



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





5A-709

BH FLL 18296

M E R C U R E

DE FRANCE, 1825

D É D I É A U R O I.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

5 JUILLET 1778.



A P A R I S,

Chez P A N C K O U C K E , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

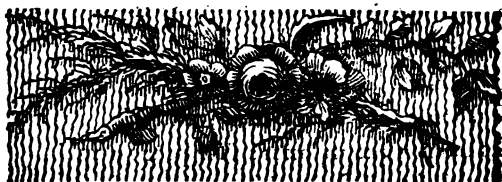
PIÈCES ÉCrites, pag.		SPECTACLES.	
<i>Épître à Mad. la Comtesse de Beaumont,</i>	4	<i>Académie Royale de Musique,</i>	64
<i>Romance,</i>	8	<i>Comédie Française,</i>	66
<i>Lettre de M. ** à Mad. la Comtesse de **,</i>	11	<i>Comédie Italienne,</i>	69
<i>Éloge de Fénelon,</i>	20	<i>Société d'Agriculture,</i>	71
<i>Enigme,</i>	33	<i>Gravures,</i>	72
<i>Logogryphe,</i>	34	JOURNAL POLITIQUE.	
NOUVELLES LITTÉRAIRES.		<i>Constantinople,</i>	73
<i>Recherches & considérations sur la population de la France,</i>	35	<i>Copenhague,</i>	74
<i>Théâtre de M. Bret,</i>	42	<i>Stockholm,</i>	75
<i>L'Hymne au Soleil,</i>	42	<i>Varsovie,</i>	76
<i>Demi-Drames, ou pièces propres à l'éducation des enfans,</i>	46	<i>Vienne,</i>	77
<i>L'Eloquence, Poème,</i>	48	<i>Hambourg,</i>	79
ANNONCES LITTÉR.	62	<i>Ratisbonne,</i>	86
<i>Physique,</i>	63	<i>Rome,</i>	87
		<i>Livourne,</i>	88
		<i>Londres,</i>	90
		<i>Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale,</i>	99
		<i>Versailles,</i>	104
		<i>Paris,</i>	105
		<i>Bruxelles,</i>	118

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 5 de Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Juillet 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

5 JUILLET 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A DÉLIE.

Ils sont passés ces jours de bonheur & d'ivresse,
 Où l'amour dans tes yeux avoit mis sa langue,
 Lorsque par tes regards m'exprimant ta tendresse,
 Tu lisois dans les miens le trouble de mon cœur.
 Tu me jurois alors une éternelle ardeur ;
 Et de ta bouche enchanteresse
 Un doux baiser fit mon bonheur,
 Et fut le sceau de ta promesse.
 Te souvient-il encor que de ma vie, un jour,
 Tu me garantissois l'immortelle durée,

A ij

Si sur celle de ton amour
 Les Parques l'avoient mesurée ?
 Je te rends cette foi que tu m'avois jurée ,
 Ces sermens que ton cœur a faits pour les trahir.
 C'en est fait : il faudra t'abhorrer & te fuir.
 Que dis-je ! . . . Oh malheureux ! je sens couler mes
 larmes !
 Ce qu'on a tant aimé , Ciel ! peut-on le haïr !
 Et pour être infidelle , en as-tu moins de charmes ?

É P I T R E

*A Madame la Comtesse de Beauharnais ,
 Auteur des Lettres de Stéphanie.*

Q U O I , tu veux donc obstinément
 T'enlever toi-même à ta gloire ,
 Et t'enfermer obscurément
 Au fond du Temple de Mémoire ,
 Où Sapho te cherche & t'attend ?
 Telle , à se cacher attentive ,
 Laisant aux roses l'apparât ,
 La solitaire sensitive ,
 Qui , lorsque rien ne la captive ,
 Aime à respirer sans éclat ,
 Resserre , en sa pudeur craintive ,
 Sa feuille chaste & fugitive
 Sous le tact le plus délicat
 C'EN est trop ; tu seras trahie .

DE FRANCE.

5

Où, bravant tes scrupules vains,
Je veux prévenir les larcins
Que te feroit la modestie.

LAISSE rougir de leurs travaux
Ces Écrivains aux mœurs impures,
Ces petits *Pétrones* nouveaux,
Qui déshonorent leurs pinceaux
Par de lascives mignatures;
Qui de l'*Arétin* effronté
Briguant la vogue illégitime,
Enluminent les traits du crime
Des couleurs de la volupté:
Laisse, laisse encor se soustraire
Au raïon importun du jour
Ces Romanciers sans caractère,
Qui, se répétant tour-à-tour,
Et ne sachant aimer ni plaire,
Parlent de grâces & d'amour,
Dans leurs esquisses imparfaites,
Ébauchent nos sots achevés,
Nos Philosophes femmelettes,
Nos Héros à l'ombre élevés,
Nos *Lovelaces* énervés
Et nos intrépides caillettes:
Mais toi, dont les nobles crayons
Te rendront quelque jour l'égale
Des *Prévôts* & des *Richardsons*;
Toi, leur digne & jeune rivale,

A ïij

Dont les écrits sont des leçons ,
 Et qui , dans tes lettres de flamme ,
 Que doit craindre un cœur corrompu ,
 As su répandre avec ton ame
 Les traits sacrés de la vertu ;
 Aux préjugés trop asservie ,
 Peux-tu bien , malgré nos desirs ,
 Désavouant ta Stéphanie ,
 Tromper ta gloire & nos plaisirs ?

PRÉFÈRE à ce caprice étrange
 Un succès qu'on te déroba ,
 Et montre aux mains de *Rosalba*
 La palette de Michel-Ange.

« MAIS , dis-tu , je viens dans un temps
 » Où les têtes qui m'environnent
 » Ont de plus légers mouvemens
 » Que les plumes qui les couronnent ,
 » Voltigeantes au gré des vents !
 » Moins mes tableaux sont condamnables ,
 » Plus les effets en seront lents ,
 » A mon siècle je peins des fables ,
 » Quand je lui peins de vrais amants.
 » Avec le secours de l'optique ,
 » Nous les voyons dans les romans ,
 » Comme dans un lointain magique ,
 » Pays perdu des sentimens ;
 » Et puis , pour trop bien les connoître ,
 » Je crains beaucoup de mes Lecteurs ;

» Ceux-là me haïront peut-être
 » D'avoir fait couler quelques pleurs

D'ACCORD : pour forter nos suffrages
 Oublier la saison des jeux ,
 Joindre aux talens les plus heureux ,
 D'Hébé les plus doux avantages ;
 C'est , j'en conviens , un crime affreux.
 Tant que dans nos cercles volages
 On dira du bien de tes yeux ,
 On médiera de tes ouvrages ;
 Rien n'est plus juste & moins fâcheux.
 Du Parnasse & de l'Idalie ,
 Quand tu méritas les honneurs ,
 Muse aimable & femme jolie ,
 Croyois-tu donc ceindre impuile
 Ta double couronne de fleurs !
 Va , laisse *Églé* , *Lise* , *Égérie*
 Essayer d'obscures clameurs
 Dans leur mourante coterie.
 Sans compter mille admirateurs
 Dont le goût déjà t'apprécie ,
 Et ta figure & ton génie
 Sont deux puissans consolateurs.
 REMPLIS , en dépit des Censeurs ,
 Ton horoscope qu'on a faite *
 De l'aveu même des neuf Sœurs ,
 Et qu'aujourd'hui l'Amour répète :

* C'est une faute. Horoscope est masculin.

3 M E R C U R E

- « UNISSANT l'ame & la raison ,
- » Afin d'en être plus parfaite ,
- » Elle aura l'esprit de *Ninon*
- » Avec le cœur de la *Fayette*.

Par M. Dorat.

R O M A N C E.

VALLONS délicieux, ombrages solitaires ,
Si les Dieux sur la terre ont chéri leur séjour ,
Voici les lieux sans doute où , près de nos Bergères ,
Ils oublioient l'Olympe en s'enivrant d'amour.

HÉLAS ! il fut un temps où , dans cette retraite ,
Cherchant des bois profonds l'abri silencieux ,
Assis sous un feuillage aux pieds de ma *Lisette* ,
Je croyois avec elle habiter en ces lieux.

QUE ces bords sont changés ! elle fuit , la cruelle !
D'un voile ténébreux tout m'y semble couvert.
Toute leur volupté ²¹ s'est perdue avec elle ,
Et ce charmant séjour m'est un affreux désert.

POURQUOI donc , malheureux ! y retourner encore ?
Je ne fais ; mais toujours , bercé d'un fol espoir ,
Je m'y sens entraîner dès la naissante aurore ,
Pour ne plus en sortir que dans l'ombre du soir.

ACCABLÉ de mes maux , si par fois j'y sommeille ,
Au seul bruit d'un feuillage agité du Zéphir ,

D E F R A N C E.

9

En sursaut réveillé j'ouvre une averse oreille ,
Et mon cœur palpitant commence à tressaillir.

Il me semble par fois , d'une voix languissante ,
L'entendre au loin répondre à mes cris douloureux.
Je me retourne , hélas ! c'est une source errante
Qui murmure en baignant son rivage amoureux.

AH ! fuyons pour jamais , fuyons de ce bocage ,
Partout à mes regards ses traits viennent s'offrir.
Qui m'auroit dit qu'un jour j'y craindrois son image ,
Moi que son seul aspect y combloit de plaisir.

Le voici ce rocher dont la voute élancée
Nous cachoit sous son ombre aux feux brûlans du jour.
C'est-là que dans mon sein mollement renversée ,
Elle tournoit sur moi des yeux remplis d'amour.

C'EST ici qu'au milieu des plus tendres caresses ,
Sa bouche tour-à-tour épanchoit dans mon cœur
Ses reproches amis , doux comme ses tendresses ,
Et les soupirs mourans , ravis à sa pudeur.

AINSI couloient nos jours pleins d'heures fortunées ,
Tout excitoit en moi des transports ravissans ;
Des fruits , de simples fleurs que Lise m'eût données ,
Comme un présent des Dieux , enchantoient tous mes
sens.

QUE j'aimois à la voir , timide dans ses plaintes ,
N'oser qu'en rougissant accuser ma froideur !

A v

Dieux ! comme d'un baiser calmant toutes ses craintes,
Bientôt je la voyois trembler de mon ardeur.

Ces fêtes des hameaux , où la danse bruyante
Des Pasteurs attroupés enflamme les desirs ,
Ces jeux où dans la foule on poursuit son amante ,
Ah ! ce n'étoit point là nos plus touchans plaisirs !

Qu'il étoit bien plus doux , seuls au fond de ces plaines,
D'errer l'un près de l'autre en nous donnant la main !
J'y chantois mes plaisirs , ou , triste de ses peines ,
En essuyant ses pleurs , je pleurois sur son sein.

MOMENS délicieux ! aurois-je alors pu croire
Que Lisette oublieroit vos charmantes douceurs ?
Faut-il qu'hélas ! tout seul j'en garde la mémoire ,
Moi qui n'y trouve plus qu'à nourrir mes douleurs ?

AH ! ces tendres regrets sont le seul bien que j'aime :
Ils remplissent mes jours. Sur ces mêmes ormeaux ,
Jadis les confidens de mon bonheur suprême ,
Auprès de mes plaisirs je veux tracer mes maux.

LA Bergère y viendra , qui jadis pour modèle ,
En des jours plus heureux m'offroit à son Berger :
Elle y viendra. Ses yeux me trouveront fidèle ,
Lorsqu'après tant d'amour Lisette a pu changer.

Et nos Bergers aussi , témoins de ma tendresse ,
Qu'ils viennent m'y donner les soins de l'amitié !...
Non , qu'ils me laissent seul plongé dans ma tristesse ,
C'est tout ce que j'attends de leur douce pitié.

DE FRANCE. 11

VOUDROIENT-ILS , pour charmer l'ennui de ma retraite ,

D'une fête joyeuse importuner mes yeux ?

Ah ! gardez vos plaisirs , ou rendez-moi Lisette ;
Sans ma Lisette , en vain vous m'ouvririez les Cicux.

DIEUX ! si ces vers touchans de son ame inflexible
Pouvoient un jour enfin adoucir la rigueur !

On n'eût point tant d'amour sans être encor sensible ;
On n'a point , sans regret , goûté tant de bonheur.

NOURRISSONS jusqu'au soir cette douce espérance.
Que son baume se mêle aux pavots du sommeil ,
Et que jamais pour moi le jour ne recommence ,
Sans qu'elle vienne encor consoler mon réveil.

Par M. Berquin.

*LETTRE de M. ** à Madame la C. de ** ,
qui lui avoit communiqué un Plan d'Edu-
cation qu'elle avoit fait pour ses enfans.*

MADAME ,

Avant que de jeter les yeux sur votre
Plan d'Education , j'ai voulu savoir quel
feroit le mien. Je me suis demandé : si
j'avois un enfant à élever , de quoi m'occu-

A vj

perois-je d'abord ? Seroit-ce de le rendre honnête-homme ou grand homme ? Et je me suis répondu : de le rendre honnête-homme. Qu'il soit bon premièrement ; il sera grand après , s'il peut l'être. Je l'aime mieux , pour lui , pour moi & pour tous ceux qui l'environneront , avec une belle ame qu'avec un beau génie.

« Je l'élèverai donc pour l'instant de son » existence & de la mienne ? Je préférerai » donc mon bonheur & le sien à celui de » la nature ? Qu'importe cependant qu'il » soit mauvais père , mauvais époux , ami » suspect , dangereux ennemi , méchant » homme ; qu'il souffre , qu'il fasse souffrir les autres , pourvu qu'il exécute de » grandes choses ? Bientôt il ne sera plus ; » ceux qui auront pâti par sa méchanceté » ne seront plus ; mais les grandes choses » qu'il auroit exécutées resteroient à jamais. » Le méchant ne dure qu'un moment ; le » grand homme ne finira point ».

Voilà ce que je me suis dit , & voici ce que je me suis répondu. Je doute que le méchant puisse être véritablement grand ; je veux donc que mon enfant soit bon. Quand le méchant pourroit être véritablement grand , comme il seroit au moins incertain s'il feroit le bonheur ou le malheur de sa Nation , je voudrois encore qu'il fût bon.

Je me suis demandé comment je le rendrois bon , & je me suis répondu : en lui inspirant certaines qualités de l'ame qui constituent spécialement la bonté.

Et quelles sont ces qualités ? La justice & la fermeté ; la justice qui n'est rien sans la fermeté ; la fermeté qui peut être un grand mal sans la justice ; la justice qui règle la bienfaisance & qui arrête le murmure ; la fermeté qui donnera de la teneur à sa conduite , qui le résignera à sa destinée & qui l'élèvera au-dessus des revers.

Voilà ce que je me suis répondu. J'ai relu ma réponse , & j'ai vu avec satisfaction que les mêmes vertus qui servoient de base à la bonté , servoient également de base à la véritable grandeur ; j'ai vu qu'en travaillant à rendre mon enfant bon , je travaillois à le rendre grand , & je m'en suis réjoui.

Je me suis demandé comment on inspireroit la fermeté à une ame naturellement pusillanime , & je me suis répondu : en corrigeant une peur par une peur ; la peur de la mort par celle de la honte. On affoiblit l'une en portant l'autre à l'excès. Plus on craint de se déshonorer , moins on craint de mourir.

Tout bien considéré , la vie étant l'objet le plus précieux , le sacrifice le plus difficile , je l'ai prise pour la mesure la plus

forte de l'intérêt de l'homme , & je me suis dit : si le phantôme exagéré de l'ignominie , si la valeur outrée de la considération publique , ne donnent pas le courage d'organisation , ils le remplacent par le courage du devoir , de l'honneur , de la raison. On ne fera jamais un chêne d'un roseau ; mais on entête le roseau , & on le résout à se laisser briser. Heureux celui qui a les deux courages ! *Si fractus illabatur orbis impavidum ferient ruina* : il verra le monde s'écrouler sans frémir.

Avec une ame juste & ferme , j'ai désiré que mon enfant eût un esprit droit , éclairé , étendu. Je me suis demandé comment on rectifioit , on éclairait , on étendoit l'esprit de l'homme , & je me suis répondu :

On le rectifie par l'étude des sciences rigoureuses. L'habitude de la démonstration prépare ce tact du vrai qui se perfectionne par l'usage du monde & l'expérience des choses. Quand on a dans sa tête des modèles parfaits de dialectique , on y rapporte , sans presque s'en douter , les autres manières de raisonner. Avec l'instinct de la précision , on sent , dans les cas même de probabilité , les écarts plus ou moins grands de la ligne du vrai ; on apprécie les incertitudes , on calcule les chances , on fait sa part & celle du sort ; & c'est en ce sens que les Mathématiques deviennent une science usuelle.

une règle de la vie, une balance universelle, & qu'Euclide qui m'apprend à comparer les avantages & les désavantages d'une action, est encore un Maître de morale. L'esprit géométrique & l'esprit juste, c'est le même esprit. Mais, dira-t-on, rien n'est moins rare qu'un Géomètre qui a l'esprit faux. D'accord : c'est alors un vice de la nature que la science n'a pu corriger. Si l'on ne s'attendoit pas à trouver de la justesse dans un Géomètre, on ne s'étonneroit pas de n'y en point trouver.

On éclaire l'esprit par l'usage des sens le plus illimité, & par les connoissances acquises, entre lesquelles il faut donner la préférence à celles de l'état auquel on est destiné. On peut, sans conséquence & sans honte, ignorer beaucoup de choses hors de son état. Qu'importe que Thémistocle sache ou ne sache pas jouer de la lyre ? Mais les connoissances de son état, il faut les avoir toutes & les avoir bien.

Étendre l'esprit est, à mon sens, un des points les plus importants, les plus faciles & les moins pratiqués. Cet art se réduit, presque en tout, à voir d'abord nettement un certain nombre d'individus, nombre qu'on réduit ensuite à l'unité. C'est ainsi qu'on parvient à saisir aussi distinctement un million d'objets qu'une dizaine d'objets. Le nombre, le mouvement, l'espace, la durée,

voilà les premiers élémens sur lesquels il faut exercer l'esprit, & je ne connois pas encore la limite de ce que l'imagination bien dirigée peut embrasser. Le monde est trop étroit pour elle ; elle voit au-delà des yeux & des télescopes. Conduite de la considération des individus à celle des masses, l'ame s'habitue à s'occuper de grandes choses, à s'en occuper sans effort & sans négliger les petites. La véritable étendue d'esprit dérive originairement de l'esprit d'ordre. Les bons Maîtres sont rares, parce qu'ils traînent leurs élèves pié à pié, & qu'on a fait avec eux une route immense, sans qu'ils se soient avisés une fois de nous arrêter sur les fommités, & de promener nos regards autour de l'horizon.

Je prise infiniment moins les connoissances acquises que les vertus, & infiniment plus l'étendue d'esprit que les connoissances acquises. Celles-ci s'effacent ; l'étendue d'esprit reste. Il y a entre l'esprit étendu & l'esprit cultivé, la différence de l'homme à son coffre-fort.

On est honnête-homme, on a l'esprit étendu ; mais on manque de goût, & je ne veux pas qu'Alexandre fasse rire ceux qui broient les couleurs dans l'atelier d'Appelle. Comment donnerai-je du goût à mon enfant, me suis-je dit ? Et je me suis répondu : le goût est le sentiment du vrai,

du bon , du beau , du grand , du sublime , du décent & de l'honnête ; dans les mœurs , dans les ouvrages d'esprit , dans l'imitation ou l'emploi des ouvrages de la nature. Il tient en partie à la perfection des organes , & se forme par les exemples , la réflexion & les modèles. Voyons de belles choses , lisons de bons ouvrages , vivons avec des hommes , rendons-nous toujours compte de notre admiration , & le moment viendra où nous prononcerons aussi sûrement , aussi promptement de la beauté des objets que de leurs dimensions.

On a de la vertu , de la probité , des connoissances , du génie , même du goût , & l'on ne plaît pas ; cependant il faut plaire. L'art de plaire tient à des qualités qui s'acquièrent & à d'autres qui ne s'acquièrent point. Prenez de temps en temps votre enfant par la main , & menez-le sacrifier aux Grâces. Mais où est leur Autel ? Il est à côté de vous , sous vos pieds , sur vos genoux.

Les enfans des Maîtres du monde n'eurent d'autres écoles que la maison & la table de leurs pères. Agir devant ses enfans & agir noblement , sans se proposer pour modèles ; les appercevoir sans les regarder ; parler bien & rarement interroger ; penser juste & penser tout haut ; s'affliger des fautes graves , moyen sûr de corriger un enfant

sensible ; les ridicules ne valent que les petits frais de la plaisanterie ; n'en pas faire d'autres ; prendre ces marmousets-là pour des personnages , puisqu'ils en ont la manie ; être leur ami , & par conséquent obtenir leur confiance sans l'exiger : s'ils déraisonnent , comme cela est de leur âge , les mener imperceptiblement jusqu'à quelque conséquence bien absurde , & leur demander en riant , est-ce là ce que vous vouliez dire ? En un mot leur dérober sans cesse leurs lumières , afin de conserver en eux le sentiment de la dignité , de la franchise , de la liberté , & de les accoutumer à ne reconnoître de despotisme que celui de la vertu & de la vérité. Si votre fils rougit en secret , ignorez sa honte ; accroissez la en l'embrassant ; accablez-le d'un éloge , d'une caresse qu'il fait ne pas mériter. Si par hasard une larme s'échappe de ses yeux , arrachez-vous de ses bras , allez pleurer de joie dans un endroit écarté ; vous êtes la plus heureuse des mères

Sur-tout gardez vous de lui prêcher toutes les vertus , & de lui vouloir trop de talens.

Lui prêcher toutes les vertus , seroit une tâche trop forte pour vous & pour lui ; tenez-vous-en à la véracité. Rendez-le vrai , mais vrai sans réserve , & comptez que cette seule vertu amenera avec elle le goût de toutes les autres.

Cultiver en lui tous les talens , c'est le moyen sûr qu'il n'en ait aucun ; n'exigez de lui qu'une chose , c'est de s'exprimer toujours purement & clairement ; d'où résultera l'habitude d'avoir bien vu dans sa tête avant que de parler , & de cette habitude la justesse de l'esprit.

Je ne fais ce que c'est que l'éducation libérale , ou la voilà.

Mais à quoi serviront tant de soins sans la santé , la santé sans laquelle on n'est rien , ni bon , ni méchant ? On obtient la santé par l'exercice & la sobriété.

Ensuite un ordre invariable dans les devoirs de la journée. Cela est essentiel.

Voilà , Madame , ce que j'écrivois avant que de vous avoir lue : ensuite je me suis aperçu qu'entre plusieurs idées qui nous étoient communes , il n'y en avoit aucunes qui se contrariaient. Je m'en suis félicité , & j'ai pensé que je pourrois bien avoir de la raison & du goût , puisque de moi-même j'avois tiré les vraies conséquences des principes que vous aviez posés. Il n'y a guère de différence marquée entre votre lettre & la mienne , que celle des sexes.



ÉLOGE DE FÉNÉLON,

Lu par M. d'ALEMBERT, à l'Académie Française, le 17 Mai 1777, en présence de l'Empereur.

CE respectable Prélat a été loué dans l'Académie même, avec une éloquence digne de lui, par M. de la Harpe, notre confrère. Obligé, comme Historien de cette Compagnie, de louer aussi le vertueux Fénélon, je ne chercherai point à être éloquent, & je n'aurai point d'effort à faire pour m'en abstenir. Je me bornerai à recueillir quelques faits, qui, racontés sans ornement, formeront un éloge de Fénélon aussi simple que lui. La simplicité d'un tel hommage est la seule manière qui nous reste d'honorer sa mémoire, & peut-être celle qui toucheroit le plus sa cendre, si elle pouvoit jouir de ce que nous sentons pour elle.

Fénélon a caractérisé lui-même en peu de mots cette simplicité qui le rendoit si cher à tous ceux qui l'approchoient. « La » simplicité, dit-il dans un de ses Ouvrages, est la droiture d'une ame qui s'interdit tout retour sur elle & sur ses actions. Cette vertu est différente de la sin-

» c rit , & la surpasse. On voit beau-
 » coup de gens qui sont sinc res sans  tre
 » simples. Ils ne veulent passer que pour
 » ce qu'ils sont , mais ils craignent sans cesse
 » de passer pour ce qu'ils ne sont pas.
 » L'homme simple n'affecte ni la vertu , ni
 » la v rit  m me , il n'est jamais occup  de
 » lui , il semble avoir perdu ce *moi* dont
 » on est si jaloux ». Dans ce portrait F nelon se peignoit lui-m me sans le vouloir. Il  toit bien mieux que modeste , car il ne songeoit pas m me   l' tre ; il lui suffisoit pour  tre aim  de se montrer tel qu'il  toit , & on pouvoit lui dire : *l'art n'est pas fait pour toi , tu n'en as pas besoin.*

Voici quelques traits de cette vertu , pleine d'humanit  & sur-tout d'indulgence , qui faisoit son caract re. Un de ses Cur s se f licitoit en sa pr sence d'avoir abol  les danses des Paysans les jours de Dimanches & de F tes. *M. le Cur * , lui dit-il , *ne dansons point , mais permettons   ces pauvres gens de danser ; pourquoi les emp cher d'oublier un moment combien ils sont malheureux ?*

On a lou  avec justice le mot d'un homme de lettres , qui voyoit sa biblioth que consum e par un incendie. *Je n'aurois gu res profit  de mes livres si je ne savois pas les perdre.* Le mot de F nelon , qui perdit aussi ses livres par un accident semblable , est bien

plus simple & plus touchant ; *j'aime bien mieux*, dit-il, *qu'ils soient brûlés, que la cabane d'une pauvre famille.*

Il alloit souvent se promener seul & à pied dans les environs de Cambrai ; & dans ses visites diocésaines, il entroit dans les cabanes des Payfans, s'asséyoit auprès d'eux, les soulageoit & les consolait. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, parlent encore de lui avec le respect le plus tendre. *Voilà*, disent-ils, *la chaise de bois où notre bon Archevêque venoit s'asseoir au milieu de nous ; nous ne le reverrons plus !* & ils répandent des larmes.

Il recueilloit dans son Palais les malheureux habitans des campagnes, que la guerre avoit obligés de fuir leurs demeures, les nourrissoit & les servoit lui-même à table. Il vit un jour un Payfan qui ne mangeoit point, & lui en demanda la raison. *Hélas ! Monseigneur*, lui dit le Payfan, *je n'ai pas eu le tems en fuyant de ma cabane, d'emmener une vache qui nourrissoit ma famille, les ennemis me l'auront enlevée, & je n'en trouverai pas une aussi bonne.* Fénelon, à la faveur de son sauf-conduit, partit sur le champ, accompagné d'un seul domestique, trouva la vache, & la ramena lui-même au Payfan. Malheur à ceux à qui ce trait attendrissant ne paroîtroit pas assez noble pour être raconté devant une assemblée si respectable & si digne de l'entendre !

La simplicité de sa vertu obtint le triomphe le plus flatteur & le plus doux dans une occasion qui dût être bien chère à son cœur. Ses ennemis, (car à la honte de l'humanité Fénelon eut des ennemis) avoient eu la détestable adresse de placer auprès de lui un Ecclésiastique de grande naissance , qu'il croyoit n'être que son grand Vicaire , & qui étoit son espion. Cet homme qui avoit consenti à faire un métier si vil & si lâche , eût le courage de s'en punir ; après avoir observé long-tems l'ame douce & pure qu'il étoit chargé de noircir , il vint se jeter aux pieds de Fenelon en fondant en larmes , avoua le rôle indigne qu'on lui avoit fait jouer , & alla cacher dans sa retraite son désespoir & sa honte.

Ce Prélat , si indulgent pour les autres , n'exigeoit point qu'on le fût pour lui ; non-seulement il consentoit qu'on se montrât sévère à son égard , il en étoit même reconnoissant. Le pere Séraphin , Capucin , Missionnaire plus zélé qu'éloquent , prêchoit à Versailles devant Louis XIV ; l'Abbé Fénelon , alors Aumônier du Roi , étoit au sermon & s'endormit. Le Pere Séraphin l'aperçut , & s'interrompant brusquement au milieu de son discours ; *réveillez*, dit-il , *cet Abbé qui dort , & qui apparemment n'est ici que pour faire sa Cour au Roi.* Fénelon aimoit à raconter cette anecdote ; il louoit

avec la satisfaction la plus vraie le Prédicateur qui avoit montré tant de liberté Apostolique, & le Roi qui l'avoit approuvée par son silence. A cette occasion, il racontoit qu'un jour Louis XIV fut étonné de ne voir personne au Sermon, où il avoit toujours remarqué la plus grande affluence de courtisans, & où Fénelon se trouvoit en ce moment presque seul avec le Roi. Ce Prince en demanda la raison au Maréchal de Luxembourg, son Capitaine des Gardes. *Sire, répondit le Maréchal, j'avois fait dire que V. Majesté n'iroit point au Sermon ; j'étois bien aise que vous connussiez par vous-même ceux qui y viennent pour Dieu, & ceux qui n'y viennent que pour vous.*

Si Fénelon avoit donné à la Cour le mauvais exemple de dormir à un mauvais Sermon, il y donna dans une autre occasion une leçon bien édifiante. Lorsqu'il eût été nommé à l'Archevêché de Cambrai, il remit son Abbaye de Saint Vallery pour se conformer, disoit-il, à l'ancienne loi de l'Eglise, qui bernoit ses Ministres à un seul Bénéfice. L'Archevêque de Reims, le Teller, que cette Loi n'effrayoit pas autant, mais que cet exemple effraya beaucoup, dit à Fénelon : *vous allez nous perdre.*

Son amour pour la vertu étoit si tendre, & pour ainsi dire, si délicat, que rien de ce qui pouvoit la blesser des atteintes les plus

plus

plus légères, ne lui paroïssoit innocent. Il blâmoit Moliere de l'avoir représentée dans le *Misanthrope* avec une austérité odieuse & ridicule. La critique pouvoit n'être pas juste, mais le motif qui la dictoit honore la candeur de son ame. Cette critique est même d'autant plus louable, qu'on ne peut l'accuser d'avoir été intéressée; car la vertu douce & indulgente de Fénélon, étoit bien éloignée de ressembler à la vertu sauvage & inflexible du *Misanthrope*. Au contraire, Fénélon goutoit beaucoup le *Tartuffe*; plus il aimoit la vertu naïve & sincère, plus il en détestoit le masque, qu'il se plaignoit de rencontrer souvent à Versailles, & plus il applaudissoit à ceux qui essayoient de l'arracher. Il ne faisoit pas, comme Baillet, un crime à Moliere d'avoir usurpé le droit des *Ministres du Seigneur pour reprendre les hypocrites*. Fénélon étoit persuadé que ceux qui se plaignent qu'on leur enlève ce droit, qui n'est au fond que le droit de tout homme de bien, sont pour l'ordinaire peu pressés d'en faire usage, & craignent même souvent qu'on ne l'exerce à leur égard. Il osoit blâmer Bourdaloue, dont il respectoit d'ailleurs les talens & la vertu, d'avoir attaqué dans un de ses sermons, par une déclamation insipide, cette précieuse Comédie, où le contraste de la fausse dévotion & de la piété sincère est peint avec des couleurs si propres.

5 Juillet 1778.

B

à faire détester l'une & respecter l'autre. Bourdaloue, disoit-il avec candeur, *n'est pas Tartuffe, mais ses ennemis diront qu'il est Jésuite.*

Pendant la guerre de 1701, un jeune Prince de l'armée des Alliés passa quelque temps à Cambrai. Fénélon donna quelques instructions à ce Prince, qui l'écoutoit avec vénération & avec tendresse. Il lui recommanda sur-tout de ne jamais forcer ses sujets à changer de religion. « Nulle Puissance humaine, lui disoit-il, n'a droit sur la liberté du cœur. La violence ne persuade pas, elle ne fait que des hypocrites. Donner de tels prosélytes à la Religion, ce n'est pas la protéger, c'est la mettre en servitude... Favorisez, ajoutoit-il, dans vos Etats le progrès des lumières. Plus une Nation est éclairée, plus elle sent que son véritable intérêt est d'obéir à des loix justes & sages, & tout Prince digne de ce nom doit souhaiter lui-même de ne régner que par de telles loix. Son bonheur, sa gloire, sa puissance y sont attachés ».

Durant la même guerre de 1701, Fénélon, tombé dans la disgrâce du Roi, & exilé, comme l'on dit, dans son Diocèse, recevoit des Généraux ennemis bien plus d'accueil que des nôtres. Délaisné, pour ainsi dire, dans sa propre Patrie, il pou-

voit en quelque sorte la regarder comme une terre étrangère , lorsque la France , déchirée depuis huit ans par une guerre malheureuse , acheva d'être désolée par le funeste hiver de 1709. Fénélon avoit dans ses greniers pour cent mille francs de grains. Il les distribua aux soldats qui souvent manquoient de pain , & refusa d'en recevoir le prix. *Le Roi* , dit-il , *ne me doit rien ; & dans les malheurs qui accablent le peuple , je dois , comme Citoyen & comme Evêque , rendre à l'Etat ce que j'en ai reçu.* C'est ainsi qu'il se vengeoit de sa disgrâce.

Le charme le plus touchant de ses ouvrages est ce sentiment de quiétude & de paix qu'il fait goûter à son Lecteur ; c'est un ami qui s'approche de vous , & dont l'ame se répand dans la vôtre ; il tempère , il suspend au moins pour un moment vos douleurs & vos peines ; on pardonne à l'humanité tant d'hommes qui la font haïr , en faveur de Fénélon qui la fait aimer.

Ses Dialogues sur l'éloquence , & sa Lettre à l'Académie Française sur le même sujet , sont d'un Orateur & d'un Philosophe. Des Rhéteurs qui n'étoient ni l'un ni l'autre , l'attaquèrent & ne le réfutèrent pas. Ils n'avoient étudié qu'Aristote qu'ils n'entendoient guère , & il avoit étudié la nature qui ne trompe jamais. Dans les Auteurs qu'il cite pour modèles , les traits qui vont

à l'ame sont ceux sur lesquels il aime à se reposer. Il semble alors, si on peut parler ainsi, respirer doucement l'air natal, & se retrouver au milieu de ce qu'il a de plus cher.

Les mieux écrits de ses Ouvrages, s'ils ne sont pas les mieux raisonnés, sont ceux peut-être qu'il a faits sur le Quiétisme; c'est-à-dire, sur cet amour désintéressé qu'il exigeoit pour l'Être-Suprême, mais que la Religion défavoue. Pardonnons à cette amertume & active d'avoir perdu tant de chaleur & d'éloquence même sur un pareil sujet; il y parloit du plaisir d'aimer: *Je ne sais pas*, dit un célèbre Écrivain, *si Fénelon fut Hérétique en assurant que Dieu méritoit d'être aimé pour lui-même; mais je sais que Fénelon méritoit d'être aimé ainsi.* Il défendoit la mauvaise cause avec un intérêt si séduisant, que l'intrépide Bossuet, son antagoniste, exercé à lutter contre les Ministres Protestans les plus redoutables, avouoit que Fénelon lui avoit donné plus de peine que les Claude & les Basnage; aussi disoit-il de l'Archevêque de Cambrai ce que le Roi d'Espagne Philippe IV disoit de M. de Turenne: *Voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits.* Il y paroïssoit quelquefois à la manière dure & violente dont Bossuet attaquoit son paisible adversaire. Monseigneur, lui répon-

doit l'Archevêque de Cambrai, *pourquoi me dites-vous des injures pour des raisons ? Auriez-vous pris mes raisons pour des injures ?*

Sa disgrâce à la Cour, qui avoit commencé par ses Ouvrages sur le Quiétisme, fut consommée sans retour par son Roman de Télémaque, où Louis XIV crut voir la satire indirecte de son Gouvernement : ce qui fit dire que la grande hérésie de l'Archevêque de Cambrai étoit en Politique, & non pas en Théologie. Ce Livre, très-accueilli dans sa nouveauté par les applications que la malignité publique se plût à faire, a fort augmenté de prix dans notre siècle, qui plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du bonheur des Etats, semble les renfermer dans ce peu de mots ; *Peuples, cultivez la terre qui vous nourrit ; Rois, ne persécutez pas.* L'humanité & la raison voudroient élever des Autels au Citoyen qui a tant recommandé le premier de ces deux préceptes, & à l'Evêque qui a tant pratiqué le second.

» J'ai fait, disoit-il, voyager le Duc de
 » Bourgogne avec Mentor & Télémaque,
 » n'ayant pu obtenir qu'il voyageât réellement lui-même. S'il voyageoit un jour, je
 » voudrois que ce fût sans appareil. Moins
 » il auroit de cortège, plus la vérité appro-
 » cheroit de lui : il verroit ailleurs beau-

« coup mieux que chez lui le bien & le
 « mal , pour adopter l'un & pour éviter
 « l'autre , & délivré pour quelques momens
 « de l'embarras d'être Prince , il goûteroit
 « le plaisir d'être homme (1). »

Quoique la sensibilité si aimable de Fénelon soit empreinte dans tous ses écrits ; elle est encore plus profonde & plus pénétrante dans tous ceux qu'il a faits pour son élève. Il semble qu'en les écrivant , il n'ait cessé de répéter à lui-même ; *ce que je vais dire à cet enfant fera le bonheur ou le malheur de vingt millions d'hommes.*

N'oublions pas la circonstance la plus intéressante peut-être de l'éducation de ce Prince , & qui fait le plus aimer son instituteur. Quand Fénelon avoit commis dans cette éducation quelque faute , même légère , (il étoit difficile qu'il en fit d'autres) il venoit s'accuser lui-même auprès de son disciple. Quelle autorité douce & puissante il acqueroit sur lui par cette respectable sincérité ? Que de vertus il lui enseignoit à la fois ! l'habitude d'être simple & vrai , même aux dépens de son amour propre , l'indulgence pour les fautes d'autrui , la docilité pour reconnoître & avouer les siennes ,

(1) Ce qu'on dit ici de Fénelon est très-vrai , & n'a point été imaginé , comme on pourroit le croire , relativement au voyage de l'Empereur en France.

D E F R A N C Ê. 37

le courage même de s'en accuser , la noble ambition de se connoître , & l'ambition plus noble encore de se vaincre ? *Si tu veux*, dit un Philosophe , *faire entendre & aimer à ton fils la sévère vérité , commence par la dire , lorsqu'elle est fâcheuse pour toi-même.*

On assure , ce qui seroit bien digne de l'ame noble & vertueuse de Louis XIV , que ce Prince , sur la fin de sa vie , rendit enfin justice à Fénélon ; qu'il eut même avec lui un Commerce de Lettres , & que quand il apprit sa mort , il le regreta. Sans doute les malheurs qu'il éprouva dans ses dernières années avoient tempéré ses idées de gloire & de conquête , & l'avoient rendu plus digne d'entendre la vérité. Fénélon avoit prévu ces malheurs ; il existe de lui en original une Lettre manuscrite adressée ou destinée à Louis XIV , & dans laquelle il prédit à ce Prince les revers affreux qui bientôt après défolèrent & humilièrent sa vieillesse. Cette lettre est écrite avec l'éloquence & la liberté d'un Ministre de l'Être Suprême , qui plaide auprès de son Roi la cause des peuples ; l'ame douce de Fénélon semble y avoir pris la vigueur de Bossuet , pour dire au Souverain les plus courageuses vérités. Nous ignorons si cette lettre a été lue par le Monarque ; mais qu'elle étoit digne de l'être ! qu'elle le seroit d'être lue

& méditée par tous les Rois ! Ce fut quelque temps après l'avoir écrite que Fénélon eut l'Archevêché de Cambrai. Si Louis XIV a vu la lettre , & qu'il ait ainsi récompensé l'Auteur ; c'est peut-être le moment de sa vie où il a été le plus grand. Mais son mécontentement du Télémaque nous fait douter avec regret de ce trait d'héroïsme qu'il nous seroit si doux de célébrer.

Pourroit-on croire , si les registres de l'Académie Française ne l'attestoient , que le jour où Fénélon fut élu par cette Compagnie , deux Académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion ? Heureusement pour eux , & sur-tout pour nous qui devons être leurs Historiens , ils seront à jamais inconnus , & la postérité ignorera cet affligeant secret , dont la publicité nous forceroit de haïr leur mémoire. Quelque illustres qu'ils eussent été par leur naissance , par leurs dignités , par leurs ouvrages même , nous ne pourrions parler de leur rang ou de leurs talens qu'avec douleur ; nous sentirions , en prenant la plume , notre cœur se resserrer & se flétrir , & peut-être n'aurions-nous la force de tracer que ces tristes mots ; *il donna une boule noire à Fénélon.*

On lit dans la Cathédrale de Cambrai une épitaphe bien longue & bien froide

de ce vertueux Prélat. Oferions - nous en proposer une plus courte ? *Sous cette pierre repose Fénélon ; Passant , n'efface point par tes pleurs cette épitaphe , afin que d'autres la lisent , & pleurent comme toi.*

Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercute précédent.

LE mot de l'Enigme est *Médecine* ; celui du Logogryphe est *Fleur* ; où l'on trouve *fer & feu.*

É N I G M E.

QUOIQUE je sois un corps sans tête ;
 Sans voix , sans ame & sans cerveau ;
 Quoique l'on me compare un sot ,
 Je ne suis pas tout-à-fait bête ,
 Ni fait comme est fait un nigaud.
 En mes pareils la terre abonde ;
 Et grâce aux besoins de ce monde ,
 Mon sort est partout des plus beaux.
 Aux champs je remplis ma badaine
 De fruits excellents & nouveaux.
 Dans la Ville je me promène
 Le ventre plein de bons gâteaux.
 Jamais je ne connus de peine ;

B v

Le froid , le chaud , rien ne me gêne ;
 Dans toute saison je suis nu ;
 Et quand je ne suis point pendu ,
 Si je ne cours la pretontaine ,
 Je me tiens toujours sur mon cu.

L O G O G R Y P H E.

Sous un seul nom j'ai plusieurs attributs ;
 Je suis en même-temps au ciel & sur la terre.
 Là haut je plane à côté de Vénus ;
 Au plus commun des maux ici je fais la guerre.
 En dérangeant mes pieds , on trouve dans mon sein
 Ce qui borne chaque hémisphère ;
 Une note , un terme latin ;
 Le but où vise tout Vicaire ;
 Ce qu'on tire du pot pour qu'un bouillon soit sain ;
 Un titre cher & très-certain ;
 Ce dont presque toujours on trouve qu'on n'a guère ,
 Et que sans bruit enasse tout vilain.
 A tant de traits , Lecteur , tu ne peux te méprendre.
 Si néanmoins encor tu ne me connois pas ,
 Sans plus long-temps te faire attendre ,
 Lis au haut de la page & tu me trouveras..



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recherches & considérations sur la Population de la France. Par M. Moheau. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine rue des Mathurins, 1778. in-8°. 7 liv. 4 sols relié.

CET Ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première l'Auteur a recueilli, analysé, discuté un grand nombre de faits relatifs à la population totale de la France, à la proportion du nombre des individus des deux sexes, à la durée de la vie moyenne, à la mortalité des différens âges, à la taille des hommes, &c. Dans la seconde, il examine l'influence des causes physiques & morales sur la population.

Nous n'entrerons dans aucun détail particulier sur cet Ouvrage, le plus complet qui ait jusqu'ici été publié, du moins en France. En ce genre un extrait est insuffisant pour le petit nombre de lecteurs que ces Ouvrages intéressent, & ennuyeux pour tous les autres. Nous nous bornerons donc à quelques réflexions générales sur la méthode employée par M. Moheau.

Si l'on vouloit embrasser immédiatement

B. vjj

dans ses calculs tous les individus d'un grand pays, mille causes morales en altéreroient l'exactitude, & pour avoir cherché une précision rigoureuse, on s'exposeroit à des erreurs énormes. Mais si l'on embrasse, comme l'a fait M. Moheau, une petite étendue sur laquelle on puisse s'assurer d'éviter toute erreur, & que l'on veuille établir des principes d'après ces observations pour en déduire des résultats généraux, quelle certitude aura-t-on de la vérité de ces principes? Je suppose par exemple que l'on ait opéré sur un canton qui contient 200000 personnes, que l'on y ait observé que le rapport du nombre des naissances à celui des individus est comme 1 à 23, & qu'on en conclue que dans un pays où il naît un million d'enfans par an la population sera de vingt-trois millions; je demande maintenant jusqu'à quel point je puis compter sur cette conclusion.

Il est clair qu'à considérer la question dans cette abstraction, il n'y auroit aucune probabilité que ce résultat ne s'écartât point de la vérité d'une manière sensible. Mais on suppose que ce rapport entre les naissances & la population est une suite des loix générales de la nature, qu'ainsi le rapport que l'observation fait découvrir sur un certain nombre d'individus doit s'éloigner très-peu du véritable rapport. Mais alors il faut que le

pays où l'on veut appliquer les principes se trouve dans les mêmes circonstances que celui où l'on fait les observations qui ont servi de base aux principes. C'est ainsi que pour appliquer à des phénomènes une loi physique établie d'après des expériences, il faut que les circonstances essentielles des expériences se retrouvent dans les phénomènes qu'on veut y rapporter.

Si donc je veux, d'après des observations faites sur un certain nombre d'hommes, déterminer avec précision ce qui doit avoir lieu dans un grand pays, il me faudra choisir pour objet de mon expérience des hommes pris dans les différens climats de ce pays, dans les différentes espèces d'air, dans les différens états, dans les différentes manières de vivre; & il faudra de plus que toutes ces classes d'hommes aient entr'elles dans mes observations à-peu près le même rapport qu'elles ont dans le grand état auquel je me propose d'appliquer les règles déduites de ces observations.

Malheureusement M. Moheau n'a pas été à portée de choisir ses observations; il n'a opéré que sur un petit nombre de pays, & les conclusions générales qu'on voudroit tirer pour la France entière des règles déduites de ses recherches pourroient entraîner dans des erreurs très-considérables.

A la vérité les rapports qu'il établit 1^o,

entre le nombre des naissances & la population ; 2°. entre le nombre des morts & la population ; 3°. entre le nombre des mariages & la population, lui donnent à très-peu-près le même nombre d'hommes pour la population générale de la France, & cet accord semble au premier coup-d'œil rendre son résultat plus probable ; mais si on y réfléchit un peu, on trouve bientôt que l'on doit seulement en conclure que les rapports entre le nombre des naissances, celui des morts & celui des mariages sont les mêmes, & pour toute la France & pour les pays observés par M. Moheau, & qu'il n'en résulte aucune probabilité pour l'exactitude du nombre total des hommes.

Supposons, en effet, deux pays où le nombre des naissances égale celui des morts, & soit cinq fois plus grand que celui des mariages, que dans l'un de ces pays la population égale 30 fois le nombre des naissances, & que dans l'autre elle égale seulement vingt fois ce nombre ; les rapports des naissances, des morts, des mariages seront les mêmes dans les deux pays, & la population y sera très-différente.

Les observations de M. Moheau ont été faites sur des pays différens, & il en donne à part les résultats. Si ces résultats s'accordoient, il s'ensuivroit qu'on peut avec quelque probabilité déduire la population totale

du résultat moyen de ces différentes observations , mais les différences sont ici très-grandes ; le rapport du nombre des naissances à la population varie de 21 à $27\frac{1}{2}$; celui des mariages de 111 à 129 ; celui des morts de 26 à 31.

M. Moheau recherche dans le cours de son Ouvrage les rapports du nombre des hommes à celui des femmes , la mortalité dans les différens âges de la vie , les différences de la vie moyenne , relativement au sexe , à l'état , aux professions , au climat , à l'habitation de la Ville ou de la Campagne , &c. De telles recherches sont intéressantes ; mais on peut faire encore ici sur l'exactitude des résultats la même observation que nous venons de développer.

Il y a même pour chacun de ces objets des attentions particulières , faute desquelles on ne peut se flatter d'atteindre à quelque précision. Par exemple , si l'on veut connaître la mortalité des différens âges de la vie en prenant dans des listes mortuaires le nombre des morts de chaque âge ; on aura des résultats très-différens , si l'on opère sur des paroisses dont les enfans sont nourris ou élevés au-dehors , ou bien sur des paroisses où des enfans étrangers sont nourris ou élevés. Si l'on veut comparer la différence de la vie moyenne dans des airs différens , on risquera de s'écarter de la vérité.

à moins qu'on n'ait l'attention de comparer entr'eux des lieux où tout est égal d'ailleurs & de ne comprendre dans ses calculs que les individus nés & morts dans le même lieu. Si l'on veut comparer la vie moyenne des hommes à celle des femmes , on trouvera le rapport plus grand qu'il n'est réellement en faveur des femmes ; si l'on opère sur des pays où les hommes élevés pendant leur enfance dans le lieu de leur naissance, le quittent au sortir de la jeunesse, & dans d'autres lieux où les enfans mâles élevés au-dehors reviennent vivre dans leur Patrie, on se trompera en sens contraire. Si l'on veut trouver le rapport du nombre des enfans-trouvés à celui des naissances , il ne faut pas comparer seulement le nombre de ces enfans-trouvés au nombre total des enfans nés dans la Ville où l'Hôpital est établi ; mais il faut considérer toute l'étendue des pays qui envoient des enfans à cet Hôpital. On a observé par exemple qu'à Paris le nombre des enfans-trouvés étoit devenu beaucoup plus considérable depuis environ un demi siècle ; on en a conclu que nos mœurs étoient plus dépravées , parce qu'on n'a point songé que cette augmentation étoit dûe aux Provinces voisines de Paris , qui sur-tout à cet égard n'avoient autrefois avec la Capitale qu'une correspondance moins étendue & plus difficile.

Toutes les observations que nous venons d'indiquer & un grand nombre d'autres sont nécessaires, si l'on veut parvenir d'après des observations à des résultats assez certains, assez précis pour en faire la base de quelque théorie de politique ou d'histoire naturelle.

L'Arithmétique politique est une science toute nouvelle ; elle n'a été cultivée que par un petit nombre de savans , rarement à portée d'acquérir les connoissances de fait dont ils avoient besoin. Il a fallu créer une nouvelle branche de calcul qui a fait des progrès rapides entre les mains des plus grands Géomètres de la fin du dernier siècle & de celui où nous vivons. Le moment viendra sans doute où leurs travaux deviendront utiles ; mais il faut pour cela qu'un homme né à la fois avec le génie des Mathématiques & celui de la Philosophie veuille consacrer à des travaux de ce genre une partie considérable de sa vie ; & il faudroit encore que cet homme jouît, dans un grand pays , de la confiance du Gouvernement & de celle de la Nation. Mais dans l'état présent de cette science, un Politique, un Législateur , qui au lieu de se conduire par des principes généraux , puisés dans la nature de l'homme , se conduiroit d'après les calculs politiques publiés jusqu'ici , s'exposeroit à tomber dans des erreurs funestes.

M. le M. de C

Théâtre de M. Bret, des Académies de Dijon & de Nanci. 2 vol. in 8°. A Paris, chez Leclerc, quai des Augustins, Esprit, au Palais Royal.

Plusieurs des Pièces qui composent ce Recueil ont été jouées avec succès, & sont restées au Théâtre; telles sont, *l'Ecole Amoureuse & la Double Extravagance*. Le Faux Généreux n'a pas été repris depuis la nouveauté. Il y avoit dans cette Pièce des scènes qui produisirent beaucoup d'effet: telles, par exemple, que celles où le Payfan s'engage pour tirer son père de prison; où le Faux Généreux reconnoît sa sœur. C'est de là que M. Mercier a pris le fond de l'intrigue de son Indigent. Les autres Pièces de cette Collection sont *le Jaloux, l'Humeur à l'épreuve, la Maison*, imitée du *Trinummus* de Plaute, *le Protecteur Bourgeois, les Lettres Anonymes & les deux Julies*.

L'Hymne au Soleil, traduit en vers latins, sur la troisième édition du texte François; par M. l'Abbé Métivier, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, Principal du Collège Royal de la même ville, & de l'Académie de Bologne. A Orléans, chez Courret de Villeneuve; à Paris, chez Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais; Mou-

rard & Barbou, rue des Mathurins ; les frères Debure, quai des Augustins; Esprit au Palais Royal. Prix , broc. 1 l. 16 sols, relié en veau 2 liv. 10 sols.

L'Hymne au Soleil étoit d'autant plus facile à traduire en vers , qu'il est écrit en prose poétique; mais il y a une si grande distance des formes & des procédés de la poésie Latine à la langue Françoisé , que , pour réussir dans la première , on ne peut trop s'éloigner de la seconde. M. Méti vier ne paroît pas s'être rendu assez maître de sa matière; il suit de trop près la prose originale, & ses expressions & ses tournures s'en ressentent & deviennent trop souvent prosaïques. Voici le début de l'ouvrage.

« Chef-d'œuvre magnifique de la main
» toute - puissante des Dieux immortels ,
» astre sublime & toujours nouveau pour
» mes yeux enchantés, du sommet du mont
» audacieux qui élève jusqu'aux nues sa
» tête altière , & que frappe l'éclat de tes
» rayons étincelans; Soleil, à l'aspect de tes
» premiers feux , je te salue avec ravisse-
» ment , & te consacre ce foible hom-
» mage ».

*Mundi magne parens , decus immortale Deorum ,
Fomite qui lucis renovato , grandia semper
Astonitis præbes oculis spectacula rerum ;*

*Hujus ab excelfo prarupti vertice montis ,
 Qui nubes super athereas caput erigit audax ,
 Quique tuis o Sol radiis rutilantibus ardet ,
 Te veniente die , votis precibusque saluto.*

On ne peut pas appeler le Soleil *magne parens mundi*, même dans le système mythologique : ce nom de père du monde ne peut se donner qu'à Jupiter. Cet exorde, d'ailleurs, est d'une tournure & d'une expression foible. Cependant, cette traduction est d'un homme qui s'est familiarisé avec les Poëtes Latins, & qui écrit facilement dans leur langue.

L'Auteur à voulu appliquer aussi ce talent à la Poësie dramatique. Il a traduit en vers Latins, plusieurs morceaux de nos Tragédies Françaises ; la prophétie de Joad dans *Athalie* ; le monologue de Varvic dans sa prison ; celui de Cornélie , tenant les cendres de Pompée. Nous mettrons ce dernier morceau sous les yeux du Lecteur.

O vous ! à ma douleur objet terrible & tendre ,
 Éternel entretien de haine & de pitié ,
 Restes du grand Pompée , écoutez sa moitié.
 N'attendez point de moi de regrets ni de larmes ;
 Un grand cœur à ses maux applique d'autres charmes.
 Les foibles déplaissirs s'amuse à parler ,
 Et quiconque se plaint cherche à se consoler.
 Moi, je jure des Dieux la puissance suprême ,

Et pour dire encor plus , je jure par vous-même ;
 Car vous pouvez bien plus sur ce cœur affligé ,
 Que le respect des Dieux qui l'ont mal protégé.
 Je jure donc par vous , ô pitoyable reste !
 Ma Divinité seule après ce coup funeste ,
 Par vous , qui seule ici pouvez me soulager ,
 De n'éteindre jamais l'ardeur de me venger.
 Ptolomée à César , par un lâche artifice ,
 Rôme , de ton Pompée a fait un sacrifice ;
 Et je n'entrerais point dans tes murs désolés ,
 Que le Prêtre & le Dieu ne lui soient immolés !
 Faites-m'en souvenir , & soutenez ma haine ,
 O cendres , mon espoir , aussibien que ma peine ;
 Et pour m'aider un jour à perdre son vainqueur ,
 Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur.

*O mihi vos savi monumentum dulce doloris ,
 Vos aterna odii , vos luctûs pignora magni ,
 Reliquia Pompeii , uxorem audite vocantem.
 Non sibi , non vano rumpet præcordia planctu ,
 Aut ad famineos fortis Cornelia questus
 Descendet : magnam poscunt mala magna medelam.
 Vocibus indulget miseris gaudetque querelis
 Cura levis : quisquis queritur solatia captat.
 Ast ego calicolas , & quod mihi sanctius illis ,
 (Talia crudeles quando mihi dona tulerunt)
 Vos o reliquia tristes , lacrimabilis urna ;
 Urna mihi solum præcepto conjugis , numen ,
 Solaque curarum & misera solatia vita ,*

*Tector, & aternos voveo servare furores
 Atque animum explere & cineres satiare mariti.
 Caesaris imperio, justis terroribus aëti,
 Barbarus infando Pompeium occidere letho
 Roma tuum potuit : viduatas civibus arces
 Non prius aspiciam quàm casus uterque, sacerdos
 Et Deus, effuso placarint sanguine manes.
 Atque illi ut memori vivant sub pectore sensus,
 Perpetuum este mihi monumentum, odiisque favete,
 Spesque dolorque mihi cineres, ne corpore vires
 Deficiant, meritas tanto ne crimine pœnas
 Perfidus effugiat, quâ pectora conjugis ardent,
 Omnibus hanc animis ultricem immittite flammam.*

Demi-Drames, ou petites pièces propres à l'éducation des enfans; par M. de St. Marc, première partie. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue de la Comédie Française.

L'objet de ces petits Drames est de mettre en action une morale qui soit à la portée des enfans & d'en graver les principes dans leur mémoire & dans leur cœur, en leur faisant un amusement utile & agréable de la représentation de ces pièces. L'Auteur nous paroît avoir parfaitement rempli son objet. *La vanité corrigée*, *la confiance mal placée* & *l'Amour filial*, les trois pièces qui

composent ce recueil , sont de la plus grande simplicité pour le fond ; mais toutes offrent une leçon importante , & font aimer les vertus sociales. Dans *la Conscience mal-placée* , on voit une mère de famille qui se laissoit conduire aveuglément par une femme-de-chambre adroite & intrigante ; l'effet de cette préoccupation est de renvoyer des domestiques fidèles & affectionnés , de tourmenter les autres , & de rendre malheureux les enfans de la maison. La maîtresse revient de son erreur & tout rentre dans l'ordre. *La Vanité corrigée* nous montre une jeune personne trop enivrée du desir de montrer son esprit , & de faire applaudir , dans la société , les fruits de ses études. Le hasard fait qu'elle entend un jour les mêmes gens qui avoient coutume de l'applaudir , se moquer de ses petites prétentions. Elle se corrige. *L'Amour Filial* n'est autre chose que le tableau d'une fête donnée à un père de famille. Nous ne pouvons , en rendant justice aux vues si estimables de l'Auteur , que l'encourager à poursuivre l'exécution , & nous nous joindrons à lui bien volontiers dans le vœu qu'il énonce dans sa préface. « Je connois quel-
 » ques-uns de ces petits ouvrages qui m'ont
 » paru ne laisser rien à desirer , ni à l'es-
 » prit ni au goût , ni à la raison , ni au
 » sentiment , & faits par une femme qui ,

„ dans l'âge des plaisirs ne connoît que ce-
 „ lui de veiller à l'éducation de ses enfans ,
 „ par une femme que distinguent également
 „ sa naissance , ses vertus , ses graces , &
 „ une foule de talens utiles & agréables ;
 „ par Mad. la Comtesse de G. auteur , si ju-
 „ tement estimée, de la *Mère Rivale*, & d'au-
 „ tres Comédies faites pour embellir la scène
 „ Francoise. N'écoutant qu'une modestie ,
 „ sans doute blamable , elle s'est refusée à la
 „ représentation de ces Comédies ; mais
 „ puisqu'elle en a souffert l'impression , le
 „ Public n'est-il pas en droit de lui de-
 „ mander la même faveur pour des ouvrages
 „ moins considérables à la vérité , mais
 „ peut-être d'une utilité plus grande » ?

L'Eloquence , Poème didactique en six
 chants ; par M. l'Abbé de la Serre.

Celui de tous les Poèmes qui, au pre-
 mier coup-d'œil , présente le moins de dif-
 ficultés , & qui , dans les détails de l'exé-
 cution , en a le plus , c'est le Poème didac-
 tique.

Dans l'épique & le dramatique , l'inté-
 rêt , la chaleur , la rapidité de l'action , le
 contraste des caractères , le jeu des passions ,
 les incidens qui naissent de leurs combats ,
 les situations qu'elles amènent , les événe-
 mens qui , du dehors , viennent se mêler à
 l'intrigue ;

l'intrigue ; enfin , la nature agissante , soit au moral soit au physique , donne à la poésie une vie & une ame qui se répand dans tout l'ouvrage , & qui , par une émotion continuelle , préoccupant l'esprit , ne lui donne le temps d'appercevoir ni les négligences de style , ni les incorrections de détail que le Poète laisse échapper.

Dans le Poème didactique l'esprit est libre & la raison calme : plus d'illusion , plus d'indulgence : l'intérêt n'est presque jamais que celui du moment ; chaque morceau doit avoir sa beauté ; & tous les détails sont jugés avec une sévérité d'autant plus éclairée qu'elle est plus froide & plus tranquille.

Comme l'invention n'est comptée pour rien dans ce Poème (nous parlons de l'invention en grand , qui fait le mérite éminent de la Poésie épique & dramatique) , on veut qu'il attache du moins par une élégance continue , & par un brillant coloris. La justesse & la précision , soit des idées , soit du langage , sont inséparables d'un Poème qui doit enseigner. Dénué d'action , il a besoin d'être animé sans cesse par les mouvemens de l'ame du Poète. Sans la variété continuelle des tours & des images , il seroit monotone & languissant. Un esprit sage y doit répandre la lumière ; une imagination vive y doit ajouter la couleur. Les tableaux y doivent présenter l'exen-

ple à côté du précepte ; & quelquefois dans le précepte même l'exemple doit être sensible. Enfin , son ordonnance , toute simple qu'elle est , ne laisse pas que d'exiger encore dans la disposition du sujet , dans la distribution de ses parties essentielles & de ses ornemens épisodiques , beaucoup d'intelligence & de réflexion.

Ce n'est certainement ni l'intelligence , ni même le talent qui a manqué à M. l'Abbé de la Serre pour rendre son Poëme sur l'Eloquence aussi digne qu'il pouvoit l'être de la richesse de son sujet. Si on y desire quelque chose , c'est plus de méditation pour l'approfondir & pour faire éclore le germe des beautés qu'il devoit produire , surtout plus de soin pour l'écrire avec cette élégance & cette pureté de style dont on voit bien qu'il est capable , mais qu'il néglige trop souvent.

Son Poëme est divisé en six chants : il y considère , 1^o. l'influence de la sensibilité sur l'Eloquence , 2^o. l'influence du goût , 3^o. l'influence de la vertu , 4^o. l'influence du gouvernement , 5^o l'influence des connoissances , 6^o. les effets que l'éloquence opère.

Ce plan est bien conçu ; mais on s'apercevra que la dernière partie de la division rentre dans les premières : car en poésie il est difficile de distinguer les causes sans peindre les effets ; & si l'Auteur avoit voulu

D E F R A N C E. 51

animer ses premiers chants comme ils pouvoient l'être, le dernier seroit superflu.

Lorsque M. de Vauvenargue a dit, *les grandes pensées viennent du cœur*, il a exprimé en deux mots l'influence de la sensibilité sur l'éloquence. Lorsqu'Horace a dit, *si vous voulez que je pleure, il faut que vous pleuriez*, il nous a donné le principe de l'éloquence pathétique. Ces deux pensées devoient être le germe du premier chant de ce Poëme : l'Auteur n'avoit qu'à les développer.

Il veut d'abord que l'Orateur soit Peintre,

Et que de son pinceau l'heureuse activité

Arrache à la langueur le Lecteur agité...

Regardez *Vallayer*, quand sa main fait éclore

Les présens émaillés de l'éclatante Flore.

Du magique tableau le brillant coloris,

Nous offre le duvet & la fraîcheur des lys.

Qui ne croiroit que c'est là un précepte rendu sensible par un exemple? C'est le contraire; & le Poëte ajoute :

D'un style ingénieux qui quête les suffrages,

Ces lys seront pour moi les fidelles images.

Ils n'ont aucune odeur avec beaucoup d'éclat;

Ils séduisent les yeux, sans flatter l'odorat.

Il a voulu dire apparemment, que ce n'est pas assez de peindre, & qu'il faut encore animer les objets? Que ne le disoit-il? Alors

C ij

l'exemple de ces fleurs, & celui des injections de Ruysch feroient venus à propos. C'est un si grand charme dans l'art d'écrire, que la justesse & la clarté; & avec un peu d'attention il seroit si aisé de se donner ce mérite! Comment le Poète n'a-t-il pas vu, par exemple, que dans ce vers

Arrache à la langueur le Lecteur agité.

l'épithète est un contre sens? Est-ce le lecteur *agité* que l'on arrache à la langueur? Il dit ailleurs que les fleurs des champs,

Qui s'engraissent du suc aux moissons destiné,
Trompent le fol espoir du hameau *consterné*.

c'est encore la même faute. Le participe en épithète doit exprimer l'état qui précède l'action du verbe, & non pas l'état qui la suit. Voici des vers faits avec plus de soin :

Philosophes abstraits, dont les froides pensées
En longs raisonnemens au compas sont tracées,
Vous avez su m'instruire : il falloit *m'animer*.

J'ai besoin de connoître encor moins que d'aimer.
Que la vivacité de vos tableaux fidèles

En peignant les vertus m'intéresse pour elles.
C'est peu de m'éclairer ; qu'on sache m'attendrir.
Vous me faites penser, & je voulois sentir.

Pour nous persuader il faut qu'on nous enflamme.
L'esprit parle à l'esprit ; il faut parler à l'ame ;

Et c'est elle qui doit , animant nos tableaux ,
Nuancer nos couleurs & guider nos pinceaux.

Mais on desire encore ici de la justesse dans les idées. Que demande le Poëte aux Philosophes ? Est-ce qu'ils soient tous pathétiques ? Et sans cela Montagne, Montesquieu, la Bruyère, Cicéron , dans ses livres des *Offices*, de l'*Amitié*, de la *Vieillesse*, Marc Antonin dans ses *Méditations*, Platon , dans ses *Dialogues*, ne sont-ils d'aucune valeur ? *C'est peu de m'éclairer*, dit M. l'Abbé de la Serre. — Pourquoi est-ce donc si peu de chose ? *Vous me faites penser*, — n'est-ce pas un mérite assez précieux , assez rare que celui de faire penser ? Et si elle n'est animée par le sentiment, faut-il dédaigner la pensée ?

Pour nous persuader il faut qu'on nous *enflamme*. Est-ce que Fénelon vous *enflamme*, ou qu'il ne vous persuade pas ? Il faut savoir se défier de la rime : pour la suivre on perd bien souvent les traces de la vérité. Il faut aussi se préserver de la préoccupation de son idée dominante : parce qu'on traite de l'Eloquence, on veut partout de l'Eloquence ; c'est comme on dit , *le Saint du jour*. Sans doute l'Eloquence (prise dans toute l'étendue du terme) se glisse & se répand dans la Philosophie, mais comme un feu élémentaire qui pénètre le style d'une

C üj

douce chaleur, sans presque jamais éclater.
C'est ce qu'il auroit fallu observer avec précision dans un Poëme Didactique: l'Auteur a si bien dit lui-même :

Mais suivez, rempli d'art & de délicatesse,
Les rigoureuses loix d'une exacte justesse,
Lorsque votre Lecteur peut peser en repos
La force des raisons & la valeur des mots.

il a souvent négligé son précepte; & cette négligence se fait appercevoir dans le manque de ressemblance des caractères qu'il a peints. Il dit en parlant d'un Orateur froidement étudié :

Ah ! que n'imite-t-il le tendre Fénelon,
Le nerveux Bossuet, le touchant Massillon !

& de ce Massillon en effet si touchant & si doux, voici l'idée qu'il nous donne :

Dans le délire adroit d'un style affectueux,
Il entrouvre la terre, interroge les cieux.

d'abord quel assemblage de mots, qu'un délire adroit & que le délire d'un style, & que le délire d'un style affectueux, dans lequel on entrouvre la terre? Mais allons plus avant,

Dans le délire adroit d'un style affectueux,
Il entrouvre la terre, interroge les cieux ;

Il évoque les morts , il anime la cendre ;
 Dans l'abyme éternel sa voix nous fait descendre :
 Ses Auditeurs nombreux , palpitans de frayeur ,
 La pâleur sur leur front , l'alarme au fond du cœur ,
 Dans les convulsions d'un trouble involontaire ,
 Poussent du repentir la *clameur* salutaire.
 Pathétique Orateur ! tes accens *oppressés* ,
 Tes regards flamboyans , tes cheveux hérissés ,
 Tout nous dit qu'à tes yeux la céleste vengeance
 S'arme pour foudroyer *l'audace & la licence*.

Est-ce donc-là le caractère de l'éloquence de Massillon ? Il est bien vrai que dans son Sermon sur le petit nombre des élus , on trouve un trait d'éloquence terrible , mais dans cet endroit même Massillon ne ressemble en rien à l'homme aux *accens oppressés* , aux *regards flamboyans* , aux *cheveux hérissés* , que le Poëte vient de nous peindre. Il a mieux choisi dans M. de Voltaire l'exemple de l'enthousiasme poétique

Est-ce un Dieu qui l'agite ?

Il s'assied , il se lève , il frissonne , il palpite :
 Sur son front *coloré* j'apperçois tour-à-tour
L'espoir & la fureur , la vengeance & l'amour.
Il a besoin d'écrire , & sa plume rapide
 Paraît toujours trop lente à la main qui la guide.
 Je lis dans les éclairs de son œil égaré ,
 Qu'il ne réfléchit pas , mais qu'il est inspiré.

C iv

Souvent majestueux , & toujours agréable ,
 Si , même en imitant , il est inimitable ;
 Si , lorsque vous lisez les vers de ce Nestor ,
 Vous brûlez du desir de les relire encor ,
 C'est que le sentiment , dont il nourrit la flamme ,
 Communique à vos sens la chaleur de son ame ,
 Et qu'au feu de son cœur échauffant son esprit ,
 Il voit tout ce qu'il peint , & sent tout ce qu'il dit.

Dans une Épitre sur l'Eloquence , M. Marmontel a rendu à la sensibilité de M. de Voltaire un hommage à-peu-près semblable ; & dans tous les arts il est intéressant de voir à côté l'un de l'autre des morceaux de différentes mains , exprimant le même sujet. Voici les vers de M. Marmontel.

C'est peu d'un esprit souple & d'une ame flexible :
 Dès qu'il est éloquent , le Poète est sensible ;
 Et s'il paroît tenir de la Divinité ,
 C'est par un noble excès de sensibilité.
 Mais doutez-vous encor si son ame recèle
 Ces semences de feu dont sa plume étincelle ,
 Ou si d'un vain délire il n'a que les accès ?
 Dans l'asyle sacré du Sophocle François ,
 Pénétrez au moment que son ame élançée
 Semble aller dans les cieux rajeunir sa pensée.
 Le voilà dans l'ivresse : il sent tout ce qu'il feint ;
 Il croit voir sous ses yeux le tableau qu'il vous peint.
 Venez , rompez le charme ; annoncez qu'il arrive

Une famille en pleurs , errante & fugitive.
Ah ! c'est dans ce moment que va se déployer
Ce cœur , qui du génie est le brûlant foyer ;
Dans les yeux du vieillard c'est alors que respire
L'ame de Lusignan , d'Alvarès , de Zopire.
Au nom de l'innocence , à la voix du malheur ,
Tout son sang a repris sa première chaleur ;
Il s'élançe agité des plus vives alarmes :
Où sont ces malheureux ? Qu'il les baigne de larmes.
Il croit voir ses enfans à la mort échappés ;
Dans ses bras paternels ils sont enveloppés ;
A venger leur injure il consacre sa plume ;
Sa vieillesse pour eux en chagrins se consume ;
Et les derniers accens de sa mourante voix ,
Réclameront pour eux la nature & les loix.

ORATEURS , c'est à vous que l'exemple s'adresse.
Avez-vous son courage & l'ardeur qui le presse ?
Abandonnez votre ame à ses nobles élans.
Sans ces dons , laissez-là de vulgaires talens :
L'éloquence n'est pas un frivole artifice , &c.

Le second chant de ce Poëme donne des préceptes de goût ; mais ces préceptes ne sont pas tous assez propres à l'Eloquence ; quelques-uns même sont si connus que ce n'étoit pas la peine de les retracer. Celui-ci , par exemple ,

Mais d'un fatal orgueil redoutant les amorcez ,
Dans le choix du sujet interrogez vos forces ,

C v

resemble un peu trop à celui que Boileau a donné aux Poètes :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces ,
Et consultez long-temps votre esprit & vos forces.

On a souvent lieu d'observer dans ce Poème le peu de soin que l'Auteur a pris de citer juste & à propos.

Rousseau chante les Dieux , & *la Motte les Graces*.
Corneille qui traça Pompée & les Horaces ,
Sent ses nobles crayons vaciller dans ses mains ,
Lorsqu'il peint des amours *les folâtres effaims*.

Corneille n'a jamais essayé de peindre *les folâtres effaims* des Amours , quoiqu'il ait essayé d'exprimer la tendre douleur de Bérénice ; & la Mothe n'étoit pas le Poète qu'il falloit donner pour le Chantre des Grâces. C'étoit un excellent esprit auquel la nature avoit refusé deux dons précieux pour un Poète , l'oreille & l'imagination , l'harmonie & le coloris.

Les préceptes en vers demandent une exactitude scrupuleuse. Leur style est comme celui des Lois : il doit-être clair & précis ; & dans ce Poème il l'est bien rarement !

Voulez-vous désarmer les critiques sévères ?
Que vos mots soient tissus de voyelles légères ;

Et de l'âpre diphtongue évitant la rigueur,
D'un tendre coloris offrez-nous la douceur.

Comment peut-on s'imaginer que pour défarmer la critique il faille éviter les diphtongues ? La diphtongue est la liaison de deux voyelles, *oui*, *loi*, *Dieu*, *ciel*, *nuit*, &c. & il n'y a rien de si doux : qu'est-ce donc que l'Auteur a entendu par *l'âpreté* & *la rigueur* de la diphtongue, que l'homme éloquent doit éviter ?

Ce n'est pas une chose aisée que de tracer en vers le précepte & l'exemple de l'harmonie imitative ; & pour cela il ne suffit pas de dire

Qu'avec le vif éclair votre *style pétille*.

ce cliquetis déplaisant à l'oreille ne ressemble point à la lueur étincillante des éclairs.

Les vents feront *siffler* leur fureur *mugissante*

est un vers plus harmonieux ; mais malheureusement pour l'épithète, si le vent siffle il ne mugit pas. M. l'Abbé de Lisle a essayé de rendre les mêmes images sensibles à l'oreille ; & il y a mis un peu plus de soin.

On a comparé souvent les trois genres d'Eloquence aux trois ordres d'Architecture. La comparaison n'est pas bien exacte ; mais au moins y a-t-on mis l'ordre Corinthien vis-à-vis du genre sublime. Le Poëte a

C vj

changé ce rapport. Il nous dit que l'ordre Corinthien décoroit le Temple de Flore, & le Dorique le Temple de Minerve. A-t-il donc oublié que le Temple de Minerve à Athènes, comme le Temple du Soleil à Palmire, étoit d'ordre Corinthien, & que cet ordre est en effet le plus majestueux des trois comme il est le plus élégant ?

La comparaifon du style de Fléchier avec les plumes du Paon, n'est pas plus juſte.

Le paon, ſuperbe oiseau, dont le plumage étale
Les mobiles couleurs de l'éclatante Opale,
Éblouit les regards qu'il avoit enchantés;
Et Fléchier nous fatigue à force de beautés.

Rien de plus doux & de moins fatigant que les nuances de l'arc - en - ciel, peintes ſur les plumes du Paon; & ce n'est point par un excès de beautés pareilles, ni même de couleurs trop vives que le ſtyle de Fléchier fatigue quelquefois; c'est par le jeu de l'antithèſe, qui ne reſſemble en rien aux couleurs variées, mais nuancées de l'iris. Nous ſommes bien ſévères, mais l'Auteur ne l'eſt pas aſſez.

Ce chant finit par une allégorie : c'eſt la Déeſſe de l'éloquence au milieu de ſes favoris. L'Auteur la fait parler & c'étoit un écueil; car il n'eſt pas facile de faire parler l'Eloquence même. Elle prononce donc ici vingt vers d'un ſtyle négligé, ſans

chaleur, sans élévation, sans mouvement ;
& lorsqu'elle a fini , l'Auteur ajoute :

C'est ainsi que parloit la sublime Éloquence.

Le chant 3^e , où il s'agit de l'influence de la vertu , ouvroit une belle carrière au Poëte. Mais les deux défauts les plus essentiels de son ouvrage sont , l'un de n'avoir pas rempli toute l'étendue de son sujet , l'autre de ne s'y être pas renfermé. Il s'adresse d'abord aux Poëtes & aux Orateurs , & il leur dit :

Intimidez le crime , & sachez prévenir
Des excès que les loix voudroient envain punir ;
Nous craignons les *arrêts* moins que le *ridicule*.
L'Éloquence en vos mains mit les armes d'Hercule.
Despréaux , Massillon ont plus fait pour les mœurs
Que notre Aréopage & nos Législateurs.

Les Satyres de Despréaux à propos de l'influence de la vertu sur l'Eloquence ! & ces Satyres plus utiles aux mœurs que les Lois ! & le ridicule plus redouté que les supplices ! & l'Eloquence dans le ridicule ! Rien de tout cela , il faut l'avouer , n'est bien mûrement réfléchi.

L'Auteur qui , des vertus , peint l'ascendant suprême ,
En les faisant aimer , se fait chérir lui-même.
Mais si vous refusez d'encenser leurs Autels ,
Pourrez-vous à leur culte attirer les mortels ? ...

Dans un cœur élevé l'éloquence est sublime ;
 L'esprit est mâle & fier, quand l'ame est magnanime.
 D'un Auteur énervé le style est langoureux :
César n'est qu'élégant, Caton est vigoureux.
 L'on n'est point généreux dès qu'on veut le paroître :
Titus est bienfaisant, mais sans songer à l'être.
 Le vrai Héros trop grand pour s'en appercevoir,
 Croit en sauvant l'État, ne remplir qu'un devoir.

Ces vers sont facilement faits ; mais César cité pour exemple d'une éloquence énermée, Titus qui ne songe point à être bienfaisant, présentent d'étranges paradoxes. Il est difficile d'imaginer comment César, s'il n'étoit qu'*élégant*, faisoit, par ses harangues, rentrer dans le devoir ses Légions révoltées ; il est plus difficile encore de concevoir comment Titus, s'il ne songeoit pas à être bienfaisant, se plaignoit d'avoir perdu un jour, passé sans avoir fait du bien.

*Cet article est de M. M * *.*

La suite à l'ordinaire prochain.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Avis sur la souscription du Journal des Causes célèbres, &c.

CET Ouvrage périodique se continue toujours avec succès. Il en paroît un volume tous les mois avec la régularité la plus scrupuleuse. Le prix de la sous-

cription pour Paris est de 18 liv., & pour la Province de 24. On souscrit en tout tems, & on délivre des Collections de tous les volumes qui ont paru, au prix de la souscription.

On ne souscrit plus que chez M. Desessarts, Avocat; c'est à lui seul qu'on peut écrire & faire passer l'argent des souscriptions. Il faut avoir soin d'affranchir le port des lettres & celui de l'argent. *M. Desessarts demeure rue de Verneuil, la 3^e porte cochère avant la rue de Poitiers.*

Histoire Philosophique & Militaire de la France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XVI; avec figures. Par M. Mayer.

L'Ouvrage contiendra quatre volumes grand in-8°. On souscrit chez M. Mayer, place de l'Estrapade, la première porte cochère après la Caserne.

On distribue chez les Libraires un *Prospectus* détaillé de cet Ouvrage.

PHYSIQUE.

M. MAGELLAN, de la Société Royale de Londres, a fait voir à l'Académie des Sciences, dans son assemblée du 17 Juin, deux cristaux artificiels qui lui ont été envoyés de Berlin par M. Achard. Ils ont été formés, l'un en faisant filtrer très-lentement à travers de la craye, de l'eau saturée par l'acide, connu sous le nom d'air fixe; l'autre en faisant filtrer cette même eau à travers la terre qui sert de base à l'alun. Le premier, ressemble singulièrement par sa forme & ses propriétés à un cristal de Spath calcaire; le second, à une aiguille de cristal de roche, & il en

a toute la dureré. M. Baumé a publié un procédé par lequel il étoit parvenu à faire de l'alun avec du cristal de roche. En rapprochant ces deux expériences, il paroîtroit que la terre de l'alun n'est que le cristal de roche privé d'air fixe, & que le cristal de roche n'est que la terre de l'alun devenue comme les alkalis susceptible de se cristalliser par sa combinaison avec l'air fixe.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a donné trois représentations des *Finte Gemelle*, ou des *Faussés Jumelles*, & les applaudissemens ont toujours été en augmentant ; la seconde fois on a mis un Ballet entre les deux Actes, & le Signor Focchetti a joué le rôle de *Marescial*, qui avoit été joué d'abord par la Signora Farnési, habillée en homme. Cet Acteur n'a pas été goûté du Public, & la troisième fois, le même rôle a été donné au Signor Tozoni, qui a été mieux accueilli. Le chant des deux Actrices, de la Signora Chiavaci, & de la Signora Rosina Baglioni, a fait un extrême plaisir, sur-tout celui de la dernière, qui a été applaudie en plus d'un endroit avec la plus grande vivacité.

Le fond de la Pièce des *Finte Gemelle* est à-peu-près celui du *Dédit* ; car en tout genre

le Théâtre Italien a emprunté du Théâtre François. Le célèbre Métastase lui-même s'est permis de fréquens larcins, & Apostolo Zeno en est plein.

Deux Toulousains arrivent à Paris, Bel-flor & Marefcial ; le dernier est une espèce de Capitan, l'autre une sorte de bel esprit, & tous deux sont ridicules. Ils descendent dans une Auberge, tenue par une Madame Olivetta, qui a une jeune voisine, nommée Isabelle, logée près de l'Hôtellerie. Celle-ci, dont l'humeur est très-enjouée, imagine de s'amuser des deux Etrangers, en passant près de l'un pour une fille, & près de l'autre pour une veuve. Pour soutenir ce double rôle, elle leur fait accroire à tous deux qu'elle a une sœur jumelle qui lui ressemble parfaitement ; tout en jouant ses deux personnages, elle inspire de l'amour aux deux Etrangers, & en prend elle-même pour Bel-flor ; elle engage sa voisine à épouser Marefcial, & à passer un moment, à la faveur d'un voile, pour cette sœur jumelle, dont elle a parlé. Tout se passe comme elle le desire, & quand l'Hôtesse se dévoile, elle a déjà reçu la main du Capitan, & la pièce finit par un double mariage.

Autant le Dédit est gai, autant cette Pièce, qui n'en est qu'une imitation, est froide. Les suppositions & les déguisemens ne produisent aucun incident comique,

aucune situation. On annonce plus avantageusement *le due Contése*, ou les deux Comtesses, Opéra comique de Paisiello. On promet, en attendant, *la Serva Padrona* de Pergoleze, dont la parodie a eu parmi nous un si grand succès, sous le nom de la Servante Maîtresse.

On continue la reprise d'Iphigénie en Aulide, toujours avec un égal succès. M. l'Arrivée & Mademoiselle Beauménil semblent encore s'être surpassés, l'un dans le rôle d'Agamemnon, l'autre dans celui d'Iphigénie : on répète actuellement *Ernelinde*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA reprise d'Henri IV occupe les grands jours. On a donné des Tragédies les Vendredis & les Dimanches, entre-autres *Tancrède* & *Bajazet*. Dans la première, Mademoiselle Sainval cadette jouoit le rôle d'Aménaïde, qui paroît être au-dessus de ses moyens. quoiqu'elle ait rendu plusieurs morceaux avec sensibilité. Dans la seconde, Madame Vestris a joué le rôle de Roxane, c'est un de ceux où elle est le plus applaudie ; c'est avec des larmes véritables qu'elle prononce ces vers, dont l'idée est en effet si désespérante pour un cœur passionné :

Après tant de bontés, de soins, d'ardeurs extrêmes,
Tu ne saurois jamais prononcer que tu m'aimes !

On regarde généralement Bajazet comme une des plus foibles pièces de Racine. On le range dans la classe des Ouvrages du second ordre, avec Mithridate & Bérénice. Mais ce sont de ces Ouvrages du second ordre, qui ne peuvent être faits que par des hommes du premier. Sans parler du beau rôle de Mithridate, & de la scène avec ses enfans, du charme attendrissant des vers de Bérénice ; quel rôle que celui de Roxane ! C'est un des chef-d'œuvres de Racine dans le genre de la passion ; que les mouvemens en sont vrais, profonds, touchans ! Que le monologue du quatrième acte,

Avec quelle insolence & quelle cruauté, &c.

est un tableau frappant des orages d'un cœur amoureux & trahi ! Rien n'est plus admirable que ce rôle, si ce n'est d'avoir mis à côté celui d'Acomat, qui est d'une beauté si différente avec le même degré de supériorité. Un homme qui n'auroit fait que ces deux rôles, seroit un très-grand Poète dramatique, puisqu'il auroit connu à la fois l'énergie du caractère & celle de la passion. On fait combien Voltaire admireroit ce rôle d'Acomat : mais en même-temps il voyoit avec la sévérité d'un Maître

de l'art, tous les défauts de la pièce, la foiblesse du rôle d'Atalide, dont les sentimens, quoique délicatement tracés, sont au-dessous de la Tragédie, qui n'admet point ces petites jalousies, ces picoterics d'amans de Comédie, si déplacées dans un grand péril, & au milieu des poignards; les scrupules outrés de Bajazet sur le mariage, condamnés avec tant de raison par Acomat, & qui font paroître Bajazet trop petit devant ce Visir. Voltaire, tout admirateur qu'il étoit de Racine, répétoit souvent avec ironie ce vers de Bajazet:

Elle veut, Acomat, que je l'épouse!

Vers qui n'est digne en effet, ni de la Tragédie, ni de l'héritier du trône Ottoman. Il observoit que le dénouement de Bajazet est froid, malgré les meurtres qui se multiplient. Ce furent toutes ces raisons qui l'enhardirent vers l'an 1740 à traiter dans *Zulime* un sujet à-peu-près semblable à celui de Bajazet. Mais jamais tentative ne fut plus malheureuse. Il y a dans le rôle de Zulime quelques traits de passion; mais d'ailleurs la pièce manque à la fois par l'intrigue qui est froide & embrouillée, & par le style qui n'est pas celui de Voltaire. Quelle distance de Zulime à Roxane & au Visir Acomat! C'est donc une terrible entreprise que de refaire une pièce de Racine, même quand Racine n'a pas très-bien fait!

M. de la Rive a joué le rôle de Rhadamisthe dans la Tragédie de ce nom, & a paru y faire un plaisir général. C'en fera toujours un pour nous que de rendre compte de ses progrès.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné le Samedi 27, la première représentation du *Jugement de Midas*, Opéra Comique en trois actes, paroles d'un Anglois nommé M. Dell, musique de M. Grétry. Le fonds de la pièce est le trait connu de la mythologie, mis en action & dialogué avec beaucoup de gaité. Midas est un Bailli, grand amateur de musique, & qui a pour disciples en cet art deux payfans, Marfyas & Pan, tous deux amoureux, l'un de la jeune Lise, & l'autre de sa sœur Cloé. Les deux sœurs sont promises par leurs parens aux deux élèves du Bailli, qui les protege. Mais Apollon chassé des Cieux arrive dans la maison des deux sœurs, dont le père l'a engagé à son service pour garder les troupeaux. Apollon courtise tout-à-tour les deux sœurs, & d'une maniere différente, analogue à leurs caracteres. Il est tendre avec l'une, enjoué avec l'autre, & plaît à toutes deux. Les voilà dégoûtées de leurs anciens amans. Chacune d'elles veut avoir Apollon, & toutes deux s'autorisent, l'une de son père, l'autre de sa mère, pour exclure d'un côté Marfyas, &

de l'autre Pan, ce qui est assez facile, parce que le père & la mère sont fort peu d'accord, & que le mari exclut volontiers celui qui plaît à la femme, & la femme celui qui plaît à son mari. Apollon les a séduits tous par ses graces & ses talens; mais le Bailli veut soutenir ses protégés; & comme on vante le chant d'Alexis, (c'est le nom de Berger que le Dieu a pris) on consent de part & d'autre à disputer le prix du chant. Le Bailli Midas doit être juge entre les deux élèves & Apollon. Marsyas épuise toutes les ressources de l'ancien chant François, & Pan tous les refrains des Vaudevilles populaires. Le Bailli applaudit, Apollon chante & Midas baille & finit par donner le prix à ses deux élèves. A peine a-t-il prononcé, que sa tête est ornée des deux plus belles oreilles d'âne qu'il soit possible de voir. Le Dieu se manifeste; le théâtre change & fait voir le Mont Parnasse, où Apollon reçoit les deux sœurs parmi les Muses.

Cette pièce a été très-favorablement accueillie. Le Dialogue en est ingénieux & agréable, & d'une facilité étonnante dans un étranger qui écrit dans notre langue. La musique n'est point au-dessous du talent de M. Grétry. On a beaucoup applaudi de très-beaux morceaux d'harmonie, des trio, des quatuor; mais peut-être désireroit-on dans le rôle d'Apollon un peu plus de ce chant si mélodieux auquel M. Grétry nous

a accoutumés. Au reste, le *Jugement de Midas* avoit été essayé sur un théâtre particulier, & le succès qu'il avoit eu annonçoit celui qu'il vient d'avoir sur le théâtre Italien, & qui est égal aux plus grands succès qu'ait eus M. Grétry.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

D ' A U C H .

LE 10 Mai 1778 la société Royale d'Agriculture a tenu une séance publique dans laquelle elle a procédé à la distribution des Prix. M. le Marquis d'As-torg y a lu deux Mémoires également applaudis, l'un de M. le Marquis d'Orbessan, sur la manière de faire le vin, & l'autre sur le triomphe de l'Agriculture sous le règne de Louis XVI. Le Prix du Mémoire a été accordé à la devise : *Venientes venient cum exultatione portantes manipulos suos.*

Cette Société propose pour sujet du Mémoire qui concourra pour le Prix de l'année prochaine le Programme ci-après.

Les Engrais peuvent-ils être suppléés par de fréquens Labours ? Jusques à quel point les Labours influent-ils sur la végétation, & peuvent-ils y suffire ?

Les Auteurs sont priés d'appuyer leur preuve par les expériences, & de démontrer, d'une manière sensible, l'avantage qu'on pourroit tirer de cette pratique.

Tous les Mémoires traités sur tout autre sujet seront reçus avec reconnoissance par l'Académie, mais ils ne concourront point pour le Prix.

Les Auteurs enverront exactement leur Mémoire dans le cours du mois de Février au plus tard. Les Mémoires seront d'un quart d'heure de lecture au moins. Les Auteurs auront attention de mettre une

Devise en Latin ou en François , à leur gré , au bas de leur Mémoire ; ils y mettront en outre la même Devise , avec leur nom & leur demeure dans un papier séparé , qu'ils cacheteront & qu'ils enverront avec le Mémoire à M. le Secrétaire perpétuel , sous double enveloppe ; la première à son adresse , la seconde à celle de M. l'Intendant d'Auch. On recevra les Mémoires pour le concours , de quelque part qu'ils viennent ; mais il faut qu'ils soient exactement remis dans le cours du mois de Février.

G R A V U R E S.

NEUf feuilles nouvelles de l'Atlas Minéralogique entrepris par ordre du Roi , & dressé d'après les observations des plus Savans Naturalistes.

Ces neuf feuilles comprennent partie de la Picardie , du Boulonnois , du Calésis , de la Flandre , du Hainaut & de l'Artois. Le Tableau général de l'Ouvrage en indique l'arrangement par des Numéros correspondans à ceux de chacune de ces feuilles.

Elles se trouvent , ainsi que les 16 précédentes , chez le sieur Dupaintreil , Ingénieur-Géographe du Roi , Cloître Notre-Dame , vis-à-vis la Maîtrise.

Fautes à corriger dans le dernier Mercure.

Page 65 , article de l'Opéra , ligne seconde ; *la finte Jumelle* : lisez *Gemelle*

Page 50 , ligne 19 ; *amubo* : lisez *amabo*.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 5 Mai.

LES ravages que la peste continue de faire ici , commencent à devenir allarmans. Les Ministres étrangers ont fermé leurs hôtels pour en écarter la contagion ; quelques-uns pour la fuir plus sûrement , se sont retirés à la campagne. Ces précautions bien simples dont les Ottomans sont témoins , & dont ils voient tous les jours les bons effets , n'ont encore pu les déterminer généralement à en prendre de pareilles. Ils communiquent avec les pestiférés ; ils ne craignent pas même de se revêtir des habits de ceux qui viennent d'expirer. Cette imprudence , qu'entretient le dogme de la fatalité , contribue peut-être plus que toute autre chose à faire renaître si souvent ce fléau , & à le propager lorsqu'il s'est manifesté. Pendant qu'il désole cette Capitale , la disette se fait sentir dans plusieurs endroits de l'Empire ; elle a occasionné une révolte à Alep , le 4 Mars dernier. Le peuple ne trouvant point de pain dans les marchés , s'ameuta & se saisit du Cadi & du Muphti qu'il conduisit chez le Bacha , où il les accusa d'avoir causé la détresse dont il gémissoit. Ce Gouverneur , après avoir écouté & paru prendre part à ses peines , lui annonça qu'il alloit prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Ses efforts pour approvisionner les marchés , ne pro-

5 Juillet 1778. D

duisirent pas la cinquième partie du pain nécessaire à la consommation des habitans qui s'ameutèrent de nouveau : ce ne fut qu'avec peine qu'on parvint à les calmer. La Porte instruite de ce qui se passoit, a envoyé les ordres nécessaires pour faire passer des provisions à cette ville ; persuadée que quelques monopoleurs avides ont pu faire naître la disette en cachant leurs grains pour les vendre mieux , elle a aussi prescrit des recherches rigoureuses & des châtimens dont le moindre , pour les auteurs de ces malversations , sera la perte des grains qu'ils auront cachés & que l'on vendra au profit du Fisc.

Il y a long-tems qu'on ne parle plus de nos différends avec la Perse ; on assure aujourd'hui qu'on attend à Bagdad des Ambassadeurs de Kérim-Kan pour traiter de la paix avec Abdoullah , Bacha de cette ville. Toutes celles de la Syrie dont le commerce est interrompu , font des vœux pour le succès de cette négociation.

D A N E M A R C K.

De C O P E N H A G U E , le 2 Juin.

C'EST le 31 du mois dernier que le camp dont on avoit fait les préparatifs , a commencé à s'assembler ; il est formé par 13 mille hommes commandés par le Prince de Bevern ; il manœuvre tous les jours , & le Roi avec toute la Cour est à Friderichsberg pour en être plus à portée. Le Prince Ferdinand de Brunswick qui a choisi ce moment pour venir voir le Roi & la Reine Julie sa sœur , est arrivé le 30 Mai ; il est descendu au château de Christiansbourg où on lui avoit préparé un logement : le même jour il s'est rendu dans les carrosses du Roi à Friderichsberg où il a été présenté à S. M. & à la Reine-mere.

Il est constant que le Prince Charles de Hesse-Cassel , Gouverneur des Duchés de Sleswick & de

Holstein , parti d'ici il y a quelque tems , & qu'on disoit devoir passer en Norwège pour y faire la revue de nos troupes , a pris la route de l'Allemagne ; il se rend à l'armée Prussienne en Silésie , où il paroît qu'il fera la campagne avec le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel son frere , qui remplit déjà dans cette armée les fonctions de Général-Major.

Les lettres de Holstein nous apprennent qu'on fait dans ce Duché des achats considérables de foin , de beurre & de fromage , qu'on rassemble à Lubeck & à Stettin , d'où on doit les transporter aux armées Prussiennes.

S U È D E.

De Stockholm , le 2 Juin.

Le camp de Ladugaard s'est assemblé le 23 du mois dernier ; il n'est composé que du régiment des Gardes , Dragons , de celui de la Reine douairière , de la Garde à pied & du corps d'Artillerie. S. M. s'y rendit à la tête des Gardes en qualité de Colonel ; elle fut saluée à son arrivée de 120 coups de canon. Tous les Soldats & leurs Officiers étoient vêtus selon le costume national adopté à la Cour depuis la fin d'Avril dernier. On ne néglige rien pour le faire adopter dans tout le Royaume , & le Roi remarque avec plaisir que nulle part on ne témoigne de la répugnance : les Magistrats dans toutes les villes se sont empressés de le prendre ; les habitans aisés les ont imités , & les autres attendent le moment de faire aussi une réforme que leur Souverain paroît avoir à cœur.

Notre Cour & celle de Danemarck viennent de régler une diminution du droit que payoient autrefois les Suédois qui acquéroient des héritages dans le Holstein , ou les habitans du Holstein qui en acquéroient dans ce Royaume. Ce droit qui étoit du 6c denier , ne sera plus à l'avenir que du 10c.

On assure que le Ministre de Prusse ayant sollicité de nouveau notre Cour au nom du Duc des Deux-Ponts, d'accorder ses bons offices pour faire maintenir le Traité de Westphalie, il lui a été fait la réponse suivante. » Quoique S. M. & ses ancêtres aient toujours été liés d'amitié & d'affection avec la Maison des Deux-Ponts, & aient cherché dans tous les tems les occasions de l'obliger, S. M. persuadée que dans la circonstance actuelle la justice de l'Empereur, l'attachement naturel de l'Electeur Palatin pour ceux qui ont des prétentions à son héritage, les porteront à arranger pour le mieux les affaires de la succession de Bavière, croit qu'il est inutile de réclamer aujourd'hui la garantie du Traité de Westphalie; mais dans le cas où les libertés & les privilèges des Princes de l'Empire seroient attaqués, elle s'opposera à ce qu'il soit fait aucune infraction à ce Traité «.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 5 Juin.

IL n'est presque plus question aujourd'hui de la convocation prochaine de la Diète; on prétend qu'en vertu d'une résolution secrète prise dans la dernière, elle ne s'assemblera que dans le mois d'Octobre. Cette résolution ne paroît pas avoir le suffrage général: cependant les préparatifs que l'on fait pour le tenue des Diétines dans plusieurs Waivodies ne se rallentissent pas. On dit que c'est à l'ouverture de cette assemblée que le Prince Antoine Sulkowski sera revêtu de la dignité de Maréchal de la Couronne qui est toujours vacante.

Le Conseil-Permanent s'est assemblé extraordinairement plusieurs fois depuis quelques jours à l'occasion de l'arrivée de divers couriers dépêchés de Vienne & de Berlin. L'objet & le résultat de ses conférences sont tenus secrets. La nation qui n'a peut-être pas à se louer des Cours étrangères qui ont

échangé sa constitution , paroît à la veille de tirer quelque avantage des démêlés survenus entr'elles. La négociation que les Députés de la Chambre Prussienne de Commerce ont entamée ici pour nous fournir du sel marin est , dit-on , sur le point d'être conclue. D'après les calculs les plus exacts , il est prouvé que ce sel ne nous coûtera que le quart de ce que nous payons pour celui que nous tirons des salines de Wielicka qui appartiennent à présent à la Maison d'Autriche. Si cet arrangement a lieu , la République épargnera annuellement 4 millions.

On a volé le riche trésor de l'Eglise de S. Paulin , la nuit du 22 au 23 du mois dernier : il y avoit un grand nombre de statues d'argent massif qui ont été enlevées. Les perquisitions qu'on a faites pour découvrir les voleurs ont en partie réussi ; on en a arrêté plusieurs dans les environs de Prague ; ils ont avoué leur vol , & indiqué les endroits où ils l'avoient caché ; mais on n'y a pas retrouvé la plus grande quantité de cette argenterie que les complices de ceux qui fuyoient avoient déjà déplacée. On évalue cette perte à des sommes considérables , perdues pour l'Eglise de S. Paulin , & pour l'Etat qui n'avoit osé faire servir ce trésor à ses besoins pressants.

Les lettres de Mohilow portent que les Turcs sont en si grand mouvement au-delà du Dniester , qu'on les soupçonneroit presque de vouloir tenter une invasion dans ce Royaume.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 10 Juin.

SELON les dernières lettres d'Olmütz , l'Empereur y jouit d'une parfaite santé , & s'occupe à faire fortifier cette place. La quantité de grains que le Royaume de Bohême a fourni aux armées Impériales , monte à 130 mille mesures. Les espérances pour

D ;

la continuation de la paix s'affoiblissent journellement ; on parle déjà du prochain départ de l'Envoyé de Saxe : suivant quelques personnes , il doit seulement se rendre dans une de ses terres , & son absence qui ne seroit en ce cas que momentanée , n'influeroit point sur le systême politique.

On apprend par des lettres particulières de Moldavie que le nouvel Hospodar , le même qui a remplacé l'infortuné Gikas , n'a pas joui long-tems de sa dignité. Le Grand-Seigneur lui a demandé sa tête ; ce qui a , dit-on , été exécuté sans aucun obstacle. On prétend que la trop bonne intelligence dans laquelle ce Prince vivoit avec la Russie , a été la principale cause de sa mort ; mais cette nouvelle a besoin d'une confirmation ultérieure.

Le 29 du mois dernier , l'Impératrice-Reine se rendit à Hetzendorff , & y visita l'établissement qu'elle y a fondé pour y faire inoculer un certain nombre d'enfans. Il y en a actuellement 38 des deux sexes , & on compte parmi eux deux filles du Comte de Bark , Envoyé du Roi de Suède.

En creusant à Presbourg les fondemens d'un Lazaret pour la construction duquel l'Impératrice a donné une somme considérable , on a trouvé auprès de quelques ossemens 45 pièces , dont 41 sont des sequins de Venise , 3 représentent le Roi Sigismond de Hongrie , & une le Roi Louis I.

Les incendies sont très-fréquents depuis quelque tems : on mande de Moravie que dans le mois dernier , on y en a essuyé plusieurs à Prisenitz , Wolhowitz , Schumitz , Kremster & Wraczow. Le 17 , il s'en manifesta un à Byfsenz où il réduisit en cendres 123 maisons. Comme le feu parut tout-à-coup aux deux extrémités de la ville , on croit qu'il ne faut pas attribuer ce désastre au hasard. Le bourg de Hals en Bavière a été aussi détruit le 20 du mois dernier. Les habitans , sous la direction des Officiers du lieu , s'exerçoient à faire des salves d'artillerie , aux-

quelles la prise de possession de ce fief immédiat de l'Empire devoit bientôt donner lieu : quelques étincelles tombèrent sur un toit de chaume & l'embrasèrent. Les flammes se portèrent sur la brasserie où il y avoit un magasin de 1500 cordes de bois : le vent enleva des charbons ardents qui tombèrent sur le pont ; en moins de 3 heures les deux rives de l'Is furent en feu. Tout fut réduit en cendres , à l'exception de 2 ou 3 mauvaises maisons. Une malheureuse prisonnière implora vainement l'assistance des habitans qui ne purent l'empêcher de périr. La vapeur brûlante qui environnoit le foyer de l'incendie , rendoit tout secours impossible.

De HAMBOURG, le 15 Juin.

LES négociations continuent toujours entre la Russie & la Porte, sans suspendre les préparatifs de guerre qui se font de part & d'autre. Selon des lettres de Pétersbourg, on y a reçu la réponse du Grand-Seigneur, à la notification que le Feld-Maréchal Comte de Romanzow lui avoit faite de la révolution de la Crimée ; on en ignore le contenu, mais on croit qu'il n'a pas satisfait l'Impératrice, puisque peu après sa réception, quatre régimens de la division d'Ingrie, & plusieurs de celle de Livonie, ont eu ordre de se tenir prêts à marcher, pour aller remplacer en Pologne les troupes qui vont renforcer celles qui sont sur les frontières de la Turquie. Si ces nouvelles semblent préparer à la rupture, celles de Constantinople donnent plus d'espérances. Les Turcs ne peuvent plus compter que foiblement sur leur parti en Crimée. Les Tartares, excités sans cesse & abandonnés à eux-mêmes lorsqu'ils devoient être secourus, las de tant de tentatives infructueuses, paroissent déterminés à laisser faire la Russie ; & insensiblement ils s'accoutumeront au joug qu'elle cherche à leur imposer, sous le pré-

texte d'affurer leur indépendance. La religion ne peut plus servir à ranimer la faction mourante des Ottomans dans cette péninsule ; la tolérance Russe en est le garant. L'Impératrice laissera au Grand-Seigneur la prérogative de chef de la religion , en veillant à ce qu'il ne passe pas les bornes qui lui sont prescrites en cette qualité par le traité de Kainardgi ; & en cherchant à introduire chez les Tartares un nouveau système politique , elle évitera avec soin tout ce qui seroit incompatible avec les préceptes de l'Alcoran. Ces réflexions qu'on commence à faire à Constantinople, disposent à la paix les esprits qui ont opiné jusqu'ici pour la guerre ; & pour les déterminer tout-à-fait , on semble n'attendre plus dans cette capitale , que le retour du Ministre d'une Puissance étrangère qui a , dit-on , la plus grande influence sur les délibérations du Conseil , & des bons offices de laquelle les Russes & les Turcs paroissent également espérer la paix.

On n'a pas les mêmes espérances pour le repos de l'Allemagne ; la durée des négociations sembleroit seule en donner quelques-unes , si les Mémoires respectifs des deux Puissances intéressées ne les détruisoient pas. Le premier Avril, la Cour de Vienne fit remettre la note suivante à celle de Berlin.

» Lorsque S. M. P. , par une note du 6 Février, a communiqué à l'Impératrice-Reine quelques doutes sur la succession Bavaoise , & lui a demandé amiablement des éclaircissemens , S. M. I. a déferé sans difficulté à cette requête ; elle répondroit de même à son nouveau Mémoire , si l'on n'y disoit entr'autres choses , *que les raisons communiquées à S. M. P. , loin de lever ses premiers doutes , n'avoient fait que les fortifier , & qu'aucune des prétentions de S. M. I. & R. , ne sauroit subsister dans la plus petite partie.* S. M. ne peut plus se permettre d'entrer dans aucune discussion ultérieure , & elle

peut beaucoup moins consentir à se déshériter d'une possession légalement acquise , pour remettre les choses dans l'état où elles étoient à la mort du dernier Electeur de Bavière. Les intéressés à cette succession , peuvent compter néanmoins qu'il leur sera rendu toute la justice qu'ils pourront être fondés à réclamer ; & tous les autres Princes & Etats de l'Allemagne , peuvent être assurés de même que S. M. I. est aussi éloignée de prétendre , que de vouloir soutenir une chose quelconque , qui se trouveroit effectivement contraire aux articles de la paix de Westphalie , ou à ceux d'aucune autre loi ou constitution de l'Empire. Mais en même tems S. M. I. ne peut s'empêcher de déclarer à S. M. P. , qu'elle ne pense pas que sa qualité d'Electeur , & celle d'un des principaux Etats de l'Empire , lui donnent le droit de s'établir en Juge ou Tuteur d'aucun de ses co-Etats , & de contester à qui que ce soit d'entr'eux la liberté & le pouvoir de faire des acquisitions par toutes les voies qu'autorisent les loix & les constitutions de l'Empire. En partant de ce principe incontestable , elle ne peut admettre & n'admettra jamais qu'aucun Etat de l'Empire puisse user d'une pareille autorité , ni vis-à-vis d'elle , ni même à l'égard de ses co-Etats : Si quelqu'un se permettoit de l'attaquer dans la circonstance présente , en haine de quelque action fondée sur son bon droit , & autorisée par les loix de l'Empire ; non-seulement elle opposera à cette violation manifeste de la paix publique , tous les moyens d'une juste défense qui sont en sa puissance : mais elle se croira même dans la nécessité de faire la guerre de son côté au premier de ses co-Etats qui pourra se trouver dans le même cas : S. M. I. souhaite néanmoins bien sincèrement pouvoir s'en dispenser ; & elle adoptera même avec plaisir tout moyen admissible que l'on pourroit juger propre à maintenir la tranquillité générale , & en particulier la bonne intelligence désirable entre elle & S. M. P.

Le Roi de Prusse répondit le 16 du même mois à cette note par la suivante.

» La réponse du premier d'Avril est conçue dans des termes & sur des principes, qui loin de s'accorder avec les sentimens que le Roi a manifestés dans ses représentations amicales, pourroient la faire regarder comme devant mettre fin à toute négociation. Quoique le Roi ait lieu d'en être surpris, il ne balance pas de s'expliquer de nouveau, pour ne laisser aucun doute sur la justice & la modération de ses sentimens & de ses procédés dans l'affaire de la succession de Bavière. S. M. pense n'avoir rien fait de contraire à l'amitié & aux égards dûs à la dignité de S. M. l'Impératrice-Reine, en lui représentant avec franchise, mais dans les termes les plus mesurés, l'insuffisance notoire de ses prétentions sur cette succession, & en la priant de remettre les choses en Bavière dans l'état précédent, & de se prêter à des voies de négociation propres à les arranger à l'amiable avec les parties intéressées, & d'une manière conforme à leurs droits & aux capitulations de l'Empire. Ce sont des principes de droit & d'équité, auxquels les Etats qui veulent observer la justice, & qui se trouvent dans une société telle que le Corps Germanique ne sauroient se refuser. Sans vouloir examiner les motifs du silence qui a été gardé dans la note du premier Avril, sur les argumens opposés dans le Mémoire précédent, aux différentes prétentions de la Cour de Vienne sur la Bavière, & qui emportent la conviction, on pourroit regarder l'assurance générale que S. M. I. & R. a bien voulu y donner aux parties intéressées, comme propre à les rassurer; mais il s'agit de la réalité, & d'ouvrir les voies qui peuvent conduire à un but si desirable. C'est tout ce que S. M. P. a proposé & demandé jusqu'ici; elle n'a jamais prétendu s'ériger en Juge & en Tuteur de ses co-Etats, mais elle croit que tout Prince & Etat de l'Empire;

& sur-tout un Electeur , qui est sans contredit partie contractante de la paix de Westphalie & de toutes les constitutions de l'Empire , & dont l'intervention a d'ailleurs été expressément sollicitée par ses co-Etats lésés dans cette occurrence, est non-seulement fondé & autorisé, mais même obligé par ses devoirs , à réclamer contre toute entreprise injuste & violente dans l'Empire , & sur-tout à intervenir dans un cas aussi grave , & où un des principaux Electorats & Duchés est démembré d'une manière aussi considérable , sans aucun titre apparent , par une convention extorquée à un Prince , qui sacrifie les droits les plus clairs & les plus sacrés de sa Maison , dont il n'est que le dépositaire , & où ce démembrement s'est fait sans observer la forme autorisée par les loix , en contravention manifeste de la Bulle d'Or , de la paix de Westphalie , des capitulations Impériales , & au préjudice irréparable des plus illustres Maisons de l'Allemagne ; dans un cas enfin où le Chef de l'Empire , qui n'en est pas le maître absolu , mais le premier Membre , autorise ce démembrement injuste en faveur de sa propre Maison ; où il fait occuper par ses troupes particulières un grand nombre de parties intégrantes de ce Duché , les déclare de son autorité privée des fiefs vacans , en dispose sans la concurrence de l'Empire , contre la teneur de l'article III & XI de sa Capitulation ; & où depuis un si grand espace de tems , on ne voit aucune mesure pour arranger l'importante succession de Bavière à la Diète , ou par des voies conformes aux loix. L. M. I. & R. , ne sauroient se dissimuler la sensation que ces entreprises arbitraires , qui affectent si essentiellement la sûreté , la liberté & toute la constitution du Corps Germanique , ont déjà fait dans tout l'Empire & même dans toute l'Europe ; & S. M. se promet de leur équité & de leur modération , qu'elles y réfléchiront sérieusement , qu'elles tâcheront de prévenir les suites qui devroient naturellement en

résulter, & qu'elles recevront d'une manière plus amicale, les représentations qu'elle croit devoir renouveler à ce sujet. S. M. ne veut pas relever les expressions trop fortes du Mémoire; elle croit pouvoir & devoir attendre que la Cour de Vienne, qui s'est mise en possession des objets litigieux, s'explique sur les moyens qu'elle regarde comme admissibles pour régler la succession de Bavière, s'il en est de compatibles avec l'équilibre de l'Empire, avec les justes prétentions de la Cour Electorale de Saxe, avec les droits des Comtes Palatins, & nommément des Ducs des Deux-Ponts, ainsi que des Ducs de Mecklembourg; S. M. se fera un plaisir de prouver que le maintien de la tranquillité générale, & en particulier de la bonne intelligence entre les deux Cours, ne lui tient pas moins à cœur qu'à L. M. I. & R. »

Ces pièces prouvent que les deux Puissances ne sont pas près de se rapprocher; & depuis quelque tems, les mouvemens respectifs de leurs troupes semblent annoncer que le moment où la guerre éclatera, n'est pas éloigné. Le 1 & le 2 de ce mois, les régimens Prussiens qui cantonnoient près de Francfort-sur-l'Oder, Muhlrofa, Fravenwald & Besekow, s'avancèrent vers Luben, & le sur-lendemain ils marchèrent par Straupitz, Gros & Klein-Leine, & Lieberosa, pour entrer dans le camp de Corbus sur la Sprée dans la Lusace. Cette circonstance qui n'est plus douteuse, n'annonce pas la paix. Le corps campé à Corbus, fort de 10 mille hommes, paroît destiné à soutenir l'armée Saxonne, si les troupes Impériales tentent de pénétrer dans l'Electorat. On leur suppose ce dessein, aussi-tôt que l'armée du Prince Henri rassemblée près de Halle en Saxe, fera mine de marcher vers la Bavière par le Voigt-Land. Ce qui semble le confirmer, c'est la position que le corps du Prince de Lichtenstein a prise près d'Aussig, & qui a fait rapprocher de Pirna les quartiers des

troupes Saxones. Elles ont élevé des redoutes à Doberitz, entre Dresde & Pirna, sur la route qui conduit à Auflig ou vers la Bohême ; & comme on se propose de jeter un pont de bateaux sur l'Elbe près de Neudorff, à un quart de lieue de Dresde, sur la route qui conduit à Meissen, on travaille aux fortifications qui le couvriront sur les deux bords. Il semble décidé que cet Electorat prendra part à la guerre si elle a lieu. La proposition qu'il avoit faite de garder la neutralité, n'avoit été acceptée par la maison d'Autriche, qu'à des conditions qu'il a dû refuser. Ces conditions étoient, dit-on, celles-ci. » L'Electeur devoit, 1°. céder pour deux ans à l'Empereur la forteresse de Koenigstein ; 2°. permettre aux sujets de la Maison d'Autriche, la navigation libre dans tous ses Etats : 3°. réduire ses troupes de manière qu'elles n'excèdent pas le nombre de 4000 hommes «.

Les lettres de la Silésie Prussienne, portent que l'armée a fait un mouvement ; l'aile gauche s'est un peu plus étendue vers les frontières ; les régimens sont encore cantonnés, mais toujours en ligne, de manière qu'en peu d'heures, ils pourront agir ainsi que les circonstances l'exigeront. Celles des frontières de la Bohême, annoncent également des ordres avant-coureurs d'une guerre, qu'on regarde comme inévitable. Les habitans des lieux limitrophes, ont reçu celui de transporter leurs effets dans l'intérieur du pays, & les Officiers chargés de quelque recette, doivent mettre leur caisse en sûreté. On a ordonné aux habitans d'Olmütz, comme on l'a fait il y a déjà quelque tems à ceux de Prague, de se pourvoir de vivres pour quatre mois. On a pris aussi une note de ceux qui se trouvoient hors d'état d'obéir, & on a enregistré tout le bétail qui se trouve aux environs. Il arrive tous les jours de l'artillerie dans cette place, qu'on s'occupe à mettre en état de soutenir un siège.

De R A T I S B O N N E , le 15 Juin.

PARMI les mémoires auxquels a donné lieu la grande affaire de la succession de Bavière, il y en a un très-court & qui circule ici manuscrit. Il est intitulé : *Petites observations sur le 7e paragraphe du chap. 9. de l'écrit qui a pour titre : Pensées impartiales sur diverses questions.* Il paroît que l'Auteur ignore quand & de quelle manière la Maison des Comtes de Habsbourg, (dont la succession masculine a été éteinte avec l'Empereur Charles IV) est parvenue à la possession de l'Autriche. On veut bien l'en instruire d'après l'histoire. Lorsqu'après le grand interrègne de 1273, il s'agit de procéder à une nouvelle élection d'Empereur, il y avoit trois Candidats, entre lesquels se trouvoit le Comte Rodolphe de Habsbourg, célèbre par sa valeur, mais ayant peu de fortune. Les Electeurs ne pouvant s'accorder sur le choix de l'un des trois, choisirent un tiers pour arbitre, Louis le Sévère, alors Electeur de Bavière & du Palatinat, en se promettant réciproquement que celui qu'il nommeroit seroit agréé comme Empereur. Le Prince Palatin nomma le 29 Septembre le Comte de Habsbourg. C'est par-là que la Maison d'Autriche, aujourd'hui si puissante, sortit en quelque sorte du néant : ce fut Rodolphe qui posa dès-lors le fondement de sa grandeur actuelle. Chacun sait que ce même Rodolphe fit le premier l'acquisition du Duché d'Autriche, & que c'est à la Maison de Wittelsbach, issue incontestablement du sang des Carolinges, & qui étoit alors depuis long-tems dans son plus grand lustre, que la Maison d'Autriche est redevable de son existence. Comment accorder ces faits avec la lettre de privilège alléguée de l'an 1058, où l'Autriche étoit encore un Margraviat sous la supériorité des Ducs de Bavière, respectivement Rois alors ? Et comment tout ce qui

suit d'une indemnisation pourroit-il être applicable contre la Baviere, vu que la Maison actuelle d'Autriche n'est parvenue à la possession de ce Duché que 200 ans après les faits dont ce paragraphe fait mention ? C'est ainsi qu'on manque le but dès qu'on se laisse emporter trop loin par l'esprit de partialité «.

Les mémoires de ce genre se multiplient ; nos Ministres les lisent ; mais cette affaire n'est point portée à la Diète. Les grandes Puissances négocient directement ; elles ne se soucient pas de discuter leurs causes devant un Tribunal & de les faire décider, lorsqu'elles ont des armées qui peuvent prononcer : on s'attend de jour en jour à voir celle-ci soumise au jugement des armes. On ne se flatte pas de voir restituer la partie démembrée de la Baviere ; la Maison d'Autriche prend les mesures nécessaires pour gouverner ses nouvelles acquisitions, comme les autres Etats : un règlement daté de Straubing le 14 du mois dernier, ordonne entre autres choses que par la suite on pourra appeler au grand Tribunal de Justice à Vienne de toutes les sentences des régences de Baviere.

L'usage étoit ici que les Gardes prissent les armes dès qu'un Ministre passoit, quoiqu'il n'eût pas encore été légitimé à la Diète. Comme ils mettent souvent un trop long intervalle entre leur arrivée & cette formalité, il vient d'être réglé que tout Ministre qui ne l'aura pas remplie ne jouira pas des honneurs militaires.

I T A L I E.

De R O M E, le 10 Juin.

S. S. a enfin déclaré dans le Consistoire tenu le 1^{er}. de ce mois, les Cardinaux à la promotion des Couronnes ; ce sont M. de Frankesberg, présenté par l'empereur ; M. de Bathiani, par l'impératrice Reine ; M. de la Rochefoucault, par le Roi de France ; M. Delgado par le Roi d'Espagne ; M. Sofa

de Sylva , par celui de Portugal ; M. de Martiniana , par celui de Sardaigne ; M. de Rohan par le Roi de Pologne , & M. Cornaro , par la République de Vénise. Le Pape créa aussi Cardinaux de son choix , MM. Ghilini & Guidi. Il reste encore 6 Chapeaux vacants , dont quatre sont réservés *in petto* , depuis le Consistoire du 23 Juin 1777.

On mande de Gênes que le Duc de Parme a fait proposer à cette ville un emprunt de 150 mille sequins remboursables en dix années , avec l'intérêt à raison de 4 & demi pour cent , sur une hypothèque particulière , & que cet emprunt a été rempli sur-le-champ.

On a dit dans quelques papiers publics , qu'il étoit survenu de nouveaux désordres à Malte ; & on les a exagérés selon l'usage ; ces prétendus troubles se réduisent à la mutinerie de quelques Sergents que le Grand-Maître avoit nommés Adjudants , & qui en cette qualité prétendoient être égaux aux Chevaliers ; on a pris les précautions nécessaires pour les faire rester à leur place , & la tranquillité est rétablie dans l'Isle.

De LIVOURNE , le 15 Juin.

LES lettres de Salé annoncent que le Roi de Maroc y est arrivé , & y a reçu lui-même les présents que lui ont envoyé les Cours de France & de Portugal , par le retour de ses Ambassadeurs. Celui qui avoit été à Lisbonne , a ramené avec lui plusieurs Ouvriers très-experts dans l'art de frapper Monnoie. Il a trouvé à Salé M. de Kinsbergen , Ambassadeur des Provinces-Unies , & il a ratifié le Traité de paix renouvelé l'année dernière avec LL. HH. PP. Ce Prince pendant son expédition à Mequinez , a ramassé des sommes considérables , qu'il a fait porter à Tanger , où elles resteront jusqu'à nouvel ordre. Elles consistent en 234,000 Ducats , dont 40 mille

lui ont été remis par le Chérif de la Mosquée de Guezan , dans laquelle cette somme avoit été déposée par le Roi Mustady son oncle. Il y a joint la valeur de 6000 bœufs , & de 20,000 moutons , qu'il a confisqués sur un Negre , Huissier du Chérif ; les richesses du valet peuvent donner une idée de celles du maître. Le Prince Maure qui les a jugées immenses , lui a ordonné de remettre au Gouverneur de Mequinez 115,000 moutons , 6000 bœufs , 500 mulets , 1.90 mazmoras de bled (qui font 265,000 fanegues d'Espagne) 660 quintaux de miel , 200 de beurre , 300 fusils montés en or , & un grand nombre de tapis de Turquie.

» Six bâtimens chargés de farine pour nos troupes , écrit-on de Bastia , arrivèrent ici il y a quelques jours , & furent suivis peu après d'une tartane , ayant à bord 10,000 fusils , qui sur-le-champ ont été déposés dans les Arsenaux ; un autre bâtiment venant de Toulon , chargé de toutes sortes de munitions de guerre , les avoit précédés. Nous avons vu encore arriver deux chébecs qui ont débarqué beaucoup de canons , & de nouvelles munitions à San-Fiorenzo ; leur Commandant descendu à terre & traité magnifiquement par M. de Marbeuf , a , dit-on , apporté l'ordre de mettre les forteresses de l'Isle & tous les endroits exposés à une descente , dans le meilleur état de défense possible. On attend aussi un renfort de 8 bataillons de troupes Françaises. Ces dispositions , la levée des matelots qui se continue sans relâche , semblent annoncer que dans la situation critique des affaires , cette Isle est menacée de la part de nos ennemis «.

On lit dans quelques papiers publics , un dénombrement de tous les peuples divers qui couvrent la surface de ce globe ; l'Auteur , dit-on , s'est occupé pendant 30 ans à le vérifier ; ce tems , quoique long , ne paroîtra pas suffisant ; au reste , ce tableau dont l'exactitude est au moins douteuse , & qui ne peut con-

tenit que des à peu-près , ne peut qu'être curieux ; en voici le résultat. L'Europe contient 125,300,000 habitans ; fav. , 20,600,000 en Allemagne ; 20,400,000 en France , 18,800,000 dans la Turquie Européenne ; 17,000,000 en Russie ; 7,500,000 en Angleterre & en Ecosse , 2,600,000 en Irlande ; 7,500,000 en Espagne ; 3,600,000 en Portugal ; 4,100,000 en Italie ; 2,700,000 dans les Isles de la Méditerranée ; 3,200,000 dans les Provinces-Unies ; 1,500,000 dans les Pays-Bas Autrichiens ; 3,100,000 en Suisse , compris Genève ; 3,300,000 en Suède ; 2,400,000 en Danemarck & en Norwege ; 5,000,000 en Hongrie ; 3,000,000 en Pologne. La population des autres parties du monde n'est pas si détaillée , mais elle est bien plus considérable ; on compte 460 , millions en Asie , 150 en Afrique , & 160 en Amérique. Le total des hommes vivants sur la terre se trouve porté par ce calcul , à 895,300,000 , en portant suivant la supputation commune , la durée de chaque génération à 30 ans , il faut pour que la population se maintienne sur ce pied là , que les 895 millions 300 mille hommes naissent & meurent dans cet espace si court ; de sorte qu'en calculant le nombre des naissances & des morts de chaque jour , on peut les porter les unes & les autres à 81,772.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 24 Juin.

C'EST le 9 de ce mois que nos escadres sont enfin parties , après en avoir reçu le 7 l'ordre , que les vents contraires les empêchèrent d'exécuter plutôt. Depuis ce temps on ne doute pas que celle de l'Amiral Keppel , formant 27 voiles , savoir 1 de 100 canons , 4 de 90 , 11 de 74 , 5 de 64 , 3 frégates , 2 corvettes & 1 brûlot , n'ait ordre d'observer l'escadre de Brest. Les opinions varient sur la destination de celle de l'Amiral Byron ; ceux qui croient

qu'il seroit imprudent à l'Angleterre de ne pas réunir toutes ses forces maritimes sur les côtes qu'ils jugent toujours menacées d'une descente, pensent qu'il a l'ordre secret de ne pas s'écarter assez pour ne pouvoir se rejoindre à l'Amiral Keppel au besoin. Le plus grand nombre présume cependant qu'il suit le Comte d'Estaing en Amérique, & s'étonne de ce qu'il n'est pas parti plutôt; il reproche au Gouvernement d'avoir laissé prendre tant d'avance à l'Amiral François, qui sera arrivé, & qui aura eu le temps de faire tous les arrangemens nécessaires avant qu'on ait pu le joindre. On oppose à ces plaintes, que l'Amiral Howe a reçu des renforts considérables; que tous les vaisseaux de la Nation, répandus le long des côtes de l'Amérique, se sont réunis à lui, & le mettent en état de se défendre; on ajoute que selon les dépêches du Général Howe son frère, on a détruit sur la Delaware une frégate Américaine de 32 canons, une de 28, 9 gros bâtimens marchands, 3 Armateurs de 16 canons chacun, 3 de 10, 23 brigantins & un grand nombre de chaloupes, goëlettes &c. On suppose que le Comte d'Estaing comptoit sur les services que pouvoient lui rendre ces vaisseaux. Mais c'est une supposition qui ne paroît pas gagner beaucoup de crédit; on croit que c'est ailleurs que sont rassemblées les forces que l'Amiral François a pu faire entrer dans ses spéculations. Une lettre de Boston assure qu'il se trouvoit dans ce port 17 navires, depuis 16 jusqu'à 24 pièces de canons, outre 5 vaisseaux de guerre étrangers; il y en avoit plusieurs autres qui n'attendoient que les agrêts & les autres objets nécessaires pour les équiper.

La lettre du Général Howe, dont il vient d'être question, avoit été publiée par extrait le 13 de ce mois dans la gazette de la Cour; elle étoit datée du 11 Mai, elle annonçoit en substance, que le Général Clinton étoit arrivé le 8 à Philadelphie, pour

Y relever le Général Howe, qui se dispoſoit à partir auſſi-tôt qu'il lui auroit donné les inſtructions néceſſaires pour ſuivre le plan d'opérations concerté par la Cour ; que l'on avoit envoyé des détachemens pour chaſſer l'ennemi des environs de Philadelphie , & même de Jerſey , afin de réunir les communications , pour fournir l'armée des vivres & fourages dont elle avoit beſoin. Le détail de quelques - unes de ces expéditions , fait l'objet de la dépêche ; on rend compte ſur-tout de celle du Colonel Abercombic , qui , envoyé le 4 Mai avec 700 hommes pour chaſſer 900 Américains , poſtés à 17 milles de Philadelphie , ſous les ordres d'un Brigadier Général , les ſurprit , les diſperſa & leur tua , bleſſa ou prit 150 , tant Officiers que ſoldats , ſans avoir eu plus de 9 bleſſés. Le 7 , le Major John Maitland , à la tête du deuxième bataillon de l'Infanterie légère , remonta la Delaware , détruiſit tout les magaſins ennemis , depuis Philadelphie juſqu'à Trenton , & tous les bâtimens dont on a vu la liſte plus haut.

Voilà le précis de ce qu'on a publié de cette dépêche ; il n'a pas ſatisfait la curioſité du public ; ceux qui devinent tout , & qui ne doutent de rien , aſſurent que le Chevalier Howe annonce en ſecret , que le Chevalier Clinton a réſolu d'attaquer au plutôt le Général Waſhington dans ſes retranchemens à Valleyforge ; ce n'eſt aſſurément pas de la Cour qu'ils tiennent cette nouvelle ; elle n'a pas même jugé à propos de parler de la réception qu'on a faite aux Bills conciliatoires. Les papiers Américains , la réſolution du Congrès , ont ſuppléé à ſon ſilence. Cependant on s'empreſſe de publier que quelques Membres du Congrès , & la principale partie des Américains faiſoient des vœux pour une prompte réconciliation avec la Mère-Patrie ; & que la Cour , inſtruite de ces diſpoſitions , ſ'eſt empreſſée d'envoyer à ſes Commiſſaires des inſtructions qui les autorifent à faire des concessions encore plus amples.

Mais ces bruits, consignés dans les feuilles favorables au Ministère, ne paroissent fondés que sur l'imagination de leurs auteurs, qui ont souvent trompé le public, ou se sont trompés eux-mêmes par de fausses espérances; ils débitent aussi qu'on avoit le projet de faire sauter le magasin à poudre au fort de Tilbury, & que l'on en a été instruit par une lettre qu'on a interceptée; mais jusqu'à ce qu'on ait découvert les auteurs de ce complot, on doutera s'il est réel, & si la lettre qui en donne la nouvelle n'a pas été écrite uniquement pour être interceptée dans le dessein d'alarmer le peuple ou de l'aigrir contre ceux qu'on veut lui rendre odieux.

Les milices sont actuellement rassemblées partout; on en a formé plusieurs camps; le roi est parti le 16 de ce mois pour voir celui de Coxheath, dans le Comté de Kent; il est composé du premier bataillon royal, des 2, 14, 18, 59 & 60^e. régiments d'infanterie, du premier régiment de dragons, & de 12 de milices. Les Officiers Généraux qui y commandent, sont le Général Lord Amherst, le Lieutenant-Général Keppel, & le Major-Général Amherst.

Le camp de Warleycommon, en Essex, composé des 6, 25 & 63^e. régiments d'infanterie & de 8 de milices, est sous les ordres des Lieutenants-Généraux Pierson, & Chevalier Dav. Lindsay. Celui de Salisbury formé par les dragons du Général Johnson, les 1, 2, 3 & 6^e. régiments des gardes dragons, est commandé par le Lieutenant-Général Johnston, & le Major-Général Sloper. Il y a aussi un camp à Winchester, sous les ordres du Lieutenant-Général Calcraft; le Major-Général Warde commande à St. Edmond-Bury; & les Lieutenants-Généraux Monkton, Percy & Parker, à Portsmouth, à Newcastle & à Plymouth. Ces camps doivent, dit-on, rester formés; les troupes cantonneront dans les environs, prêtes à se rassembler en peu de tems dans le lieu qui sera le plus menacé,

Le Parlement d'Irlande est encore assemblé ; le nouvel emprunt qu'il fait de 300,000 liv. sterl., a souffert bien des difficultés ; il n'a pu parvenir à les lever, qu'en en portant l'intérêt de 6 à 7 & demi pour cent. » Le Lord North, lit-on dans un de nos papiers, lui a fermé toutes les bourses, en accordant un intérêt plus fort, dans un temps où il lui auroit été très-facile de trouver de l'argent à 4 pour cent, & même à moins, puisque dans ce même temps, l'Impératrice Reine en empruntoit chez l'étranger, à un intérêt au-dessous de 4. Voilà cependant, ajoute ce papier, le Ministre que les Courtisans & les patriotes à la mode, proclament comme le plus grand Financier de l'Europe «.

Le même Parlement s'occupe aussi des Bills en faveur des Catholiques ; on s'en promet en Irlande un succès aussi heureux qu'en Angleterre ; il n'y a eu que quelques Evêques qui s'y sont opposés ici ; on s'est contenté de leur répondre : » Menacés d'une invasion de la part d'un Prince papiste, il est important d'accorder à nos sujets de la communion une protection & un bien-être qui les attachent à notre Gouvernement. La justice & l'honnêteté ordonnent de révoquer des loix anciennes, devenues trop cruelles, qui, quoique sans exécution, n'en existent pas moins à notre honte, & qui condamnent à la mort tout Prêtre Anglois, convaincu d'avoir dit la messe dans Londres «. Cependant s'il faut en croire des lettres de Dublin, les sentimens sont partagés ; les Whigs prétendent qu'il est de la dernière imprudence de passer aujourd'hui de pareilles loix, en ce qu'elles feroient naître des divisions éternelles entre les Protestans & les Catholiques, & que l'administration n'essaye de remédier à un mal que par un autre. Les Torys de leur côté exaltent beaucoup la conduite paisible & soumise des Catholiques depuis 70 ans : selon eux elle mérite des égards de la part du Gouvernement. Le paragraphe suivant a paru au

sujet de ces discussions dans les papiers publics :
 » Les Ministres & Congrégations des diverses Eglises Protestantes de ce Royaume sont requis d'invoquer l'assistance de l'Etre suprême, pour qu'il daigne protéger la Maison d'Hanovre & la Religion Protestante contre les ruses de ses ennemis prêts à renverser aujourd'hui la Constitution actuelle tant dans l'Eglise que dans l'Etat ».

On a parlé de la prochaine démission du Lord Germaine ; nos papiers disent aujourd'hui que le Roi l'a refusée, & ils demandent si l'Angleterre a besoin d'un Secrétaire des Colonies, à présent qu'on a perdu l'Amérique ; ils pensent que c'est une occasion d'épargne qu'il faut saisir, en supprimant les grosses dépenses de ce département, devenues inutiles. On ne manque pas d'exagérer ces dépenses de la manière la plus maligne, & sans doute la plus injuste, & on raconte à ce sujet l'anecdote suivante.
 » Lorsque le feu Général Heister arriva d'Amérique, un Pair distingué dans le parti de la Minorité, lui demanda s'il croyoit qu'il faudroit plus de 4 campagnes pour dissiper la révolte. Je ne sais, répondit le brave Germain ; mais je suis sûr que si au lieu des émolumens de leur places, le Gouvernement avoit accordé aux Généraux 100 mille liv. sterl., tout auroit été fini le 27 Août 1776 à Long-Island ».

Les obsèques du Comte de Chatam ont été faites comme nous l'avons dit le 9 de ce mois. On n'y vit que peu de monde ; la ville, mécontente de ce que la Cour ne l'avoit pas fait avertir comme elle l'avoit promis, n'y assista point. En général on se plaint que ces obsèques, qui coûteront 20 mille liv. sterl. à la Nation, ont été très-mesquines. » On a remarqué que pendant le convoi, le sonneur de l'Eglise de St. Martin s'amusoit à jouer un air très-gai, pendant que les cloches des autres Eglises ne rendoient qu'un son lugubre. On a dit depuis qu'il avoit été payé pour cela par un certain parti ; mais ce qu'il y

a de plaisant, c'est qu'il sonna le *Carillon de Dun-kerque*, que sans doute ce même parti n'auroit pas choisi. On remarque encore que le soir même de l'enterrement, le Roi alla à la Comédie. Il avoit passé une partie de la journée à Salt-Hill (butte de sel) ou les écoliers du collège d'Eton se rassemblent tous les ans à pareil jour. Ils sont dans l'usage de saler tous ceux qui assistent à leurs jeux ; l'unique moyen de s'en délivrer est de leur donner quelque chose ; on sent bien qu'ils firent des spéculations sur la générosité de S. M., qui se rachetta en leur faisant donner 100 guinées «.

L'embargo qui a causé de si grands murmures, quoiqu'il fût si nécessaire pour mettre nos flottes en état de partir, a été levé.

Le Général Burgoyne vient de publier les deux discours qu'il prononça le 26 & le 28 Mai dans la Chambre des Communes ; il y a joint une lettre qu'il avoit reçue du Général Washington ; on fera sans doute bien aise de la trouver ici, elle est du 11 Mars dernier. » M. il n'y a que deux jours que j'ai reçu votre obligeante lettre du 11 Février. Je suis très-flatté de l'opinion que vous vous êtes formé de mon caractère, & des expressions polies dont vous voulez bien vous servir ; je saisis avec plaisir l'occasion que vous m'avez fournie de vous assurer que loin de permettre à l'animosité personnelle d'envenimer & d'avilir le sentiment d'opposition qui naît de la différence des intérêts nationaux, je suis toujours prêt à rendre justice au mérite, soit du particulier distingué, soit du soldat. Quel que puisse être d'ailleurs le point de vue dans lequel je considère un ennemi public, mon estime est attachée à tout ce qui est estimable ; si j'ajoute que dans le cas actuel, le sentiment de respect personnel est réciproque entre nous, vous ne prendrez pas ce langage pour un vain compliment. Si je vous considère comme un Officier armé contre ce que je pense être les droits
de

de mon pays , le revers de fortune que vous avez éprouvé , ne peut être désagréable pour moi ; mais si je fais abstraction de ce qui en résulte d'avantageux pour ma Nation , je compatis sincèrement à votre situation , soit comme soldat à qui des difficultés inévitables ont rendu le succès impossible , soit comme homme que le sort a condamné à éprouver à la fois un dérangement de santé , les anxiétés inséparables de l'état de captivité , & ce qui est plus sensible encore , une inquiétude délicate sur sa réputation , malheureusement exposée aux attaques de l'envie & de la détraction. Comme votre Aide-de-Camp s'est adressé directement au Congrès , on y avoit pris les résolutions relatives à l'objet de votre lettre , avant qu'elle me parvienne ; j'ai été charmé de voir que l'empressement de cette assemblée à vous satisfaire , rendoit ma recommandation inutile. J'ai l'honneur d'être , en vous souhaitant un passage prompt & agréable & le rétablissement de votre santé &c. «.

Si le Général Burgoyne est obligé , selon la parole qu'il en a donnée , de retourner en Amérique , sans avoir obtenu audience du Roi , on craint fort que ses soldats , grièvement insultés dans la personne de leur Général , ne fassent connoître combien ils sont indignés de ces mauvais traitemens ; le moment de son retour peut devenir une circonstance très-délicate pour leur fidélité.

Le régiment de Manchester , destiné pour Gibraltar , & parti il y a quelque temps , a été forcé de suspendre son voyage. On le transporta à bord pendant une grosse pluie , & il fut excessivement mouillé. On entassa aussitôt , comme c'est l'usage , les soldats les uns sur les autres ; il s'est établi dans cette masse d'hommes , mouillés & empilés , si l'on peut s'exprimer ainsi , une sorte de fermentation qui a fait éclore des maladies épidémiques , auxquelles la petite vérole est venue joindre les malignes influences. La contagion a détruit en peu de temps la plus

5 Juillet 1778.

E

grande partie de ce malheureux régiment, & on a été forcé de mettre le reste à terre sur l'Isle de Wight.

» La frégate le *Milford*, écrit-on de Portsmouth, est rentrée le 14, de retour d'une croisière à la hauteur de Brest. Elle a perdu son mât de misaine, en donnant chasse aux vaisseaux François. Cette frégate avoit avec elle deux corvettes excellentes voilières, pour examiner les ports de France & reconnoître les escadres Françaises. L'accident dont nous venons de parler l'a empêché de remplir le service pour lequel elle étoit destinée. Lorsque le Capitaine vit qu'il étoit obligé de retourner en Angleterre pour réparer ses dommages, il expédia une de ses corvettes à l'Amiral Keppel à Spithead. On voit donc facilement d'où est provenue l'inactivité de la flotte de Spithead, puisque ses mouvemens dépendoient des avis qu'elle a reçus des croiseurs à la hauteur de Brest «.

On équipe en toute diligence dans le port de Gosport les vaisseaux suivans ; le *Terrible*, de 74 canons, Capitaine Grosby ; le *Centaure* de 74, Capitaine Campbell ; la *Vengeance* de 74, Capitaine Clément ; la *Résolution* de 74, Capitaine Chevalier Ogle ; le *Burford*, la *Désiance* & le *Vigilant* de 64. La *Britannia* est sur les chantiers.

On lit ici la lettre suivante de la Haye, en date du 5 de ce mois. » Les propositions pour un Traité entre les Américains & les Provinces-Unies, sont actuellement sous les yeux des Etats. J'apprends que la réponse qu'on leur a faite, a été que l'affaire demandoit l'attention la plus sérieuse ; que néanmoins on délibéreroit avec toute la célérité possible, & qu'aussi-tôt que les Etats auroient pris une résolution, ils la communiqueroient sans délai «.



ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE - SEPTENT.

Trenton, du 25 Avril. L'assemblée de Massachusset's-Bay occupée depuis quelque tems du plan de Gouvernement qu'on adoptera dans cette Province, a mis son travail sous les yeux des habitans. Il y aura un Gouverneur avec titre d'*Excellence*, un Lieutenant qui prendra celui de son honneur. Ces deux Officiers principaux, un Sénat composé de 28 Membres qu'on pourra augmenter dans le besoin, mais jamais au-delà de 35, & une Chambre basse, formée des représentans du peuple, formeront le Corps suprême & législatif de cet Etat. Les Protestans de toutes les dénominations jouiront du libre exercice de leur culte; il faudra être de la Communion Protestante pour remplir les postes de Gouverneur & de son Lieutenant, les places du Sénat, ou de la Chambre basse & exercer quelque emploi judiciaire. Les Gouvernemens Américains sur lesquels on donnera des détails, méritent d'être connus: ces peuples, pour nous servir des expressions d'un de leurs nouveaux Magistrats, sont les premiers, & peut-être les seuls de la terre à qui le ciel ait accordé la faveur signalée de pouvoir choisir avec délibération la forme de Gouvernement sous lequel ils jugeront à propos de vivre. Toutes les autres constitutions ont dû leur existence à la force, ou à des circonstances accidentelles; & par cette raison s'éloignent probablement davantage de ce degré de perfection auquel les Américains ne se flattent pas d'atteindre, mais dont ils peuvent approcher de plus près en marchant sur les pas de la raison & de l'expérience.

Baltimore, du 30 Avril. Suivant des rapports que l'on a lieu de juger exacts, les troupes royales sont tranquilles à Philadelphie; il en sort de tems en tems des détachemens qui vont faire de petites expéditions dont on fait beaucoup de bruit, & qui ne chan-

gent rien aux affaires. Si quelquefois les Américains évacuent de petits postes, ils reviennent les occuper après la retraite des troupes royales qui ne peuvent les garder. Elles ne montent pas à présent à plus de 7 à 8000 hommes. L'armée du Général Washington se renforce tous les jours, & monte actuellement à près de 25,000 hommes effectifs; elle est toujours à Walleyforge à 25 milles de Philadelphie. Le Général a donné des ordres pour écarter de la suite de son armée tous les bagages inutiles qui ne font que l'embarasser & la retarder dans ses marches: il a recommandé aux Officiers de se passer absolument de toutes les superfluités qu'on ne voit que trop souvent dans les camps, dont le transport est gênant, & dont la garde affoiblit l'armée.

Charles-Town, du 8 Mai. Le Traité conclu avec la France est un événement bien flatteur & bien important pour nous. Ce ne fut que le 2 de ce mois que M. Deane remit ses dépêches au Président du Congrès. En attendant qu'on en publie les détails, la Gazette d'Yorck-Town nous donne les suivans que l'auteur dit tenir d'un de ses correspondans,

» La nouvelle de la défaite & de la captivité du Général Burgoyne a été reçue en France au commencement de Décembre avec autant de joie que si ç'eût été une victoire remportée par les François mêmes. Nos Plénipotentiaires saisirent cette nouvelle occasion de fixer l'attention de la Cour sur l'objet de leur négociation. Le 16, M. Gerard, Syndic Royal de Strasbourg & Secrétaire du Conseil d'Etat de S. M., se rendit chez eux, & les informa par ordre du Roi: *Qu'après avoir considéré mûrement & long-tems nos affaires & nos propositions, il avoit été décidé en Conseil, & S. M. s'étoit déterminée à reconnoître notre indépendance, & à conclure avec nous un Traité d'amitié & de commerce, où l'on ne prendroit aucun avantage de notre situation*

présente pour obtenir de nous des conditions qui dans d'autres circonstances nous seroient désagréables. S. M. desirant que le Traité, une fois fait, fût durable, & que notre amitié subsistât à jamais, ce que l'on ne pouvoit attendre qu'autant que chacune des Nations contractantes trouveroit dans la durée du Traité les mêmes avantages qui les déterminoient à le faire; que l'intention de S. M. étoit que les conditions en fussent telles, que nous les desirerions, lorsque nos Etats affermis par le tems seroient dans la plénitude de leur force & de leur puissance, telles enfin que nous les approuverions dans la suite, lorsque ce tems seroit venu. Que S. M. fermement décidée à reconnoître notre indépendance, & à l'appuyer par tous les moyens qui sont en son pouvoir, se trouveroit probablement engagée bientôt dans une guerre avec les frais, les risques & les dommages qui l'accompagnent; que néanmoins elle n'attendoit de nous aucune indemnité: que cependant elle ne prétendoit pas, nous faire entendre qu'elle agissoit uniquement pour l'amour de nous, puisqu'indépendamment de sa bonne volonté il importoit évidemment à la France que notre séparation diminuât la puissance de l'Angleterre: que S. M. n'exigeroit pas même, si elle avoit une guerre avec l'Angleterre à notre sujet, que nous ne fissions point de paix séparée, si l'on nous offroit des conditions avantageuses; que le seul article sur lequel S. M. appuyeroit, c'étoit » quelque Traité de Paix que nous fassions avec l'Angleterre, de ne jamais » renoncer à notre indépendance & de ne pas » tourner sous son obéissance ». D'après ces principes & en vertu de ses pleins-pouvoirs, en date du 30 Janvier 1778, M. Gerard & nos Plénipotentiaires ont signé le 6 Février un Traité d'alliance & de commerce, presque dans les mêmes termes que le portoient les instructions données par

le Congrès à ses Plénipotentiaires. On y remarque les articles suivans. 1°. *Si pendant la guerre actuelle entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis il en éclatoit une entre la France & l'Angleterre, S. M. & les Etats - Unis feront cause commune & s'aideront réciproquement de leurs bons offices, de leurs conseils, & de leurs forces, suivant les circonstances comme il convient entre bons & fidèles alliés.* 2°. *Le but essentiel & direct de cette alliance défensive est de maintenir efficacement la liberté, la souveraineté, & l'indépendance absolue & illimitée des Etats-Unis, tant en matière de Gouvernement que de commerce.* 6°. *S. M. T. C. renonce pour toujours à la possession de l'isle de Bermude, & d'aucunes parties du Continent de l'Amérique - Septentrionale reconnues avant le Traité de Paris de 1763 ou par ce Traité, comme appartenant à la Couronne de la Grande-Bretagne, ou aux Etats-Unis, ci-devant Colonies Britanniques, ou qui sont à présent ou ont été récemment au pouvoir du Roi de la Grande-Bretagne.*

» Ce Traité de commerce est fondé sur la base de l'égalité ; & eu égard à la grande puissance de la France & à l'enfance des Etats-Unis, c'est un acte sans exemple. Les sentimens du Roi, tels que M. Gerard les a énoncés le 16 Décembre, rapprochés de l'égalité observée dans les Traités, le placent non-seulement parmi les plus grands Monarques de la France, mais aussi parmi ceux que l'histoire a le plus vantés. L'indépendance de l'Amérique est l'objet favori de toutes les Puissances de l'Europe qui ont des vues de commerce. Pour la reconnoître, elles ont attendu l'exemple de la France. L'Empereur, l'Espagne & la Prusse sont déterminés à nous soutenir. Le 6 Novembre dernier, le Ministre Prussien écrivit à un de nos Plénipotentiaires : » *Quant aux troupes que la Grande - Bretagne peut recevoir des Puissances de l'Europe pour la campagne prochaine,*

je puis vous assurer, Monsieur, que vous n'avez rien à craindre de la Russie ni du Danemarck, & que l'Allemagne ne fournira que quelques centaines de recrues, que le Duc Brunswick, le Landgrave de Hesse, & le Margrave d'Anspach ne peuvent se dispenser d'envoyer conformément à leurs Traités. C'est avec une satisfaction sincère que je vous donne cette information agréable ». Le Roi de Prusse n'a point voulu accorder aux troupes de Hesse & de Hanau le passage par ses Etats : il a dit qu'il seroit la seconde Puissance en Europe qui reconnoîtroit l'indépendance de l'Amérique. Nos Plénipotentiaires nous assurent que si la Grande-Bretagne échoue encore cette campagne, elle ne pourra en hasarder une autre, tant ses finances sont épuisées & son crédit tombé. Il se fait en France d'immenses préparatifs de guerre ; près de 50 mille hommes défilent vers la Normandie & la Bretagne ; & la Marine de France & d'Espagne monte à 270 voiles prêtes à mettre en mer ».

Boston, du 8 Mai. L'arrivée de M. Siméon Deane à Falmouth, dans la baie de Casco, avec le Traité dont il étoit porteur, a été célébré ici par des fêtes. Nous avons eu des illuminations le 23 Avril ; les bons citoyens réunis portèrent parmi les santés d'usage, celles du Roi de France, des Etats-Unis & du Congrès. Nos vœux sont qu'on fasse remarquer à ce Grand Roi, la conduite que le Congrès avoit tenue avant qu'il pût être instruit que nous aurions son assistance. Les Bills conciliatoires & le discours du Lord North, avoient devancé M. Siméon Deane ; il est descendu à Falmouth dans la baie de Casco le 20 Avril ; il n'est arrivé à Yorck-Town que le 2 Mai, & dès le 22 Avril le Congrès avoit pris la résolution, par laquelle il rejette avec dédain les propositions de la Mère-Patrie. M. Siméon Deane a fait mettre dans toutes les gazettes qui ont annoncé son arrivée, qu'il faisoit avec

« empressement » cette occasion de faire connoître combien il étoit reconnoissant de tous les procédés honnêtes de M. de Marigny, Commandant de la frégate la *Sensible*, & de la diligence qu'il avoit mise dans son importante mission, dont il souhaitoit qu'il fût récompensé comme il le méritoit à son retour en France ; il y a joint ses félicitations adressées à tous ses compatriotes sur ce grand & heureux événement ».

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 30 Juin.

L'ARCHEVÊQUE de Rouen & le Prince Louis de Rohan qui ont eu le premier la nomination de S. M. au Cardinalat, & le second celle du Roi de Pologne, reçurent de S. M., le 12 de ce mois, la calotte rouge, que le Pape leur avoit envoyée la veille, par un courier extraordinaire. L'Archevêque de Rouen a pris en conséquence le nom de Cardinal de la Rochefoucault, & le Prince Louis de Rohan, celui de Cardinal de Guéméné.

Le 14, S. M. nomma à l'Evêché de Carcassonne l'Evêque de Saint-Omer, & à celui de Saint-Omer, l'Abbé de Chalabre, Vicaire-Général de Lyon ; à l'Abbaye de Fécamp, ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Rouen, le Cardinal de la Rochefoucault ; à celle de Saint-Jean-des-Vignes, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse & ville de Soissons, l'Evêque de Soissons ; à celle de Fémy, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Cambrai, l'Abbé de Montagu, Vicaire-Général de Metz ; à celle de Valsery, Ordre de Prémontré, Diocèse & ville de Soissons, l'Abbé de Montholon, Vicaire-Général de Metz ; à celle de Ribemont, même Ordre, Diocèse de Laon, l'Abbé de Montégut, Aumônier ordinaire de Madame Elisabeth ; à celle de Billom, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Besançon, l'Abbé de Vault, Conseiller d'hon-

neur honoraire en la Grand'Chambre & Cour des Comptes de Franche-Comté, & à celle de Poitiers, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Bourges, l'Abbé Gayant d'Ormesson, Aumônier de Madame la Comtesse d'Artois, sur la nomination & présentation de Monseigneur le Comte d'Artois en vertu de son apanage. Le 21, S. M. nomma à l'Abbaye de la Croix, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Angers, l'Abbé de Cusacque, Vicaire-Général de Condom, Aumônier ordinaire de Monsieur, sur la nomination & présentation de ce Prince en vertu de son apanage.

Le 6 de ce mois, LL. MM. & la Famille Royale, signèrent le contrat de mariage du Marquis de la Charre, Colonel-Commandant le régiment de Dragons de Monsieur, l'un des Gentilshommes d'honneur de ce Prince, avec Mademoiselle Bontems ; & celui de M. Sabatier de Cabres, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Liège, avec Mademoiselle de la Ponce. Le 14, Elles signèrent aussi celui de M. Bernard, Président de la Cour des Aides de Paris, avec Mademoiselle de Lorme.

La Vicomtesse d'Imecourt, après avoir été présentée le 8 à LL. MM. & à la Famille Royale par la Marquise de Sommièvres, eut l'honneur de l'être encore le 15 par Madame Elisabeth de France, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

De P A R I S , le premier Juillet.

DEPUIS long-tems on s'attend à la guerre, les préparatifs que l'on a faits, la conduite des Anglois sur mer, où ils troublent notre commerce en n'épargnant pas même les vaisseaux qui viennent de nos Isles, & qu'ils déclarent de bonne prise, lorsqu'il s'y trouve quelque production du continent Septentrional du Nouveau-Monde, y préparent journellement ; un événement qui vient de se passer, semble

E 5

propre à la hâter. Les flottes Angloises sorties de leurs ports le 9 de ce mois , n'ont pas paru sur mer sans commettre des hostilités ; une frégate Angloise a attaqué, il y a quelques jours, une frégate François sur nos côtes ; les détails d'un événement de ce genre dont les conséquences peuvent être si importantes , ne peuvent que piquer la curiosité ; la gazette de France nous les fournit , & fait connoître en même-tems les graces que le Roi a accordées à la conduite & à la valeur.

» Le 17 de ce mois , à 10 heures du matin , M. Chadeau de la Clocheterie , Licutenant de vaisseau , commandant la Frégate du Roi la *Belle-Poule* , de 26 canons de douze , eut connoissance du haut des mâts de plusieurs bâtimens ; à dix heures & demie , il commença à soupçonner que ce pouvoit être une escadre Angloise ; peu d'instans après , il compta 20 bâtimens de guerre , dont 14 au moins lui parurent vaisseaux de ligne ; il n'en étoit alors qu'à quatre lieues de distance , il vit bientôt une frégate & un sloop qui avoient de l'avantage sur lui. Ce dernier , armé de dix canons de six , joignit la *Belle-Poule* & la héla en Anglois. M. de la Clocheterie lui ayant répondu de parler François , le sloop fut rejoindre sa frégate. A six heures & demie celle-ci vint se mettre à portée du mousquet de la hanche de la *Belle-Poule* , sous le vent , l'escadre étant encore au même éloignement. M. de la Clocheterie manœuvra , pour éviter la position défavantageuse où il se trouvoit , en présentant la hanche , avec tant de précision & de célérité , que bientôt les deux frégates furent par le travers l'une de l'autre & à portée du pistolet. Alors la frégate Angloise le héla en Anglois ; ayant répondu qu'il n'entendoit pas , elle le héla en François , & lui dit qu'il falloit aller trouver son Amiral ; M. de la Clocheterie répondit que sa mission ne lui permettoit pas de faire cette route. La frégate Angloise insista , il

l'assura qu'il n'en feroit rien, & alors la frégate Angloise lui envoya toute sa bordée; le combat s'engagea, dans un moment où le vent étoit foible, & permettoit à peine de gouverner. L'action a duré depuis six heures & demie du soir jusqu'à onze heures & demie, toujours à la portée du pistolet. Il est à présumer que la frégate Angloise, qui est de 28 canons de douze, étoit réduite, puisqu'à cette époque elle profita du vent qui s'étoit élevé, & se replia sur son escadre : dans cette position, elle essuya plus de 50 coups de canon de la frégate Françoisse, sans qu'elle ripostât par un seul. Il étoit impossible à M. de la Clocheterie de la poursuivre, sans se jeter au milieu des vaisseaux Anglois. Il prit le parti de courir sur la terre, & à minuit & demi, il mouilla au milieu des roches, près Plouascat, où, le 18, sa frégate étoit observée & gardée par deux vaisseaux Anglois; mais les roches qui l'entourent paroissent devoir la mettre à l'abri d'insulte.

» L'action a été des plus sanglantes. On ignoroit encore le 18 le nombre exact des morts; mais on l'évaluoit à 40 au moins. M. Gréen de Saint-Mar-sault, Lieutenant de vaisseau, Commandant en second, a été tué. M. de la Roche de Kerandraon, Enseigne, ayant eu le bras cassé après deux heures de combat, alla faire mettre un premier appareil sur sa blessure, & vint reprendre son poste qu'il a gardé pendant les trois heures que l'action a duré encore. Le lendemain du combat, on a été obligé de lui couper le bras. M. Bouvet, Officier Auxiliaire, blessé grièvement, n'a point voulu quitter le pont pour se faire panser. M. de la Clocheterie a eu deux fortes contusions, l'une à la cuisse, l'autre à la tête. Le nombre des blessés est en tout de 57. L'Action s'est soutenue avec un feu égal & la même vivacité jusqu'au moment où la frégate Angloise a abandonné le combat. Le Chevalier de Capellis commandoit la batterie, & étoit secondé par MM.

Damard & Sbirre , Officiers Auxiliaires , & MM. de Baisterot & Chevalier de la Galernerie , Gardes de la Marine. L'équipage , animé & soutenu par l'exemple de ces Officiers , a donné les plus grandes preuves de bravoure & de sang-froid.

» M. de Sartine , ayant rendu compte au Roi de ce combat , S. M. a accordé à M. de la Clocheterie , qui la commandoit , le Brevet de Capitaine de vaisseau ; à M. de la Roche-Kerandraon , Enseigne , la Croix de Saint-Louis & une pension ; à M. Bouvet , le brevet de Lieutenant de frégate en pied , & elle a donné des témoignages de satisfaction à tous les Officiers & Gardes de la Marine. S. M. a pareillement accordé une pension sur les foids des Invalides de la Marine à la Demoiselle Gréen de Saint-Marfault , sœur de l'Officier de ce nom qui a été tué dans le combat. Elle a pourvu d'ailleurs au sort des veuves des Officiers mariniens & matelots tués dans l'action , & elle a accordé aux blessés des gratifications proportionnées à leurs blessures , ainsi qu'une gratification générale à tout l'équipage , au partage de laquelle les veuves des morts seront admises «.

A ces détails nous en joindrons quelques-uns que nous venons de recevoir de Brest , en date du 22 de ce mois , » La *Belle-Poule* mouilla hier dans notre rade ; le combat glorieux qu'elle vient de rendre , produira le plus grand effet , si la guerre suit d'un acte d'hostilité aussi imprévu. A la fin de cette semaine , nous aurons en rade 32 vaisseaux , dont les équipages sont bien décidés à soutenir l'honneur du pavillon François. La frégate Angloise , que l'on croit être le *Romulus* , étoit dans le plus mauvais état & elle eût été prise , ou eût coulé bas si elle n'eût été secourue par 2 vaisseaux qui l'ont remorquée ; on doute qu'ils aient pu la reconduire dans les ports d'Angleterre. La frégate la *Licorne* & le houcra le *Chasseur* , ont été arrêtés par l'escadre Angloise , & ce qu'il y a d'étonnant , c'est qu'elle a laissé passer des

Bâtiments Marchands François. M. le Duc de Chartres a été faire une visite à M. de la Clocheterie, & a distribué de l'argent à son équipage, & particulièrement aux blessés qu'il a été voir. A tous les égards M. de la Clocheterie a été reçu par tout son corps, & par les citoyens de tous les ordres, comme il méritoit de l'être ; les Officiers Auxiliaires qu'il avoit sur son bord, se sont conduits avec une valeur & une intelligence que l'on ne sauroit trop exalter.

Selon d'autres lettres du même port, on annonce qu'on travaille au radoub des vaisseaux le *Minotaure* & le *Citoyen*, de 74 canons, & du *Bisarre*, de 64 ; que les vaisseaux neufs l'*Auguste* de 80, le *Néptune* & l'*Annibal* de 74, sont très-avancés, & ne peuvent tarder à être lancés. On compte qu'on aura bientôt en rade une nouvelle escadre de 15 bons vaisseaux, qui joints aux 27 qui s'y trouvent déjà, & aux cinq dont les radoub ont dû être achevés à la fin de la semaine dernière, formeront une flotte de 47 vaisseaux de ligne à Brest. L'état de nos vaisseaux de guerre armés, en y comprenant les cinq qui sont à Toulon, & les 13 qui en sont partis est de 64.

Les frégates en croisière sur les côtes de Brest, ont pris depuis peu quelques corsaires de Guernesey ; ces Pyrates sont en grand nombre ; mais à moins de les surprendre, il est difficile des les joindre, parce que ce sont de petits bâtiments, qui dès qu'ils apperçoivent un navire de guerre, se réfugient dans des rochers, ou nos frégates ne peuvent s'engager. Leur nombre monte, dit-on, à 24.

» L'escadre du Chevalier de Fabry, écrit-on de Toulon, est toute entière en rade depuis le commencement de ce mois. On assure qu'on a fait pour cette nouvelle escadre, les mêmes achats de hardes, de fouliers, &c. que pour la première. Les matelots destinés à compléter les équipages, arrivent de tou-

tes parts ; avant le 7 de ce mois , il en étoit arrivé plus de 1000 de Gènes. Le 6 de ce mois , il arriva un funeste accident dans notre arsenal ; en mettant l'étrave au vaisseau le *Triomphant* , qui est en armement ; la pesanteur de cette pièce de bois fit casser les palans , & en tombant elle écrasa 6 hommes , & en blessa grièvement 12 autres «.

Le Prince de Monbazon , qui remplaça en 1766 , le Comte d'Estaing , dans le Gouvernement des Isles de l'Amérique , a été chargé de l'inspection générale des forces maritimes à Toulon , comme M. le Duc de Chartres l'a été à Brest. S'il faut en croire quelques lettres particulières de ce dernier port , l'escadre en rade s'y exerce à des évolutions , à des descentes feintes ; ces dernières néanmoins si elles sont réelles , sembleroient devoir rassurer les Anglois ; on ne leur donneroit vraisemblablement pas tant de publicité , si leurs craintes étoient fondées.

On parle toujours d'un camp qu'on dit devoir être formé du côté de Granville , près de Coutances en Basse Normandie , sous les ordres du Maréchal de Broglie ; il est aussi question d'en former un en Flandres , près de Dunkerque ; on nomme pour le commander , M. le Prince de Condé ou M. le Comte de Maillebois. » Les préparatifs militaires dans ce pays , écrit-on de cette dernière ville , sont les mêmes que ceux que l'on fait en Normandie & en Bretagne , & s'étendent depuis Dunkerque jusqu'à Nantes. Le Prince de Robecq , notre Commandant , a établi divers corps-de-garde & de batteries le long des côtes. M. de Frazer , ci-devant Commissaire Anglois en cette ville , y étant arrivé de Londres pour voir sa femme qui est en couche , on prétend que le Prince de Robecq lui a fait dire qu'il seroit charmé de le voir ; mais que les circonstances ne le permettoient pas. Il lui a fait entendre aussi qu'il convenoit qu'il ne fît pas un long séjour «.

On lit ici des extraits d'une lettre du Docteur

Cooper, prédicateur célèbre de Boston, adressée à M. Franklin, en réponse à une dans laquelle il lui annonçoit le Traité de Commerce entre la France & les Etats-Unis. » J'ai reçu votre lettre du 27 Février, un dimanche, au moment où j'allois monter en chaire. Je n'hésitai point à faire à haute voix la lecture du premier article de votre lettre, contenant l'assurance de la signature des Traités. J'invitai la Congrégation à s'unir à moi pour en rendre de vives actions de grâces au Tout-Puissant, & prier pour la conservation des jours précieux du Roi, de la Reine & de la famille Royale de France, & pour la prospérité du Royaume ; je ne puis vous dire le merveilleux effet & l'agréable surprise que produisit cette nouveauté, qui en étoit réellement une à plus d'un égard (1). Toute l'Eglise ne fut qu'un chœur de voix, qui articulèrent après moi, chaque mot de cette prière avec la plus grande ferveur «.

On écrit de Metz, que le 10 de ce mois, un peu avant 7 heures du matin, un des moulins à poudre s'enflamma sans qu'on ait pu découvrir la véritable cause de cet accident, l'explosion fut peu sensible, & produisit heureusement peu d'effet. Mais le feu ayant pris dans le même instant à toutes les parties du moulin, il fut impossible d'y porter aucun secours, & on se borna à prendre les précautions nécessaires pour empêcher l'incendie de se communiquer au grénoir, au séchoir & au magasin ; on y réussit ; le moulin seul fut détruit. Le feu étoit si vif & si rapide, que parmi les Ouvrières qui y étoient, trois ont péri dans les flammes, & un quatrième en est mort deux jours après à l'Hôpital, où il avoit été transporté.

On écrit de Pau, que le 7 de ce mois, à 7 heures

(1) On doit se rappeler l'ordre donné par le Congrès d'omettre le nom du Roi d'Angleterre dans les prières publiques.

53 m. du matin , on y a essuyé une forte secousse de tremblement de terre , qui n'a duré que quelques secondes.

On a parlé de la production monstrueuse de trois canards chats ; un Naturaliste a fait à cette occasion les réflexions suivantes. » Il seroit singulier que des œufs couvés par un chat ne donnassent pas des animaux mal conformés. Une belle observation de feu M. de Réaumur le prouve. Lorsque ce célèbre Académicien fit ses premières expériences sur l'incubation dans des fours , tous les poulets furent mal conformés , plus ou moins monstrueux. Etonné de ce phénomène , il ne négliga rien pour en découvrir la cause. Pour y parvenir , il étudia avec soin l'incubation de la poule , & il s'aperçut que cette tendre mère remuoit plusieurs fois par jour les œufs qu'elle couvoit. M. de Réaumur imita la poule , & il vit les poulets éclore bien conformés. Ce n'est sans doute pas la première fois que les Savans ont reçu des leçons utiles des animaux. Il n'est pas vraisemblable que le chat ait remué les œufs qu'il couvoit ; quelque attachement que la poule ait eu pour lui , elle ne lui aura pas révélé son secret ».

La ville de Merry-sur-Seine, qui en 1745 avoit été à plus de moitié réduite en cendres , & dont la perte montoit à plus d'un million , éprouva encore le 20 Mai dernier , un incendie qui , dans une rue longue , étroite & sans aucune issue favorable pour sauver les effets , a consumé 58 maisons avec leurs dépendances , ainsi que tout ce que renfermoient ces maisons , occupées par 80 ménages. Le feu qui s'étoit porté sur l'Eglise jusqu'à trois fois , a été heureusement éteint. On évalue à 130,000 liv. la perte qu'ont supportée les habitans incendiés , qu'on recommande à la bienfaisance des ames charitables. Les secours peuvent être adressés à M. Pin, Curé de la ville , ou à l'Evêque de Troie , rue Saint-Dominique , aux Filles de Saint-Joseph , faubourg Saint-Germain , à Paris.

Le 21 de ce mois , on a essuyé aussi un incendie au village de Talmas , entre Amiens & Doullens ; il a consumé 16 maisons : le feu a été si vif & si actif , que les incendiés n'ont eu que le tems de sortir de leurs habitations ; ils ont perdu généralement tous leurs meubles , grains , fourrages & autres provisions.

» Le renchérissement des grains , écrit-on de Toulouse en date du 10 de ce mois , ayant fait craindre aux Capitouls quelques troubles de la part du peuple , si le prix du pain augmentoit à proportion de celui du bled , les Magistrats avoient pris des mesures pour que les Boulangers vendissent le pain pendant quelque tems , à raison de 16 sols la marque , (un peu plus de quatre livres pesant) quoiqu'à raison du prix du bled il en valût 18. Le bas prix du pain qui n'avoit lieu que dans la ville , y attira une multitude d'acheteurs de la campagne & des petites villes voisines. Les boulangers n'ont pu être fournis d'une quantité suffisante , & nous avons été menacés des désordres les plus fâcheux. L'Administration s'est trouvé forcée d'augmenter tout-à-coup le prix du pain de 2 sols par marque , quoique jusques-là il n'eût été augmenté que de 4 deniers à la fois. Pour rendre cette augmentation plus supportable aux pauvres , on a prié les Vicaires-Généraux de l'Archevêque , de permettre le travail pendant les deux jours de fête de la Pentecôte , & d'autoriser une quête générale , dont le produit seroit destiné à payer pour les pauvres l'augmentation du prix du pain. Ils l'ont non-seulement accordé , mais connoissant la charité du Prélat qui est absent , ils se sont chargés de payer sur-le-champ , de ses fonds , cette augmentation de prix pour tous les pauvres de la ville & de la Banlieue. Cette bonne œuvre qui s'exécute depuis cinq jours , a fait naître une noble émulation parmi nos bureaux de charité , & a dissipé les inquiétudes que l'on avoit eues ».

Armand Bazin de Bezou , Eveque de Carcas-

sonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Grasse, est mort à Carcassonne le 12 du mois dernier, dans la 78e. année de son âge.

N. Lemoine, ancien Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, est mort le 25 du mois dernier, dans la 74e année de son âge.

Une Ordonnance du 7 Mai, a fait dans la répartition des Régimens Provinciaux, les changemens suivans. Au lieu d'un 3e. bataillon que devoit fournir la généralité d'Auch, il en sera levé un 4e. dans celle de Poitiers. Le nombre total des bataillons Provinciaux sera porté à 106, de 710 hommes chacun. Des 3 bataillons qui forment le Régiment Provincial de Senlis, le premier sera attaché aux deux premiers bataillons du Régiment du Roi; le second au Régiment de l'Isle-de-France, & le 3e. à celui de Beauvoisis. Des deux bataillons de Mantes, le premier aux deux derniers bataillons du Régiment de S. M., & le 2e. au Régiment de Chartres. Des 3 bataillons de Soissons, le premier au Régiment de Soissonnois, le 2e. au Régiment de Brie, & le 3e. au Régiment d'Orléans; le nouveau bataillon de Poitiers sera attaché au Régiment de Foix.

L'Ordonnance du Roi pour la constitution & la composition de la Maréchaussée est en date du 28 Avril. Ce Corps, à compter du premier Juin de cette année, sera composé de 6 Inspecteurs-Généraux, 33 Prévôts, 108 Lieutenants, 150 Sous-Lieutenants, 150 Maréchaux-des-Logis, 650 Brigadiers, 2400 Cavaliers, & 33 Trompettes, total, 3520 hommes. Le Prince de Condé s'étant désisté du droit qu'ont les Gouverneurs de Bourgogne, de disposer des Offices & places de Maréchaussée de cette Province, le Roi pour lui en témoigner sa satisfaction, lui réserve & à ses successeurs le droit de présenter les sujets.

Les numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, du 1er de Juillet, sont: 73, 78, 80, 47, 33.

Article extrait des Papiers étrangers.

» La frégate Américaine *le Boston*, armée de
 » 32 canons, qui étoit depuis deux mois dans le
 » port de Bordeaux, est partie depuis quelques jours
 » avec un équipage considérable, composé d'un grand
 » nombre de volontaires. La haine nationale a porté
 » les Anglois à un complot infâme. Ils ont espéré
 » que la trahison les vengeroit, plutôt qu'une at-
 » taque faite selon les loix de la guerre. Ils ont en-
 » gagé le cuisinier de la frégate, par l'appas d'une
 » forte récompense, à empoisonner dans une pièce
 » d'eau la plus grande partie de l'équipage, le reste
 » étant du complot. Une fois maîtres du bâtiment,
 » ils devoient le conduire à Londres; heureusement
 » ce scélérat a été découvert, au moment où il exé-
 » cutoit son affreuse commission. Mais le Capitaine
 » de la frégate l'a envoyé chargé de fers à la cita-
 » delle de Blaye. Plusieurs négocians distingués se
 » trouvent compromis dans cet événement, & sont
 » alarmés des suites qu'il doit avoir, *Gazette de*
 » *Deux-Ponts*, N^o. 51 «.

De BRUXELLES, le 30 Juin.

LA plupart des lettres d'Allemagne laissent encore
 beaucoup d'incertitude sur le succès des négociations
 qui continuent entre l'Empereur & le Roi de Prusse.
 » Les deux Monarques, écrit-on de Berlin, sont
 toujours dans leurs camps; le Marquis de Rossignano
 & le Comte de Fontana, Ministres de Sardaigne en
 cette Cour, ont écrit au dernier, pour savoir les
 ordres de S. M., le premier afin de prendre congé
 en personne, & le second afin de remettre ses lettres
 de créance. Le Roi leur a répondu qu'il étoit actuel-
 lement trop occupé pour se mêler du cérémonial;
 qu'il souhaitoit un bon voyage au premier; que le
 second pouvoit garder ses lettres de créance jusqu'à
 une meilleure occasion prochaine, & qu'en atten-

dant, il le reconnoissoit comme Ministre, & qu'il seroit considéré en cette qualité «.

Ce Prince, au milieu des affaires importantes dont il s'occupe, & de l'activité de la vie Militaire, conserve toute sa force & sa gaité. Il circule dans le public des copies de quelques lettres qu'on lui attribue. Dans une, adressée à un homme célèbre, & très-âgé, que les lettres viennent de perdre, il lui disoit : » Nous sommes bien fous ; vous de vous exposer à être sifflé, & moi de me mettre à la merci d'un coup de canon «. Il dit dans une autre, écrite à l'Empereur : » Vous êtes le chef de l'Empire ; mais j'en suis le Doyen, & de plus un vieux soldat, qui une fois parvenu à monter à cheval, ai bien de la peine à en descendre «.

Cette gaité n'empêche pas que les démêlés ne deviennent tous les jours plus sérieux ; on dit que s'ils ont des suites, la neutralité de la Russie n'est pas bien décidée, & qu'elle ne refusera pas au Roi de Prusse des troupes auxiliaires, en exécution des Traités précédemment conclus. S'il faut en croire les bruits publics, l'Empereur, dans ce cas, retirera toutes les troupes qu'il a en Flandres, pour renforcer ses armées en Bohême & en Moravie, & elles seront remplacées par des troupes Françaises ; qui entreront dans Ostende, en vertu d'une nouvelle convention entre cette Puissance & la Maison d'Autriche ; selon ces mêmes bruits, d'autres circonstances forcent la France à avoir beaucoup de troupes du côté des Pays-Bas ; la Hollande, dit-on, est sur le point de faire cause commune avec l'Angleterre ; les sommes immenses qu'elle a dans les fonds de la Grande-Bretagne, & qu'elle doit craindre de perdre, servent à fonder ces bruits vagues. Selon un calculateur Anglois, le revenu des Provinces Unies est de 25 millions de florins, qui servent aux dépenses de la République, & au paiement de la dette de l'Etat, qu'il porte à 50 millions, en y joignant

les dettes particulières des Provinces & des villes. Selon cet auteur les fonds que la République a en Angleterre, montent à 30 millions sterl. ; elle en a 28 dans les fonds publics de France, 15 sur l'Empereur, les Princes d'Allemagne, le Danemarck, la Suède & la Russie; en ajoutant à ce calcul modéré 40 millions sterl. de créances sur la partie, la propriété personnelle de cet Etat, sans y comprendre les fonds de commerce, l'argent circulant, les joyaux, montent à 113 millions sterl. Richesses immenses, pour un peuple dont la population n'excède guères 3 millions d'ames.

» Les Insulaires de Guernesey, écrit-on d'Ostende, couvrent les côtes de leurs corsaires; ils ont pris le vaisseau la *Goguette* à la première sortie du port de la Rochelle, où il avoit été construit. Les plaintes auxquelles ces corsaires donnent lieu, pourroient engager la France à les punir, en s'emparant de ces Isles qui sont si près de ses côtes, & qui semblent devoir lui appartenir. En attendant, notre commerce, par les soins du Gouvernement, fleurit au milieu des querelles de nos voisins. On nous fait même concevoir l'espérance de le voir fleurir plus que jamais; le moyen le plus sûr seroit de rendre cette ville un port franc pour les Américains; & cette attente semble fortifiée par la nouvelle de l'arrivée d'un agent du Congrès à Vienne «.

On s'attend plus que jamais à voir la guerre éclater entre la France & l'Angleterre, depuis l'acte d'hostilité marquée de cette dernière; celle-ci se flatte toujours que l'Espagne ne prendra aucune part aux événemens; mais elle n'est pas sans inquiétude sur ses dispositions, dont elle ne sera bien instruite qu'après l'arrivée de la flotte du Mexique. On dit que le Portugal a aussi fait déclarer à la Cour de Londres qu'il garderoit la neutralité; mais elle ne seroit pas aussi avantageuse pour cette Cour que celle de l'Espagne. En attendant que ces nouvelles se confirment, si la guerre est inévitable, comme on

n'en paroît plus douter , il seroit peut-être à désirer qu'elle se bornât aux seules Puissances originai-
rement intéressées dans la querelle.

*Suite du Traité entre l'Espagne & le Portugal. **

En conséquence de ces grandes , utiles & louables vues , & pour parvenir à leur exécution , le Très-Haut, Très-Puissant, & Très-Excellent Prince Charles III, Roi d'Espagne & des Indes, & la Très-Haute, Très-Excellente & Très-Puissante Princesse Marie, Reine de Portugal & des Algarves, &c. étant convenus de nommer respectivement des Plénipotentiaires, S. M. a nommé de son côté le très-excellent Seigneur Don Joseph Mognino, Comte de Florida-Blanca, Chevalier de son ordre, &c. Et S. M. la Reine T. F. de Portugal, a nommé pour son Plénipotentiaire, les très-excellent Seigneur Don François-Innocent de Souza Coutigno, son Ambassadeur auprès de S. M., lesquels Ministres Plénipotentiaires, instruits des intentions de leurs Souverains respectifs, après s'être communiqués mutuellement leurs pleins-pouvoirs, & les avoir trouvés en bonne & due forme, ont arrêté & conclu au nom des deux Souverains les articles suivans.

1°. Conformément à ce qui fut convenu & stipulé entre les deux Couronnes, dans le traité du 13 Février 1668, qui se confirme par le présent, & spécialement le contenu de ses articles III, VII, X & XI, en les analysant, & suivant l'esprit d'autres anciens traités, auxquels se rapportent lesdits quatre

* Il ne manque ici que partie du préambule de ce Traité. On y rappelle celui signé à Ste-Ildephonse le 1er Octobre 1777, qui confirme & valide ceux de Lisbonne de 1668, d'Utrecht 1713 & de Paris 1763, à l'exception des articles auxquels il déroge. Les deux Cours se proposent de donner à celui de 1777 toute la clarté & la solidité qu'exigent les anciens Traités auxquels il se rapporte. Nous avons cru devoir cette note aux Souscripteurs qui n'ont pas le dernier Journal Politique, à présent réuni au Mercure.

articles , qui s'observoient sous le regne du Roi Don Sébastien , & celui des traités conclus entre l'Espagne & l'Angleterre le 15 Novembre 1630 , & le 23 Mai 1667 , qui concernoient aussi le Portugal , les deux Souverains contractans , tant pour eux que pour leurs héritiers & successeurs , déclarent que la paix & amitié qu'ils viennent de renouveler entr'eux , & qui devra avoir lieu entre leurs sujets respectifs dans toute l'étendue de leurs vastes domaines , dans les deux hémispheres , devra être conforme , & sur le même pied que l'alliance & bonne union , qui régnoit entre les deux Couronnes dans le tems des Rois Charles I & Philippe II d'Espagne , Don Emmanuel , & Don Sébastien , Rois de Portugal ; & que L. M. C. & T. F. , & tous leurs sujets respectifs , devront se rendre mutuellement les secours & bons services d'usage entre bons & vrais amis & alliés , se procurant les uns aux autres , réciproquement , tout le bien & avantage possible , & s'opposant également au mal & aux préjudices respectifs.

2°. En conséquence de l'article précédent & de ceux stipulés dans tous les anciens traités auxquels on se rapporte , (à l'exception de ceux auxquels il a été postérieurement dérogé) L. M. C. & T. F. , promettent de ne jamais entrer en guerre , traité , ni alliance l'un contre l'autre , dans aucune partie de leurs Etats dans les deux mondes , & de ne point donner directement ni indirectement de secours ni de subsides , de quelle espèce que ce puisse être , asyle dans leur ports , ni passage par leurs domaines , & d'empêcher que leurs respectifs sujets les donnent aux ennemis d'une des deux Couronnes ; mais qu'au contraire , ils s'aviseront réciproquement & de bonne foi de ce qu'ils pourront découvrir , savoir , ou soupçonner qu'on trame contre l'un des deux , & leurs domaines & possessions , tant dans leurs Royaumes qu'hors d'eux ; dans lesquels cas ils devront se secourir mutuellement , & travailler de commun accord à empêcher les

griefs & préjudices tramés contre l'une des deux Puissances; & à cet effet les hauts Contractans donneront les ordres & instructions nécessaires à leurs Ministres dans les Cours étrangères, ainsi qu'aux Vice-Rois & Gouverneurs de leurs Provinces, tant en Europe qu'aux Indes.

3°. Suivant les mêmes anciens traités entre les deux Couronnes & les précédens, auxquels ceux-ci se rapportent, L. M. C. & T. F., voulant en éclaircir le sens & en augmenter la force, s'obligent mutuellement & en due forme, à la garantie réciproque de tous leurs domaines d'Europe, & Isles adjacentes, avec les droits, privilèges & immunités dont ils jouissent actuellement; & quant à leurs domaines d'Amérique, ils confirment & revalident la garantie, & autres points établis & convenus dans l'article XXV du traité de limites du 13 Janvier 1750; sauf la restriction que la ligne de démarcation desdites limites dans l'Amérique méridionale, doit s'entendre sur le pied convenu & stipulé dans le traité préliminaire du premier Octobre 1777, & ledit article XXV du traité de 1750 est littéralement comme suit. (*La suite à l'ord. proc.*)

Nota. La réunion de la partie Politique du *Journal de Politique & de Littérature de Bruxelles* au *Mercure de France*, ne changera rien à la manière de présenter les faits & de les distribuer. Ce Journal Politique rédigé par le même Auteur, continué dans le même esprit, paroissant aux mêmes époques, tiendra à l'avenir la place qu'occupaient les Nouvelles Politiques à la fin du *Mercure*, avec cette différence que les Nouvelles Politiques du *Mercure*, ne paroissant qu'à la fin de chaque mois, & ne contenant que des extraits de la Gazette de France, ne pouvoient point avoir l'attrait de la nouveauté. Le *Journal de Politique de Bruxelles* réuni au *Mercure*, continuera d'offrir tous les dix jours, avec la même exactitude, les mêmes détails & la même fidélité, le résumé de tout ce que les Gazettes étrangères contiennent d'important ou de curieux, & un grand nombre de faits que des correspondances sûres & multipliées nous procurent journellement.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

15 JUILLET 1778.



A P A R I S,

Chez P A N C K O U C K E , Hôtel de Thou ;
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

PIÈCES FUGITIVES, P. 123		SPECTACLES.	
<i>Lettre à M. de la Harpe,</i>	124	<i>Académie Royale de Mu-</i>	
		<i>sique,</i>	187
<i>Considérations politiques</i>	132	<i>Comédie Françoisse,</i>	190
<i>sur l'Amour,</i>	132	<i>Comédie Italienne,</i>	191
<i>Enigme,</i>	141	<i>ARTS. Gravures,</i>	192
<i>Logogryphe,</i>	142	<i>JOURNAL POLITIQUE</i>	
<i>Chanson,</i>	143	<i>Constantinople,</i>	193
		<i>Pétersbourg,</i>	194
NOUVELLES LITTÉ-		<i>Copenhague,</i>	195
RAIRES.		<i>Stockholm,</i>	ibid.
<i>Suite du Poëme de l'Élo-</i>		<i>Varsovie,</i>	196
<i>quence,</i>	144	<i>Vienne,</i>	197
<i>Règlemens de S. M. Imp.</i>		<i>Hambourg,</i>	198
<i>Catherine II,</i>	155	<i>Ratisbonne,</i>	201
<i>Éloge de Louis XII,</i>	163	<i>Rome,</i>	202
<i>Commerce de la Grande-</i>		<i>Livourne,</i>	203
<i>Bretagne,</i>	166	<i>Londres,</i>	205
ANNONCES LITTÉR.	176	<i>Etats-Unis de l'Amérique-</i>	
		<i>Septentrionale,</i>	218
PHYSIQUE.		<i>Versailles,</i>	225
<i>Observations sur le froid</i>		<i>Paris,</i>	226
<i>de Russie,</i>	178	<i>Bruxelles,</i>	235

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le 15 de Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Juillet 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

15 JUILLET 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Le bilboquet, le compas d'Uranie,
L'aiguille, le crayon, les Livres, les chiffons,
Sont tour-à-tour dans les mains d'Emilie.
Toujours aimable & toujours plus jolie,
Cent fois par jour nous la voyons
De la raison passer à la folie,
Et de la morale aux chansons.
Son esprit gai, naturel & facile,
Réunissant l'agréable & l'utile,
Se livre à tout avec même succès.
A ce portrait joignez une taille accomplie,
Des yeux à qui l'Amour a prêté tous ses traits;

F ij

A tout ce qu'elle fait une grâce infinie :
 Tel est l'objet charmant à qui je sacrifie,
 Et que mon tendre cœur adore pour jamais.

Par un Abonné du Mercure.

LETTRE à M. de la Harpe (1).

M O N S I E U R ,

Confiné depuis plusieurs années au fond d'une province, où je n'apprends guères les nouvelles Littéraires que par votre Journal, j'ignorais que M. de Saint-Ange eût entrepris une traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide. Il y a trois ou quatre mois que je conçus le même dessein, & que j'ébauchai le commencement du premier Livre. Je ne connais encore de la version de M. de Saint-Ange, que les morceaux cités dans votre dernier numéro. J'y ai trouvé comme vous, Monsieur, des choses très-heureuses, & je souscris sans peine aux éloges que vous donnez au nouveau Traducteur. J'oserais cependant soumettre

(1) Le ton de cette Lettre, la manière honnête dont celui qui l'écrit, parle d'un concurrent, nous ont engagés à l'imprimer, ainsi que les vers qui l'accompagnent, & parmi lesquels il y en a de très-bien faits. Le Lecteur aura d'ailleurs le plaisir de la comparaison.

à votre jugement une observation générale sur le système de traduction que paroît avoir adopté M. de Saint-Ange ; c'est qu'il me semble que non-content de s'attacher à tout rendre, il se jette souvent dans des paraphrases un peu longues. Ce défaut, qui en est un dans toute version, en est peut-être un plus grand dans une traduction d'Ovide. Vous savez qu'on a toujours reproché à cet Auteur la profusion, & , si j'osais le dire, l'incontinence des idées & du style ; en un mot, Ovide, avec un très-beau génie poétique, s'abandonne avec trop de complaisance à sa fécondité ; & dans la partie dramatique, comme dans les descriptions, il est rare qu'il ne se laisse pas entraîner au-delà de ce juste milieu *ultra citràque*, &c. Lorsqu'Ovide présente deux ou trois fois de suite les mêmes sentimens ou les mêmes idées sous des rapports quelquefois très-peu différens, ne serait-ce pas alors le cas de le resserrer, au lieu de rebattre comme l'original les mêmes choses dans un plus grand nombre de vers ? Cette opinion m'a peut-être jeté dans le défaut opposé, celui d'étrangler mon Auteur ; c'est sur quoi je m'en rapporte volontiers à votre décision, en vous communiquant mon travail sur ces mêmes passages d'Ovide dont vous avez cité la traduction par M. de Saint-Ange.

- Je suis loin d'espérer que vous donniez à ma tentative des encouragemens aussi flatteurs qu'à celle de M. de Saint-Ange; mais si je vous paraissais seulement soutenir quelquefois la comparaison avec lui, je me croirais trop heureux d'avoir trouvé un rival dont la concurrence redoutable deviendrait un puissant aiguillon pour mes faibles talens. En effet, il me semble que l'émulation ne doit jamais être plus vive que dans la lice de la traduction, parce qu'on a un Juge qui prononce à chaque instant, & sans appel; c'est l'original.

J'ai laissé sans scrupule dans mes vers deux ou trois expressions, qui vous paraîtraient peut-être imitées de M. de Saint-Ange, si je ne vous montrais que mon ouvrage existait tel que je vous l'offre, avant que je connusse le sien. Ce qui vous convaincra de ma franchise, c'est que parmi ces expressions, il s'en trouve une qui semble calquée sur celle-ci : *encouragez mes vers*, que vous condamnez dans M. de Saint-Ange. J'espère cependant que vous trouverez *encouragez mes veilles* (1) beaucoup moins hasardé. Au reste, cet hémistiche de M. de Saint-Ange, auquel je ne m'attendois pas, m'a convaincu qu'il n'est pas impossible que deux

(1) Je trouve l'un aussi élégant que l'autre me paroît recherché.

Traducteurs qui suent à cent lieues l'un de l'autre (sur le même texte) se rencontrent dans une tournure , ou dans une expression.

Il ne me convient guères , lorsque j'ai besoin moi - même de beaucoup d'indulgence , d'appercevoir des taches dans l'ouvrage de M. de Saint - Ange ; je ne puis cependant résister à la tentation de vous dire mon sentiment sur ce vers , qui manque absolument de césure (1).

Avant le monde , AVANT L'AIR , la terre & les mers ,

Si j'étais lié avec M. de Saint-Ange , je ne souffrirais pas que ce vers , qui n'en est pas un , déparât sa description du chaos , d'ailleurs si heureusement traitée.

J'ai l'honneur d'être , avec une respectueuse considération ,

Monsieur ,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur ,

N-t-r-f.

A G — t ce 20 Juin 1778.

(1) J'avoue que je ne suis pas de cet avis. Cette manière de couper le vers après le second pied , me paroît une variété heureuse dans le rythme , d'autant plus que le sens est naturellement suspendu après ces mots : *avant le monde , &c.*

MUSES, vous m'inspirez : je vais peindre en mes vers
Les êtres transformés en des êtres divers.
Vous , suprêmes Auteurs de ces grandes merveilles ,
Dieux puissans , d'un regard encouragez mes veilles ,
Et jusques à nos jours , depuis les premiers temps ,
Mes chants retraceront ces fastes éclatans.

L'AIR , la terre , les mers , le ciel qui les embrasse
N'étaient pas : le chaos , dans sa stérile masse ,
N'offrait rien qu'un mélange uniforme & sans choix
De tous les élémens entrassés à la fois.
Les rayons de Phébus ne chassaient pas les ombres ,
Phœbé n'éclatait pas sur le char des nuits sombres.
Ce globe qu'aujourd'hui ceignent les vastes mers ,
N'était pas balancé dans le centre des airs ;
Et la terre partout dans l'immense étendue ,
Avec l'onde & les airs languissait confondue.
La matière terrestre était sans dureté ,
La flamme sans éclat , l'eau sans fluidité ,
Et les corps les plus durs , les corps les moins solides ,
Les légers & les lourds , les secs & les humides ,
Le froid & la chaleur , dispersés en tous lieux ,
Restaient sans énergie , ou se nuisaient entr'eux.
Mais d'un Dieu bienfaisant la puissance féconde
Vint séparer les cieux , les airs , la terre & l'onde ;
Et leur marquant à tous des lieux déterminés ,
Dans un parfait accord les retint combinés.

Le fluide subtil de la flamme éthérée
 S'empara des hauteurs de la voûte azurée :
 L'air, un peu moins léger, sous les cieux se plaça ;
 La terre, par son poids, sous les airs s'abaiſſa ;
 Et des profondes eaux la ceinture liquide
 Embrassa le contour de la terre ſolide.

L'AGE d'or vit fleurir le monde en ſon enfance.
 Vertueux ſans effort, tranquille ſans déſenſe,
 L'homme aimant par inſtinct la juſtice & la foi,
 Comme il étoit ſans crime, étoit auſſi ſans loi.
 Le glaive de Thémis, ſur l'airain redoutable,
 Ne gravait pas encor *les arrêts du coupable* (1).
 Le pin, du haut des monts deſcendu dans les flots,
 Ne transportait pas l'homme en des climats nouveaux.
 On n'avait pas forgé les métaux de la guerre ;
 Les clairons menaçans n'effrayaient pas la terre.
 On ne s'entourait pas de foſſés, de remparts,
 Et l'on avait la paix ſans l'acheter de Mars.
 Les mortels ſatisfaits des fruits nés ſans culture,
 Cueillaient ſur les buiſſons leur agreſte pâture ;
 L'arbre de Jupiter leur prodiguait ſes glands.
 Les Zéphirs, qu'animait un éternel printemps,

(1) Je crois que le ſingulier eſt ici abſolument néceſſaire. On dit l'arrêt du criminel, & les arrêts du Parlement. Cette diſtinction eſt eſſentielle, & la fauſe l'eſt auſſi.

380 M E R C U R E

Voltigeant sur des fleurs qu'on n'avait pas semées,
Exhalaient dans les airs des vapeurs embaumées.
Les champs, pour se charger des épis de Cérès,
N'attendaient pas qu'un soc eût fouillé les guérets.
Le lait & le nectar ruisselaient dans les plaines,
Et le miel à flots d'or coulait du creux des chênes.

MAIS le fils de Saturne usurpant l'Univers,
Précipite son père au gouffre des enfers.
L'argent, moins pur que l'or, fait naître un nouvel âge.
Le cercle de l'année en saisons se partage ;
L'été, l'hiver, l'automne, en s'emparant du temps,
Laissent à peine entre eux éclore le printemps.
Des airs, par les chaleurs, la plaine est dévorée ;
L'eau se durcit en glace au souffle de Borée.
Pour se défendre alors contre un Ciel rigoureux,
L'homme se réfugie au fond des antres creux.,
Où mariant l'osier à l'écorce du hêtre,
Il tresse les cloisons de son abri champêtre.
Le taureau subjugué gémit sous l'aiguillon,
Et les grains enfouis germent dans le sillon..

L'AGE d'argent expire, & l'airain le remplace.
La guerre ensanglanta cette troisième race ;
Mais son seul crime encor fut la soif des combats.
L'âge de fer fouillé des plus noirs attentats,
Amenant l'avarice & l'embûche homicide,
Chasse la foi sincère & la pudeur timide..

COUPEMENT des forêts en vaisseaux façonné.,

S'élanee sur le dos de Neptune étonné.
 Le Nocher que les Cieux n'instruisaient pas encore,
 Ose affronter des mers & des vents qu'il ignore.
 On divise les champs, on borne leur contour,
 Ils ne sont plus communs comme l'air & le jour.
 C'étoit peu des doux fruits de leur sol tributaire,
 On y creuse la mine, on arrache à la terre
 Le fer cruel, & l'or plus cruel que le fer,
 Fléaux en vain cachés aux voûtes de l'enfer.
 Mars, que le fer seconde, & que l'or alimente,
 S'agite, & fait sonner son armure sanglante.
 On trafique du meurtre, & l'on vit de larcin :
 L'hôte dans l'étranger accueille un assassin :
 L'époux reçoit la mort qu'il tramait à sa femme :
 L'aconit est broyé par la marâtre infame :
 Le frère hait son frère ; & le fils, dans son cœur,
 Du trépas de son père accuse la lenteur.
 Il n'est plus de vertus, & la divine Astrée
 Du globe teint de sang a fui toute éplorée (1).

(1) L'expression de ces vers est souvent élégante & précise. Mais ne peut-on pas leur reprocher un peu de répétition, & de tomber trop souvent deux à deux ? La version de M. de Saint-Ange me semble plus poétique & plus variée, & le nom de paraphrase qu'on lui donne ici me semble un peu dur. Cependant, je ne puis qu'exhorter l'Auteur à continuer. Son Ouvrage aura certainement beaucoup de mérite, & nous pouvons avoir deux bonnes traductions au lieu d'une.

Considérations politiques sur l'Amour (1).

ON représente l'Amour tendant un arc & menaçant les cœurs de ses flèches inévitables. Cette allégorie est juste & belle sans doute ; mais ce n'est pas le seul emblème sous lequel on puisse peindre l'Amour. On pourroit le représenter encore placé au-dessus de la roue de fortune , & , du vent de ses ailes , l'agitant au gré de son caprice , & ôtant à Thémis son bandeau , pour lui mettre le sien sur les yeux. Celui qui ne voit dans la machine de l'État que les ressorts politiques , n'en voit que la moitié. Il est un moteur plus puissant & plus caché , qui change quelquefois la face du monde ,

(1) Cet article est extrait du tome IV du Dictionnaire Universel des Sciences Morale, Économique, Politique & Diplomatique , ou Bibliothèque de l'Homme d'État & du Citoyen. Nous avons rendu compte des trois premiers tomes de cet important Ouvrage. Nous parlerons du quatrième quand il paroîtra ; mais l'Editeur ayant bien voulu nous en communiquer quelques feuilles , nous nous empressons de publier d'avance ce morceau , qui nous a paru propre à caractériser la manière également utile & intéressante dont toutes les matières sont envisagées sous un coup d'œil politique , & rapportées à la science du bonheur de l'homme dans la Société civile , qui doit être la fin de tout Gouvernement.

qui élève ou renverse les Ministres, dicte ou abroge les Loix. C'est cette passion qui a si souvent asservi le sexe qui régnoit, aux volontés, aux fantaisies de celui qui ne régnoit pas.

Un Amateur de l'Opéra se plaignoit de ce que les Actrices dirigeoient tout, brouilloient tout, commandoient en despotes dans ce Spectacle. Un homme plus sensé lui tint ce propos : « Voulez-vous que ce » soient les hommes qui distribuent les » rôles, & qui règnent sur ce Théâtre ? » Nommez les femmes Directrices ; car ; » tant que les hommes seront Directeurs, » ils seront eux-mêmes dirigés par les » femmes ». On peut dire de plusieurs Rois, de plusieurs États, ce que ce Spectateur disoit de ces Héros factices, qui viennent, en chantant, régner un moment sur la Scène. C'est peut-être en cela que la Loi salique est blâmable : ôter l'empire aux femmes, c'est l'ôter réellement aux hommes. On a prétendu que le plus foible des deux sexes, étoit le plus fort par ses charmes & par sa foiblesse même. Ce principe ne peut être général ; c'est souvent le sexe qui gouverne qui est gouverné par l'autre ; & si le beau sexe est couronné, si le sceptre tombe en quenouille, ce sont les mains des hommes qui tiennent le fuseau.

Les femmes sont peu propres au gouver-

nement d'un grand Etat; la vivacité de leur esprit, leur inconstance naturelle, leur extrême sensibilité, leur impatience, leur indiscretion, s'accordent peu avec la lenteur des opérations nécessaires pour consolider une révolution, la profondeur & le mystère de la politique, & la science fatigante des détails. Cependant on peut dire que la plupart des femmes qui ont porté le sceptre, l'ont porté dignement, que leurs règnes ont été marqués par de grands événements, que toutes leurs Loix ont porté un caractère mâle & énergique. C'est que des hommes qui, à un génie vaste, à un jugement droit, à des talens consommés, joignoient le talent de plaire, régnoient sous leur nom.

Par la raison contraire, presque tous les Princes qui furent trop livrés aux femmes, montrèrent peu de grandeur dans leurs vues, prirent un extérieur galant pour un extérieur majestueux, changèrent de système chaque fois qu'ils changèrent de Maîtresse, & n'admirent près d'eux que des intrigans qu'on leur faisoit regarder comme des Politiques. On adopte les opinions de la personne qu'on aime, on voit tout par ses yeux, & son empire va quelquefois jusqu'à nous faire chérir un rival déguisé sous le nom d'ami. Il est peu d'hommes qui puissent dire : *Je possède Laïs, mais elle ne me possède pas.* Il est peu de Henri qui aient

le courage de dire à Gabrielle : *J'estime mieux un Serviteur comme Sully, que vingt Maîtresses comme vous.* Cependant ce même Henri IV est arrêté dans le cours de ses triomphes, plutôt par un caprice passager, que par une passion véritable. Paris va se rendre & le reconnoître; la moitié des Habitans l'appelle; l'autre moitié, frappée de terreur, est prête à tomber à ses pieds. Il s'endort dans les bras de l'Abbesse de Montmartre; l'instant de la révolution est manqué : il faudra combattre encore pour le rappeler, & les François paieront de leur sang les plaisirs de leur Maître. Charles XII, plus sage, tourne bride dès qu'il apperçoit la dangereuse Ambassadrice qu'Auguste lui envoie. C'est le seul ennemi devant lequel il lui soit glorieux de fuir.

Ce n'est pas que l'influence des femmes ait été toujours funeste à la gloire ou à la prospérité des États. Les effets les plus heureux sont nés quelquefois de cette cause puissante & bien dirigée. Le Duc de Bourgogne, d'ailleurs si grand, si justement chéri, fait en Flandres une campagne inutile & honteuse. La Duchesse qui entend blâmer la conduite de son époux, verse des larmes; la veuve Scarron les recueille sur un ruban, l'envoie au Prince, & ranime ainsi dans son cœur l'amour de la gloire. Agnès ose dire à Charles VII, qu'elle ne

veut point pour Amant un Roi sans Couronne ; Charles s'arrache de ses bras , & vole au champ d'honneur. Quels prodiges de bravoure n'a pas enfanté cette galanterie qui étoit la base de l'ancienne Chevalerie ? Tel fut un Héros , parce qu'il portoit sur son bouclier le chiffre de sa Maîtresse , & son ruban attaché à sa lance , qui , sans cet appareil , n'eût été qu'un Soldat vulgaire. L'amour de la Patrie & du devoir , est souvent un sentiment froid , parce qu'il est raisonné ; l'amour des femmes exalte plus l'âme , peut-être par cela même qu'il est aveugle. Le Chevalier qui croyoit combattre pour l'État & pour le Roi , ne combattoit en effet que pour plaire à sa Dame. Un sourire étoit le prix de son sang versé dans les combats ; c'étoit à ses pieds qu'il mettoit les drapeaux enlevés à l'ennemi. C'étoit sur ces trophées qu'il se reposoit près d'elle. Dans ces tems romanesques , les femmes seules aimoient l'État , les Guerriers adoroient les femmes , & ces Citoyennes immoloient leurs Amans à la défense commune.

Licurgue , le sévère Licurgue , l'ennemi de tous les plaisirs , le fléau de toutes les passions , se garda bien de proscrire celle de l'Amour. Il sembloit n'avoir réprimé toutes les autres , que pour donner à celle-ci les forces qu'il leur ôtoit. Il savoit qu'une

troupe est invincible quand la plus belle est le prix du plus brave.

En général, l'esprit de la galanterie est plus favorable à la prospérité d'une République qu'à celle d'un Royaume. L'amour du bien public étant, dans une République, le sentiment prédominant, c'est vers cet objet que les femmes dirigent les mouvemens de leurs adorateurs. Les femmes, prises collectivement, étant honnêtes & justes, tous les efforts de leur puissance ne peuvent se réunir que vers un but juste & honnête. D'ailleurs, chaque Citoyen jouant un rôle dans l'État, ayant une voix délibérative, les heureuses impressions qu'il a reçues, les nobles sentimens que les femmes lui inspirent, ne sont point perdus pour la cause commune. Dans une Monarchie au contraire, l'Amour n'a d'autres effets que ceux de l'Amour même; la patrie n'est pour rien dans les entretiens des Amans, parce que ni l'un ni l'autre ne peuvent influencer sur le Gouvernement; les femmes qui paroissent à la Cour pour s'y disputer les regards & le cœur du Souverain, sont donc les seules qui aient quelque influence sur le Corps Politique. Mais avant d'aspirer à faire oublier au Souverain ses devoirs, n'ont-elles pas elles-mêmes oublié les leurs? Avant de se donner en spectacle, n'a-t-il pas fallu mettre bas toute pudeur, & s'ac-

accoutumer à braver le mépris des Courtisanes cachés sous leur humble perfiffilage ? Que peut-on attendre dès-lors d'un cœur flétri, qui s'est fait une étude de s'accoutumer à l'ignominie : car la pompe qui les environne, les hommages des vils flatteurs ne leur déguisent point leur opprobre. Agnès, la moins méprisable de ces Courtisanes, étoit de bonne-foi, & se rendoit justice avec une ingénuité qui feroit presque pardonner ses désordres. Que la Vallière, éprise pour le plus beau & le plus grand des Rois, soupire pour lui ; que de tous les biens que son amour lui offre, elle n'accepte que son cœur, on l'excuse lorsqu'elle règne ; on la plaint lorsqu'elle est disgraciée ; & tandis qu'elle verse dans sa retraite des pleurs de repentir, l'homme sensible lui donne des larmes de pitié.

L'histoire offre peu d'exemples plus ignominieux de la foiblesse d'un Amant couronné, que le règne d'Henri II. François I. lui laissoit un grand exemple ; la Nature lui avoit donné de grands moyens pour le suivre ; déjà il étoit entré dans le chemin de la gloire ; déjà vainqueur à Renti, il avoit vengé l'affront de Pavie. Diane paroît ; Henri n'est plus qu'un esclave sur le Trône ; elle avoit été l'amante du père, elle fut la Maîtresse du fils. Dès cet instant, ces dons, ou plutôt ces impôts, qui sont les garants de

la propriété, dépôt sacré qui appartient à la Patrie, bien plus qu'au Roi qui la gouverne, sont prodigués à la Duchesse, & vont s'engloutir dans les fondemens du château d'Anet. Tout ce qui ne veut pas baisser devant le vice un front soumis, & lui rendre hommage, est banni de la Cour. L'exil est le prix de la vertu; l'accès du trône n'est plus ouvert qu'à des flatteurs aussi corrompus que celle qui en tient les barrières; le Trésorier de l'Etat n'est plus que celui de la Favorite; le Peuple devient Tributaire de la vanité d'une femme; un Cardinal, issu de la plus ancienne Maison de l'Europe, avilit & son nom & la pourpre Romaine, jusqu'à devenir le Ministre d'une Intrigante; enfin, pour comble d'horreur, l'intérêt de l'Etat est vendu aux ennemis dans les Traités. Henri meurt, la disgrâce de sa Maîtresse ne répare point les maux de l'Etat, & n'efface point ces chiffres tracés sur le marbre, éternels monumens des malheurs de la France, & de la honte de son Maître.

En Angleterre, une femme change la face de l'Etat, donne à la Nation un nouveau culte, chasse une Reine vertueuse du lit & du trône de son époux, allume le flambeau des guerres civiles, & va porter sa tête sur l'échafaud, victime elle-même de la cruauté qu'elle avoit inspirée à son Amant.

Ce peu d'exemples suffit sans doute pour apprendre aux Rois à endurcir leurs cœurs contre les traits de l'Amour. Mais entourés d'Intrigans, qui, trop mal habiles pour les gouverner par eux-mêmes, tâtent sans cesse leur foible, & cherchent à saisir ces instans où le Sage lui-même n'ose compter sur sa vertu, ils ne trouvent dans leurs Courtisans que des ennemis secrets qui entretiennent, avec les passions du Prince, une intelligence maligne; toujours prêts, au premier desir du Maître, à jouer auprès de lui le rôle infâme qu'ils méprisent dans ceux qui le jouent auprès d'eux-mêmes. Rarement un grand Ministre eut recours à ces vils instrumens pour s'emparer de l'ame de son Souverain. Jaloux de sa gloire, c'est par son génie, c'est par la persuasion qu'il veut mériter sa confiance. Les petits talens seuls descendent à ces odieuses ressources.

Heureux le peuple dont le Souverain, amant de son épouse, sans être son esclave, ne chérissant qu'elle, son peuple & la vertu, respecte les loix de l'hyménée si souvent violées sur le Trône, & trouve ses plaisirs dans ses devoirs: sûr d'être respecté tant qu'il se respecte, l'estime publique justifie celle qu'il conçoit nécessairement pour lui-même. Son exemple prépare la révolution des mœurs, & rappelle par degrés la vertu sur la terre. Si long-temps en butte aux

traits du ridicule , elle oppose enfin cet exemple au vice qui la persiffoit. L'homme avili par la débauche n'ose plus prétendre au rang où sa naissance lui permettoit d'aspirer , & l'ambition , plus forte dans son cœur que ses autres passions , le force à ressembler à son Maître , pour mériter d'en être apperçu.

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe
du dernier Mercure.*

LE mot de l'Enigme est *Panier* ; celui du Logogryphe est *Mercure* , dans lequel sont les mots *mer* , *ré* , *cur* , *Cure* , *écume* , *mère* , *écu*.

É N I G M E.

JE SUIS bon & je suis mauvais ,
 Je suis inconstant & fidèle ,
 Le plaisir séduisant & la douleur cruelle ,
 Et l'effort des vertus , & l'excès des forfaits
 Sont également mes effets.
 Au sein des voluptés je fais verser des larmes ;
 Tout ce que l'univers produit
 Ne peut résister à mes armes ;
 Je fais charmer le temps , & le temps me détruit.

L O G O G R Y P H E.

HABITANTE des champs, j'annonce le beau temps,
 Car on me voit toujours naître avec le printemps.
 Sitôt que je paroïs, pour parer sa Colette
 Le Berger amoureux dépouille ma retraite;
 Et, sans nulle pitié, moissonnant mes beaux jours,
 Hélas! il les consacre à ses tendres amours
 Sans te mettre, Lecteur, l'esprit à la torture,
 Cherches dans les huit pieds qui forment ma structure:
 D'abord tu trouveras de la Provence un fruit;
 De l'ame le miroir; ce qui paroît la nuit;
 De l'aimable liqueur la part la plus grossière;
 Le trône des plaisirs; un oiseau de rivière;
 Un Prophète fameux enlevé dans les cieus;
 Ce que doit respecter un Roi judicieux;
 Tu trouveras encore une saison joyeuse;
 Un meuble de Religieuse;
 Le Dieu qui tient les vents enchaînés dans les fers;
 Ce que fait un oiseau quand il est dans les airs;
 Nuit & jour ce qui touche aux appas de Constance;
 Un crime qui conduit un homme à la potence;
 Un appas séduisant, & qui dépend du sort;
 Ce qu'on perd de plus cher sitôt que l'on est mort.
 Si tu veux, à la fin, dévoiler ce mystère,
 Vas-t'en aux champs de Mars, je suis un nom de
 guerre

AIR de la FESTE DE VILLAGE.

Allegretto.



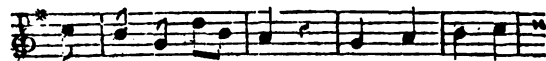
Sous un or-meau, la jeune An-



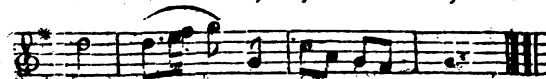
net-te Dor-moit en paix, au - près de



son trou - peau, Le gros Lu - cas



la voit seu-let-te, Et, sans bruit, se



glif - - - se sous l'or - meau.

Ah ! se dit-il, ma Bergerette,
Si je croyois ne te pas offenser,
Dessins ta main, tant rondelette,
Je volerois un petit baiser,

Quand on aime , on est téméraire ,
Et sous l'ormeau , soudain le gros Lucas
Prit deux baisers à la Bergere ,
Tout en disant qu'il ne l'osoit pas.

Méfiez-vous , jennes Fillettes ,
Méfiez-vous des Bergers du hameau ,
Menez aux champs vos Brebiettes ;
Mais ne dormez jamais sous l'ormeau.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Suite du Poëme de l'Éloquence , par M.
l'Abbé de la Serre.*

L'influence du Gouvernement sur l'Elo-
quence, n'offroit pas un champ moins fé-
cond que l'influence de la vertu. Mais c'est
ici le cas de dire : *Desuntque manus pos-
centibus arvis.*

Dans tous les temps sans doute, on a vu l'Éloquence
Éprouver des climats la secrète influence ;
Mais dépendant *du sol* encor moins que des lois ,
Elle fuit les tyrans & respecte les Rois.
*Les brandons destructeurs de l'ardent despotisme ,
Desèchent le génie ainsi que l'héroïsme.*

Rome

Rome qui vit long-temps briller dans ses remparts
 Les fruits de la sagesse & les fleurs des beaux Arts ;
 Rome, en grandes vertus, en grands talens fécondé,
 Rome la *Souveraine*, & l'*École* du monde,
 Contrainte de plier sous un joug redouté,
 Perdit son éloquence avec sa liberté.

Ce morceau se ressent encore de la négligence du Poëte, & de la précipitation avec laquelle il a écrit. *Rome perdit son éloquence avec sa liberté* : voilà l'idée principale ; tout ce qui précède y doit aboutir. Il falloit donc dire, à ce qu'il nous semble, *Rome qui avoit entendu les Valérius, les Servilius & les Gracches défendre la cause du peuple contre l'orgueil & l'avarice du Sénat, perdit son éloquence avec sa liberté*. Mais quel rapport ont avec l'éloquence les fruits de la sagesse, & les fleurs des beaux Arts, & la domination de Rome ? Lorsque M. de Voltaire a appelé Londres le *Magasin* du monde & le *Temple* des Arts, il a joint deux idées analogues ; mais Rome la *Souveraine* & l'*École* du monde, présente deux idées incohérentes : une *Souveraine* n'est point une *École*. C'est le soin d'assortir les images qui fait le mérite du style figuré.

Qui put nous disputer le prix de l'Éloquence,
 Quand Louis déploya sa suprême puissance

15 Juillet 1778.

G

Aux yeux de ce Sénat , que l'on vit tant de fois
 Contre l'oppression faisant tonner les lois,
 Aux flots impétueux du bouillant despotisme
 Opposer la vigueur du vrai patriotisme ,
 Et forcer , de respect & d'amour animé,
 Le peuple d'être heureux , le Prince d'être aimé.
 Les Eschines tonnans dans la place d'Athènes ,
 Les Graques défendant la liberté Romaine ,
 Pour soutenir tes droits , auguste liberté ,
 Ont-ils montré jamais plus d'intrépidité ?

Le Poète ajoute que c'est en France que l'Eloquence a dû fleurir , & de-là les noms d'Aubry , d'Evrard , de le Normand , de Cochin , devenus célèbres , comme si le Gouvernement faisoit quelque chose à l'éloquence du Barreau. Il influe sans doute sur l'éloquence politique ; mais à l'éloquence judiciaire il ne fait rien , ou fait très-peu de chose. C'est ce qu'il falloit distinguer. Un Sénat , un Roi modéré , un Despote , se mêlent aussi peu l'un que l'autre du style & du ton de la plaidoirie. Mais s'il s'agit des affaires publiques , c'est alors que l'Eloquence est plus hardie ou plus timide , plus élevée ou plus rampante , plus libre , en un mot , ou plus contrainte , selon la nature du Gouvernement.

Ce quatrième chant est terminé par une comparaison du coursier indompté , sym-

bole de l'Éloquence républicaine, avec le cheval de manège, symbole de notre Éloquence tempérée. Dans ce morceau, l'on voit sensiblement le talent de la poésie, & l'on regrette qu'un homme capable de bien penser & de bien écrire travaille si négligemment.

L'influence des connoissances, sur le talent de l'Orateur, est le sujet du cinquième chant.

L'esprit comme la terre a besoin de culture.

Fouillez les vastes champs de la Littérature.

Élèves des Anciens, dans leurs nobles écrits,

Épurez votre goût, fécondez vos esprits.

Au lieu de la comparaison de l'abeille qui vient à l'appui de ce précepte si commun, & qui est elle-même si commune, le Poëte pouvoit indiquer les bons modèles, & les véritables sources. Un discernement juste des exemples à suivre & des exemples à éviter, auroit rendu cette leçon plus intéressante & plus utile. Après l'étude des Livres, il recommande à l'Orateur celle de la nature :

Il doit connoître l'homme, étonnant assemblage

Dé vices, de vertus, de crainte & de courage ;

Gourmandant quelquefois ses rebelles penchans,

Et pliant tous les jours sous l'empire des sens ;

De contrariétés, source, hélas ! trop féconde,
Le chef-d'œuvre, l'opprobre & l'énigme du monde.

Ici l'Auteur décrit rapidement les mœurs des différens âges de la vie, des différens pays, & des deux sexes comparés l'un à l'autre; mais ces études conviennent mieux à la poésie qu'à l'éloquence. Elles sont placées dans l'*Art Poétique* d'Horace; elles ne le sont point ici. Mais l'Auteur s'éloigne encore plus de son objet, lorsqu'il conseille à l'Orateur de parcourir les ateliers des Arts pour y chercher des métaphores; ou lorsque le plaçant sur un côneau, il lui fait voir

Les ormeaux aux tilleuls mariant leurs feuillages,
Les pampres de Bacchus, les épis de Cérès,
L'onde qui réfléchit l'or flottant des guérets,
Dans les bois ombragés les légères fauvettes,
Mêlant leurs tendres sons aux accens des musettes,
De jeunes tourtereaux enivrés de plaisirs,
Roueoulant les transports des amoureux desirs.

C'est assurément s'amuser à de bien frivoles superfluités, tandis que l'étude approfondie de l'histoire, de la morale, de la politique, des loix, de l'opinion religieuse chez les différens peuples du monde, sources fécondes en exemples, en autorités, en moyens oratoires, appeloient toute l'atten-

tion. Mais ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que parmi les études de l'Orateur, il ne soit pas dit un mot des anciens modèles de l'Éloquence. Le Poète nous cite Corneille & Molière, & ne daigne pas même nommer Démosthène & Cicéron. Voilà les hommes qu'il falloit peindre après les avoir sérieusement & profondément étudiés. Mais il ne s'est pas même appliqué à saisir le caractère de nos Orateurs modernes. Que l'on devine par exemple quel est celui dont il a dit :

Dans de savants combats cet Athlète intrépide
Faisant de la raison étinceler l'égide,
Tantôt portant des coups, & tantôt les parant,
Accabloit sous ses coups le mensonge expirant;
Des modernes Sylla démasqueroit l'imposture,
Vengeoit les mortels, l'autel, le trône & la nature;
Et sous le joug des Loix accablant l'oppresser,
Aux sujets étonnés dévoiloit leur grandeur.

Est-ce là le sage d'Aguesseau, ce Magistrat dont la gravité ne s'est jamais permis un mouvement d'éloquence passionnée? A tous momens on est tenté de dire au Poète : donnez-vous le temps de penser; choisissez mieux vos comparaisons, vos images & vos exemples. Sur-tout n'outragez pas les hommes recommandables

que vous louez en les associant avec des hommes indignes d'être nommés à côté d'eux ; & parmi les Orateurs dont la France se glorifie , ne citez pas de vils déclamateurs , dont le style est aussi faux que l'ame , & qui ont avili leur plume par tout ce que l'impudence & la calomnie ont de plus odieux : enfin , dans un Ouvrage où vous louez le Normand , d'Aguesseau , Thomas , ne vous abaissez pas jusqu'à louer L * * .

Le sixième chant , destiné à peindre les effets de l'Éloquence , est presque tout employé à décrire les progrès des Sciences & des Arts les plus étrangers à l'Éloquence. Il nous fait passer du théâtre de la Tragédie à celui de la Musique & de la Danse ; de-là , au cabinet d'une femme qui écrit de jolis Romans ; de-là , dans le laboratoire de nos Mécaniciens & de nos Chimistes. Qui s'attendroit à voir attribuer à l'Éloquence les progrès de la physique , de l'astronomie , de la navigation , des manufactures de soie , les découvertes de l'air fixe & de l'électricité ? Au moins si ces détails étoient travaillés avec soin , on pardonneroit au Poète d'avoir voulu les employer ; mais est on excusable de perdre de vue les effets de l'Éloquence , pour dire des Navigateurs *qu'ils transportent chez nous mille climats divers ; que l'adresse de Vaucanson donne au fer , prête au bois une heureuse souplesse ;*

& que des *muscles d'acier rivalisent les sons de l'enchanteur Blavet* ?

L'on voit, dit le Poëte, en parlant des *boudoirs des femmes*,

L'on voit près des *pompons* briller les *madrepores* ;
 J'apperçois *sur les murs* des *globes*, des *phosphores*,
 Des tubes gradués, qui révèlent aux yeux
 La pesanteur de l'air & la marche des cieux.

Les tubes pour mesurer la pesanteur de l'air, les globes pour figurer les mouvemens des cieux : cela s'entend ; mais les phosphores, que font-ils là ? Ils riment avec les *madrepores*.

Enfin, le Poëte revient à son sujet, & à propos de l'éloquence de César, qu'il appelle *l'insinuant César*, il amène avec assez d'adresse l'éloge du grand Condé, & celui d'un Prince qui marche sur les traces de ce Héros.

Cet Enghien, le sauveur, le César de la France,
 Autant qu'à sa valeur dû à son éloquence.

Dans les plaines de Lens, ses Soldats alarmés
 Sentent l'espoir renaître en leurs cœurs enflammés.

Léopol vainement à leur bouillant courage,

Du nombre & du terrain oppose l'avantage ;

En vain de toutes parts, prélude des combats,

Les cylindres tonnans vomissent le trépas.

« Rappelez-vous, amis, Rocroi, Fribourg, Norlingue ;

G iv

» C'est au sein des dangers qu'un François se distingue.

» Qui brava le Germain , craindroit-il l'Espagnol ?

» Le Vainqueur de Merci doit vaincre Léopol ».

Il dit : nos Légions , que ce discours *enflamme* ,

Affrontent le péril , bravent le fer , la *flamme* ;

Et des Ibériens les nombreux bataillons ,

De leur sang , en fuyant , inondent les fillons.

Enghien ! l'art d'émouvoir , de combattre & de plaire ,

Dans ta Maison auguste est donc héréditaire !

Ce morceau & bien d'autres prouvent que M. l'Abbé de la Serre n'a qu'à vouloir , pour donner à son style de l'élégance & de la noblesse. Ce n'est pas le talent , nous le répétons avec plaisir , c'est le travail qui manque à son Poème. Le malheur des Ecrivains éloignés de Paris , est de n'avoir pas auprès d'eux des Censeurs assez difficiles. Quelques amis un peu sévères lui auroient conseillé de méditer , d'approfondir , de développer son sujet , & sur-tout de le circonscrire ; ils l'auroient empêché de s'en écarter comme il fait si souvent ; ils auroient exigé de lui qu'en parlant de l'influence des Gouvernemens sur l'Éloquence , il eût déterminé d'une manière plus précise & plus frappante ce qu'elle fut dans les États de la Grèce assemblée , dans le Conseil de Lacédémone , & dans la Tribune d'Athènes ; ce qu'elle fut à Rome dans le Sénat ou dans le Forum , sous les Consuls & sous les

Empereurs, sous les Nérons & sous les Antonins; ce qu'elle doit être en Angleterre, & ce qu'elle peut être en France, &c. &c. L'excellent Ouvrage de M. Thomas sur les Éloges, eût été pour lui une mine d'or; & ses amis lui auroient recommandé d'en faire une profonde étude. Ils auroient exigé de lui, qu'à l'influence de la vertu, il opposât celle des vices, & à l'influence de la sensibilité, celle des passions sur l'Éloquence, qu'elles corrompent & qu'elles rendent corruptrice. C'est une belle chose à peindre que cette Éloquence passionnée & terrible, qui se répand comme un incendie, & qui embrase tous les esprits; cette Éloquence fière & fougueuse qui dédaigne les ornemens, les artifices, les détours, d'autant plus belle, qu'elle est inculte, & que ses forces lui tiennent lieu de grâces. Ainsi, en le frappant de la grandeur de son sujet, ses amis l'auroient engagé à le travailler dignement, à rendre l'ensemble de son Ouvrage aussi régulier, aussi complet, aussi varié qu'il pouvoit l'être; à ne s'épargner sur aucun détail; à éviter toute espèce d'incorrection & de négligence; à s'interdire les inversions auxquelles la langue se refuse, comme celle-ci par exemple :

Tout style, du sujet se met à l'encre.

à choisir le mot propre & juste ; à ne pas dire :

Pour parvenir à l'ame il faut *flatter* les sens.

car la douleur ne flatte pas les sens, & la douleur parvient à l'ame.

A ne pas dire :

Auteurs, du vrai talent *réclamez*-vous le prix ?

car ce n'est pas *réclamer* le prix que de l'ambitionner.

A ne pas dire :

Par des preuves sans cesse étayez vos *images*.

car les images n'ont pas besoin de preuves, & on ne les étaye pas ; & au contraire, ils l'auroient invité à être toujours aussi correct que dans ces vers :

Qui ne l'embellit pas trahit la vérité

Choisissez bien les fleurs, ne les prodiguez pas :

Plus un éloge est court, & plus il a d'appas

Poursuivez l'envieux, qui, dévoré d'ennui,

A placé son bonheur dans le malheur d'autrui

B'Orateur, ou trop froid, ou trop impétueux,

Peindra mal la vertu, s'il n'est pas vertueux

Peut-on me faire aimer ce que l'on n'aime pas ?

Aimable liberté, tes rayons bienfaisans

Sont éclore les Arts & germer les talens

L'Éloquence asservit mes penchans à la loi,

Mes sens à la raison, ma raison à la foi

Souverains, dont le peuple, & sans mœurs & sans
force,

Savoure des plaisirs la dangereuse amorce,
Pour changer vos Sujets par le luxe amollis,
Ou dans les voluptés tristement avilis,
Faites tonner les Loix bien moins que l'Éloquence.
Les Loix rappelleront peut-être la décence;
Mais jamais la vertu. Leur austère rigueur
Arrêtera la main sans réformer le cœur.
Le talent d'émouvoir est le premier des droits;
Et le grand Écrivain est plus fort que les Rois.
Toujours l'opinion à son char nous entraîne;
Et de l'opinion l'Éloquence est la reine.

Celui qui a fait ces vers mérite qu'on l'ex-
horte à retravailler son Ouvrage. Virgile,
Horace, Despréaux & Pope, en compo-
sant les *Géorgiques*, l'*Art Poétique*, &
l'*Essai sur l'Homme*, ne s'en sont pas fait
un amusement, mais une affaire sérieuse;
& c'en est une qu'un Poème sur l'Elo-
quence.

Par M. M * *.

*Réglemens de Sa Majesté Impériale Cathe-
rine II, pour l'Administration des Gou-
vernemens de l'Empire des Russies, tra-
duit d'après l'original Allemand, imprimé
à Pétersbourg. A Liège, chez C. Plom-
teux, Imprimeur de Messieurs les
États, 1 vol. in-4°. 1777.*

G vj

Les Loix & les Constitutions qui suffisoient lors de la formation d'un Empire, & dans son premier état, deviennent défectueuses & insuffisantes, lorsque diverses révolutions en ont changé l'existence politique au-dedans & au-dehors. Que l'on compare ce que la Russie est aujourd'hui avec ce qu'elle étoit au commencement de ce siècle, sans remonter à une époque plus reculée; que l'on considère combien elle a acquis de majesté, de forces & de splendeur en moins de cinquante ans; ses frontières reculées au loin, l'accroissement rapide de sa population, de son industrie, de son commerce; ses forces de terre & de mer accrues à l'égal des plus grandes Puissances; de nombreuses Colonies florissantes là où il n'y avoit que des lignes, & au-delà de ces lignes des déserts; ces déserts mêmes, & des pays immenses peuplés & cultivés; des établissemens de toute espèce formés & maintenus avec une magnificence vraiment Impériale, au plus grand avantage du Peuple; ce Peuple policé, instruit, éclairé. Qui ne sent que ces heureux changemens, en donnant au Gouvernement de nouvelles peines & plus d'embarras, exigent plus de soins, de Loix & de Réglemens pour maintenir l'ordre public.

Pierre-le-Grand sembla fonder un nouvel Empire; ce fut au sein de l'adversité que son

âme altière commença à montrer son énergie. La bonne discipline qu'il introduisit dans ses Armées de terre, & la création d'une Flotte, lui firent terminer heureusement une guerre long-tems malheureuse, & accroître la Russie de trois Principautés.

Le Czar, vainqueur en Turquie & en Perse, plus jaloux encore de faire fleurir l'intérieur de ses États, que de les aggrandir par des conquêtes, fondeoit des Villes, creusoit des Ports, & remédioit aux défauts d'une administration informe. Il porta son attention jusques sur les moindres objets, & ne laissa aucune partie sans de nouveaux Réglemens. Mais ces sages institutions étoient encore dans leur première enfance, lorsque ce Prince mourut. Alors de nouveaux événemens, des principes & des sentimens différens; des guerres fréquentes, une politique plus étendue & portée sur d'autres objets, apportèrent des changemens aux plans de ce glorieux Monarque, en même-tems qu'ils en firent connoître les inconvéniens & les avantages. On vit Catherine II, dès le premier jour de son avènement au Trône, s'appliquer à connoître toutes les parties de l'administration, pour y introduire une utile réforme, & les nouvelles Loix que le changement des circonstances rendoit nécessaires. Déjà, en 1766, des Députés de tout l'Empire, étoient

assemblés pour étudier les besoins de l'État, les vices de chaque département, les moyens de les corriger, & la meilleure forme d'administration qui convenoit à chaque partie. La Commission de Législation continuoit ses travaux avec un zèle infatigable & un succès égal. On étoit près d'en recueillir les fruits, lorsque la guerre contre les Turcs, qui a duré six ans, jointe à d'autres événemens aussi difficiles que dangereux, ôta à cette Commission plusieurs de ses Membres, & aux autres la possibilité de parvenir à la confection entière du Code projeté. Après ces déplorables années, pendant lesquelles toutes les pensées du Gouvernement étoient nécessairement tournées vers le soin de défendre la Patrie contre des ennemis étrangers & domestiques, les travaux pacifiques furent repris avec une nouvelle activité; & ces Réglemens publiés à Moscou, en 1775, sont le premier fruit de la Commission de législation, & une preuve signalée de l'affection de l'Impératrice pour le bon ordre & le bien de ses Peuples. Dans quelques Gouvernemens il n'y avoit ni assez de Tribunaux, ni assez de Magistrats pour les remplir convenablement. Dans d'autres, toutes les affaires confondues ensemble, se traitoient au seul & même Tribunal de la Régence. La lenteur, la négligence, l'omission, la partialité, & d'autres vexations,

étoient les suites naturelles de cette confusion. La nouvelle Ordonnance remet tout dans l'ordre , sur-tout pour l'administration de la Justice, qu'elle semble avoir principalement en vue. Les Tribunaux de Justice sont séparés de la Régence ; l'on prescrit à chaque Tribunal ses attributions , ses devoirs , ses règles , & on le met en état de remplir ce qui lui est prescrit ; on affermit de plus en plus la tranquillité & la sûreté publique , & l'on pourvoit également au bien particulier & individuel de tant d'Habitans de race & d'origine différentes , qui peuplent le vaste Empire des Russies.

Cette Ordonnance est divisée en vingt-huit Chapitres. Le premier offre le tableau d'un Gouvernement & de son administration : les suivans traitent de la nomination aux Charges , du Gouverneur Général , de la Régence , de la Cour de Justice criminelle , de la Procédure criminelle , de la Cour de Justice civile , de la Cour ou Chambre des Finances , des Tribunaux de judicature en général , de la levée des Impôts , de la tutelle ou garde - noblé , &c. &c. Nous ne nous proposons pas d'entrer dans le détail de tous ces objets ; mais nous nous arrêterons au Chapitre vingt-fixième , parce qu'il traite de l'établissement d'un Tribunal particulier que nous ne voyoïns érigé nulle part ailleurs. « Comme la sûreté

» particulière de chacun de nos fidèles Su-
 » jets, dit le Législateur, nous est infini-
 » ment précieuse, & intéresse vivement
 » notre humanité, afin de prêter une main
 » secourable à ceux qui souffrent quelquefois
 » par une fatalité malheureuse, ou par le
 » concours de différentes circonstances qui
 » aggravent leur sort au-delà de la propor-
 » tion de leurs fautes, nous jugeons à pro-
 » pos d'ériger, érigeons & ordonnons d'éta-
 » blir dans chaque Gouvernement, un Tri-
 » bunal sous le nom de *Tribunal de Conf-*
 » *science* ». Nous copions la traduction que
 nous avons sous les yeux ; peut-être vau-
 droit-il mieux traduire *Tribunal d'équité* que
Tribunal de conscience ? Quoi qu'il en soit,
 l'objet de ce Tribunal paroît être de remé-
 dier aux inconvéniens de la Justice rigou-
 reuse, qui devient souvent une injustice
 réelle, suivant cet axiôme : *Summum jus*
summa injuria. Ce Tribunal étant établi
 pour servir de boulevard à la sûreté parti-
 culière ou personnelle, les règles générales
 que doivent suivre les Juges en toute occa-
 sion, sont l'humanité, les égards pour la
 personne du prochain comme homme,
 l'aversion pour toute oppression. Ce Tribu-
 nal, loin d'appesantir le joug des Loix sur
 qui que ce soit, doit apporter au contraire une
 prudence compatissante, & une équité secou-
 rable dans toutes les affaires qui lui sont

confiées, jugeant plutôt suivant la conscience & le droit naturel, que selon la dureté de la Lettre. Ce Tribunal est établi pour empêcher les Particuliers de se ruiner en procédures; pour arrêter les inimitiés, les querelles, les procès qui se perpétuent dans les familles; pour procurer à chacun une vie honnête, tranquille, conforme aux Loix; pour assurer à tout Citoyen la jouissance de ce qui lui appartient, sans qu'il s'engage dans le labyrinthe de la chicane, au risque d'y perdre le bon droit que ne peut lui refuser la conscience de tout homme honnête & instruit; pour soulager les autres Tribunaux par l'accommodement des Parties contestantes. Ce Tribunal peut décider, sans procédure, toutes les contestations, soit sur les moyens d'accommodemens proposés par les Parties, soit sur le sentiment des Arbitres choisis & agréés, ou sur le sentiment du Tribunal même; mais il ne décide rien que de concert avec les Parties qui doivent accepter la décision proposée; autrement, si après que le Tribunal, conjointement avec les Parties, ou les Arbitres qu'elles ont nommés, a épuisé tous les moyens d'accommodement, elles ne peuvent pas s'accorder, & n'en acceptent aucun, alors il leur déclare qu'il ne peut plus rien faire dans leur contestation, & qu'elle doit être portée à la Cour de Justice

qu'elle concerne, pour y être jugée suivant les Loix. Lorsque la décision du Tribunal est acceptée, elle est rédigée & lue, tant au Demandeur qu'au Défendeur, en présence l'un de l'autre, qui la signent. On y appose le Sceau du Tribunal : chacun en a une expédition, & ils perdent le droit de renouveler à l'avenir la même contestation devant quelque Tribunal que ce soit.

Les affaires qui regardent les Criminels, qui, quelquefois par une malheureuse fatalité, ou par le concours de différentes circonstances, sont tombés dans des fautes qui aggravent leur sort au-delà de la proportion de leurs actions, de même que les crimes commis par des insensés, des mineurs, & les affaires de Sorciers & de forcellerie, en tant qu'on y découvre de la bêtise, de la fourberie & de l'ignorance, doivent être envoyées au Tribunal de conscience, qui seul a droit de juger les affaires de cette espèce.

Ce Tribunal ne se mêle d'aucune affaire de lui-même, mais seulement à l'ordre de la Régence, ou à la réquisition & communication d'un autre Tribunal, ou sur les plaintes & Requêtes des Particuliers, soit au civil ou au criminel. Un Prisonnier détenu depuis trois jours, sans qu'on lui ait déclaré les raisons de sa détention, ou sans qu'on l'ait interrogé sur les faits dont

on le charge, présente une Requête au Tribunal de conscience, qui aussi-tôt donne ordre que ce Prisonnier lui soit présenté avec la note des raisons pourquoi il a été arrêté, & pourquoi on ne l'a pas interrogé. Cet ordre doit être exécuté sur l'heure, sous peine de 300 roubles pour le Président, & de 100 roubles pour chacun des Assesseurs du Tribunal où l'ordre est envoyé. Si après la présentation du Prisonnier devant le Tribunal de conscience, ce Tribunal trouve que le Suppliant n'est détenu ni pour crime de lèze-Majesté, ni pour trahison, ni pour meurtre, ni pour vol ou brigandage, alors il ordonne que le Prisonnier soit élargi, sous caution, tant pour sa conduite que pour sa comparution devant le Tribunal auquel la connoissance de son affaire appartient, & auquel le procès est renvoyé.

Le Tribunal de conscience s'assemble dans tous les tems de la Séance des autres Tribunaux, & même dans tout autre tems, s'il y a quelque affaire. *Cet Article est de M. R.*

Éloge de Louis XII, Père du Peuple, par M. l'Abbé Cordier de Saint-Firmin. Prix trente sols. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie.

Rien n'étoit plus beau à traiter que ce sujet, que l'Auteur est fort loin d'avoir rempli. L'état de la France à cette époque, & la politique de l'Europe, la brillante chimère des guerres d'Italie, la puissance de Venise, capable d'alarmer, ou du moins d'irriter la France & l'Empire, l'esprit de Chevalerie, le caractère même de Louis XII, dont la jeunesse, comme celle de Titus, n'annonçoit pas, avant qu'il montât sur le trône, tout ce qu'il devint quand il y fut assis : quel sujet pour un Orateur ! Mais le véritable Orateur est aussi rare que le véritable Poète. M. l'Abbé Cordier n'a su ni former un plan, ni élever son style à la hauteur des objets qu'il avoit à traiter. Sa marche est vague, sa diction négligée & foible, & au lieu de mouvemens & de transitions oratoires, il n'a que de froides exclamations & des figures usées. D'ailleurs rien n'est approfondi dans les détails, rien n'est caractérisé. Nous en citerons le morceau qui nous a paru le plus passable, & il suffira pour faire juger du reste. « Est-il un » fort comparable à celui d'un Monarque, » qui, de quelque côté qu'il jette ses regards, n'apperçoit que des heureux qu'il » a faits ? Quel contentement pour Louis » de pouvoir se dire : ces gerbes entassées » dans les champs, ces vaisseaux dont mes » ports sont remplis, les richesses de ces

» manufactures , sont mon ouvrage. On est
 » redevable à mes soins de l'abondance de
 » mon Royaume. Qu'un tel Prince de-
 » voit paroître grand à ses voisins ! pour
 » qu'on jugeât de sa puissance , avoit-il
 » besoin de ce faste onéreux qu'on croyoit
 » nécessaire à la dignité royale , avant qu'il
 » l'eût supprimé ? Qu'eût servi à Louis
 » d'étaier à sa suite la pompe & la magni-
 » ficence , tandis que ses sujets auroient
 » traîné les lambeaux de la misère , & que
 » son peuple auroit été réduit à n'avoir que
 » les plus vils alimens pour nourriture ?
 » Ce fut en méprisant le luxe & la mollesse
 » que Louis XII parvint à rendre à la France
 » son ancienne splendeur , & à donner au
 » monde le beau spectacle de la gran-
 » deur d'un Monarque que l'amour envi-
 » ronne » .

L'Auteur manque souvent de justesse
 dans les idées , comme d'élégance dans les
 expressions. A propos d'un mot de Louis
 XII , qui dit , en parlant d'un de ses sujets
 qui l'avoit offensé avant qu'il fût sur le
 trône : *quand il m'a offensé , je n'étois pas
 son Roi ; en le devenant , je suis devenu son
 Père.* L'Auteur s'écrie : « que toutes les na-
 » tions soient instruites que ce n'est que
 » d'après un Monarque François qu'elles
 » peuvent répéter que les Rois sont les
 » Pères de leur Peuple ». Non , c'est d'après

les sentimens de l'humanité & de la justice , & il y a quatre mille ans que les Souverains de la Chine n'ont pas d'autre titre que celui de Père.

On aime à retrouver par-tout les paroles mémorables des bons Rois : telle est celle de Louis XII , dont la sage économie étoit tournée en ridicule par les courtisans , tandis que le peuple la bénissoit : *j'aime mieux , disoit-il , faire rire de mon économie , que faire pleurer de ma prodigalité.* Des Histrions osèrent le censurer sur le théâtre : *ils me rendent justice , dit-il , ils me croient digne d'entendre la vérité.*

Commerce de la Grande-Bretagne , & Tableaux de ses importations & exportations progressives , depuis 1697 jusqu'en 1773 ; par le Chevalier Charles Whitworth , Membre du Parlement ; Ouvrage traduit de l'Anglois. Belle édition de l'Imprimerie Royale. Se trouve à Paris chez Panckouke , hôtel de Thou , rue des Poitevins.

Ce livre , très-curieux , doit être placé dans toutes les grandes bibliothèques , & dans tous les cabinets de ceux qui s'occupent , soit par état , soit par goût , des matières d'économie politique.

On peut compter sur l'exactitude & la

fidélité de ces tables : « elles sont (dit l'Auteur Anglois) « relevées des comptes » annuels rendus par les bureaux de comptabilité à la Chambre des Communes ». Si tous les anciens registres des douanes étoient ainsi résumés dans tous les états civilisés , on tireroit probablement quelques lumières des résultats particuliers & de leur comparaison. Ce seroit toujours autant de profit tiré d'une institution , à la vérité , très-ancienne & très-universelle , mais dont l'utilité paroît aujourd'hui , pour le moins , très-problématique à beaucoup de spéculateurs.

Rien de plus imposant que l'objet présenté par le Chevalier Whitworth à ses Compatriotes , pour somme totale de ses tableaux. Près de cinq cents soixante & quatorze millions d'importations , plus de huit cents quarante & un millions d'exportations , deux cents soixante & huit millions de bénéfice gagnés par la balance du commerce , le tout en livres sterling. Ce qui fait en monnoie de France à peu-près douze milliards d'importations , dix-neuf milliards d'exportations , & sept milliards de bénéfices. Voilà des calculs qui méritent considération.

Mais il faut d'abord diviser cette grande masse en soixante & seize parties , afin d'avoir le résultat moyen d'une année ,

puisque l'Auteur embrasse une époque de 76 ans. Nous trouverons pour l'année commune environ quatre-vingt-dix millions, monnoie Françoisse, de bénéfice du commerce.

« Voyez (dira-t-on sans doute à cette première exposition ,) » combien le commerce enrichit les Etats. L'Angleterre seule gagne quatre-vingt-dix millions annuellement de notre monnoie par la balance ».

Avant de se livrer aux conséquences qui paroissent dériver de cette première impression, examinons s'il ne s'est pas glissé dans ces tableaux quelques doubles ou faux emplois qui fassent illusion.

Par exemple, en Angleterre, quand on parle de l'Etat, il semble qu'on doive entendre non-seulement le Royaume d'Angleterre proprement dit, mais encore l'Ecosse, l'Irlande, les Isles qui sont autour, comme Jersey, Guernesey, Aurigni, l'Isle de Man, &c. les Colonies Angloises. En Afrique & en Amérique, les profits que les Marchands de Londres & des autres ports Anglois peuvent faire aujourd'hui sur les Ecoissois & les Irlandois, ceux qu'ils faisoient autrefois & qu'ils font encore sur les Provinces & les Isles d'Amérique, sont-ils un bénéfice pour l'Etat Britannique ? Il est permis d'en douter. Car enfin, la
Puissance

Puissance Angloise est composée des forces & des richesses des trois Royaumes; & toutes les régions soumises à la Couronne d'Angleterre, sont les membres du même Corps.

Si quelqu'un de nos Ecrivains vouloit faire le *Tableau du Commerce de France*, comme le Chevalier Whitworth fait celui de son pays, & qu'il prît pour point central Paris seul avec l'Isle de France, comme l'Anglois a pris Londres & l'Angleterre strictement dite. S'il mettoit en ligne de compte le commerce actif & passif avec la Normandie, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Bourgogne, l'Orléanois, la Beauce, & avec toutes les autres Provinces plus éloignées, le Poitou, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, l'Alsace, la Flandre, pêle-mêle avec les Royaumes étrangers, & les Colonies Françaises des trois parties du monde, je crois que le résumé total surpasseroit de plusieurs milliards celui des Anglois; mais la nation en général n'en seroit pas plus riche, ni le roi plus puissant.

On est donc tout-étonné de voir entrer dans les 268 millions de livres sterling que l'Etat doit avoir gagné depuis la fin du dernier siècle, dix-neuf millions six cents mille livres sterling de bénéfice sur l'Ar-

15 Juillet 1778.

H

lande, qui fait l'article dixième du grand tableau général. Près de 600 mille liv. sterling gagnées sur les petites Isles de Jersey, Guernesey & Aurigni, qui font les numéros 21, 22 & 23. Près d'un million sterling sur les seules toiles envoyées aux Colonies Angloises, n°. 46; & sur les autres articles de marchandises, une somme très-considérable pour ces mêmes Colonies Angloises, qui occupent presque seules la table générale, depuis le n°. 24 jusqu'au n°. 60. Cette somme est d'environ quarante-cinq millions sterling.

Car enfin, de quelque manière qu'on puisse les envisager, les bénéfices faits par quelques Provinces sur d'autres Provinces du même Empire, ne contribueroient certainement ni à la richesse ni à la Puissance de l'Etat, dont elles font Membres; mais d'ailleurs, c'est la main droite qui gagneroit sur la main gauche; & c'est une réflexion qui ne doit pas échapper. Est-il bien certain, comme l'Anglois voudroit nous le faire entendre, que ce soit toujours autant de *gagné* pour un pays, que l'excédent des valeurs exportées au-dessus des valeurs importées? C'est encore un point fort douteux.

Les Anglois disent eux-mêmes aujourd'hui qu'ils ont fait de grandes *avances* pour fonder les Colonies Américaines. Ces

avances ont dû consister en beaucoup d'effets exportés d'Angleterre en Amérique, qui étoient *donnés & non vendus*. Effets qui forment par conséquent dans les *Etats d'exportation*, un total très-considérable qui n'a point de balance dans *l'importation*.

Ces *avances*, qui peuvent bien en effet avoir passé quarante-cinq millions sterling depuis 1697, ont probablement enrichi les Anglois, comme un particulier s'enrichiroit en achetant bien cher une terre, qu'il perdrait ensuite sans restitution du prix avec les dépends d'un gros procès.

Le Chevalier Whitworth a donc vraisemblablement sur cet article transformé la *dépense* en *recette*, & les *faux-frais* en *bénéfice*. L'erreur est double en pareil cas. En effet, dépenser inutilement 45 millions ou les gagner, il y a 90 millions sterling de différence, ou plus de deux milliards monnoie de France.

Un autre article de sa table générale auroit dû lui rendre cette erreur bien sensible; c'est l'article de Gibraltar, qui est le dix-septième. Dans la colonne qu'il intitule bonnement *balance en faveur de l'Angleterre*, il se trouve vingt-huit millions six cents mille livres sterling à cet article Gibraltar; c'est-à-dire, qu'il est sorti d'Angleterre pour aller à Gibraltar, pour au-delà de vingt huit millions & demi en argent ou

marchandises, plus qu'il n'en est venu de Gibraltar en Angleterre, & rien n'est plus croyable. Mais comment peut-on imaginer que ce soit là une balance *en faveur* de l'Angleterre?

Il auroit fallu transporter à Londres tous les rochers de Gibraltar, & les y vendre bien cher le quintal, pour en tirer vingt-huit millions sterling. Par quelle illusion l'Auteur Anglois s'est-il persuadé que son pays avoit *gagné* ces 28 millions sur ce coin de montagne aride? Il est évident que ce sont des *frais*.

Le tableau prouve très-bien une vérité fort importante, c'est qu'il *en coûte* à l'Angleterre environ six cents soixante millions de notre monnoie pour avoir gardé Gibraltar. Cette *dépense*, faite uniquement pour soutenir la balance du commerce, doit être *soustraite* des bénéfices au lieu d'y être *ajoutée*. La différence est de cinquante-sept millions sterling & au-delà, c'est-à-dire, d'environ un milliard trois cents millions de notre monnoie.

Vous avez donc déjà plus de trois milliards trois cents millions à déduire sur sept. Et voici encore deux autres articles du même genre. 1^o. Dans les 268 millions sterling de prétendue balance *en faveur* de l'Angleterre, nous avons compris quatre-vingt-seize millions sterling d'or & d'argent en

espèces, lingots, vaisselle ou bijoux *exportés* au-dehors, qui se trouvent sur les registres de la Douane, parce que les métaux précieux paient à *la sortie*.

L'Angleterre ne recueille chez elle-même ni or ni argent. Les 96 millions sterl. avoient été *importés* d'ailleurs. On ne les trouve point sur les livres des Douaniers, parce qu'ils ne paient point à *l'entrée*. Le Chevalier Whitworth en convient, & consent qu'on en fasse la déduction. Cet objet se monte, en monnoie de France, à plus de deux milliards cent millions.

Un dernier article à considérer, est celui des *prises faites* par les Anglois sur les autres Nations en temps de guerre : elles montent à sept millions trois cents soixante & douze mille livres sterling environ ; c'est à-peu près cent soixante-dix millions monnoie de France. Depuis la fin du dernier siècle, l'Auteur, qui passe *en recette* la valeur des *prises*, auroit bien dû mettre *en dépense* ce qu'elles ont coûté. On ne dira pas le total des frais énormes, occasionnés par ces guerres, qui ont autorisé ces prises ; mais au moins la construction, l'entretien des corsaires qui les faisoient, & la valeur des vaisseaux Anglois enlevés par représailles.

Résumons donc ; sur sept milliards de balance en faveur de l'Angleterre, il pourroit bien se trouver, par de faux & doubles em-

plais, cinq milliards & demi environ à déduire, par les raisons ci-dessus exposées, qui paroissent d'une évidence palpable.

Resteroit quinze cents millions gagnés par la balance du commerce en soixante-quinze ou soixante-seize ans. C'est environ vingt millions par an, monnoie de France.

Faisons maintenant deux petites réflexions :

La première, que le revenu territorial des Provinces qui composent l'Empire Britannique, le *produit net des terres*, frais de culture précomptés, se monte sûrement à plus de six cents millions par an, vu ce qu'en prélèvent les impôts & ce qu'il en reste aux propriétaires.

Vingt à six cent, voilà, même en Angleterre, la proportion du produit entre le commerce & l'agriculture. Et cependant, quand il s'agit de balancer les intérêts respectifs, on sacrifie ceux de la terre & de sa culture aux intérêts mercantiles. Et quand nos Ecrivains modernes parlent des richesses de l'Angleterre & de sa puissance, il semble que le commerce seul y soit pour le tout & l'agriculture pour zéro.

Mais d'ailleurs ce produit de 20 millions, à-peu-près, de prétendue balance du commerce, quelles causes les produisent ? Des prohibitions, des exclusions, un système d'intolérance mercantile & d'usurpations,

soutenu par cinq ou six grandes guerres maritimes, & par l'entretien d'une flotte formidable.

L'Angleterre a contracté plus de trois milliards de dettes. Les citoyens de tout état paient plus de cent vingt millions d'impôt par an, uniquement pour acquitter les intérêts de ces emprunts. Quand même ils profiteroient tous des 20 millions que produiroit annuellement le commerce, ce qui est au moins fort douteux pour les simples cultivateurs & propriétaires de terres, il s'ensuivroit toujours qu'ils ont acheté vingt millions de rente annuelle au prix de trois milliards de capital & de 120 millions d'intérêts annuels.

C'est la seconde réflexion.

Ces résultats, qui sont dignes de toute l'attention des hommes d'Etat & des bons citoyens, rendent infiniment précieux le Livre du Chevalier Whitwhort, & les Tableaux qui le composent.

Depuis un siècle, la politique mercantile a inondé de sang & couvert de ruines les quatre parties du monde. La balance du commerce a paru le bien suprême. Il n'est point d'horreurs qu'on n'ait prodiguées pour s'approprier une portion des trésors qu'elle devoit procurer.

Eh bien ! voilà ce qu'elle produisoit en réalité à celui de tous les peuples que vos

H iv

charlatans politiques vous propofoient comme le plus grand objet d'émulation & d'envie.

Dépouillez cette balance de tous les accessoires chimériques. Effacez les doubles & faux emplois, & voyez combien il faut de science & de sagesse pour sacrifier peut-être un million d'hommes & trois milliards de richesses, à l'effet de procurer aux Marchands qui demeurent chez vous, vingt millions environ tous les ans de bénéfices à partager entr'eux.

Cet Article est de M. l'Abbé Baudeau.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Œuvres complètes d'Alexandre Pope, proposées par Souscription.

DIVERS Auteurs ont traduit dans notre langue les Œuvres de Pope; mais aucun Libraire n'a fait imprimer en France de Collection complète des différentes traductions de ce Poète Philosophe. Nous ne connoissons que les Editions de Hollande; & l'on sait combien elles sont défectueuses. L'accueil favorable que le Public vient de faire à celle de M. de Saint-Foix, a engagé la Veuve Duchesne à lui en proposer une complète des *Œuvres de Pope*, sur papier fin d'Angoulême, même format, mêmes ornemens, mais avec un plus grand nombre de Gravures, & sur-tout avec même exactitude à la faire paroître au temps annoncé dans ce *Prospectus*.

On mettra à la tête de cette Édition la traduction

de la vie de Pope , publiée en Anglois par M. Ruf-
 fead , en 1769 , & plus étendue que toutes celles
 qui avoient paru précédemment. Il la composa sur
 les papiers que lui avoit remis le célèbre Warburton ,
 intime ami de notre Poète , & Légataire de ces
 mêmes papiers. On y trouvera tout ce qu'on a pu
 recueillir de certain sur les particularités de la vie de
 M. Pope , sur son caractère , ses amis , ses liaisons ;
 sur les occasions qui ont donné lieu à ses différens
 Ouvrages , sur les sujets qui y sont traités , sur les
 personnes dont il parle , ou qu'il ne fait que dé-
 signer ; enfin sur les jugemens qu'ont porté de ses
 écrits les Critiques & les Admirateurs , les Ennemis
 & les Défenseurs de ce grand Poète. Ces détails
 mettront les Lecteurs en état de mieux entendre , &
 d'apprécier ses Écrits avec plus de justesse. La vie
 d'un homme de génie , qui a été vertueux , est un
 des présens les plus instructifs qu'on puisse faire à
 la postérité.

Huit volumes *in-8°*. formeront la nouvelle Edi-
 tion de la Collection complète des *Œuvres de Pope*.
 Il y aura dix-huit Figures , dessinées & gravées par
 les meilleurs Artistes ; on en pourra voir des Des-
 sins chez le Libraire.

On payera 18 liv. en souscrivant , & la même somme
 en retirant l'Ouvrage en feuille. Ceux qui n'auront pas
 souscrit payeront 48 liv. sans pouvoir espérer de di-
 minution. Les noms des Souscripteurs seront à la
 tête du premier volume. On imprimera peu d'Exem-
 plaires au-delà du nombre des souscriptions. Il y en
 aura quelques-uns en papier d'Hollande , pour les-
 quels on payera 36 liv. en souscrivant , & 36 liv. en
 retirant l'Ouvrage.

On souscrit à Paris chez la Veuve Duchesne , Li-
 braire , rue S. Jacques , au Temple du Goût.

Journal d'Éducation , où sera contenu le Mentor

H v

de la jeune Noblesse ; Ouvrage périodique , divisé en deux parties , l'une pour les *Instituteurs* & les *Elèves adolescents* , fort avancés dans les études ; & l'autre à l'usage des *Enfans* qui les commencent. Ces deux parties paroîtront ensemble tous les mois , & pourront aussi servir à l'éducation des personnes du sexe.

La souscription est de 24 liv. par an pour Paris & la Province. On recevra tous les mois , franc de port , par la poste , un volume in-8°. divisé en deux parties , l'une pour les *Instituteurs* , & l'autre pour les *Elèves*.

On souscrit à Paris chez le principal Auteur de cet Ouvrage , M. le Roux , Maître ès-Arts & de Pension au Collège Royal de Boncourt , montagne Sainte - Genevieve ; & chez d'Houry , Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans & de Monseigneur le Duc de Chartres.

*Réponse à la Lettre insérée dans le Journal de Paris le 10 Juillet , & signée le Marquis de Villev ***.*

MON respect pour le Public , le jugement que les gens honnêtes ont porté de la Lettre imprimée contre moi , la veille de la représentation des *Barmécides* , tout m'oblige à renfermer ma défense dans les bornes d'une modération d'autant plus nécessaire , que ce n'est pas avec les mouvemens de la colère que l'on peut repousser des attaques si réfléchies.

J'ai été quinze ans attaché à M. de Voltaire , d'abord par l'admiration que m'inspiroient ses ouvrages , ensuite par la reconnoissance que je devois à un grand homme qui me combloit de ses bontés.

J'ai été honoré du titre de son ami ; je me suis fait une gloire de défendre la sienne. L'on m'a vu verser des larmes à son triomphe , qui a été celui du génie ; & ce qu'il m'est doux de pouvoir me dire à moi-même , c'est que je n'ai pas imprimé une ligne à sa louange , qui ne fût l'expression de ma pensée.

Il n'est plus ! & si je n'ai pas rendu à sa mémoire les hommages que j'aurois voulu lui rendre , personne n'en ignore les raisons Je me suis tu J'ai oublié l'homme qui est mort , pour ne plus voir que l'homme qui ne mourra point. Je ne l'ai plus vu que dans l'éloignement de la postérité , & comme si les siècles eussent déjà passé sur sa tombe. J'ai même affecté , peu de jours après celui qui a été le dernier des siens , d'écarter de son nom ces formules frivoles de politesse , trop au-dessous des hommes supérieurs qui appartiennent à tous les âges & à toutes les nations. J'ai dit Voltaire , comme j'aurois dit Corneille , & j'ai remarqué avec plaisir que cet exemple a été suivi. J'attendois l'occasion de jeter un coup d'œil sur les nombreux monumens qu'a élevés son génie. Sans doute elle se présentera quelque jour , & c'est alors qu'on verra ce que je pense ; c'est lorsque le temps des considérations personnelles est passé , lorsque les égards & les convenances ne nous obligent plus de rien taire , lorsque l'aveu des imperfections se joint à l'examen des beautés ; c'est alors que la louange acquiert une autorité , une sanction qu'elle n'avoit pas ; c'est alors que la vérité a toute sa force , parce qu'il est évident qu'elle parle seule , & c'est elle qui consacrerà le nom de Voltaire , comme celui du génie le plus vaste , & de l'écrivain le plus dramatique qui ait existé.

Plein de ces pensées , & me croyant même au-dessus du soupçon dans tout ce qui concerne ce grand homme , j'ai dit en quelques lignes sur Bajazet

H vj

& Zulime , à peu-près ce qu'il avoit dit lui-même. Rien n'est plus indifférent que Zulime pour celui qui a fait Zaire , Alzire , Brutus , Métrope , Mahomet , &c. Je n'y ai attaché aucune importance , parce que lui-même n'y en attachoit aucune. Il est vrai que le hasard a voulu que la première fois que j'ai eu à parler de lui , depuis que les Lettres l'ont perdu , j'ai fait mention d'un Ouvrage que lui-même n'estimoit pas. C'étoit un défaut de convenance , un oubli qui paroîtra peut-être excusable dans un homme préoccupé de tant d'objets différens & surchargé de travaux. Mais enfin , c'étoit un tort , & si on l'eût simplement relevé , j'en serois convenu.

Mais , qu'a-t-on fait ? . . . La haine a donné le signal & a tenu ses assemblées. Des hommes qui ne pouvant apporter dans la Littérature aucun talent , y portent les prétentions d'Amateurs , & l'esprit des Intriguans , des hommes intéressés à me nuire , parce qu'ils haïssent tout ce qui a le caractère de la franchise , de la droiture & de la fermeté , des hommes qu'on ne rencontre point dans la carrière de la gloire , mais qui parviennent aux grâces & aux récompenses par des routes obliques & des sentiers ténébreux ; ces ennemis des Lettres , les plus dangereux de tous , se sont réunis , & ont dit entre eux :

- » Il a commis une imprudence ; essayons d'en faire
- » un crime ; il prête le flanc ; il faut y enfoncer le
- » poignard : mais chargeons-nous seulement de l'ai-
- » guiser & de l'empoisonner , & nous le confierons
- » à une autre main : il importe que les coups ne pa-
- » roissent pas venir de nous. Une inimitié connue en-
- » affoiblirait trop l'effet dans le public. Choisissons-
- » un nom qui paraisse étranger à tous les intérêts
- » littéraires ; & selon notre coutume , nous rest-
- » rons à couvert.

- On a fait choix sans doute de l'homme le plus profond en méchanceté , le plus savant dans l'ar-

d'envenimer la calomnie. On lui a confié la rédaction de la lettre. On vouloit y accumuler impunément les imputations les plus odieuses. On a pris des formes détournées. On a paru supposer d'abord que l'article n'étoit pas de moi, quoique j'eusse déclaré bien positivement que j'étois chargé dans le *Mercur* de la partie des Spectacles. L'on ne pouvoit pas imprimer crûment que pour avoir trouvé mauvaise une Pièce que l'Auteur lui-même jugeoit mauvaise, & l'avoir appelé *un Maître de l'Art*, je devois passer pour un ingrat ; que je manquois à la reconnoissance & à l'amitié ; que M. de Voltaire ne m'ayant rien laissé par son testament, je me payois de mon legs, en vendant aux Journaux des remarques critiques sur ses *Œuvres*. Ces accusations, en style direct, n'auroient pas été tolérées, mais un Auteur exercé à nuire, a des ressources. On suppose une Anecdote sur Pope, tirée des lettres de Milord Chesterfield, un entretien de ce Milord avec un jeune Poète. Tout passe à la faveur de l'Apologue. On laisse au Lecteur le mérite de l'application. On s'applaudit d'une invention si ingénieuse. La lettre est signée le Marquis de Villev***, & au moment où elle paroît, on répand que c'est un chef-d'œuvre égal aux Provinciales. Malheureusement pour la comparaison, s'il y avoit du courage à faire les Provinciales, il y en avoit peu à écrire cette lettre. A l'égard des lettres initiales, on a nommé une personne qu'elles peuvent désigner. C'est M. le Marquis de Villevieille, Chevalier de Saint-Louis, homme de condition, avec qui je suis lié depuis dix ans, avec qui j'ai vécu long-temps chez M. de Voltaire, qui m'a fait souvent l'honneur de venir chez moi, & en dernier lieu celui d'y dîner, à qui je n'ai jamais donné le plus léger prétexte de mécontentement. Il est contre toutes les vraisemblances morales qu'il ait composé une lettre qui ne peut être que l'ouvrage d'un ennemi. J'ai eu l'hon-

neur de dîner avec lui chez Madame la Marquise de Villette le Mercredi 7 Juillet, deux jours avant la publication de la lettre. Il m'entendit parler longtemps du grand homme qui avoit été notre ami ; il m'entendit répéter que sa gloire me seroit toujours sacrée ; que je serois toujours le défenseur de ses chef-d'œuvres contre ses détracteurs , &c. &c. Un Militaire , un homme aussi-bien né que M. le Marquis de Villeville , s'il eut cru en effet que j'eusse manqué à la mémoire de M. de Voltaire, me l'auroit dit sans doute avec la franchise qui convenoit à son état, à ses liaisons avec moi , aux procédés de l'honnêteté la plus commune , il ne se fut point levé de table pour aller publier contre moi une lettre si amère & si injurieuse ; & sur-tout il ne l'eut pas imprimée la veille de la première représentation des Barmécides. Encore une fois, il n'est pas vraisemblable qu'un homme au moins indifférent à mon égard, soit devenu en un moment mon plus violent ennemi. C'est donc mal-adroitement qu'on a choisi des lettres initiales qui indiquent le nom d'un ami de M. de Voltaire. Personne ne peut être séduit par cet artifice. L'analyse de la lettre démontre qu'elle a pour objet, non de venger la gloire de M. de Voltaire, qui n'a point été attaquée, mais de me diffamer dans mes écrits & dans ma personne.

En effet, un homme qui ne songeroit qu'à défendre la mémoire de son ami, ne daigneroit pas copier *l'Année Littéraire*, & revenir pour la centième fois à *Gustave*, à *Timoléon*. Qu'importent ces pièces à la mémoire de M. de Voltaire ? Il ne parleroit pas du style de Varvic. Qu'importe à Zulime le style de Varvic ? Il ne s'attacheroit pas à nous apprendre que *Mahomet*, *Alzire*, *Mérope*, sont des chef-d'œuvres. Un homme qui défend gratuitement une si bonne cause, qui écrit avec le zèle de

l'amitié affligée, n'a point recours à ces petites ruses polémiques. Il dit nettement à l'homme qu'il accuse, vous avez tort, & il ne se permet pas de supposer des motifs bas à ce qui n'est qu'une inattention, un oubli, une inadvertance.

Je ne veux rien ôter à mes ennemis de leur joie. Il faut les en faire jouir pleinement. Les coups qu'ils ont portés ont été sentis, au-delà peut-être de leur espérance : tout ce que j'ai éprouvé d'outrages & d'injustices, n'avoit pas ébranlé un moment la fermeté de mon ame. Les atteintes multipliées chaque jour n'avoient pu y pénétrer. Ils ne l'ignoroient pas, & mon courage redoubloit leur fureur. Qu'ils se consolent aujourd'hui de quinze ans d'impuissance. Ils en sont bien vengés. Pour cette fois les blessures ont été réelles & profondes, & mon cœur en a saigné. J'ai senti que la haine avoit trouvé l'endroit où il falloit frapper.

Je n'ai donc loué M. de Voltaire, que parce que j'espérois *un legs dans son testament* ! Il n'y a rien que je n'eusse cru possible, avant de croire qu'on pût avancer contre moi cette imputation. Je puis dire comme Hyppolite ;

Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage ;

Mais si quelque vertu m'est tombée en partage ,

Je crois , je crois sur-tout , avoir fait éclater

La haine des foifaits qu'on ose m'imputer.

Si jamais il y eut un caractère reconnu, c'est celui de ma persévérance invincible dans tout ce que je crois la justice & la vérité. Je puis ajouter :

C'est par-là qu'Hyppolite est connu dans la Grèce ;

J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse,

J'ai peut-être quelquefois porté trop loin cet amour

de la vérité & de la justice dont jamais aucun intérêt n'a pu m'écarter. J'ose dire qu'il n'y a point de motif qui m'engageât à écrire ce que je ne croirois pas vrai. Eh ! si j'avois eu plus de politique & de souplesse, aurois-je tant d'ennemis à combattre ? Je les défie tous de citer une seule occasion où j'aye sacrifié la vérité à mon intérêt. Si quelque chose prouve que j'ai toujours été de bonne foi dans ce que j'ai écrit sur M. de Voltaire, c'est que jamais je ne l'ai loué, que dans ce qu'il avoit de louable, caractère qui est l'opposé de celui de la flatterie. Je lui ai bien souvent prodigué l'admiration, & toujours dans ce qu'il avoit d'admirable. Jamais je n'ai dit un mot ni des genres d'ouvrages où il avoit moins réussi, ni des drames foibles qui ont amusé la vieillesse sans nuire à sa renommée. J'en peux citer un exemple bien frappant. Dans la Préface de la Tragédie de Dom Pèdre, il s'exprime ainsi : *J'aimerois mieux le seul suffrage de celui qui a ressuscité le style de Racine dans Mélanie que de me voir applaudi un mois de suite au théâtre.* Je ne méritois point cet éloge, j'en remerciai l'amitié, & je ne louai point D. Pèdre.

Dans la Préface des *Loix de Minos* je fus désigné avec la bienveillance la plus honorable, & je ne louai point les *Loix de Minos*. Mais lorsque je n'ai considéré que ses chef-d'œuvres, j'ai osé le mettre au dessus de Racine & de Corneille. Je le pensois, je le pense encore. Mon suffrage est peu de chose sans doute ; mais il est celui de mon cœur.

Si quelquefois des expressions peu réfléchies ou peu ménagées ont paru donner quelque prise sur moi, (& qui peut se flatter de ne jamais faillir ?) je prie les Lecteurs désintéressés de me considérer un moment dans une situation dont il n'y eut jamais d'exemple. Une armée d'ennemis a les yeux sans cesse ouverts sur chacun des mots de chacune des lignes que j'écris. Quel homme pourroit échapper sans cesse à cette

implacable inquisition ? On m'accuse d'avoir changé envers M. de Voltaire , parce *qu'il a laissé entrevoir qu'il ne me croyoit pas un très-grand Poëte*. J'ignore ce qu'il a *laissé entrevoir*. Je sais ce qu'il a laissé voir mille fois avec évidence , & je suis loin d'avoir à m'en plaindre. Il ne m'a point appelé au partage de sa succession. Et pourquoi y aurois-je prétendu ? Qu'ils sont loin de connoître l'enthousiasme de la gloire & des talens , ceux qui m'attribuent des intérêts si lâches ! Le seul héritage dont je pouvois être ambitieux , c'étoit de recueillir quelque étincelle de son génie ; & si la nature me l'a refusé , il m'a été donné du moins de sentir plus qu'un autre tout ce que valoit ce grand homme. Qu'on revoie le tableau que j'ai fait de son triomphe , & ceux qui ont un cœur sentiront que le mien seul avoit dirigé ma plume. Ils sentiront que cette manière de louer ne se paye pas avec de l'argent , & n'est pas inspirée par un sentiment vil. Je n'ai jamais rien dû ni voulu devoir qu'à mon travail qui m'a soutenu jusqu'ici dans la noble indépendance où j'ai vécu & où je veux vivre. Je n'ai pas même désiré que M. de Voltaire me laissât rien. Ses bienfaits m'eussent été chers ; mais ma voix auroit paru moins libre. A peine sorti de l'enfance , ses ennemis ont été les miens. Ils le sont encore. Ce seroit une fatalité bien étrange que ses amis se tournassent aussi contre moi. On l'a espéré sans doute , mais le prestige n'a pu être que passager , & les excès où se porte la haine sont faits pour ramener vers moi ceux même que la prévention auroit pu d'abord entraîner.



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a donné deux représentations de *la Serva Padrona* du célèbre Pergolèze, précédée de *Vertumne*, *Acte des Éléments*, & suivie du Ballet *des Petits Riens*, de M. Noverre. L'Opéra-Comique Italien a eu beaucoup moins de succès que n'en avoit eu la Parodie Française, si connue depuis long-temps parmi nous. Outre que cette Parodie, très-bien faite, devoit être généralement plus agréable que l'original étranger que peu de personnes entendent, *la Serva Padrona* n'a pas été bien exécutée. Le rôle de Pandolfe étoit joué par le Signor Focchetti, dont le public n'a paru goûter ni le jeu, ni la voix. Dans celui de Zerbine, la Signora Baglioni a été justement applaudie.

L'Acte de *Vertumne*, dont la musique a vieilli, est un des meilleurs du Ballet *des Éléments*, qui a fait long-temps une si grande fortune sur notre Théâtre lyrique. Cet Opéra & celui de *Callirhoé* sont les meilleurs ouvrages de Roy, & ont fait sa réputation. On a oublié deux volumes de Poésies mêlées qui ne sont pas lisibles, mais on a retenu ce début magnifique *des Éléments* :

Les temps sont arrivés ; cessez triste chaos.

Paroissez élémens : Dieux , allez leur prescrire

Le mouvement & le repos :

Tenez-les renfermés chacun dans son empire.

Coulez , ondes , coulez ; volez , rapides feux.

Voile azuré des airs , embrâsez la Nature.

Terre , enfante des fruits , couvre-toi de verdure.

Naïssez mortels pour obéir aux Dieux.

Le dialogue de la scène entre Pomone & Vertumne déguisé, est ingénieux & agréable, & l'on a toujours applaudi ce morceau , le seul peut-être dans lequel l'Auteur , en général un peu sec , se soit rapproché de la mollesse de Quinault.

Voyez dans ces vergers la source qui serpente :

Elle embrasse cent fois ces jeunes arbrisseaux.

Unie avec l'ormeau , cette vigne abondante

S'élève & croît sur ses rameaux ;

Cette autre , sans appui , demeure languissante.

Ces palmiers amoureux s'unissent en berceaux.

C'est le plaisir d'aimer que le rossignol chante.

Ces ondes & ces bois , ces fruits & ces oiseaux ,

Tout vous est de l'Amour une leçon vivante.

On a voulu remettre , il y a quelques années , l'Opéra de *Callirhoé* , dont le dénouement est très-théâtral , & qui , ainsi que *Dardanus* & *Castor* , est du petit nombre des bons Opéras composés depuis Quinault.

Il fallut le retirer sur le champ, parce que la musique n'en étoit plus supportable ; mais il seroit à souhaiter qu'aujourd'hui quelqu'un de nos bons Musiciens voulût travailler sur cet Ouvrage.

Jeudi 9, on a donné la première représentation d'un Opéra bouffon de Paësiello, intitulé *le Due Contesse*, ou les deux Comtesses. Nous donnerons dans le numéro prochain une idée de la Pièce. Il suffira de dire aujourd'hui que jamais on n'a mis une plus riche broderie sur un plus mauvais canevas. La musique a eu un succès général. Elle est pleine d'esprit, de mouvement, de grâces & de variété. Le chant du Signor Caribaldi & de la Signora Chiavaci n'a pas moins réussi que la musique. Le premier sur-tout a reçu du public les témoignages les plus flatteurs du plaisir qu'il lui faisoit. Ce qu'on a le plus admiré, c'est l'ariette du premier Acte : *Ah ! Se io fossi come Orpheo* ; le monologue du second Acte, *Madama, &c.* ; le duo si comique & si gai, *Era la mia sposa*, & le quatuor du dénouement, où la musique est sans cesse en action. Cette Pièce a été suivie du Ballet d'*Annette & Lubin*, Pantomime charmante, qui fait autant d'honneur aux talens de Mademoiselle Guimard & de M. d'Auberval, qu'à ceux de M. Noverre.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a remis, à l'aide de la *Partie de Chasse de Henri IV*, le *Malheureux Imaginaire*, réduit en trois Actes; mais il est plus aisé d'abréger une Pièce que de la corriger. Il faut, en trois Actes comme en cinq, de l'action, des caractères & de la vraisemblance. Peut-être d'ailleurs le sujet du *Malheureux Imaginaire* n'étoit-il pas heureusement choisi. Quoi qu'il en soit, après trois représentations qui ont été peu accueillies, il a fallu retirer cette Pièce.

On ne peut donner trop d'éloges à la manière dont les Acteurs ont joué la *Partie de Chasse de Henri IV*. M. Prévile sur tout, qui avoit fait tant de plaisir dans le rôle de Michau, lors de la nouveauté, a paru tout neuf dans ce même rôle, tant il a ajouté encore à la vérité & au naturel de son jeu. C'est ce progrès dans la perfection même, qui caractérise les grands Acteurs, toujours occupés à découvrir de nouveaux moyens de plaire dans un Art qui offre toujours de nouvelles difficultés.

La Tragédie des *Barmécides* a été jouée pour la première fois le Samedi 11. Je sens qu'il est également embarrassant d'être l'Apologiste de ses fautes, & l'Historien de ses succès. Je saurai m'abstenir du premier;

mais mon devoir de Journaliste m'oblige au second. Je ne crains pas d'être démenti, quand je dirai qu'une cabale violente & nombreuse a fait tous les efforts possibles pour étouffer la Pièce. Cependant toute la mauvaise volonté s'est réduite à faire grand bruit sur quelques vers, & n'a pas entamé l'Ouvrage. Le premier Acte tout entier, la Scène entre le Calife & le Visir au second, celle de Barmécide avec son fils au troisième, la reconnoissance de l'un & de l'autre au quatrième, quoique ensuite la Scène ait paru trop longue & ait été troublée, ont reçu de très grands applaudissemens. Jusques-là cependant l'effet de la Pièce a été combattu par un Parti qui faisoit tous les prétextes pour nuire, les défauts de mémoire, les défauts d'exécution dans les entrées ou les sorties, si difficiles à éviter à une première représentation. Mais au cinquième Acte la cabale n'a pas même été entendue. Le succès en a été complet. La reconnoissance que je dois aux Acteurs qui ont joué cet Acte supérieurement devant un Public jusques-là si tumultueux; celle que je dois au Public même dont les acclamations ont étouffé les cris de la haine; la nécessité où je suis de dire la vérité parmi tant d'ennemis intéressés & accoutumés à la nier ou à l'affoiblir; tout me fait un devoir de ne point dissimuler l'effet de ce cinquième

Acte, qui a été aussi grand qu'un Auteur puisse le souhaiter. Ceux qui seroient tentés de me reprocher de parler ainsi de moi-même, doivent songer que je parle à la haine & à l'envie. Le temps qui presse m'oblige de réserver l'examen de la Pièce pour le Mercure prochain.

COMÉDIE ITALIENNE.

Le grand succès du *Jugement de Midas*, ne doit pas être seulement attribué au mérite de l'Ouvrage; il y auroit de l'injustice à ne pas y faire entrer pour quelque chose le jeu des Acteurs, si important pour le sort des Pièces. C'est M. Clerval qui joue le rôle d'Apollon; M. Nainville, celui de Palémon; M. Trial, celui de Pan; M. Narbonne, celui de Marsyas; M. Rosière, celui du Bailli. Nous ne disons rien de ceux dont la réputation est suffisamment établie par le temps & le succès. Mais on doit rendre justice aux progrès sensibles de M. Rosière, qui a réuni tous les suffrages dans le rôle du Bailli. A l'égard de Madame du Gazon, ses talens supérieurs, qui se sont fait connoître dans *la Colonie*, & qui ont tant contribué au succès de cette Pièce, sont de jour en jour plus vivement sentis par le public, que charment la finesse piquante de

192 MERCURE DE FRANCE.

son jeu, sa grâce, sa gaieté, l'agrément & la netteté de son chant. Elle joue le rôle de Cloé dans le *Jugement de Midas*, & Madame Billioni celui de Lise.

A R T S.

G R A V U R E S.

ECLIPSE de Soleil du 24 Juin 1778, dédiée à M. Messier, Astronome de la Marine de France, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des Académies de Londres, Berlin, Stockholm, Pétersbourg, Bologne, Bruxelles, &c. A Paris, chez Godefroy, rue des Francs-Bourgeois, Porte S. Michel, vis-à-vis la rue de Vaugirard. Prix 1 liv.

Eclipse de Lune du 4 Décembre 1778, dédiée aussi à M. Messier, par le même Auteur, à la même adresse, même prix.

Joannes-Baptista Rousseau, natus anno 1670. J. B. Rousseau, né en 1670 ; peint par Aved, gravé par Daullé, avec cette devise : *Certior in nostro carmine vultus erit*. Mart. Cette devise a beaucoup de rapport avec cette strophe de Rousseau, qui semble en être la paraphrase.

Le pinceau de Zeuxis, rival de la nature,
A souvent de ses traits ébauché la figure ;
Mais du sage lecteur les équitables yeux,
Libres de préjugé, de colère & d'envie,
Jugeront que ses vers, vrai tableau de sa vie,

Le peignent encor mieux.

Ce portrait d'ailleurs est très-beau. Il se vend chez Isabey, rue de Gèvres. Prix, 6 liv

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Mai.

ON a été fort allarmé ici pendant quelque tems pour la vie du Capitan-Bacha, dont l'existence est en général regardée comme très-importante dans les circonstances présentes. On a craint qu'il ne fût la victime de la peste qui étend tous les jours ses ravages, & qui a pénétré dans le Serrail où elle a emporté les deux tiers des Officiers de bouche de S. H. ; mais heureusement ce n'étoit point la contagion qui avoit attaqué le grand Amiral ; il éprouvoit seulement les douleurs d'une violente sciatique dont il est actuellement délivré. Cet Officier parfaitement rétabli, est parti de ce port le 7 de ce mois, à la tête de sa flotte, forte de 28 vaisseaux de ligne, 3 galères & 24 galiotes. On dit qu'il se rend dans la mer Noire, & qu'il a une commission secrète pour s'aboucher avec le Général Russe qui commande dans la Crimée, pour y conclure, s'il est possible, une paix solide & durable. On assure même que le Général qu'il doit y trouver, est le Prince de Repnin, ou le Comte de Romanzow que l'Impératrice de Russie y a envoyé pour mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Quelques personnes qui font attention aux forces que le Capitan-Bacha conduit avec lui, pensent qu'elles ne seroient pas si considérables s'il n'avoit pour objet

15 Juillet 1778.

I

que de traiter de la paix , & craignent que cette malheureuse Province ne soit incessamment le théâtre de la guerre.

« Nous avons reçu , écrit-on de Larnaca , l'ordre de fournir dans cette Province quinze mille quintaux de biscuit. Le défaut de grains dont nous manquons depuis long-tems , nous ayant rendu cette fourniture impossible , nous avons offert à la place une somme d'argent que la Porte a bien voulu accepter. Nos Evêques , en qualité de représentans du peuple , viennent d'être mandés à Nicosie où ils vont travailler avec le Gouverneur à la répartition de la taxe nécessaire pour lever cette somme ».

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le premier Juin.

L'IMPÉRATRICE par un ordre adressé au Sénat dirigeant , vient de continuer la permission accordée depuis le 15 Octobre 1764 , d'exporter la troisième partie des grains qu'on ameneroit dans cette Capitale. Les droits de sortie qu'ils payeront , seront de 6 copeics par mesure de seigle , & 9 par mesure de froment. Cette permission , dont le but est d'encourager l'agriculture , a donné lieu à des commissions considérables venues de l'étranger pour acheter nos grains.

Les régimens de la division d'Ingrie & de celle de Livonie qui ont reçu ordre de marcher vers les frontières de Turquie , sont au nombre de cinq ; ils seront remplacés par un pareil nombre qui reviendront de la Crimée pour se remettre de leurs fatigues.



(195)

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 15 Juin.

Les grandes manœuvres des troupes campées aux environs de cette Capitale ont été retardées ; elles doivent commencer le 20 & finir le 23 : le 24 elles se reposeront , & le 25 elles rentreront dans leurs garnisons respectives. Le Duc Ferdinand de Brunswick passera , dit-on , ici tout l'été.

Il est beaucoup question d'un changement dans l'Administration des Finances de ce Royaume ; on assure , qu'à compter du 1er Janvier de l'année prochaine , elles seront régies pour le compte du Roi : il y a long-tems que le peuple fait des vœux pour l'abolition des fermes.

Selon des lettres de Bergen , le Commandeur J. J. List , dont le vaisseau a fait eau , y est arrivé en six jours du détroit de Davis. Il avoit à bord J. H. Groot de Saardam , & A. Jansen , M. Jansen & P. Andressen de Hambourg avec 49 hommes de l'équipage des vaisseaux qui échouèrent l'année dernière en Groenland. Il a rapporté que des six bâtimens de Hambourg & des quatre de Hollande qui firent naufrage dans la même année sous Spitzberg , les Commandeurs H. Peters , C. Castrins , J. H. Brodrey & V. Jansen , ont péri avec 300 hommes d'équipage , & que les Commandeurs H. M. Jaspers & G. D. Katt se trouvèrent dans la colonie de Julie Hoop.

S U È D E.

De SТОСКНОLM, le 16 Juin.

Les troupes campées à Ladugaard sont rentrées hier , après avoir fini leurs manœuvres ; quelques jours avant leur séparation S. M. tint un conseil dans la tente , à l'issue duquel elle expédia un courrier

à Pétersbourg. Peu de tems après son départ , il en arriva un du Roi de Prusse , chargé de dépêches pour la Reine-Douairière. S. M. , après la séparation des troupes , partit sans suite comme à son ordinaire. On dit qu'elle a été passer en revue les régimens répartis dans la Scanie , & on croit qu'elle pourroit avoir pris ce tems pour faire un tour à Copenhague , & voir le camp assemblé auprès de cette Capitale.

Les lettres de Suderkioping annoncent un événement très-singulier. » Près de Stegeborg , non loin de Gropwiken , est un terrain qu'on appelle Fyr-Udden , long de 22 brasses & large de 10 , sur lequel on portoit depuis plus de 30 ans tout le fer qu'on tiroit de la mine d'Oanstorper , pour le charger ensuite sur les bâtimens qui venoient le chercher. Le 10 Avril , vers midi , ce terrain s'est tout-à-coup séparé de la terre ferme , & s'est enfoncé dans la mer avec 550 schipfonds de minéral de fer , sans que l'on en ait pu rien sauver. Cette masse s'est écroulée à plusieurs toises au-dessous des eaux.

P O L O G N E.

De Varsovie , le 18 Juin.

LA mort du Prince Primat annoncée dans plusieurs papiers publics , ne s'est point confirmée ; une maladie dangereuse a réellement fait craindre pour ses jours ; mais il est actuellement en pleine convalescence.

Parmi les fausses nouvelles qu'on débite fréquemment dans cette Capitale , & que les papiers étrangers ne manquent pas de publier , il y en a de singulières. On disoit que M. de Boscamp à son retour de Constantinople avoit été arrêté par le Bacha de Choczim , & que Numan-Bey , qui a résidé ici en qualité de Ministre de la Porte , avoit été étranglé par ordre de S. H. en retournant à Constantinople. Il est cer-

tain que Numan-Bey continue paisiblement sa route , & que M. de Boscamp est arrivé à Kaminnick où il a été obligé de s'arrêter pendant quelques jours ; on l'attend ici vers la fin de ce mois.

Le Prince George de Radziwill , marié à la Princesse de la Tour - Taxis , se propose de se rendre à Pétersbourg pour remercier l'Impératrice de la protection qu'elle lui a accordée , ainsi qu'à son frère le Palatin de Wilna , pour les remettre dans les bonnes grâces du Roi.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Juin.

LE 17 de ce mois l'Impératrice-Reine se rendit à l'Eglise des Augustins - Déchaussés pour y assister à l'Office qui s'y célèbre annuellement en actions de grâces de la victoire de Planian , remportée par le Maréchal Comte Léopold de Daun le 18 Juin 1757 , & dont la suite fut la levée du siège de Prague.

Des lettres particulières de Bohême nous apprennent que le Duc Albert de Saxe a été malade pendant quelques jours ; mais qu'il est à présent parfaitement rétabli. Selon les mêmes lettres , l'Empereur & le Roi de Prusse ne sont point encore d'accord , & on regarde toujours la guerre comme inévitable. Les préparatifs , lents à la vérité , que le Baron de Riedesel fait actuellement pour son départ , ne laissent plus guère d'espérance , à moins qu'il n'arrive des ordres qui les lui fassent interrompre. Le Baron de Lehrbach , à son retour de Munich , a été déclaré Conseiller intime actuel de LL. MM. II. ; il a été présenté en cette qualité à l'Impératrice-Reine.

M. Jacquin , Professeur de Botanique , vient d'acheter par ordre de S. M. I. la riche Bibliothèque de feu M. de Haller ; elle a coûté 2000 louis ; c'est une des plus précieuses & des plus complètes qui exis-

tent : on la transportera à Milan , où l'on se propose de l'augmenter.

De HAMBOURG , le 25 Juin.

Le fléau de la guerre menace toujours l'Allemagne ; les espérances que donnoient les négociations entreprises pour l'écarter s'affoiblissent de jour en jour ; on comptoit sur la médiation de l'Impératrice de Russie : on assure aujourd'hui qu'elle a vainement employé ses bons offices. Les propositions qu'elle avoit faites étoient , dit-on , celles-ci : La Cour Impériale devoit évacuer tout ce qu'elle avoit fait occuper en Bavière , & le rendre à la Maison Palatine , qui de son côté lui auroit cédé toute la partie du Haut-Palatinat , qui confine à la Bohême & à l'Autriche. On auroit procédé aussi-tôt au choix d'un Roi des Romains , & l'on auroit élu l'Archiduc Léopold ; la Maison d'Autriche , au moyen de cet arrangement , se seroit obligée de dédommager celle de Saxe , non-seulement par rapport à ses prétentions sur les biens allodiaux ; mais encore à celle des 13 millions qui lui sont dûs anciennement & qu'elle réclame : elle devoit enfin céder au Roi de Prusse la partie de la Silésie qu'elle possède encore. On prétend , qu'après quelques difficultés , le Roi de Prusse avoit accédé à ces propositions ; mais l'Empereur les a rejetées ; la négociation a été interrompue ; les préparatifs de guerre se sont faits avec plus d'activité , & la Cour de Berlin a demandé à celle de Russie le secours de 60,000 hommes , stipulé par le dernier Traité d'alliance entre les deux Puissances.

On a recommencé dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche à faire des dénombremens & à inscrire les hommes & les chevaux ; ces nouvelles levées sont déjà faites , & on les porte les uns à 40,000 hommes , les autres à 60,000 : la Hongrie

a encore fourni 8,000 recrues , & un nouveau corps de 10,000 Croates a reçu ordre de se tenir prêt à marcher au premier avis.

Les troupes tant actuellement sur pied & prêtes à combattre en Allemagne , que celles qui peuvent l'être en très-peu de tems , montent , selon certains calculateurs , à près de 600 mille hommes. On peut juger des dépenses qu'elles doivent exiger , de l'étendue de l'embrasement si la guerre s'allume , & de la quantité de sang qui pourra se verser. Sans discuter l'exactitude de ce calcul , on convient que depuis long-tems on n'a vu dans cette partie de l'Europe des préparatifs aussi grands & aussi formidables ; & quand il s'agiroit de disputer l'Empire même d'Allemagne , on ne pourroit employer plus de monde & mettre en œuvre plus de moyens. Ces grandes armées sont cependant encore dans l'inaction ; leurs chefs en profitent pour se préparer d'avance des points d'appui pour l'ouverture de la campagne. On a achevé en Saxe les ouvrages entrepris pour améliorer les fortifications de la Capitale , & on travaille à réparer celles des postes les plus importants , tels que Doberitz , Neudorfel , &c. Le Roi de Prusse de son côté a fait faire des travaux immenses à Silberberg & à Schweidnitz. L'attention de l'Empereur s'est principalement fixée sur Olmutz & sur Egra : la première de ces places qui est le centre de communication entre la Bohême , la Moravie & la Silésie , a été palissadée , pourvue de fascines & d'une artillerie nombreuse , & on en a augmenté la garnison de 4 bataillons. Egra qui est , pour ainsi dire , la clef de la Bohême du côté du Haut-Palatinat & du Voigtland , n'a pas été négligée. L'Empereur a transporté son quartier général de Brandeis à Hilschitz : le corps sous les ordres du Prince de Lichtenstein , qui étoit de 12 mille hommes , sera porté à 30,000 , & les Généraux Schakmin & Sickowitz commanderont chacun un corps

séparé , le premier dans la Baviere , & le second en Moravie.

Selon des lettres de l'armée Prussienne , le Lieutenant-Général Wunsch a été détaché avec un corps de 20,000 hommes pour aller établir un camp dans les environs de Glatz : les habitans de cette ville ont reçu ordre de préparer du vieux linge pour les hopitaux de l'armée du Prince Henri. On a déjà distribué des cartouches toutes chargées au corps de troupes aux ordres du Général Mollendorff , rassemblé aux environs de Cobus , & à celui qui se trouve près de Halle. Ces corps sont si bien distribués , & si bien préparés à tout événement , qu'il ne leur faut pas plus d'une heure pour se mettre en état de combattre ou de marcher vers les lieux où on pourra les envoyer. Toutes ces dispositions semblent annoncer que l'orage est sur le point d'éclater. S'il faut en croire quelques avis de la Saxe en date du 19 de ce mois , il y a déjà eu quelques hostilités. » Les Croates , dit-on , tentèrent la nuit du 5 Juin de surprendre un parti avancé de nos troupes ; mais ils ont été si bien reçus qu'ils ont été forcés de se retirer en Bohême poursuivis par les nôtres l'espace de 2 milles. On a fait prisonniers plusieurs Impériaux qu'on a conduits à Dresde : nous avons eu quelques morts , parmi lesquels on compte M. de Hopfgarten , Capitaine de Grenadiers & Chambellan de l'Electeur ». Selon d'autres avis , il n'y a point eu de combat ; les Autrichiens poursuivant quelques déserteurs , arrivèrent sur la frontière , & se retirèrent aussi-tôt qu'ils virent que les transfuges l'avoient passée. Jusqu'à présent il paroît que l'on a observé religieusement la convention conclue entre les Cours de Vienne & de Berlin , suivant laquelle on restitue exactement de part & d'autre les chevaux & les armes des déserteurs ; on ne garde que les hommes.

On dit qu'il y a sur les frontières de l'Alsace douze

millions de livres destinées à la Cour Impériale, qui a reçu récemment de Hongrie 22 tonneaux d'espèces monnoyées. On dit aussi que le Duc Albert de Saxe-Teschen doit succéder au Prince Charles de Lorraine dans le Gouvernement des Pays-Bas, s'il vient à vaquer, & que l'Archiduc Maximilien remplacera le Duc de Saxe-Teschen en Hongrie.

Le Roi d'Angleterre, en sa qualité d'Electeur de Hanovre, a donné son avis à la Diète sur l'affaire de la succession de Bavière : il désapprouve la convention du 3 Janvier entre l'Empereur & l'Electeur Palatin. On assure aussi que ce Prince a ordonné de très-grands préparatifs de guerre dans l'Electorat de Hanovre, & on prétend que ces préparatifs ne sont pas pour le service de l'Angleterre : cela étonne d'autant plus que l'on sait combien cette Puissance en a besoin. Son espérance est peut-être d'engager la France à prendre part aux démêlés de l'Allemagne ; mais on ne fait jusqu'où elle est fondée. La France paroît décidée à ne point s'engager dans cette guerre : elle s'occupe, à ce qu'on assure, de la paix des Russes & des Turcs. On sait que les premiers qui ont recherché la médiation, ne suivront pas d'autre parti que celui du Roi de Prusse ; & on doute que la France, qui en est instruite, travaille à les débarrasser d'un ennemi pour les mettre en état de faire de plus grands efforts en faveur d'une Puissance contre laquelle l'Angleterre suppose qu'elle se joindroit à l'Autriche.

De R A T I S B O N N E , le 26 Juin.

Le bruit s'étoit répandu, que le 22 de ce mois M. de Schwartzenu, Ministre de Brandebourg à la Diète de l'Empire, y feroit la déclaration suivante ; » que le Roi son maître après avoir tenté toutes les voies de conciliation pour porter l'Empereur à évacuer la Bavière, & n'y ayant pas réussi,

se voyoit dans la nécessité de faire agir les forces qu'il a en main pour la sûreté de la constitution Germanique ». Cette déclaration n'a point été faite ; mais on croit qu'elle n'est que retardée , & qu'elle aura lieu le 6 Juillet prochain , jour auquel on dit que le Prince Henri de Prusse partira de Berlin pour se mettre à la tête de son armée. Ce qui le fait présumer , c'est qu'il n'a point paru à l'assemblée de la Diète depuis le 15 de ce mois , qu'elle a repris ses séances ; les Ministres de Saxe & de Brunswick , s'en sont aussi absentés.

» Le Camp assemblé auprès de cette Capitale , écrit-on de Copenhague a attiré une foule prodigieuse de curieux ; on y a remarqué le 22 & le 23 un étranger de la plus grande distinction , qu'on croit avoir reconnu malgré son *incognito* , pour le Roi de Suède ; ce qui le confirme , c'est que son Ministre en cette Cour , étoit parti la semaine précédente pour Christianstadt , d'où il est revenu le 22 au Camp , avec cet étranger , que les respects qu'il lui rendoit , ont peut-être décelé. Le Roi de Danemarck après les manœuvres , l'invita à venir dîner avec lui à Friderichsberg.

On lit dans la Gazette de Brunswick , qu'on vient de brûler à Straubing le dernier Exemplaire d'un livre , ayant pour titre : *Testament politique du Duc Charles de Lorraine & de Bar , pour l'instruction du Roi Joseph , & de ses successeurs à l'Empire , avec un recueil des maximes de la maison d'Autriche* ; il a été en même-tems expressément défendu de le lire.

I T A L I E.

De R O M E , le 15 Juin.

S. S. a été légèrement indisposée ces jours derniers ; mais à présent elle est rétablie. Le Cardinal Cornaro remit le 6 de ce mois , le bâton de Com-

mandement de la charge de Gouverneur de cette Capitale , entre les mains du Pape , qui le donna aussi-tôt à M. Spinelli , qui prêta serment , & entra en fonctions le même jour.

On travaille ici avec beaucoup d'activité aux préparatifs nécessaires pour la présentation de la Haquenée , qui doit avoir lieu le 28 de ce mois.

On dit que le Secrétaire du bon Gouvernement , a eu l'indiscrétion de se plaindre à S. S. de n'avoir pas été avancé au gré de son ambition , & qu'en punition de sa plainte , injuste ou du moins indiscrète , il a été dépouillé de sa place , & exilé de Rome.

On mande de Pavie , que M. Moscati , Professeur en cette Ville , a entrepris de prouver par des raisonnemens anatomiques , que toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet , viennent de ce qu'il ne marche pas à quatre pattes , & qu'il se tient sur ses deux jambes ; cette Doctrine singulière a fait assez de bruit pour obliger l'Auteur de prendre la fuite. On auroit pu ne pas sévir contr'elle , & permettre à l'Auteur de marcher comme il voudroit ; il n'est pas à craindre qu'elle fasse fortune.

Les lettres de Venise portent que le Comte de Carburî , Professeur de Chymie à Padoue , a fait une découverte bien précieuse ; c'est celle d'un papier qui , au moyen de ses préparatifs , ne peut brûler ni prendre feu ; le Sénat pour le récompenser , a fait frapper une médaille en son honneur. Il seroit à désirer que ce secret fût répandu & praticable , pour rassurer les Sociétés contre les funestes accidens du feu qui jettent quelquefois l'état & la fortune des particuliers dans le plus grand désordre.

De LIVOURNE , le 20 Juin.

La peine de l'exil prononcée contre certains coupables , les renvoyoit chez l'étranger ; par une nou-

velle loi de S. A. R. sous les exilés étrangers, & nationaux seront à l'avenir envoyés & gardés dans la Province inférieure de l'Etat de Sienne, où ils trouveront un asyle sûr, & des moyens de travail. Cette loi pour purger la société des membres qui la troublent, est sans doute plus utile que le régime des prisons employé encore dans de grands Etats ; où il y a cependant des terres en friche.

» Le pere Minassi, célèbre Naturaliste, écrit-on de Naples, s'est rendu en Sicile par ordre de la Cour, pour y continuer ses recherches & ses découvertes. Les troubles élevés à Syracuse, au sujet de l'annone, ne sont pas entièrement apaisés ; il y a eu quelques Paysans & quelques Soldats tués dans une émeute. On dit qu'à Palerme il y a de la fermentation parmi le peuple, & que le Vice-Roi de Sicile doit venir ici pour prendre des mesures relatives à ces troubles, qu'une populace aveugle entretient seulement par haine pour quelques membres de l'Administration ».

Selon les mêmes lettres, le Roi ayant reconnu qu'il s'étoit glissé des abus dans l'administration des biens des ex-Jésuites, a aboli la Junte d'éducation, & a conféré cette administration à la Chambre Royale ; de sorte que les biens des ci-devant Jésuites, seront à l'avenir regardés comme fiscaux.

On apprend de Corse, qu'il y a encore quelques factieux qui ont cherché à y exciter des émeutes. On en est venu aux mains dans la Ville d'Accia, pour l'élection des Officiers municipaux. Les chefs ont été arrêtés, & on en a puni quelques-uns par des amendes & par des peines corporelles, telles que la marque & les galères.

On mande de Gênes, que la levée des Mariniers qui se fait dans les Etats de cette République pour le service de la France, a beaucoup de succès. Les gratifications qu'accordent les Commissaires François, attirent beaucoup de volontaires.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 30 Juin.

LES hostilités auxquelles on s'attendoit depuis le départ de nos flottes, ont enfin commencé ; cette nouvelle a fait d'abord beaucoup de bruit, & a été annoncée de différentes manières ; la leçon de la Cour n'a paru que le 27 de ce mois, qu'elle a publié une lettre de l'Amiral Keppel en date du 18, l'extrait d'une seconde, & copie d'une troisième, en date du 20. Par la première, l'Amiral donne avis que le 17, un peu avant midi, la flotte étant formée en ligne de bataille, on apperçut deux vaisseaux qui paroissoient destinés à la reconnoître, & qui étoient accompagnés de deux paraches. Il fit aussitôt à la flotte entière le signal de donner la chasse, & entre 4 & 5 heures, le *Milford* se trouva bord à bord de la frégate Françoisse la *Licorne* ; l'Amiral fit donner le signal de lui amener le vaisseau chassé ; mais l'Officier François, suivant la lettre, résista à toutes les instances polies du Commandant du *Milford* ; l'*Hector* s'étant approché, tira un coup de canon chargé à balle, & la frégate porta à son bord & le suivit à la flotte. L'Amiral rapporte que le lendemain il ordonna à Sir Charles Douglas de conduire la frégate sous la poupe de la *Victoire* en le chargeant de faire toutes les civilités possibles au Capitaine François, qui au lieu d'obéir, parut prendre une direction toute opposée. L'un des deux vaisseaux qui l'accompagnoient, tira alors sur lui un coup de canon, auquel le François répondit par une bordée entière, & une décharge de toute sa mousqueterie sur l'*Amérique* qui reçut plusieurs boulets, & eut 4 hommes blessés. La lettre ajoute que l'humanité & la prudence du Lord Longford l'emportèrent sur son ressentiment ; il ne fit pas feu sur la frégate qui amena, & que l'Amiral a cru pouvoir envoyer à Plymouth sans manquer à son devoir.

Dans sa lettre du 20, l'Amiral rend compte du combat entre l'*Aréthuse* & la *Belle-Poule* ; on n'a donné que l'extrait de sa relation ; nous le copierons tout entier. « Hier, avant midi, nous avons vu revenir vers la flotte le *Vaillant* & le *Monarque*, qui avoient été en chasse le 17 ; le *Vaillant* menoit en touage un vaisseau fort maltraité que nous reconnûmes être l'*Aréthuse* ; son grand mât étoit emporté, & à d'autres égards elle étoit en très-mauvais état. L'*Aréthuse* avoit joint le vaisseau qu'elle chassoit dans la soirée du 17 ; c'étoit une grande frégate François (la *Belle Poule*) armée de canons d'un calibre considérable ; le Capitaine Marshall avoit prié le Capitaine François de mettre en panne, & lui avoit dit qu'il avoit ordre de le conduire à son Amiral qui desiroit lui parler ; l'Officier François refusa péremptoirement de se prêter à l'une & à l'autre demande ; le Capitaine Marshall tira sur la frégate un coup de canon, auquel le Capitaine François répondit en lâchant sa bordée entière ; il se trouvoit de très-près, bord à bord : alors commença de part & d'autre un combat qui dura plus de deux heures ; l'*Aréthuse* ayant beaucoup souffert dans ses mâts, dans ses voiles & ses agrès, ayant d'ailleurs très-peu de vent pour gouverner, se trouva dans une telle situation que, malgré les efforts du Capitaine Marshall, elle ne put jamais porter l'avant vers le vaisseau François : celui-ci ayant l'avant du côté de la terre, déploya sa voile de misaine, & gagna une petite baye, où le lendemain au point du jour des bateaux furent le dégager, & le touèrent en sûreté.

« Il paroît qu'à tous les égards, le Capitaine Marshall s'est conduit dans ce combat avec toute la bravoure possible ; il parle aussi avec la plus grande satisfaction de la conduite de ses Officiers & de ses gens en général ; l'*Aréthuse* a eu 8 hommes tués & 36 blessés, la perte du vaisseau François doit être considérable «.

» Je ne dois pas négliger dans cette relation d'informer Leurs Seigneuries que le Capitaine Fairfax , à bord du cutter l'*Alert* , a eu sa part dans ce qui s'est passé ; il se porta bord à bord d'une goëlette , montant 10 canons sur affut , & 10 pierriers , accompagnant la frégate qui combattoit l'*Aréthuse* ; ayant prié le Commandant de la goëlette de se rendre à la flotte , celui-ci répondit qu'il suivroit l'exemple de la frégate : en sorte que lorsqu'il vit la frégate faire feu sur l'*Aréthuse* , il fit feu sur l'*Alert* ; à l'instant le Capitaine Fairfax s'attacha à son bord , le combat dura dans cette situation plus d'une heure ; au bout de ce terme , le vaisseau François se rendit ; le Capitaine Fairfax lui avoit tué 5 hommes , & en avoit mortellement blessé 7 : à bord de l'*Alert* , il y en a eu 4 blessés , deux desquels font craindre qu'ils ne le soient mortellement.

» On a laissé passer hier au milieu de la flotte , sans les molester , plusieurs vaisseaux marchands ; je n'ai pas cru convenable de les interrompre en aucune manière dans leur commerce ; on étoit alors en vue d'Ouessant «.

La troisième lettre de l'Amiral Keppel , nous apprend qu'il a arrêté la frégate la *Pallas* , qui chassée par plusieurs vaisseaux de son escadre , entourée par eux , hors d'état de leur échapper & de se défendre , consentit d'aller à la flotte , où il crut pouvoir la retenir , à cause de la conduite extraordinaire que le Capitaine de la *Licorne* avoit tenue le 18.

Il résulte de ces détails que quelqu'envie que la Cour ait témoigné de cacher que nous avions commencé les hostilités , ce sont nos vaisseaux qui ont tiré les premiers coups , & que la *Belle Poule* n'a fait qu'y répondre avec trop de succès , puisque l'*Aréthuse* , dont on ne parle point , est hors d'état de servir. Pendant que la Cour publioit ces nouvelles , la flotte formidable de l'Amiral Keppel reprenoit la route de nos ports , & on assure qu'elle est rentrée

toute entière le 27 dans le port de St^e-Hélène, à l'exception de deux vaisseaux qui ont été laissés pour donner la chasse à une autre frégate Française. La lettre de Portsmouth, qui nous en instruit, porte que « l'Amiral étant devant Ouessant, terme de sa croisière, il a été informé que la flotte, prête à sortir de Brest, consistoit en 30 vaisseaux de ligne & 8 frégates, que n'ayant que 21 vaisseaux & presque point de frégates, il a trouvé ses forces trop inégales, & a pris le parti de revenir demander un renfort & de nouveaux ordres ». On sent bien que ce mouvement rétrograde n'est pas vu de bon œil ; il donne lieu à beaucoup de plaintes ; mais s'il faut en croire quelques personnes, cette flotte étoit en très-mauvais état ; l'*Elisabeth*, le *Cumberland* & trois ou quatre autres vaisseaux, n'avoient que la moitié de leur équipage ; le *Sandwich* & quelques autres bâtimens sont tellement pourris, qu'ils ne valent guères mieux que du bois d'amorce flottant. La carenne du *Sterling-Caste* est en un fort mauvais état ; quelques-uns avoient des vivres pour cinq mois, d'autres pour 3, & ceux de la dernière division pour six semaines seulement. La flotte en général étoit mal fournie, sur-tout de cordages, n'en ayant pas un seul de réserve ; elle n'étoit bien pourvue que de poudre & de boulets. Si c'étoit son véritable état, on ne doit pas être étonné qu'elle soit rentrée.

Le Ministère fait travailler avec beaucoup d'activité à l'équipement d'une nouvelle escadre à Portsmouth ; les vaisseaux qui la composeront sont le *Formidable*, à bord duquel le Chevalier Thomas Pye a déjà arboré son pavillon, le *Namur* & le *Londres* de 90 canons chacun ; ces deux derniers s'équipent à Chatam ; le *Tonnant* de 74, s'équipe à Woolwick ; le *Jupiter* de 50, le *Jason* de 44, & la frégate l'*Hélène* à Deptfort ; le *Jason* de 50, à Sherneff. On en arme plusieurs autres, tant à Portsmouth qu'à Plymouth ; & l'on compte que cette

escadre , lorsqu'elle sera réunie , ne sera pas moindre de 20 vaisseaux de ligne & de 6 frégates. Pour en compléter plus aisément les équipages , le Roi a continué jusqu'au 31 Août , les gratifications promises à ceux qui s'engageront volontairement ; selon les états remis le 12 de ce mois à l'Amirauté , l'embargo qu'on avoit mis dans tous les ports du Royaume , & qu'on vient de lever à cause des inconvéniens qui en résultoient , n'a procuré qu'environ 1200 matelots.

Suivant un état , qu'on dit fidèle , notre marine consiste actuellement en 228 vaisseaux de guerre , frégates , chaloupes &c. On compte 71 vaisseaux tant gros que petits dans l'Amérique Septentrionale , aux ordres du Lord Howe & du chef d'escadre Gambier ; 4 à Quebec , 8 à Terre-Neuve , sous les ordres du Vice-Amiral Montague ; 33 répartis dans les Indes Occidentales , & commandés par les chefs d'escadre Parker & Barrington ; deux frégates & une chaloupe sur la côte de Guinée ; 7 vaisseaux & frégates dans les Indes Orientales , sous le Commodore Vernon ; autant dans la Méditerranée , sous ceux du Vice-Amiral Duff ; l'escadre qui a fait voile sous les ordres de l'Amiral Byron , est de 13 , tant vaisseaux que frégates ; celle de l'Amiral Keppel est de 24 voiles , non compris un brûlot & deux cotiers , & nous avons encore dans nos ports 58 vaisseaux de différentes grandeurs ; le nombre de nos vaisseaux de ligne est de 85 , de nos frégates de 88 , & de nos chaloupes de 55.

Cette formidable force navale ne nous garantit cependant pas des insultes des Armateurs Américains ; on les voit journellement faire des descentes sur les côtes d'Écosse & d'Irlande , piller quelques maisons & allarmer les habitans. Un Armateur de 16 canons mit le premier de ce mois quelques-uns de ses gens à terre à Foggyton près de Bamff , où ils enlevèrent toute l'argenterie de la maison de MM.

Gordon. Un autre tenta le 11 de débarquer dans la baie d'Aberdeen ; un détachement de 225 hommes l'en empêcha ; il y eut des coups de tirés qui tuèrent 21 hommes & en blessèrent 15 ; les habitans croient que l'Armateur en a perdu 30 ou 40. Deux autres Corsaires , l'un de 16 & l'autre de 10 canons , qui croisent sur la côte de Galloway , y ont enlevé un vaisseau de la Jamaïque , & tiennent dans une inquiétude continuelle les habitans de Whitehaven & des côtes d'Ecosse & d'Irlande qui en sont voisines.

On publie depuis quelque temps que les Généraux Howe & Washington , après avoir eu plusieurs conférences ensemble , ont arrêté un plan de réconciliation , dont le projet , après avoir été vu par le Congrès , a été envoyé ensuite à la Cour pour qu'elle y donne son approbation. Cette nouvelle , au moins singulière après toutes celles qu'on a eues de la manière dont les bills conciliatoires ont été reçus en Amérique , n'a pas fait beaucoup de fortune. Nos plaisans ont saisi cette occasion de dresser un plan de conciliation présenté à notre Cour par la France & l'Amérique-Unie , par la voie de l'Espagne , & tel qu'ils jugent qu'on peut nous le proposer dans les circonstances présentes. Après un préambule où l'on vante beaucoup les sentimens d'humanité & l'amour de la paix dont la France & les Etats-Unis sont animés , la répugnance qu'ils auroient à réduire la Grande-Bretagne aux dernières extrémités , en profitant comme ils le pourroient de l'état de foiblesse & d'abandon où se trouve cette Puissance , sans conseil pour la diriger , sans armes pour la défendre , on lui propose les articles suivans :

» 1^o. L'isle de Whigt sera cédée à l'Amérique , & mise aux dépens de l'Angleterre , dans un état convenable de défense , afin que le nouvel Empire soit désormais à portée de faire échouer en un instant , tous les préparatifs d'armemens que l'Angleterre pourroit faire à Portsmouth , sur-tout lorsqu'ils

paroîtront menacer de quelque hostilité les treize Etats-Unis.

» 2°. Il sera pareillement cédé à la France ou à l'Amérique, selon qu'il conviendra le mieux aux Hauts-Alliés, un port Anglois dans la Manche, avec les chantiers convenables, &c., pour des vaisseaux de force; & il sera fait en toute diligence à Falmouth, les réparations nécessaires pour cet objet; les Hauts-Alliés préféreront cette situation à celle de Portsmouth, que l'on a reconnu depuis peu être un port incommode pour un armement, sur-tout quand des circonstances particulières demandent la plus grande diligence.

» 3°. Si l'Irlande a réellement contre l'Angleterre les griefs dont elle se plaint si amèrement, & qu'elle veuille se mettre sous la protection de l'Amérique, les Etats-Unis y consentiront, pourvu qu'elle renonce formellement à toute allégeance envers la Grande-Bretagne, & qu'elle fournisse en hommes & en argent, un contingent suffisant pour soutenir l'indépendance réciproque.

» 4°. Leurs Hautes-Puissances les représentans en Congrès des Etats-Unis, garantiront notre possession des isles de l'Amérique, à condition qu'il leur sera payé un tribut annuel, montant au quart du produit total de ces isles, & que ce tribut, après une vérification exacte de la culture & du commerce des isles respectives, sera perçu par les Commissaires Américains résidens sur les lieux, & dont les appointemens seront payés par l'Angleterre.

» 5°. L'isle Africaine de Sainte-Hélène, sera cédée à l'Amérique pour la commodité de son commerce de l'Inde. Mais tant que la Grande-Bretagne se conduira d'une manière respectueuse envers cette Puissance, il sera permis à ses vaisseaux de relâcher à cette isle pour s'y réparer & faire de l'eau, comme par le passé. Cet article est indispensable, d'autant plus que les Etats indépendans ne pourront jamais

compter sur la foi & sur la courtoisie des Anglois , tant que cette importante place restera entre leurs mains.

» 6°. La Grande-Bretagne ratifiera le dernier traité d'amitié & de commerce entre la France & l'Amérique.

» 7°. Les dettes contractées par le Congrès en conséquence de la guerre , seront hypothéquées sur des impôts levés *ad hoc* en Angleterre , & l'intérêt à quatre & demi pour cent , sera payé par quartier à Philadelphie.

» 8°. Si la Grande-Bretagne est disposée à accepter des conditions aussi douces & aussi favorables , plutôt que de risquer d'être obligée de se soumettre à discrétion , en continuant une guerre inefficace ; il faudra qu'elle envoie tout de suite au Congrès , des otages , qui demeureront dans tel lieu de sa domination qu'il lui plaira de leur assigner , jusqu'à ce que les susdits articles soient complètement effectués.

» 9°. Enfin après l'exécution entière de ces conventions , les Etats-Unis , pour donner à la Grande-Bretagne une nouvelle preuve de bonté , lui permettront d'envoyer tous les ans un certain nombre de vaisseaux pour pêcher sur les bancs de Terre-Neuve , &c. &c. «

On vient de publier l'article suivant dans un de nos papiers. » Le sénat l'*Atalante* est arrivé de Pensacola ; il a été dépêché le 12 Avril par M. Chester, Gouverneur de la Floride Occidentale, avec les détails suivans : le Brigadier-Général Morgan , parti du fort Pitt par ordre du Congrès au commencement du printemps , à la tête de 3000 hommes , a descendu l'Ohio jusqu'au Mississipi ; dans le dessein de faire une expédition dans la Colonie de la Floride Occidentale. Un détachement qu'il a envoyé sous les ordres du Lieutenant-Colonel Wifling contre la Colonie Angloise des Natchés , la plus considérable de cette Province , s'est emparé des nègres , a détruit

les plantations, & fait prisonniers tous les Colons qui ont refusé de prêter serment aux Etats - Unis. Environ 200 de ces Nègres ont été envoyés & vendus à la Nouvelle-Orléans ; le Gouverneur Espagnol & les habitans de cette Colonie ont fourni aux Américains toutes les facilités qui étoient en leur pouvoir, comme bateaux, provisions &c. ; & un grand nombre s'est joint à leur armée. La garnison Angloise à Pensacola, n'excédoit pas 560 hommes effectifs ; & le Lieutenant Colonel Steel, qui y commandoit au départ de l'*Atalante*, étoit occupé à construire une redoute devant l'angle saillant du fort, dont toute la force consistoit en palissades ; mais il n'y avoit pas la moindre espérance qu'il pût faire une longue ou heureuse défense : le Général Morgan ayant un excellent train d'artillerie en pièces de 6 & de 12 livres de balles, mortiers, obusiers &c. «.

On ne fait peut-être pas assez d'attention à cette expédition & aux conséquences qu'elle peut avoir. On ne concilie pas les dispositions où nos Ministres ne cessent de nous représenter l'Espagne à notre égard, avec les secours que ses sujets donnent aux Américains. Il y a long-tems que nous regardons ici l'Amérique comme perdue ; & la Nation ne fait pas difficulté de l'attribuer à la conduite de ses Ministres. Les épigrammes contre eux se multiplient ; & tous nos papiers publics ont copié celle-ci sous le titre de

Discours au Roi en forme d'adresse, par un grand Politique, qui soutient que la Nation est dans la position la plus florissante où elle se soit jamais trouvée, & où elle se puisse voir jamais ; graces aux talens supérieurs des Ministres actuels.

» TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN, Que votre cœur Royal ne soit point trop douloureusement affecté de la perte de l'Amérique ; les Américains sont tous des poltrons, & la valeur Britannique dédaigne

toute liaison avec de pareils hommes. On prétend que les isles à sucre suivront le dangereux exemple de leurs voisins septentrionaux, ou bien que ceux-ci nous les enleveront de vive force. Mais quel autre avantage retirons-nous de ces isles, qu'une importation de poinçons de rum & de barriques de sucre? La perte du rum peut se remplacer par des liqueurs spiritueuses d'Angleterre; les Hollandois ne demandent pas mieux que de nous fournir de leurs eaux-de-vie de grain, & nos amis les François, seront trop heureux de nous vendre aussi leur brandevin. A l'égard du sucre, il n'y a pas un Médecin qui n'en défende le trop grand usage. C'en est fait aussi de Bombay, puisqu'on ne doute point que l'Inde, à l'instar de l'Amérique, ne fasse bien-tôt un traité de commerce avec les François. Eh bien! remercions nos amis de l'Inde, de ce qu'ils nous débarrassent de ce commerce. En effet, qu'avons-nous besoin de thé si nous n'avons plus de sucre? L'Irlande ne tardera pas non plus à conclure un traité de commerce avec la France, qui nous déclarera qu'elle a intérêt de reconnoître son indépendance. Mais nous n'avons pas besoin de l'Irlande ni de ses finances, pour donner des pensions. Nos bourses seront toujours pleines, je veux dire toujours ouvertes, tant que l'Ecosse nous restera. La banque d'*Air* (*) peut suffire aux amis de V. M. La Grande-Bretagne ainsi allégée, sera invincible par sa propre force; semblable à un ressort de montre, plus elle sera resserrée, plus elle aura de vigueur & d'élasticité. C'est dans cette position, Sire, que nous verrons la Grande-Bretagne avant quelques années, & nous en aurons l'obliga-

(1) C'est une banque Ecossoise à la dévotion du Gouvernement, qui pour avoir mis une trop grande quantité de papier en circulation manqua en 1772, & ne peut être soutenue par la banque d'Angleterre qu'au très-grand préjudice de son propre crédit.

tion à la sagesse & à l'intégrité de vos bons & fidèles Ministres & amis «.

Ces plaisanteries amusent le peuple ; & la Cour , pendant qu'il s'en occupe , ne néglige rien pour mettre en état de défense toutes les parties de ses côtes qu'elle croit menacées. Les Généraux qui doivent commander les camps assemblés dans ce Royaume , sont partis pour leur destination. Tous ces camps cependant ne sont pas encore assemblés ; on doute que ceux de Salisbury & de Saint Edmundsbury aient lieu. Celui de Coxheat sera le plus considérable ; il consistera en 15,000 hommes , pourvus de 50 pièces d'artillerie. C'est aussi celui que le Roi visitera ; on en aura par cette raison plus de soin que des autres ; la milice , au reste , est exercée par-tout avec beaucoup d'activité ; les régimens qu'elle compose sont commandés par la principale noblesse.

Les efforts que l'on fait pour mettre ce Royaume à l'abri de tout danger , ne doivent pas faire négliger nos possessions au-dehors ; selon des lettres de Minorque , la garnison n'en est composée que de deux régimens Anglois , le 51 & le 61 , de deux bataillons d'Hanovriens , celui d'Ernest & celui de Goldacker ; toutes les forces de cette Isle ne montent pas à 1500 hommes effectifs. On parle d'y envoyer une partie des troupes Allemandes que le Roi prendra encore à sa solde.

Nos fonds qui avoient baissé considérablement , se sont relevés depuis quelques jours ; on attribue cet heureux effet , à de nouveaux ordres qu'on dit arrivés d'Amsterdam , pour acheter pour environ 200 mille livres sterl. d'effets dans nos fonds. Cela prouveroit que notre crédit n'est pas encore tombé en Hollande ; mais nous doutons fort que cette Puissance nous seconde si la guerre éclate. On dit qu'elle a répondu à diverses propositions que notre Cour lui a fait faire sur ce sujet , qu'elle garderoit la neutralité. On débite aussi que la France , indépendamment de ses

alliances conclues en vertu du pacte de famille avec la Cour de Vienne & d'autres Puissances, a aussi conclu des traités de subsides avec plusieurs autres Princes & Etats de l'Europe. Notre Gouvernement ne peut pas se dispenser d'en faire autant de son côté pour soutenir l'équilibre, & c'est un nouveau moyen qu'employent nos ennemis pour achever notre ruine.

Quoiqu'on en dise, la situation de la France est bien différente de la nôtre; jamais elle n'a été aussi formidable qu'elle l'est dans le moment présent. L'augmentation de sa marine lui donne une force dont ses annales n'offrent aucune idée dans les époques précédentes. Ses troupes de terre sont aussi nombreuses que sous le règne de Louis XIV, lorsqu'en conséquence de la grande alliance, cinq armées de 50,000 hommes chacune, dont trois commandées par les Electeurs de Bavière, de Saxe & de Brandebourg, menaçoient ses frontières du côté du Rhin, indépendamment de la grande armée de l'Empire, sous les ordres du Duc de Lorraine, & de celle d'Angleterre & de Hollande réunies en Flandre. La France qui eut alors à combattre toute l'Europe se trouva enfin épuisée; mais la longue résistance qu'elle fit, est une preuve bien frappante de l'immensité des ressources que cette Puissance peut trouver en elle-même. Ce Royaume est toujours le même, ses troupes de terre sont aussi à craindre pour l'Europe, & sa marine augmentée accroît son pouvoir.

» On a souvent remarqué, lit-on dans un de nos papiers, que l'esprit de calcul est non-seulement naturel à l'Anglois, mais qu'il fait partie de ses passions; en voici une preuve fraîche. Un calculateur vient de publier que pour liquider la masse des dettes nationales, en supposant que le Gouvernement pût & voulût assigner à cet objet une guinée par minute, il faudroit continuer le payement pendant 272 ans, 9 mois, une semaine, un jour, 17 heures, 15 minutes, 32 secondes. Comme on garantit l'exactitude de

de ce calcul , il ne s'agit plus que d'en faire un second , pour déterminer , à un denier près , quelle est la masse de la dette nationale «.

Nous avons parlé de la révocation du Bill contre les Catholiques ; l'humanité & la justice l'exigeoient ; mais la défiance peu fondée des Protestants contre ceux de cette Communion , que des excès condamnables , mais ordinaires dans des temps de troubles , ont pu faire naître & que le préjugé a pu entretenir , les a soumis à un serment qu'ils doivent prêter dans les Cours ordinaires ; il est conçu ainsi :

» Je N. N. prends à témoin *Dieu Tout-Puissant & Jésus-Christ , son Fils unique* , que je serai fidèle & sincèrement obéissant au Roi GEORGE III , notre très-gracieux Souverain ; que je le défendrai de tout mon pouvoir contre toutes les conjurations & attaques qui pourroient être formées contre sa Personne , sa Couronne & sa Dignité : que je ferai aussi tous mes efforts pour découvrir & donner connoissance à S. M. , ainsi qu'à ses héritiers , de toutes les trahisons & conspirations qui pourroient être tramées contr'eux ; tandis qu'en même-temps , je m'engage de maintenir fidèlement , de soutenir de toutes mes forces & de défendre la succession à la Couronne en la famille du Roi , contre qui que ce puisse être. A cette fin , je renonce & dénie toute obéissance ou obligation à la personne qui du vivant de son Père , avoit usurpé le rang & le titre de Prince de Galles , & qui , dit-on , après le décès de son père , a pris le rang & le titre de Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande , sous le nom de Charles III. J'observerai aussi la même chose contre toute autre personne qui pourroit prétendre avoir quelque droit à la Couronne de ces Royaumes. Je fais aussi serment de renoncer & de rejeter comme perverse & impie la croyance qui enseigne *qu'en toute justice on peut tuer ou assassiner telle personne , ou personnes , à cause ou sous prétexte d'Hé-*

15 Juillet 1778.

K

rése, ainsi que la maxime détestable que l'on n'est pas obligé de garder la foi promise aux Hérétiques. Je confesse de plus, que ce n'est point un article de ma croyance, qu'au contraire je rejette, abjure & abhorre l'opinion que les Souverains excommuniés par le Pape, son Conseil, l'autorité du Siège de Rome, ou tel autre pouvoir que ce soit, peuvent être déposés, même assassinés par leurs Sujets, ou par aucun d'eux : je promets de ne point nourrir, observer ou maintenir un tel principe, ni tout autre contraire à la présente Déclaration. Enfin, je déclare ne pas croire que le Pape, ni tout autre Prince, Prélat, Puissance ou Etat étranger, ait, ou soit fondé d'avoir en ce Royaume, ni directement ni indirectement, quelque Jurisdiction Temporelle ou Civile, Pouvoir, Magistrature ou Prééminence. Je confesse, déclare & atteste solennellement devant *Dieu & son Fils Jésus-Christ, mon Sauveur*, que la présente Déclaration, en son entier & en partie, est par moi faite dans le sens entier & usité des paroles de ce serment, sans la moindre exception, équivoque ou réserve quelconque, ainsi que sans aucune dispense accordée au préalable par le Pape, par quelqu'autre pouvoir du Siège de Rome, ou autre que ce puisse être, & sans nourrir la moindre pensée que devant Dieu ou les hommes, je suis & peux être déchargé ou absous de la présente Déclaration, quoique le Pape, quelqu'autre personne, ou personnes, ni toute autre autorité quelconque, puissent l'annuller, en accorder dispense, ou la déclarer d'avance nulle, d'aucune valeur & comme non avenue.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENT.

Williamsbourg en Virginie, du 15 Avril. Le Congrès n'a rien négligé pour se préparer à la campagne prochaine & la rendre décisive ; en même-

tems qu'il fait attaquer le Canada , il médite des invasions sur les possessions que la Grande - Bretagne a conservées encore sur ce continent , & il se dispose à redoubler de vigueur pour chasser les troupes royales des places qu'elles occupent dans trois des Colonies confédérées. Parmi plusieurs résolutions remarquables qu'il a prises à ce sujet, en voici une du 2 Mars. » Il est essentiel aux opérations de la campagne prochaine de former un corps de cavalerie ; dans un tems de danger public , lorsque la vie & la liberté d'un peuple libre sont menacées par un ennemi étranger & barbare , il est du devoir de ceux qui jouissent particulièrement des avantages que donnent la fortune & un esprit cultivé , de se présenter d'une manière désintéressée pour le service de leur patrie , d'exciter & d'animer ainsi , par un exemple louable , leurs concitoyens à des actions dignes de leurs braves ancêtres & de la cause sacrée de la liberté. Il a été résolu en conséquence qu'il sera recommandé sérieusement aux jeunes gens doués de biens & de courage dans les Etats de la nouvelle Hampshire , de Massachussett's-Bay , Rhode-Island , Connecticut , de la Nouvelle-Yorck , des nouveaux Jerseys , de Pensylvanie , de Delaware , du Maryland , de la Virginie & de la Caroline-Septentrionale , de former incessamment dans leurs Provinces respectives une compagnie ou des compagnies de cavalerie légère pour servir à leurs propres dépens , l'article des provisions pour eux-mêmes & du fourrage pour leurs chevaux excepté , jusqu'au 31 Décembre prochain. Chaque compagnie ainsi levée , ne sera ni au-dessous de 20 , ni au dessus de 60 cavaliers : elle aura le droit de choisir ses propres Officiers qui recevront des commissions Continentales ; le rendez-vous sera à la grande armée au premier Mai prochain , ou plutôt s'il est possible. Chaque compagnie portera le nom de l'Etat où elle aura été levée , &c. « Le Congrès se charge de rembourser le

prix des chevaux , armes & bagages qui seront pris par l'ennemi durant une action.

Cette résolution a eu l'effet qu'en attendoit le Congrès ; l'Etat de Massachussett's-Bay en la recevant publia cette lettre circulaire adressée aux jeunes gens de famille de cet Etat. » MM. , le Conseil ayant reçu la résolution ci-dessus du Congrès , vous exhorte par la présente à vous employer généreusement , de la manière qui y est proposée , pour la défense de votre patrie grièvement opprimée. Le Congrès & notre Conseil ont les yeux fixés sur vous , pour que vous coopérez avec les forces des Etats-Unis à expulser les restes d'une armée rassemblée par la fierté haïraine de la Grande - Bretagne pour exterminer les Américains ou les forcer à se soumettre en esclaves. Cette campagne , nous osons nous le promettre de la bénédiction que le ciel répand sur nos armées , sera la dernière. Vous aurez cependant l'occasion de signaler votre valeur pour le soutien de la liberté publique ; pour des jeunes gens tels que vous , & remplis de sentimens d'honneur , il n'y a rien de plus encourageant que la perspective de porter le dernier coup , le coup fatal à la tyrannie. En prenant part à cette noble entreprise , vous vous assurerez à jamais les éloges & la reconnoissance de votre patrie ; & l'histoire témoin impartial de vos actions , consignera dans ses fastes celles des jeunes héros qui exposeront leurs jours volontairement & en braves pour le salut de leur pays «.

Cette lettre a armé toute la jeunesse de Massachussett's-Bay. Personne n'a hésité de monter à cheval. La même émulation s'est vue par-tout ; les levées de ce genre ont été très-nombreuses. Nous apprenons de la Caroline-Septentrionale que M. Caswell , Gouverneur de cet Etat , se dispose à se rendre à la grande armée à Valleyforge avec un corps de 5000 volontaires qu'il vient de lever. Selon les mêmes lettres une frégate de 30 canons est arrivée

dans un des ports de la même Province avec un chargement d'armes , de munitions & d'outils de toute espèce pour le service de nos armées.

On écrit de Charles-Town dans la Caroline-Méridionale , que dans le courant du mois dernier , il est entré dans ce port un vaisseau Espagnol qui y a débarqué 900 mille dollars en espèces , pour lesquels il a pris des billets de crédit du Congrès. Deux négocians Espagnols établis dans cette ville où ils remplissent les fonctions d'agens des habitans des possessions Espagnoles , y ont ouvert des liaisons & établi une correspondance réglée entre leurs compatriotes & ce port , dont le commerce est actuellement très-florissant : on n'y comptoit pas moins de 214 vaisseaux le 2 de ce mois ; & chaque jour il y en entre ou il en sort 5 ou 6 lorsque le vent est favorable.

Burlington dans New-Jersey , du 25 Avril. Les Anglois , fidèles aux principes qu'ils semblent avoir adoptés depuis la funeste guerre qu'ils nous font , n'ont point changé leur manière de combattre. Ils s'empressent d'annoncer que la dévastation & le feu suivront leurs pas : le Colonel Mawhood , Commandant un détachement chargé d'une expédition dans cette Province , publia le 21 Mars dernier la déclaration suivante. » Le Colonel Mawhood , commandant à Salem un détachement de l'armée Britannique , cédant au cri de l'humanité , propose à la milice de Quinton-Bridge & des environs , tant aux Officiers qu'aux Soldats , de mettre bas les armes & de se retirer chacun chez soi ; à cette condition il promet solennellement de rembarquer immédiatement ses troupes , & de ne faire aucun dommage dans le pays. Il fera même payer par ses Commissaires , en argent sterling , le prix des bestiaux , du foin & des grains qui ont été enlevés. Si la milice abusée s'aveugle sur son intérêt & sur son bonheur , il mettra les armes , dont il s'est muni , entre les mains

des habitans affectionnés appelés Torys ; il fondra sur tout ce qui restera sous les armes ; il brûlera & détruira les maisons , & tout ce qui appartient à ladite milice ; il réduira les rebelles , leurs malheureuses femmes & leurs enfans à la mendicité ; & pour leur prouver qu'il ne s'agit point ici de menaces vaines , il a annexé à cette note les noms de ceux d'entr'eux qui seront les premiers objets de la vengeance de la Grande-Bretagne «.

Les noms annexés à cette note étoient au nombre de 17. Le Colonel Hand, Colonel des troupes Provinciales , lui répondit le lendemain par la lettre suivante : » J'ai reçu , M. , la proposition dont vous dites que nous sommes redevables au cri de votre humanité ; il seroit à souhaiter que ce cri eût pu se faire entendre & régler la conduite de vos troupes depuis qu'elles occupent Salem. Elles ne se sont pas contentées de refuser quartier ; elles ont massacré jeudi dernier ceux de nos gens qui s'étoient rendus prisonniers lors de l'affaire de Quinton-Bridge. Hier matin encore , à Hancock's-Bridge , elles ont percé à coups de Bayonnettes , de sang-froid & de la manière la plus cruelle , des hommes enlevés par surprise , trouvés dans une situation qui ne leur permettoit pas de faire aucune résistance , & dont quelques-uns n'étoient pas même gens d'armes. Ces traits sont si odieux que je ne puis prendre sur moi d'entrer dans les détails ; je me flatte que vous avez la même répugnance à en lire le récit. Les gens braves sont toujours généreux & humains. Après avoir fait étalage de votre humanité , vous nous faites une proposition qui nous attireroit sans doute votre mépris si nous étions capables de l'accepter. Nous la rejetons tous unanimement. Nous ne mettrons point les armes bas ; nous les avons prises pour soutenir des droits plus chers que la vie ; nous ne les quitterons que lorsque la victoire aura couronné notre cause , ou lorsque dignes du sort des ces illustres anciens

qui sont tombés en combattant pour la liberté, une mort honorable les rendra inutiles entre nos mains. Vous armerez, dites-vous, les Torys contre nous ! nous ne nous y opposons point ; ce seroit un grand avantage pour nous de vous devoir la facilité de remplir nos arsenaux d'armes. Quant à la menace de brûler, de détruire en pure perte nos maisons, de réduire nos femmes & nos enfans à la mendicité, j'ai de la peine à transcrire cette partie de votre note ; l'humanité souffre en moi. Je ne puis croire que ces expressions & ces sentimens coulent de la plume d'un Officier brave & généreux, qui a reçu en Europe une éducation polie ; je crois lire un ordre barbare du farouche Attila. Détruire pour le plaisir de détruire fera plus de tort à votre cause qu'à la nôtre ; c'est le moyen d'augmenter le nombre de vos ennemis & de grossir nos armées. Destiner à la destruction, comme vous le faites au bas de votre note, ce que possèdent nos citoyens les plus distingués, est une résolution indigne d'un ennemi généreux ; ces procédés ressemblent infiniment plus aux suites d'une querelle féodale élevée entre deux petits Barons acharnés l'un contre l'autre, qu'à ce qui devoit naturellement se passer entre des ennemis dont l'un tient un rang entre les Etats les plus puissans de la terre, & l'autre est un peuple combattant noblement pour sa liberté ; l'honneur seul doit vous avoir fait pressentir que ces respectables proscrits partageroient le sort de leur pays. Si le succès couronne vos armes, ce dont Dieu nous préserve, ces hommes, ainsi que tout ce qu'ils possèdent, seront à la disposition de votre Souverain. Tant que vous n'aurez pas les personnes, vous ne ferez que les réduire au désespoir en leur enlevant leurs propriétés, & augmenter le nombre de vos ennemis : songez qu'il n'est pas entièrement hors de notre pouvoir d'user de représailles à l'égard des Torys. Soyez certain que voilà les sentimens & la résolution, non de moi seul,

mais de tous les Officiers & Soldats que je commande «.

Les Américains dans leur conduite publique & particulière donnent l'exemple de la modération, de la générosité & de l'humanité. A l'instar des proclamations de nos ennemis pour rappeler les Colons à la dépendance qu'ils ont secouée, le Congrès a publié la résolution suivante pour ramener à la liberté, ceux que la crainte a fait consentir de se charger de fers ; elle est du 23 de ce mois. » La persuasion & l'influence, l'exemple de gens séduits ou pervers, la crainte du danger ou les calamités de la guerre pouvant avoir porté quelques-uns des sujets de ces Etats à se joindre aux forces Britanniques en Amérique, à les aider ou à les favoriser ; & ces sujets désirant à présent de rentrer dans leur devoir, de se rendre à leur patrie, & d'être reçus dans son sein, pouvant en être détournés par la crainte du châtiement ; quoiqu'il soit constant que le peuple de ces Colonies a toujours été plus disposé à les regagner qu'à les abandonner, à adoucir qu'à augmenter les horreurs de la guerre, & à pardonner qu'à punir les criminels : il a été résolu de recommander aux assemblées législatives des différens Etats de passer des loix, ou à l'autorité exécutive de chaque Etat, si elle est revêtue d'un pouvoir suffisant, de rendre des proclamations pour offrir, avec telles exceptions & sous telles limitations & restrictions qu'elles jugeront convenables, le pardon à ceux de leurs habitans ou sujets qui auroient eu part à la guerre contre aucuns de ces Etats, qui auroient pris le parti de l'ennemi, l'auroient aidé ou favorisé, qui s'annonceront à un Officier civil ou Militaire de ces Etats, & retourneront dans l'Etat auquel ils appartiennent avant le 10 Juin prochain. Il est recommandé en même-tems à tous bons & fidèles citoyens, de recevoir ceux qui rentreront ainsi dans le devoir, avec indulgence & pitié, de pardonner & d'en-

sevelir dans l'oubli leurs anciennes fautes & erreurs ».

Boston du 8 Mai. Il nous arrive journellement des armes & des approvisionnemens de toute espèce ; une frégate Française de 30 canons , nous en a apporté une quantité considérable sur la fin du mois dernier. Au commencement de celui-ci , les navires *la Brune* , *la Henriette* & les *Trois Amis* , frettés par le Congrès , sont entrés dans ce port ; ils reviennent d'Europe , dont ils ont apporté 800 balles de laines , & beaucoup de toiles destinées pour l'usage de nos troupes. Quelques jours après le vaisseau le *Deane* est aussi arrivé heureusement. Sa cargaison consiste en 9878 paquets d'habits , 10,468 paires de souliers , 100,293 liv. de plomb , 10,000 liv. d'étain , & 57,685 liv. de cuivre , dont on veut fondre de l'artillerie.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 10 Juillet.

LA Princesse de Chalais , la Comtesse de la Châtre , eurent l'honneur d'être présentées le 24 du mois dernier à LL. MM. & à la Famille Royale , la première par la Duchesse de Mailly , Dame d'Atours de la Reine , la seconde par la Marquise de la Châtre.

Le 28 M. l'Epecq , Docteur Professeur en Médecine , Médecin à Rouen , associé à la société Royale de Médecine de Paris , & Membre de plusieurs Académies , eut l'honneur de présenter au Roi sa collection d'*Observations sur les maladies & constitutions épidémiques* , publiée par ordre & aux frais du Gouvernement & dédiée au Roi. Le même jour le Chevalier Gentil , Colonel d'Infanterie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , qui a résidé pendant 12 ans auprès du Grand-Mogol , eut à son arrivée ici l'honneur d'être présenté au Roi , par M. Amelot , Secrétaire d'Etat , & de remettre à S. M. un abrégé historique de cet Empire , accompagné

K 5

de différens dessins qui ont rapport aux coutumes de ce pays , & un tableau fait par un Indien représentant le Grand-Visir avec dix de ses enfans. M. Lartigues , Ingénieur du dépôt des cartes , places & journaux de la Marine , a eu l'honneur de présenter au Roi un globe terrestre en bas relief , approuvé par l'Académie Royale des Sciences , & un globe céleste , où les constellations sont aussi exprimées en bas-relief. Ces deux globes sont portés par des suspensoires , qui donnent la facilité de les mouvoir en tout sens. Ils ont pour support l'un & l'autre, une figure d'Atlas. S. M. a été assez satisfaite de ces ouvrages , pour ordonner qu'ils soient placés dans son cabinet.

Le Roi , sur le compte qui lui a été rendu le 18 du mois dernier par le Prince de Montbarey , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la guerre , a accordé une place de Chevalier dans l'Ordre de St. Louis , & une gratification annuelle à M. Herbin , Lieutenant réformé de Dragons , âgé de près de cent ans , qui est entré au service en 1692 , & qui y est resté jusqu'en 1740 qu'il a été réformé.

De PARIS , le 30 Juillet.

Le public attend avec impatience , quelles seront les suites des hostilités commencées sur mer par les flottes Angloises : elles ne leur ont pas réussi ; selon toutes les lettres de Londres l'*Aréthuse* qui a attaqué la *Belle-Poule* , est au moins hors d'état de servir , & la frégate Françoise qui a plus souffert en échouant au milieu des roches près de Plouascat , que dans le combat même qui a été cependant très-vif & très-long , sera réparée avant un mois.

L'état de l'*Aréthuse* est confirmé par la déposition suivante , faite à Dunkerque par le Capitaine du vaisseau la *Marguerite* , de St.-Briac , venu de Marennes. » Le 17 Juin étant par le travers du pont d'Aval , il a vu deux frégates se donnant la chasse ,

& qui vers 7 heures du soir, se livrèrent combat avec un feu continuel, jusqu'environ 11 heures. Le lendemain 18, à la pointe du jour, il se trouva entre deux vaisseaux de ligne, portant pavillon Anglois, & à côté desquels il y avoit deux cotters & une frégate démâtée de son grand mât, & presque sans agrès, n'ayant qu'une voile sans vergue pour gouverner, & paroissant hors d'état de naviguer. Les deux vaisseaux & un des cotters avec leur canot à la mer, étant toujours autour de lui pour l'observer, le vent étant au N. N. O. Le déposant a aussi vu à quelque distance, cinq ou six vaisseaux grands & petits, qui étoient en ligne d'escadre, tenant la partie d'Ouest. Le 19 à 6 heures du matin, étant par le travers de Guernesey, il apperçut un cotter de 12 canons, & 12 pierriers, qui vint lui demander, d'où il venoit, où il alloit, & de quoi il étoit chargé; après sa réponse il lui souhaita un bon voyage «.

On dit que la Cour de France a fait demander à celle de Londres, satisfaction de la conduite du capitaine de l'*Aréthuse*, & on croit que cette Cour la désavouera. Selon les lettres d'Angleterre, l'Amiral Keppel est rentré à Sainte-Helene le 27 Juin; une lettre de Brest en date du 30, le suppose encore à la mer, & annonce que l'escadre Françoisse va sortir à son tour. » Depuis deux jours, écrit-on de ce port, en date du 30 Juin, l'ordre est arrivé à toute la flotte de se tenir prête à appareiller, & tout le monde désire que son départ ne soit pas différé; tout est prêt & en bon état; on voit du zèle & de la gaité partout. Il paroît que l'Amiral Keppel n'est pas rentré; quant à l'Amiral Byron, on croit qu'il a fait voile pour l'Amérique; il sortira de Brest 30 vaisseaux de ligne, & 10 belles frégates. Le *Triton* de 64 canons, & le *Fier* de 30, restent en rade. On prépare dans tous nos ports Marchands, des bâtimens de transport pour des troupes & des vivres. Il n'y a que peu de malades à terre, & la flotte est dans le

meilleur état ; le combat glorieux rendu par la *Belle-Poule*, les récompenses répandues sur l'Etat-Major, & sur l'équipage, ont fait le meilleur effet. Tout ira bien «.

Une seconde lettre du même port en date du premier de ce mois, annonce que la flotte avoit ordre de se tenir prête à appareiller à l'arrivée d'un courrier qui pouvoit paroître d'un moment à l'autre. Une troisième qui est du 3 de ce mois, contient ce qui suit :

» Enfin, l'ordre de partir est arrivé ; mais depuis huit jours les vents sont au Sud-Ouest, & s'ils changent, il est probable que nous appareillerons sur-le-champ, à moins qu'un paquebot arrivé de Boston ce matin en 17 jours de traversée, n'engage à différer le départ, jusqu'à un second courrier. Le capitaine a dit seulement qu'il avoit rencontré à 300 lieues 14 navires de guerre Anglois, dont un l'avoit chassé pendant 18 heures. Il est parti pour la Cour à une heure après midi, & porte des dépêches qu'il ne doit remettre qu'au Ministre. Byron, est certainement séparé de Keppel, d'après le rapport de ce Capitaine. On veut qu'il apporte des nouvelles de M. d'Estaing ; il parle mal notre langue. Un de mes amis qui croit l'avoir deviné, prétend qu'il y a eu des vaisseaux Anglois brûlés en Amérique. C'est ce que vous saurez plutôt que nous «.

» Toute la flotte, vaisseaux & frégates, a ordre de se tenir prête à sortir. Elle est complète en tout point, & dans les meilleures dispositions. La belle & bonne armée ! Je crois sans amour-propre & sans partialité, qu'on doit tout en attendre «.

Si l'ordre n'a point été révoqué, & que le vent l'ait permis, la flotte a dû partir. On ignore quelle est sa mission ; mais il est peut-être vraisemblable que si elle trouve l'Amiral Keppel rentré, elle ira lui rendre vers les côtes d'Angleterre, celle qu'elle en a reçue sur les nôtres.

Selon d'autres lettres , le vaisseau l'*Auguste* de 80 canons, sera lancé à Brest à la fin de ce mois ; l'*Anni-bal* & le *Neptune* de 74 canons chacun , le seront à la marée de Septembre. Il y a un mois , ajoutent-elles , qu'on amena ici deux corsaires de Guernesey , dont un de 14 canons ; ces jours derniers on en amena deux autres , dont un monté par un Officier de la Marine Royale ; une de nos frégates en a conduit 3 à la Rochelle , ils étoient de 6 , 8 & 12 canons.

Ces corsaires qui se sont prodigieusement multipliés , gênent beaucoup notre commerce. » Le navire le *Tonnerre* de Bordeaux , écrit-on de ce port , venant de la nouvelle Angleterre , a été pris par les Anglois , qui ont conduit l'équipage au Cap ; quelques autres bâtimens sont arrivés heureusement , quoiqu'ils aient rencontré des vaisseaux Anglois en mer. Avant que la France eût déclaré à l'Angleterre son Traité de commerce avec l'Amérique , ces contradictions étoient plus aisées à concevoir ; mais depuis sa déclaration , disoit un négociant ruiné , il faudroit que la porte fût ouverte ou fermée ». On dit que les prises que font fréquemment ces corsaires , & souvent à la vue de nos côtes , avoient tellement indigné les Officiers de la Marine à Brest , qu'ils auroient été sur-le-champ faire une descente dans les Isles de Jersey & de Guernesey , si M. le Duc de Chartres , à qui ils en demandèrent la permission , ne leur eût répondu qu'il ne pouvoit permettre aucun acte d'hostilité de cette espèce , sans en avoir reçu l'ordre de la Cour. Nos armateurs demandent avec instance la permission de courir sur les corsaires de ces Isles ; peut-être l'obtiendront-ils bien-tôt ; il s'en présente déjà plus de cent , qui la sollicitent à leurs risques , périls & fortune ; par cette permission la Marine Royale en convoyant nos vaisseaux Marchands , seroit peut-être moins exposée à pousser les hostilités plus loin que la prudence du Ministère ne semble l'avoir résolu. Nos armateurs en

attaquant les Anglois , n'useroient que d'une juste représaille , & la guerre ne seroit qu'entre les particuliers , sans que les Souverains parussent y prendre de part ; mais le dernier combat entre les deux frégates , peut changer ces dispositions. En attendant les préparatifs se font avec la même activité dans nos ports.

Quelque tort cependant que les corsaires fassent au commerce , il n'a jamais été plus florissant. Les dangers qui accompagnent les transports en Amérique n'arrêtent point nos négociants. On mande de Marseille , qu'il y a actuellement plus de 30 bâtimens sous charge dans ce port , & qui ont cette destination.

Un bâtiment Américain de Charles-Town , écrit-on de Nantes , vient d'arriver dans ce port , chargé de riz & de tabac ; il n'a rien rencontré dans une traversée de 55 jours. Il est parti avec 7 autres bâtimens , & rapporte que deux armateurs Américains ont pris deux gros bâtimens Anglois de 5 & 700 tonneaux , de balotages. On croit qu'ils viennent de l'Inde , où les affaires de l'Angleterre paroissent aller toujours très-mal. On croit que nous ne tarderons pas d'y envoyer des vaisseaux ; on mande du moins de Saint-Malo , qu'on y double en cuivre deux frégates qui sûrement sont destinées pour cette partie du monde.

On ignore encore le parti que prendra l'Espagne. On lit dans des lettres de Bilbao : » On dit que notre Cour gardera la neutralité , & que notre flotte de Cadix n'a pour objet que de nous faire respecter ; mais nous venons de faire une nouvelle levée de matelots , qui seront envoyés au Ferrol , où on ne cesse d'armer. Des frais aussi énormes semblent annoncer d'autres vues que celle d'être simples spectateurs.

Selon des lettres de Cadix , le retard de l'arrivée de la flotte du Mexique avoit beaucoup alarmé la nation & le commerce ; ces craintes passant de bouche

en bouche se grossissoient ; le Ministre des Indes a rassuré tous les esprits , en publiant la note suivante. » M. de Ulloa , qui commande la flotte , seroit déjà à Cadix , s'il étoit venu en droiture ; mais suivant les ordres qui lui ont été expédiés , il ne peut guere aborder en Espagne , que du 15 au 25 Juin courant ». On présume que cette flotte est aux Açores où elle a ordre d'attendre l'escadre du Marquis de Casa-Tilly , qui doit y toucher & renforcer son escorte. Si l'on a pris en effet ces précautions , on peut en inférer qu'on n'est pas sans inquiétude sur le sort de cette flotte , & dans ce cas on pourroit pénétrer peut-être les dispositions secretes de la Cour de Madrid.

Les évènements qui occupent ailleurs tous les esprits , ne produisent pas toujours ici le même intérêt ; une anecdote particulière , un procès singulier détourne quelquefois un moment l'attention publique , fixée sur le procès-général dont l'Europe paroît menacée. Il vient d'en être porté un au Parlement , dont on attend la décision avec impatience , & dont on rend compte ainsi. » Une Américaine , âgée de 14 ans , sans pere , sans mere , & héritière d'une grande fortune , a été recherchée en mariage par un homme âgé de 50 ans ; le tuteur y a consenti ; on prétend qu'on a capté son suffrage en l'intéressant à un mariage qui empêcheroit qu'on l'inquietât lorsqu'il rendroit compte de sa gestion. La Demoiselle qui est au Couvent , livrée à la séduction des gens intéressés à cette alliance , étoit au moment de se marier , lorsqu'une tante dont on s'étoit caché , ayant été instruite de tout , s'est opposée à la célébration ».

Le Chapitre général de la Congrégation de Saint-Maur , assemblé dans l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France , a élu pour Général de cette Congrégation , Dom Charles la Croix.

M. Pivert , Curé d'Ivoi en Sologne , rend compte

d'un fait singulier dont il a été témoin , & qu'on ne fera pas fâché de trouver ici. » Le 23 Mai, mon Sacristain étant allé à l'Eglise vers les quatre heures du matin, pour sonner l'*Angelus*, ayant trouvé la porte ouverte, & remarqué qu'elle avoit été forcée, n'osa y entrer, & revint m'avertir, en me disant qu'il la croyoit volée. J'y courus, pensant de même, avec d'autant plus de raison, que d'autres Eglises du canton avoient été volées depuis peu; aussi je vis sans surprise en arrivant à l'Eglise, que le banc des Marguilliers avoit été fracassé; mais il n'en fut pas de même, lorsqu'en entrant dans le sanctuaire, j'aperçus un homme étendu sur le carreau, dont le sang fumoit encore, ayant à l'un de ses côtés Saint-Michel à moitié brisé, & de l'autre le diable qui grinçoit des dents. J'avoue que sans être timide, je fus vivement ému de ce spectacle pendant quelques instans. Remis de cette émotion, je voulus voir si je pourrois découvrir la cause de la mort de ce voleur. Je vis qu'il avoit la main posée sur une lance qui étoit entrée au-dessus de la mamelle gauche, & qui sortoit diagonalement environ deux pouces de l'autre part. Je jugeai bien que cette lance étoit celle dont on avoit armé le Saint pour le représenter combattant avec son ennemi. La croyant de bois, & même très usée, j'allois crier miracle, quand mon Sacristain me dit que c'étoit une vieille lame de couteau-de-chasse qu'il avoit apportée de chez lui pour remplacer celle de bois, qui étoit tombée en poussière en couvrant les Saints le Carême dernier. Ma surprise à cet égard cessa; je présimai que la chute de l'Archange & de son marche-pied, n'avoit été occasionnée que par les efforts que firent les voleurs pour ouvrir la porte de la sacristie, au-dessus de laquelle le bon & le mauvais Ange étoient placés, & où ils n'entrèrent pas. Je pense que ceux qui restèrent, craignant que l'Ange exterminateur ne s'en tint pas à un de leurs con-

frères , cherchèrent promptement leur salut hors de l'Eglise. Je fis sonner le tocsin , pour rendre une partie de mes Paroissiens , spectateurs d'un événement que beaucoup de gens regardent comme miraculeux , & qui cependant est bien naturel , mais en même-temps bien singulier «.

On mande d'Uzerche , que le 14 Mai , Pierre Canal est mort au village de Burgt , paroisse de Meillars , âgé de 106 ans & 5 mois ; ce vieillard vivant comme nos paysans , d'alimens souvent malsains , toujours très-grossiers , ne buvant jamais de vin , n'a pris dans le cours de sa vie qu'un seul remède. Il n'avoit cessé de s'occuper des travaux pénibles qu'exige la culture des champs , que depuis environ deux ans , qu'il s'étoit mis à garder les troupeaux du domaine. Sa veuve est âgée de 102 ans & quelques mois ; elle jouit d'une bonne santé , va tous les jours aux champs , & fait les Dimanches & Fêtes une lieue à pied pour aller à la messe au bourg de Meillars. Pierre Canal assista en 1777 , au mariage d'un de ses arriere-petits-fils.

Elisabeth Duclos , surnommée Babet Chiron , est morte le 11 Mai au bourg de Moulin-la-Marche , élection d'Alençon , âgée de 103 ans ; elle avoit eu l'année dernière une maladie sérieuse , la seule qu'elle eût éprouvée pendant sa vie ; elle faisoit encore trois ou quatre lieues à pied , sans en être incommodée.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi , en date du 12 Mai dernier , par lesquelles , sur les représentations faites par le Clergé , que malgré l'augmentation accordée aux Vicaires des Paroisses en vertu de l'Edit de 1768 , il étoit convenable & utile d'améliorer leur sort , S. M. ordonne , qu'à compter du premier Janvier 1778 , la pension des Vicaires des paroisses , tant ceux qui sont établis à présent , soit qu'ils soient fondés ou non fondés , que ceux qui pourront l'être à l'avenir dans la forme prescrite par les Ordonnances , sera portée à la somme de

250 liv. ; dérogeant pour cet effet, à l'article 111 du susdit Edit de 1768 , & que ladite somme de 50 liv. en augmentation , leur sera payée par ceux qui ont déjà supporté ou dû supporter celle ordonnée par le susdit Edit.

Le Parlement de Provence a enregistré le 12 du mois dernier , un Edit du Roi donné sur la demande de la Noblesse de cette Province. En conséquence d'un Règlement de l'Ordre de Malte de 1631 , qui prononce l'exclusion contre les descendants des Sarrafins , Juifs & Mahométans , on a fait des recherches sur certaines familles anciennes , qu'on a présumées avoir de telles alliances. De simples rapports de noms , ont souvent occasionné des soupçons injustes , que l'ancienneté même des familles rendoit impossible de détruire. On excipoit aussi d'une prétendue liste de familles Juives , taxées en 1510 par Louis XII , liste d'autant plus apocryphe , qu'il n'en existe aucun original dans les archives de la Chambre des Comptes. S. M. voulant faire jouir la Noblesse de Provence , de tous les avantages que méritent ses services personnels & ceux de ses ancêtres , ordonne qu'à l'avenir , & du jour de la publication de l'Edit , il ne soit fait aucune distinction entre les familles nobles de cette Province , sous prétexte de descendance ou alliance avec des Juifs , Sarrafins , Mahométans & autres Infidèles ; qu'en conséquence , les sujets nobles de ce Pays soient admis sans distinction dans les Ordres , Corps , Chapitres & Communautés nobles du Royaume , & même dans les Ordres étrangers qui ont des biens en France , en justifiant des degrés de noblesse requis par les Statuts , Constitutions , Règlements d'icelux Ordres , &c. Le même Edit défend de les contraindre à de plus amples preuves , de leur opposer la prétendue liste de familles imposées comme Juives , qui est déclarée nulle.

De BRUXELLES, le 10 Juillet.

LES nouvelles d'Allemagne laissent toujours beaucoup d'incertitude sur le succès des négociations. On avoit annoncé que le Roi de Prusse avoit rappelé son Ministre de Vienne; que celui-ci né dans le Mecklenbourg, & n'étant pas en conséquence son sujet, avoit refusé de revenir, & que S. M. P. avoit donné des gardes à l'Ambassadeur Autrichien, en déclarant qu'il le retiendrait, jusqu'à ce que son Ministre lui fût rendu. Ce qui a peut-être donné lieu à cette nouvelle, c'est la méprise de la Police, qui a arrêté le Secrétaire de légation de l'Empereur à Berlin. Selon quelques Papiers Publics, cette méprise a été occasionnée par l'imprudence de ce Secrétaire, qui s'étoit approché de trop près de l'arsenal; selon d'autres, son imprudence étoit plus grave. Il étoit inconnu à Berlin, où il tenta de séduire un commissaire des vivres, pour apprendre la véritable destination de l'armée Prussienne. Ce Commissaire lui demanda le tems de réfléchir jusqu'au lendemain. Il en profita pour instruire le Prince Henri, qui lui dit de feindre d'accepter l'offre qu'on lui faisoit; il obéit, & pendant que le Secrétaire lui comptoit une partie de la somme convenue, des gardes arrivèrent, le saisirent & le conduisirent au Prince Henri, qui le reconnut & le renvoya à l'Ambassadeur, avec des excuses sur cette méprise, occasionnée par l'incognito que gardoit le Secrétaire de légation.

La guerre entre la France & l'Angleterre, paroît peu éloignée; mais elle peut être encore retardée, si cette dernière donne à la première la satisfaction qu'elle lui doit. Les lettres de Paris, annoncent cependant que l'escadre de Brest est sortie; on croit que des ménagemens pour une Princesse que cet événement peut inquiéter, ont seulement suspendu la publication de cette nouvelle. On ignore où va la

flotte , & ce qu'elle a ordre de faire , si elle ne trouve plus l'Amiral Keppel ; l'inquiétude est toujours la même , & il paroît qu'elle ne se dissipera , que lorsque la destination de M. le Comte d'Estaing sera remplie. La Cour de France semble en attendre le succès , & celle de Londres la certitude , pour agir plus décisivement.

Dans cette position des affaires , l'inaction de l'Espagne donne lieu à mille conjectures , la plupart , peu fondées sans doute , mais curieuses ; on avoit cru qu'elle se rendroit médiatrice entre la France & la Grande-Bretagne , & qu'elle proposeroit un nouveau traité , par lequel celle-ci céderoit à celle-là les isles de Jersey & Guernesey , asyle des banqueroutiers & des contrebandiers qui infestent ses côtes. D'autres conjectures non moins vagues , font décider l'Espagne à une neutralité absolue ; ceux qui ne croient point à cette neutralité , ne sont point étonnés qu'elle ne se presse pas de se déclarer & de rompre , avant que le cas du pacte de famille , existe par une rupture effective entre l'Angleterre & la France ; ils remarquent qu'elle fait en attendant , des préparatifs considérables , qui la mettront en état d'agir au premier signal ; les fréquentes conférences que l'Ambassadeur de Madrid a avec les Ministres de Versailles , prouvent que l'ancien concert subsiste toujours entre les deux branches de la maison de Bourbon. » L'Europe , écrit-on de Madrid , a les yeux fixés sur nous ; on cherche à pénétrer les dispositions secrètes de notre Gouvernement , qui les couvre d'un voile impénétrable. Si d'un côté l'on voit le Marquis d'Almodovar , nommé Ambassadeur à Londres , on voit de l'autre , l'escadre de Cadix se renforcer de jour en jour. *Le Saint-François d'Assise* , vaisseau de ligne , y est arrivé du Ferrol , & a annoncé qu'il seroit bien-tôt suivi du *Saint-Jean Nepomucène* qu'on acheve d'équiper. La continuité de ces armemens , donne beaucoup

à penser aux Politiques ; & l'ordre qui vient d'être donné à l'entrepreneur général des vivres de la marine , de faire préparer du biscuit pour six mois , pour le service de 30 vaisseaux de ligne , fournit encore plus de matière à leurs spéculations. Cet ordre semble annoncer une expédition aussi grande que longue ; mais quand on veut essayer de la déterminer , on rentre dans l'océan des probabilités «.

» Sir William Howe , écrit-on de Londres , a débarqué le premier de ce mois à Spithead , à bord de l'*Andromède* ; après avoir eu une conférence avec l'Amiral Keppel , il est parti pour Londres , où il a été long-temps enfermé avec le Lord George Germaine , & s'est rendu ensuite à Windsor où est le Roi. Voici comme le public arrange les nouvelles qu'il a dû rapporter. Le Congrès ayant décidé qu'on n'entrerait point en négociation avec les Commissaires Britanniques , tant que les troupes Royales occuperoient Philadelphie , il fut tenu un conseil de guerre le 24 Mai , où la résolution d'évacuer cette ville fut prise. Selon les uns on l'a fait pour lever tous les obstacles ; selon d'autres on y a été forcé , parce que l'armée du Général Washington est devenue si nombreuse , que les Généraux Anglois n'ont pas jugé prudent d'exposer plus long-temps la leur ; quoiqu'il en soit , les troupes évacuèrent le 25 , & s'embarquèrent pour New-Yorck , Rhode Island & Long-Island ; on ajoute que le Congrès satisfait , a nommé cinq Commissaires pour négocier avec les nôtres ; ce sont MM. Charles Carter , Philip Ludwell Lee , pour la Virginie ; MM. Charles Carrol , Mathieu Tilghman , pour le Maryland ; & M. Adams pour Massachussetts'bay «.

Suite du Traité entre l'Espagne & le Portugal.

» Pour plus grande sûreté de ce traité , les deux hauts Contractans sont convenus de se garantir ré-

ciproquement toute la frontière & adjacences de leurs domaines dans l'Amérique méridionale, ainsi qu'il est stipulé ci-dessus, s'obligeant chacun des deux à secourir l'autre contre quelque attaque & invasion que ce soit, jusqu'à l'avoir remis en pleine & libre possession des pays usurpés, ou prêts à l'être; & cette garantie & obligation réciproque, quant aux côtes de la mer, & pays circonvoisins, doit s'entendre, quant à S. M. T. F. pour tout le pays que traverse le fleuve Orinoco, & depuis Castillos jusqu'au détroit de Magellan; & quant à S. M. C. pour les deux bords du fleuve des Amazones, ou Maragnon, & depuis ledit Castillos jusqu'au Port de Santos. Mais quant à l'intérieur de l'Amérique méridionale, l'obligation & garantie mutuelle n'aura point de bornes, & chacune des deux Puissances devra, dans le cas d'invasion, ou soulèvement, aider & secourir son alliée, jusqu'à l'entière & paisible possession des pays envahis ou soulevés.

» 4°. Si l'une des deux Puissances contractantes venoit à être en guerre avec une autre Puissance de l'Europe, sans qu'il fût question d'invasion d'aucun pays, territoire, & droits énoncés dans l'article précédent, en ce cas l'autre Puissance qui n'aura rien à voir dans ladite guerre, sera seulement obligée à garder, & faire observer dans tous ses domaines, Ports, mers & côtes, la plus exacte neutralité, réservant pour les cas d'invasion des domaines garantis, ou leur prochaine invasion manifeste, les secours & défenses réciproques des Etats respectifs; & les hauts Contractans s'y obligent, promettant en due forme de remplir leurs engagements, sans manquer pourtant aux traités qui existent entre lesdits Contractans, & les autres Puissances de l'Europe.

» 5°. Quoiqu'il ait été convenu & stipulé dans l'article XXII du traité de St. Ildephonse du premier Octobre 1777, que dans l'Isle & Port de Ste.-Ca-

therine & la côte voisine, le Portugal ne pourroit admettre ni recevoir aucun vaisseau, ni bâtiment de guerre étrangers, ni même de commerce, cela ne devra point s'entendre dans les cas de nécessité absolue, comme tempêtes & craintes de naufrages, en prenant néanmoins les précautions nécessaires contre les abus de la contrebande, les hostilités ou invasion contre la Puissance alliée. Il sera également permis aux vaisseaux & bâtimens Espagnols, de guerre & de commerce, d'entrer & de mouiller audit port de l'Isle Ste.-Catherine & à la côte du Brésil, quand ils y seront forcés par le temps, ou autres raisons urgentes; & en ce cas, on devra leur fournir les secours & vivres, comme est d'usage entre bons & fidèles amis & alliés, en se soumettant aux loix & usages établis dans le pays où ils aborderont; voulant & déclarant les deux hautes Puissances contractantes, qu'on doit entendre dans le même sens, tout ce qui est, & pourra être stipulé ailleurs, dans quelque article & traité que ce soit.

» 6°. On observera exactement & dans toutes les parties l'article XVIII du traité d'Utrecht du 6 Février 1715; & pour plus grande intelligence dudit, & celle des traités & anciennes conventions du tems du Roi Don Sébastien, les deux Cours déclarent, qu'outre les crimes spécifiés dans ces conventions, on devra comprendre ceux de fausse monnoie, de contrebande d'entrée & de sortie des marchandises & denrées expressément prohibées dans les domaines respectifs des deux Souverains, & de désertion des corps militaires de mer & de terre; lesquels coupables & déserteurs seront délivrés réciproquement au Souverain offensé; voulant néanmoins qu'il soit fait grace de la peine de mort aux déserteurs. Il sera procédé à la saisie & remise des coupables & déserteurs, sur la réclamation du Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangères de l'une des deux Puissances, ou sur la demande d'un des deux Am-

bassadeurs. Si la demande se fait par les tribunaux respectifs de justice, on observera de part & d'autre les formalités d'usage. Finalement si L. M. C. & T. F. trouvent à propos de changer ou augmenter dans la suite quelque clause & circonstance dans le présent article, elles le régleront entr'elles de commun accord & à l'amiable; voulant & déclarant que ces additions & changemens, si elles en font, s'observent & s'exécutent tout comme s'ils étoient insérés dans le présent article.

La suite à l'ordinaire prochain.

Nota. La réunion de la partie Politique du *Journal de Politique & de Littérature de Bruxelles* au *Mercure de France*, ne changera rien à la manière de présenter les faits & de les distribuer. Ce Journal Politique rédigé par le même Auteur, continué dans le même esprit, paroissant aux mêmes époques, tiendra à l'avenir la place qu'occupaient les Nouvelles Politiques à la fin du *Mercure*, avec cette différence que les Nouvelles Politiques du *Mercure*, ne paroissant qu'à la fin de chaque mois, & ne contenant que des extraits de la Gazette de France, ne pouvoient point avoir l'attrait de la nouveauté. Le *Journal de Politique de Bruxelles* réuni au *Mercure*, continuera d'offrir tous les dix-jours, avec la même exactitude, les mêmes détails & la même fidélité, le résumé de tout ce que les Gazettes étrangères contiennent d'important ou de curieux, & un grand nombre de faits que des correspondances sûres & multipliées nous procurent journellement. Les nominations, présentations, &c. se trouveront à l'article de Versailles, sans être séparées, comme elles l'étoient dans le *Mercure* avant sa réunion, sous des titres particuliers qui ne feroient qu'occuper une place que nous devons ménager dans les circonstances présentes. On n'omettra aucun de ces articles; & s'ils paroissent moins nombreux, il faut observer que nous rendons compte tous les dix jours ou trois fois le mois, de ceux que le *Mercure* n'annonçoit ci-devant qu'en une fois à la fin de chaque mois.

M E R C U R E D E F R A N C E , D É D I É A U R O I ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

25 JUILLET 1778.



A P A R I S ,

Chez P A N C K O U C K E , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P	PIÈCES FUGITIVES, p. 243	<i>Comédie Françoisse,</i>	309
	<i>Amire, Pastorale,</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	311
	<i>Epigrammes,</i>	<i>Lettre à M. Panckoucke,</i>	312
	<i>Enigme,</i>		
	<i>Logogryphe,</i>	JOURNAL POLITIQUE.	
	<i>Zéphirine & Lindor, Pro-</i>	<i>Constantinople,</i>	313
	<i>verbe Dramatique,</i>	<i>Pétersbourg,</i>	314
N	NOUVELLES LITTÉ-	<i>Copenhague,</i>	315
	RAIRES.	<i>Varsovie,</i>	316
	<i>De la Musique en Italie,</i>	<i>Vienne,</i>	317
		<i>Hambourg,</i>	319
	<i>Code des Loix des Gentoux,</i>	<i>Ratisbonne,</i>	327
		<i>Naples,</i>	328
P	PHYSIQUE.	<i>Livourne,</i>	329
	<i>Observations sur le froid</i>	<i>Londres,</i>	33
	<i>de Russie,</i>	<i>Etats-Unis de l'Amérique-</i>	
		<i>Septentrionale,</i>	340
A	ARTS. Gravures,	<i>Versailles,</i>	344
S	SPECTACLES.	<i>Paris,</i>	345
	<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Bruxelles,</i>	358
	<i>sique,</i>		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 de Juillet, Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Juillet 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Gôme.



MERCURE DE FRANCE.

25 JUILLET 1778.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

CHANSON.

VIENS, Dieu d'Amour, viens monter ma musette;
Je veux chanter celle qui m'a soumise :
Pour me payer ma tendre Chansonnette,
De par ta mère un baiser m'est promis.

Oncques ne fut plus charmante Bergère ;
Et pour ofer célébrer ses attraits,
D'Anacréon il faut la voix légère,
Ou la chérir autant bien que je fais.

Belle Vénus, elle a ton doux sourire,
Gentille Hébé, ta grâce & ta fraîcheur ;
Pour son esprit, Nature a su l'instruire,
Toi, Dieu d'Amour, viens donc former son cœur.

L ij

En admirant son séduisant visage ,
 Tout haut l'on dit , tu la fis pour charmer ;
 Puis , entend-t-on sa voix , son doux langage ,
 On dit tout bas , tu la fis pour aimer.

Jà de mon cœur j'ai fait don à la belle ,
 Tendre retour me donnera le sien ;
 Car , si le doit à l'amant plus fidèle ,
 Autre que moi jamais le fut si bien.

Le Dieu d'Amour a monté ma musette ,
 Et j'ai chanté , pour toi , ma chère Iris ;
 De par Vénus , reçois ma Chançonnette ,
 Et laisse m'en cueillir l'aimable prix.

C O U T O N L Y , fils.

A M I R E , Pastorale , Imitation de G E S N E R.

(*Hilas chante.*)

LA belle ame de ma Bergère
 Me charme autant que ses attraits ;
 Beauté n'est qu'une fleur légère ,
 Mais le cœur ne vieillit jamais.

C'étoit la saison du Zéphire ;
 Je côtoyois le petit bois ;
 Soudain j'entendis mon Amire ,
 Je prêtai l'oreille à sa voix.

O toi qu'en ces lieux on révere ,
 Disoit-elle , Dieu des Bergers ,
 Conserve les jours de ma mère ,
 Écarte d'elle les dangers

Je t'immole ma Tourterelle,
Exauce-moi, Dieu bienfaisant;
Hylas, mon Amant si fidèle,
Hylas, m'en avoit fait présent.

Le Dieu caché dans le bocage
Sourit à ses vœux innocents;
Zéphire agitant le feuillage,
Porta vers elle ces accents :

Ta belle âme, jeune Bergère,
Surpasse encore tes attraits ;
Beauté n'est qu'une fleur légère,
Ton cœur ne vieillira jamais.

Un soir, de la jeune Glicère
L'Agneau chéri tombe dans l'eau,
La pauvrete se désespère,
Hélas ! c'étoit tout son troupeau.

A ses accents Amire vole,
Et lui dit : bannis ton chagrin ;
C'est l'amitié qui te console :
Reçois cet agneau de sa main.

Sans plus songer à ses alarmes,
D'Amire elle accepta le don ;
Et puis en essuyant ses larmes,
Elle entonna cette Chanson.

O Dieux, protecteurs du Village,
Faunes, Nymphes, & vous Sylvain,
A la vertu je rends hommage,
Venez, répétez mon refrain.

L iij

La belle âme de la Bergère
 Surpasse encore ses attraits ;
 Beauté n'est qu'une fleur légère ,
 Mais le cœur ne vieillit jamais.

Envoi à Mademoiselle M. de F.

Quand je célèbre la plus belle ,
 Pour vous l'Amour dicte mon chant ;
 Je vous prends aussi pour modèle
 Lorsque je peins le sentiment.

Ainsi que la touchante Amire ,
 Par vos vertus , par vos appas ,
 Vous exercez un double empire ;
 Et je répète après Hylas ,
 La belle âme , &c.

É P I G R A M M E.

EN grasseiant, la divine Chloé
 Disoit un jour, qu'importe un œil, un né ?
 Est-ce le corps ? C'est l'âme que l'on aime ;
 L'étui n'est rien. Voilà dans l'instant même
 Que de l'armée arrive son amant ;
 Taffetas noir étendu sur sa face ,
 Y couvre un né qui fut jadis charmant ,
 Ou bien plutôt n'en couvre que la place.
 Il voit Chloé, veut voler dans ses bras ;
 Chloé recule & sent mourir sa flâme,
 Mon Dieu, dit-elle, est-il possible, hélas !
 Qu'un né de moins change si fort une âme ?

AUTRE.

UN pincemaille, étendu dans son lit,
 Sur le minuit tout-à-coup défailloit.
 Un Docteur vient, ordonne qu'on achette
 D'un élixir, dont la vertu parfaite
 Le guériroit sitôt qu'il auroit bu ;
 Mais le gripon, de son mal revenu :
 « Ne craignez rien, dit-il, je ressuscite ;
 » Il ne me faut confortatif aucun,
 » Car par régime, & raison de conduite,
 » Jusqu'au dîner je suis toujours à jeun.

Tr. L.

AUTRE.

QUAND un objet fait résistance,
 L'Anglois fier en vain s'en offense,
 L'Italien est désolé,
 L'Espagnol est inconsolable,
 L'Allemand se console à table,
 Le François est tout consolé.



*Explication de l'Enigme & du Logogryphe
du dernier Mercure.*

LE mot de l'Enigme est l'*Amour* ; celui du Logogryphe est *Violette*, dans lequel on trouve, *olive*, *œil*, *étoile*, *lie*, *lit*, *oie*, *Elie*, *loi*, *été*, *voile*, *Eole*, *vole*, *toile*, *vole*, *lot*, *vie*.

É N I G M E.

MILLE & mille attributs, l'un à l'autre opposés,
Par leur variété, leur bisarre assemblage,
A chercher qui je suis, Lecteur, si vous l'osez,
Pourront, dans un moment, vous donner de l'ouvrage.
En un point seulement, de tout le genre humain

Je partage la destinée ;

Nature veut que de sa main

La trame de mes jours soit faite & terminée.

Je suis souvent où l'on ne me croit pas,

Souvent aussi, qui croit me voir paroître,

Est bien confus de ne me trouver pas,

Quand de plus près il veut me reconnoître.

Les plaisirs les plus vifs, les soins les plus cuisants

Sont tantôt mes amis, sont tantôt mes enfans ;

Le tumulte me plaît, j'aime la solitude ;

Né dans l'oïiveté,

J'excite souvent à l'étude,

Et par le travail le plus rude

Je ne puis être rebuté.

Quoiqu'ami de la paix, je conseille la guerre,

Je suis un scélérat, j'aime la probité,

Et quoique la douceur soit dans mon caractère,

Mon ressentiment va jusqu'à la cruauté.

Mais ce qui pourra bien vous paroître impossible ;

Géant dès en naissant,

Je vais toujours rapetissant,

Et je finis par être imperceptible.

LOGOGYPHE.

Avec la couleur agréable,

J'exhale un parfum délectable.

Plusieurs à leurs amis de moi font un présent.

L'Amante me reçoit des mains de son Amant :

Mais, ô mortel impitoyable !

Que tu rends mon sort déplorable !

Abandonnée à mes bourreaux,

On déchire ma peau, l'on me met par morceaux ;

Pour plus facilement jouir de ma substance :

Encore quelques mots, Lecteur, avec aisance

Ma tête tu verras chez l'avaricieux :

Mon corps avec mes pieds se trouvent dans les Cieux.

Par M. R... Ch... à Châteaudun.



L

ZÉPHIRINE ET LINDOR.

PROVERBE DRAMATIQUE

En un Acte & en Prose.

ACTEURS.

LA FÉE MORGANT.

ALINE, la Suivante.

LA PRINCESSE ZEPHIRINE.

CHARMANT, Génie bossu, fils de la Fée.

LE PRINCE LINDOR, Amant de Zéphirine,
avec une fausse bosse.LA FÉE BIENFAISANTE, d'abord travestie en
Vieille, & paroissant à la fin sous sa forme naturelle.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA FÉE MORGANT, ALINE.

LA FÉE. **E**H BIEN, Mademoiselle, a-t-on
mis les Griffons à ma voiture?

ALINE. Oui, Madaine.

LA FÉE, (*en bâillant*). Voilà deux jours
que je me suis ennuyée cruellement.ALINE. Une grande Fée comme vous
s'ennuyer !

LA FÉE. Oh ! vous vous étonnez de cela ?
Les bêtes ne s'ennuient jamais.

ALINE. Mais , Madame , quand on peut
tout. . . .

LA FÉE. On a beau pouvoir tout , on ne
peut pas toujours avoir du plaisir ; on n'a
pas toujours là quelqu'un à désespérer : il
y a deux fois vingt-quatre heures que je
n'ai trouvé personne à qui jouer quelque
bon tour.

ALINE , (*à part.*) C'est-à-dire , quelque
tour bien sanglant.

LA FÉE. Que dites vous - là entre vos
dents ?

ALINE. Je dis , Madame , que cela n'est
pas plaisant.

LA FÉE. C'est à en mourir. Je suis obligée
de sortir aujourd'hui pour me rendre à
l'Assemblée des Fées : s'il se rencontre en
mon chemin des gens qui aient l'air d'être
heureux , ils n'ont qu'à se bien tenir.

ALINE. Le goût de Madame est bien dif-
férent de celui de la Fée Bienfaisante.

LA FÉE. Ne voudriez-vous pas que j'eusse,
comme elle , la sottise de me donner bien
du tourment pour le bonheur d'autrui ? J'ai
assez de peine à faire le mien : le plaisir des
autres est un vol qu'ils me font.

ALINE. Mais , Madame. . . .

LA FÉE. Point de mais , Mademoiselle ;
l'opinion d'une petite espèce comme vous

L. vj;

m'intéresse fort peu. Croyez-vous que j' imagine que la Fée Bienfaitante fait du bien pour le plaisir d'en faire? Je ne crois point du tout à ce plaisir là ; elle n'a d'autre objet que de me contrarier. Aussi je la hais ! c'est sur-tout pour lui faire pièce que j'ai enlevé la Princesse Zéphirine au moment qu'elle alloit épouser le Prince Lindor. La Fée les protège.

ALINE. On dit qu'elle a doué cette Princesse , au berceau , du don des *Grâces* & qu'elle y a joint la bonté.

LA FÉE. Le beau présent qu'elle lui a fait là ! Zéphirine est héritière d'un grand Royaume : voilà ce que j'estime en elle , & pour quoi je veux qu'elle épouse mon fils , le Génie *Charmant*.

ALINE. Il pourra se vanter de posséder la plus belle personne qu'on ait jamais vue.

LA FÉE. Qu'on ait jamais vue ? Vraiment , Mademoiselle Aline , vous avez-donc de bien mauvais yeux !

ALINE. Pardonnez , Madame ; c'est parmi les Princeses que je veux dire ; les Fées sont hors de toute comparaison.

LA FÉE. Zéphirine est belle , si l'on veut ; bonne ou fotte , j'y consens ; mais on m'avouera que *Charmant* la vaut bien : ses yeux , quoi qu'un peu louches , ont un charme particulier ; & cette bosse qui distingue tous les Génies de sa race , donne à sa taille une

grâce & une dignité peu communes. Certainement on ne m'accusera pas de voir mon fils avec les yeux d'une mère ; tout le monde en parle comme moi ; cependant Zéphirine a eu l'insolence de faire la dédaigneuse ; & ne dira-t-on pas encore que la Fée Morgant est méchante , parce que , pour apprendre à vivre à la Princesse, je l'ai fait enfermer dans la Tour noire ? je ne l'y ai pourtant tenue qu'un mois.

ALINE. Vous venez de l'en faire sortir ?

LA FÉE. Oui , j'espère qu'elle aura fait des réflexions , & qu'elle sentira que je n'ai agi que pour son bien. Quelle comparaison de Lindor à mon fils !

ALINE. C'est ce que chacun pense & dit à votre Cour.

LA FÉE. Je voudrois bien que quelqu'un s'avisât de dire le contraire... Une chose pourtant me fait de la peine , & cela prouve bien que je ne suis pas aveugle sur le compte de mon fils.

ALINE. Quoi donc , Madame ?

LA FÉE. Charmant ne tient pas tout ce qu'il promettoit dans son enfance : il avoit une espièglerie qui m'enchantoit. Il pinçoit ses Pages , il les égratignoit , tourmentoit bêtes & gens , personne ne pouvoit durer auprès de lui : je ne lui vois plus tant cette vivacité agréable , & j'ai peur que du côté de l'esprit il ne tienne un peu de

son père, mon cher & respectable époux, qui, comme on fait, étoit le plus sot de tous les Génies.

ALINE. En tout cas, Madame....

LA FÉE. Qu'appellez vous, en tout cas, Mademoiselle ? Je puis dire, si je veux ; que mon fils a peu d'esprit, mais ce n'est pas à vous de le croire, & je trouve votre en tout cas très-insolent.

ALINE, (à part.) Quelle humeur !

LA FÉE. Vous murmurez, je crois....

ALINE. Si Madame m'avoit laissé achever

LA FÉE. Eh bien !

ALINE. Je voulois dire qu'en tout cas il n'y avoit que Madame qui pût s'en apercevoir.

LA FÉE. Faites-le moi venir, Mademoiselle ; il faut que je lui parle avant de partir. Mais, le voici, envoyez-moi la Princesse.

S C È N E I I.

LA FÉE, CHARMANT.

LA FÉE. Oh ça ! Charmant, je suis obligée de vous quitter, je reviendrai bientôt ; il faut cependant, mon fils, vous tenir sur vos gardes, & observer exactement ce que je m'en vais vous dire. Songez à le bien retenir.

CHARMANT. Oh ! Maman , ce n'est pas à moi qu'il faut dire deux fois les choses , je ne suis pas un Génie pour rien , & je pénétre déjà. . . .

LA FÉE. Quoi ! que pénétrez-vous ? . . .

CHARMANT. Eh ! mais , je pénétre. . . . que vous avez à me parler.

LA FÉE. Ecoutez-moi donc. . . . vous savez que je veux vous faire épouser la Princesse Zéphirine ?

CHARMANT. Eh oui ; vous m'avez dit qu'elle étoit bien belle , bien belle !

LA FÉE. Ne l'avez vous pas vue ?

CHARMANT. Il est vrai ; mais elle étoit si triste. . . .

LA FÉE. Je vous ai dit que la Fée Bienfaisante , mon ennemie , la protége , & qu'elle destinoit sa main au Prince Lindor , qui en est aimé.

CHARMANT. Je ne l'ai jamais vu ce Prince Lindor , maman ; a-t-il bonne mine ? Est-il bossu ?

LA FÉE. Non , mon fils.

CHARMANT. Eh ! comment fait-il donc pour être aimé ?

LA FÉE. Zéphirine est prévenue pour lui , & Bienfaisante , comme je vous ai dit , protège l'un & l'autre. Voici un anneau qui vous garantira du pouvoir de la Fée : mettez-le à votre doigt , & gardez-le soigneusement jusqu'à mon retour : ne le con-

siez à personne ; car si Bienfaisante en étoit une fois maîtresse , elle le feroit de votre fort & du mien.

CHARMANT. Oh ! pardi elle n'a qu'à me le venir demander.

LA FÉE. Elle ne pourroit cependant , même avec cet anneau , unir Zéphirine à Lindor , à moins que vous n'eussiez vous-même présenté ce Prince à la Princesse.

CHARMANT. Ah ! oui , qu'il s'y attende.

LA FÉE. Ce que je vous recommande se réduit donc à deux choses , garder votre anneau , & ne pas présenter votre rival à votre Maîtresse. Si ces deux choses étoient moins faciles à observer , je ne partirois pas si tranquille.

CHARMANT. Pourquoi donc , maman ?

LA FÉE. Hem ! j'ai grande peur que vous ne soyez le fils de votre père. . . . Cependant , pour plus grande sûreté , j'ai fait afficher en gros caractères , sur différents poteaux , une pancarte , qui défend à toutes personnes , sous peine de la vie , l'entrée de la forêt qui entoure le Palais. Vous , de votre côté , mon fils , tâchez de plaire à Zéphirine , sans vous gêner pourtant ; si elle est encore assez sotte pour ne pas vouloir son bonheur , je me charge. . . .

CHARMANT. Laissez-moi faire , maman , je lui plairai : je suis un Génie d'abord , & puis les gens de ma Cour disent tous que je suis

bossu à ravir. Il faut que la Princesse soit de bien mauvais goût si elle continue de me préférer ce Lindor , qui est tout d'une venue comme une perche. Mais la voici.

S C È N E I I I.

LA FÉE, ZEPHIRINE, CHARMANT.

LA FÉE. Princesse , à la prière de mon fils , je vous ai fait sortir de la tour noire , où votre obstination m'avoit forcée de vous mettre ; car naturellement je suis bonne. Je pars pour quelques heures ; je vous laisse avec Charmant : songez à vous rendre digne de l'honneur qu'il veut vous faire.

ZEPHIRINE. Madame , cet honneur est si grand que je m'en confesse indigne , & je sens que je ne pourrai jamais le mériter.

LA FÉE. Indigne ou non , Mademoiselle , il faut vous préparer à m'obéir ou à rentrer dans la Tour pour n'en sortir jamais.

ZEPHIRINE. Madame est naturellement bonne.

LA FÉE. Oui , Mademoiselle , quand on fait ce que je veux. Je vous donne jusqu'à mon retour pour y penser. Craignez d'irriter une Fée qu'on n'offense pas impunément.

CHARMANT. Oh ! maman , ne la grondez

pas; sûrement elle m'aimera : je ne suis pas un bêtête comme son Lindor , qui est , dit-on , rendre comme un Roman.

LA FÉE. Adieu. Songez bien , mon fils , à ce que je vous ai dit ; & vous, Zéphirine... vous m'avez entendue Il suffit.

(Charmant lui baise la main & elle part.)

SCÈNE IV.

ZEPHIRINE, CHARMANT.

ZEPHIRINE , *(à part.)* Que je suis malheureuse ! ô mon cher Lindor ! impitoyable Fée , nous as-tu séparés pour jamais ?

CHARMANT. Oh ça , ma belle Zéphirine , ne parlez point comme ça toute seule ; vous avez un Génie à côté de vous , une fois ; & ce n'est pas pour me vanter , mais c'est qu'on n'est pas toujours aimée d'un Génie de ma sorte. Ce matin encore , à mon lever , on disoit que , lorsqu'on étoit fait comme moi , on pouvoit jeter le mouchoir à toutes les belles Princesses de la terre , & qu'il n'y en avoit point qui ne prît bien volontiers la peine de le ramasser.

ZEPHIRINE. Eh ! bien , Monsieur Charmant , moi qui ne suis point belle. . . .

CHARMANT. Oh ! que si fait vous l'êtes , vous le savez-bien ; & ce que vous en dites ,

c'est par malice, Mademoiselle Zephirine,

ZEPHIRINE. En tout cas je vous déclare que vous ne me plaisez point du tout, & que vous ne me plaisez pas, fussiez-vous cent fois plus Génie & plus bossu que vous ne l'êtes.

CHARMANT. Ne faites donc pas comme ça la dégoûtée, Mademoiselle : on m'appelle Charmant, afin que vous le sachiez, & sans me flatter, il y a quelque différence de votre Prince à moi.

ZEPHIRINE. Oh ! oui, Monsieur Charmant, une très-grande différence !

CHARMANT. Tenez, c'est encore malin ce que vous dites-là ; je vois bien quand on se moque, voyez-vous.

ZEPHIRINE. Oui !

CHARMANT. Mais cela ne me plaît pas, entendez-vous ; & si vous étiez moins belle, je vous pincerois bien serré, Mademoiselle Zephirine.

ZEPHIRINE, (à part.) Ciel ! quel est mon sort !

CHARMANT. Tenez, je vois que maman vous a mis de mauvaise humeur : dame, c'est que c'est son naturel ; mais pour vous divertir je vais faire venir un Page que j'ai ce matin arrêté pour vous, un bossu presque aussi bien fait que moi, & qui m'a tout l'air d'un drôle de corps : mais tenez, le voilà qui s'avance.

S C È N E. V.

ZEPHIRINE, CHARMANT, LINDOR *sous la figure d'un Page bossu.*

ZEPHIRINE, (*à part.*). Que vois-je ! Lindor !

CHARMANT. Approchez, Blondin, que je vous présente à la Princesse. Eh bien ! comment le trouvez-vous ?

ZEPHIRINE. (*à part.*) Je n'ose le regarder.... (*haut.*) Il est... (*à part.*) Je suis toute troublée.....

CHARMANT. Avancez donc, Page, vous avez l'air tout embarrassé.

LINDOR. Monseigneur, le respect....

CHARMANT. Je vous donne à elle, & je prétends que vous la suiviez en tous lieux & à toute heure ; vous entendez ?

LINDOR. Oui, Monseigneur.

CHARMANT. Et puis, c'est que les filles sont sages ;..... mais s'il n'y a pas là quelqu'un qui y veille... Vous entendez ?... La Princesse s'est mis en tête je ne fais quel mal bâri de Prince, un Lindor.

LINDOR. (*à l'oreille du Génie.*) Fantaisie de Princesse.

CHARMANT. Bien dit, Page ; Lindor cherchera peut-être l'occasion de voir Zéphirine, & c'est pour cela que je vous ordonne de ne la quitter jamais.

LINDOR. Monseigneur prend bien ses précautions.

CHARMANT. Oh! oh! ce n'est pas moi qu'on attrape. Nous verrons Mademoiselle Zéphirine, si....

ZÉPHIRINE. Eh bien! oui, ce Lindor je l'aime de tout mon cœur, je suis au désespoir d'en être séparée, & s'il étoit là je le lui dirois devant vous.

CHARMANT. Vous l'entendez... Elle n'en rougit point.... Oui, oui, Mademoiselle Zéphirine, je vous permets de lui dire tout ça quand il sera devant vous; mais j'y mettrai bon ordre & maman aussi. Page, je vous laisse avec elle; vous avez de l'esprit, parlez-lui, faites-lui sentir ce que je vau. Je serois fâché qu'elle allât coucher ce soir dans la Tour, & qu'elle n'eût pour son souper qu'une cruche d'eau & du pain noir.

S C E N E V I.

Z É P H I R I N E , L I N D O R ,

ZÉPHIRINE. Ah! cher Prince, qu'avez-vous osé faire? Je n'ose me livrer aux transports que m'inspire une si chère vue: vous me voyez toute saisie, & tremblante à la fois de plaisir & d'effroi.

LINDOR. Rassurez-vous. Le Génie est dans l'erreur, comme vous l'avez vu; une bos-

se est un titre de recommandation auprès de lui, parce qu'il ne veut, dit-il, que des gens bien faits à son service. Je m'en suis fait une, je me suis présenté, & il m'a reçu. Mais laissons les discours inutiles. O ma chère Princesse, je vous revois, mon cœur auroit mille choses à vous dire : combien j'ai souffert loin de vous ! Mais les momens sont précieux, hâtons-nous d'en profiter : j'ai reconnu un endroit par lequel nous pouvons nous échapper ; & si nous sommes une fois hors de la forêt, nous serons en sûreté ; la Fée Bienfaisante nous recevra.

ZÉPHIRINE. Eh bien ! je vous suis, cher Prince ; si la mère du Génie revenoit, elle vous reconnoîtroit & nous serions perdus. Ah ! si vous saviez tout ce qu'elle m'a fait souffrir ! mais je souffrois pour vous, je songeois que vous m'aimiez, & je ne sentoais plus mes maux.

LINDOR *lui baisant la main.*

Ah ! Princesse, comment reconnoître tant de bonté ? Venez.

S C E N E V I I.

ZÉPHIRINE, LINDOR, CHARMANT
(*suivi de Gardes.*)

CHARMANT. Courage, M. Lindor, ne vous gênez pas.

ZÉPHIRINE. Ah !

LINDOR. Lindor, moi !

CHARMANT. Oui, oui, vous ! Un de mes gens qui vous a reconnu vient de m'en instruire. Ah ! ah ! Monsieur le mal bâti, vous contrefaites donc le bossu pour venir baiser la main des Dames ? Vous vouliez m'attraper !

LINDOR. Oui, je suis Lindor, & si je n'étois sans armes...

CHARMANT (*à ses gardes*). Prenez garde à moi, vous autres ; le drôle me menace : qu'on l'arrête, & qu'on le mène à la Tour.

LINDOR. Oh ! le plus lâche des Génies.

CHARMANT. Il me dit encore des injures ! qu'on l'emmène.

ZÉPHIRINE. Ciel ! quel coup affreux !

SCÈNE VIII.

ZÉPHIRINE, CHARMANT.

CHARMANT. La Fée à son retour le traitera comme il mérite ; elle saura le tour qu'il m'a joué & comme vous le laissiez faire, Mademoiselle Zéphitine. Vraiment, c'est pour lui donner comme ç'a votre main à baiser que nous vous gardons ici.

ZÉPHIRINE. Quel droit avez-vous de m'y retenir ?

CHARMANT. Mon droit, Mademoiselle Zéphirine, c'est que cela plaît à Ma-

man, qu'elle est Fée, que je suis Génie, & que, comme on fait, c'est pour le plaisir des Génies qu'il y a de belles Princesses au monde.

ZÉPHIRINE. Que vous servira de me rendre malheureuse ? je mourrai avant que d'être à vous.

CHARMANT. Tout cela est tems perdu, comme on dit ; maman m'a bien mis au fait. Toutes les filles, quand on ne veut pas ce qu'elles veulent, disent qu'elles vont mourir ; mais elles ne meurent point : & puis si je ne dois point vous avoir, que m'importe à moi que vous viviez ?

ZÉPHIRINE. J'admire la délicatesse de vos sentimens.

S C E N E I X.

ZÉPHIRINE, CHARMANT, *une Vieille que des Gardes amènent.*

CHARMANT. Qu'est-ce donc que vous voulez faire de cette bonne femme, vous autres ?

UN GARDE. Monseigneur, c'est qu'il faut qu'elle soit pendue ; elle a contrevenu à la défense ; elle s'est introduite dans la forêt, & nous l'y avons trouvée faisant un fagot.

ZÉPHIRINE. Mon Dieu ! la pauvre vieille, elle me fait compassion.

CHARMANT.

CHARMANT. Comment ! n'avez-vous pas vu la pancarte qui défend, sous peine de la vie, d'entrer dans la forêt ?

LA VIEILLE. Monseigneur , pardonnez , je ne fais pas lire.

CHARMANT. Vous ne savez pas lire à votre âge , & je le fais déjà moi , qui n'ai pas encore vingt ans.

LA VIEILLE. C'est que vous êtes un Génie , Monseigneur.

CHARMANT. Oh bien , pour vous l'apprendre, il faut que vous soyez pendue.

ZÉPHIRINE. Ah ! je vous demande grâce pour elle ; vous voyez qu'elle n'a péché que par ignorance.

LA VIEILLE (*pleurant*). Hi , hi , hi ; grâce , Monseigneur , grâce , ma belle Dame , hi , hi , hi.

CHARMANT (*la contrefaisant*). Hi , hi , hi , je veux qu'on la pendre ; je suis curieux de voir la grimace qu'elle fera , & puis cela nous fera passer un bon quart-d'heure.

ZÉPHIRINE. Je me jette à vos genoux ; il faut que vous m'accordiez sa grâce.

LA VIEILLE (*toujours pleurant*). Je vous en conjure , Monseigneur , par cet esprit & par cette bosse qui distinguent tous les Génies de votre maison.

CHARMANT. Bonne-femme , rendez grâces à la Princesse ; sans elle vous auriez été pendue , & vous m'en auriez dit des nou-

velles. Maman ne me le pardonnera pas.

LA VIEILLE. Je vous rends grâces, ma belle Princesse ; je ne suis qu'une pauvre femme, mais j'ai le cœur reconnoissant, & je ne mourrai pas ingrate. Vous avez bien des charmes, bien des grâces ; mais vous êtes bonne, les pauvres gens sont votre prochain, & vous en serez récompensée. Vous verrez qu'un bienfait n'est jamais perdu.

CHARMANT. Bonne femme, vous me faites rire : à quoi pouvez-vous être bonne ? Et que peut-on faire d'une méchante vieille ?

LA VIEILLE. Là, là, Monseigneur, il ne faut mépriser personne. Les Grands ont quelquefois besoin des petits ; témoin la Fable du Lion & du Rat.

CHARMANT. Je ne me soucie ni du Lion, ni du Rat, ni des Vieilles qui radotent ; je n'aime que la belle Zéphirine.

LA VIEILLE. En ce cas, Monseigneur, je puis vous rendre un service à vous-même.

CHARMANT. A moi ? oh oh ! cela est curieux. Voyons un peu.

LA VIEILLE. Pour m'expliquer, il faut que la Princesse ait la bonté de s'éloigner un peu. (*Bas*). Princesse, ne vous inquiétez pas ; ce que je fais est pour vous servir.

ZÉPHIRINE. Je m'éloigne donc.

LA VIEILLE à Charmant. Je fais un

secrèt infailible pour se faire aimer des personnes qui ne nous aiment pas.

CHARMANT. Et tu crois qu'un Génie comme moi . . .

LA VIEILLE. Il n'en devroit pas avoir besoin ; mais on a quelquefois affaire à de petites Princesses qui n'ont point de goût, & dont le cœur s'est follement prévenu.

CHARMANT. Eh ! mais, en effet, je commence à croire que tu en fais long ; voilà justement mon cas : dis-moi vite ton secrèt, & tu pourras faire dans la forêt tant de fagots que tu voudras, sans être pendue.

LA VIEILLE. Grand merci, Monseigneur ; il faut avoir l'*Oiseau bleu*, & en faire présent à la Princesse. Elle ne l'aura pas plutôt, que la tête lui tournera de Monseigneur.

CHARMANT. L'*Oiseau bleu* ! .. Oui-dà . . . Je conçois . . . un oiseau qui fait aimer les gens : eh ! où trouve-t-on cet oiseau ? Je n'en avois jamais entendu parler.

LA VIEILLE. Je fais où il est.

CHARMANT. Oh ! la bonne petite Vieille !

LA VIEILLE. Mais, pour s'en rendre maître, il faudroit avoir l'anneau de votre mère, & malheureusement elle n'est pas ici.

CHARMANT. Il semble qu'elle ait deviné que j'en aurois besoin, le voici cet anneau :

M ij

allons, charmante Vieille, conduis-moi, nous prendrons l'oiseau bleu.

LA VIEILLE. Il n'y a qu'une femme qui puisse prendre cet oiseau, & il faut qu'elle soit seule

CHARMANT. Vieille, vous avez bien de l'esprit; je ne savois pas un mot de tout cela: il n'y a qu'une chose qui m'embarasse, c'est que Maman m'a défendu de le quitter cet anneau, voyez vous; s'il tomboit en de certaines mains, on pourroit en abuser.

LA VIEILLE. Vous ne risquez rien de me le confier; votre Maman n'en saura rien; vous aurez l'oiseau, & la Princesse vous aimera à la folie.

CHARMANT. Oh! je brûle d'impatience de l'avoir; mais vous me promettez bien que l'anneau ne sortira pas de vos mains; car, voyez-vous, il y a une certaine Fée... Vous entendez-bien?

LA VIEILLE. Donnez, donnez, je vous le rapporte dans l'instant avec l'oiseau bleu, qui a le plus joli ramage que l'on puisse entendre.

S C È N E X.

CHARMANT, ZÉPHIRINE.

CHARMANT. Revenez, belle Zéphirine, où donc êtes-vous?

ZÉPHIRINE. Eh bien, que vous a dit la Vieille ? En êtes-vous bien content ?

CHARMANT. Oh ! oui, vous verrez un oiseau... Là, là, tenez-vous bien, Mlle Zéphirine ; croyez-vous toujours que vous ne m'aimerez pas ?

ZÉPHIRINE. Que voulez-vous dire ?

CHARMANT. Parions que vous m'aimez ?

ZÉPHIRINE. Je n'ai pas besoin de parier ; il est sûr que je n'aimerai jamais que le Prince Lindor.

CHARMANT. Oui, oui, qu'il compte là-dessus : il faudroit qu'il n'y eût pas d'oiseau bleu dans le monde. Mais voici maman de retour.

SCÈNE XI.

ZÉPHIRINE, CHARMANT, LA FÉE.

LA FÉE. Eh bien, me voilà de retour, mon fils, je vous trouve auprès de Zéphirine ; cela est de bon augure. Répond-elle à votre amour ? A-t-elle enfin pris le parti de m'obéir ?

CHARMANT. Oh ! tout au contraire, Maman ; & sans une bonne Vieille qui m'est allé chercher l'oiseau bleu...

LA FÉE. Que voulez-vous dire ? Qu'est-ce que cet oiseau bleu ?

CHARMANT. C'est un oiseau, là... Est-ce

Mijj

que vous ne savez pas ? Un oiseau qui fait aimer les gens quand on ne les aime pas ; c'est ce qui fait que , quand je l'aurai , Mlle Zéphirine m'aimera de tout son cœur , & qu'elle plantera là son Prince Lindor , que j'ai fait enfermer dans la tour.

LA FÉE. Quel galimatias me faites-vous là ? Êtes-vous devenu fou , mon fils ?

CHARMANT. Maman , c'est que vous ignorez que le Prince Lindor s'est introduit ici , sous prétexte d'une bosse , pour être mon Page ; qu'en cette qualité je l'ai présenté à la Princesse.

ZÉPHIRINE (*à part*). Je tremble.

LA FÉE. Que me dites-vous là ? Vous l'avez présenté à la Princesse ? Ne vous l'avois je pas défendu ?

CHARMANT. Oh ! dame , avec sa bosse je ne pouvois pas le reconnoître , d'autant que je ne l'avois jamais vu ; & s'il n'avoit pas baisé la main à la Princesse Tant y a qu'il est enfermé dans la Tour.

LA FÉE. Cette circonstance raccommode tout ; il faut en profiter. Princesse , c'est à vous de choisir , si vous n'épousez mon fils , votre amant va périr.

ZÉPHIRINE. Ciel ! quel parti prendre !

CHARMANT. Maman , il n'est pas besoin de tout cela , parce que , comme je vous ai dit , l'oiseau bleu . . . Vous m'entendez bien . . . Suffit que la Vieille est allé le prendre , &

que je lui ai prêté pour cela votre anneau.

LA FÉE. Mon anneau ! Ah ! misérable , nous sommes perdus : cette vieille est la Fée Bienfaisante , qui vous a attrapé.

SCÈNE XII & dernière.

LA FÉE BIENFAISANTE , *tenant par la main le Prince Lindor* , ZÉPHIRINE , CHARMANT , LA FÉE MORGANT.

LA FÉE BIENFAISANTE. Oui , Madame , la sottise du fils m'a mis en état de réparer la méchanceté de la mère. Je viens de tirer le Prince de la tour ; je vais l'unir avec la Princesse , & je garderai votre anneau , non pour vous faire du mal , mais pour vous empêcher d'en faire.

LINDOR. Ah ! ma chère Zéphirine !

ZÉPHIRINE. Ah ! mon cher Prince !

LA FÉE BIENFAISANTE. Donnez-vous la main l'un & l'autre ; vivez long - temps pour votre bonheur & pour celui d'un grand Royaume , dont les peuples seront votre famille.

LA FÉE MORGANT (*à son fils*). Ote-toi de ma vue , imbécille , tu n'es bon qu'à confirmer le Proverbe : *Bête comme un Génie*.

La Pièce finit par un Divertissement. Ce petit Drame ingénieux & dialogué avec un naturel piquant , est de M. Saurin , de l'Académie Française.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De la Musique en Italie, par le Prince de Belofelski ; de l'institut de Bologne ; à la Haye. Brochure de 39 pages.

QUAND le Czar *Pierre* vint à Paris, (en 1717) qui lui auroit dit que, dans un demi siècle, les Russes feroient des vers François à la manière de nos meilleurs Poètes ? qu'ils écriroient en Langue Française sur la musique Italienne, & qu'à très-peu de chose près leur style auroit la pureté & l'élégance de nos meilleurs Ecrivains en prose ? L'amour des Lettres & des Arts a pénétré jusqu'au fond du Nord : *Pierre-le-Grand* les y appeloit ; *Catherine* les y attire, & les y cultive elle-même. L'exemple des Souverains est mille fois encore plus puissant que leur volonté.

L'ouvrage du Prince *Béloselski* porte le caractère d'un esprit sage & d'une ame sensible : il parle d'un Art dont il a joui, & qu'il paroît avoir médité ; mais il en parle avec le ton modéré d'un homme de goût, sans vanité, sans présomption, sans emphase.

Il est permis à un *Tartini*, à un *Rameau*, à un *Martini*, de dogmatiser sur

leur Art ; mais un homme du monde , un homme de Lettres , doit se réduire , en parlant de musique , à rendre compte des impressions qu'il a reçues , & des suffrages qu'il a recueillis : il doit se souvenir qu'il est l'Historien & non le Professeur de l'Art.

Le Prince *Béloselski* n'a voulu nous donner qu'un abrégé de l'Histoire de la Musique en Italie , c'est-à-dire , en Europe. Mais il commence par nous rappeler quelles ont été dans la Grèce la puissance & la gloire de ce bel Art , secondé de la Poésie. Les prodiges qu'on en raconte , fabuleux ou vrais , sont assez connus ; nous ne dirons qu'un mot pour faire voir ce qu'on doit croire de la plupart de ces récits. Rien de plus célèbre que les effets de la lyre de *Timothée* sur l'ame d'*Alexandre* : on fait que *Dryden* en a fait en Anglois une très-belle Ode. Hé bien , selon les marbres de Paros , *Timothée* le Milésien , celui dont il s'agit , mourut âgé de quatre-vingt dix ans , avant qu'*Alexandre* fût né.

Mais une anecdote aussi vraisemblable qu'elle est intéressante , est celle que l'Auteur raconte d'après le Pere *Martini*. Une Demoiselle de Venise , aussi sensible que jolie , à la veille d'épouser le fils d'un Sénateur qu'elle ne haïssait pas , entendit *Stradella* (fameux violon de Naples) jouer

M v

de son mélodieux instrument. Elle en fut pénétrée jusqu'au fond de l'ame, & l'avoua au Musicien. Amoureux l'un de l'autre, ils s'enfuirent à Rome. Le fils du Sénateur l'apprit, il courut après eux, dans le dessein d'assassiner le ravisseur. Arrivé à Rome, il entra dans une Eglise, où, par hasard, il y avoit de la musique. Un violon délicieux y tenoit tout le monde dans le ravissement. Le fils du Sénateur écoute, son cœur est charmé, sa jalouse fureur suspendue; & la symphonie n'est pas plutôt finie, qu'il fend la presse, monte précipitamment à l'orchestre, & embrasse avec transport le joueur de violon, en criant : *bravo! bravissimo!* Quel fut son étonnement lorsqu'il vit qu'il serroit entre ses bras celui qui lui avoit enlevé sa maîtresse! Il tombe immobile de surprise : sa fureur veut se réveiller; mais le plaisir reprenant bientôt le dessus, il dit avec extase au Musicien qui l'avoit charmé : ah, mon ami! je vous pardonne; je vois bien que vous êtes fait pour entraîner tous les cœurs.

On a vu par-tout des exemples de ces vives impressions sur le plus sensible de tous les organes. Mais les Italiens ont singulièrement, parmi les nations modernes, ces deux caractères qui distinguoient les Grecs de tous les anciens peuples du monde.

de , la plus grande facilité à émouvoir & à être émus ; & de-là vient la supériorité de la Musique Italienne sur toutes celles de l'Europe. La France est la seule qui , jusqu'à nous , ait refusé cet avantage à l'Italie ; & sur cet article de notre vanité , l'Auteur ne nous ménage pas. Qu'il nous permette cependant une observation qui peut affoiblir ce reproche.

Tant que la Nation Françoisè s'est passionnée pour la musique ; elle n'en connoissoit pas d'autre. Dès que la musique Italienne lui a été connue , elle l'a goûtée , applaudie , appelée sur ses théâtres ; l'habitude l'y rend tous les jours plus sensible : on voit qu'elle l'applaudit même sur des paroles qu'on n'entend pas ; & le petit nombre de ceux qui , par habitude ou par vanité , ont tenu & tiennent encore à notre ancienne psalmodie , ne peut plus se compter pour rien. C'est au Spectacle de la Colonie , de la Servante - Maîtresse , de Zémire & Azor , de l'Ami de la Maison , d'Orphée & de Roland qu'il faut consulter le public ; & l'on y verra que le chant , le chant Italien l'enivre & la transporte de plaisir. Ajoutez au suffrage du parterre & des loges celui des Gens-de-Lettres ; voyez les réunis , dès l'arrivée des premiers Bouffons , en faveur de la musique Italienne ; voyez ces mêmes hom-

mes, d'une sensibilité si délicate & si éclairée, aussi passionnés aujourd'hui pour la musique de *Sacchini* & de *Piccini*, qu'ils le furent d'abord pour celle de *Leo* & de *Pergolèse*; & jugez si notre vanité est aussi ennemie de nos plaisirs qu'on se le persuade & qu'on le répète sans cesse.

Le Prince Russe en donnant à la musique Italienne une juste prééminence, ne laisse pas d'y reconnoître les mêmes défauts que lui reprochent les François; mais il compare ces défauts *aux taches d'une belle qui répand l'illusion à pleine main: on ne les remarque qu'en son absence.* Nous observerons en passant qu'on ne dit point qu'une belle répand l'illusion à pleine main. On répand des fleurs, des parfums; mais l'illusion présente une autre image. Au reste, les faux brillans, les *concerti*, le style maniéré de quelques Compositeurs n'ont pas tellement ébloui les Italiens, qu'ils aient perdu le goût de la véritable éloquence en musique. « Chez les grands Maîtres, » dit le Prince, elle ne consiste essentiellement que dans l'art de toucher par la » mélodie, & non de surprendre par le » concours des instruments. »

En marquant les progrès & les révolutions de l'Art, il nous donne le caractère des Artistes les plus célèbres; c'est une galerie de portraits intéressante à parcou-

Mr. Nous en citerons quelques-uns.

„ VINCI ne voulut d'autre modèle que
 „ son ame énergique & sensible : elle lui
 „ parut avec raison une source inépuisable ;
 „ il en tira cette *désespérante* variété de
 „ mélodie & de tableaux harmonieux, qui
 „ le font regarder par *Piccini*, malgré tous
 „ ses défauts, comme celui de tous les Mu-
 „ siciens qui a eu le plus de vertu & de
 „ génie. „

„ PERGOLESE ouvrit des routes nouvel-
 „ les, étendit la sphère des idées. Une
 „ *désolante* admiration s'empara de tous
 „ ses rivaux ; l'envie en naquit & se dé-
 „ chaîna contre lui : il fut le plus malheu-
 „ reux & le plus élcquent des Composi-
 „ teurs. Rien de plus simple que sa mé-
 „ lodie, ses moyens, ses motifs ; rien de
 „ plus harmonieux que ses accompane-
 „ ments. C'est à regret qu'on desire quel-
 „ quefois, dans le petit nombre d'ouvrages
 „ que sa vie trop bornée lui a permis de
 „ composer, des modulations plus variées ;
 „ mais je crois que c'étoit par excès d'a-
 „ mour-propre, plutôt que par défaut de
 „ génie qu'il se répétoit quelquefois. Tout
 „ le monde connoît la musique de la *Ser-
 „ vante-Maitresse* ; & telle en est la magie,
 „ qu'elle excite le rire comme un tissu de
 „ bons mots. „

„ LOMELLI, mort à Naples il y a qua-

» tre ans, se sentit appelé de bonne heure
 » au goût de la musique, & bientôt il de-
 » vint célèbre. Ses Opéra d'*Ifigenia*, de
 » Caio-Mario, & d'*Astianaste* parurent sur
 » les théâtres de Naples & de Rome avec
 » un succès prodigieux. Ces trois ouvra-
 » ges, pleins de chaleur & de mélodie,
 » annoncèrent un goût délicat & sûr, une
 » âme *expansive*, qui sembloit devoir le
 » disputer à celle de *Pergolèse*, ou de *Vinci*
 » même. Sa réputation & ses talens ne fai-
 » soient qu'augmenter chaque jour; il al-
 » loit être fait Maître de la Chapelle Six-
 » tine; mais le corps des Musiciens de
 » Rome demanda à l'examiner, & pré-
 » tendit qu'il ne savoit pas assez toutes
 » les règles de la musique sacrée. *Tomelli*
 » fut honteux de ce reproche; il quitta
 » Rome pour aller à Bologne étudier le
 » contrepoint sous le Pere *Martini*. Il
 » avoit alors plus de trente ans. Une su-
 » rabondance de doctrine étouffa le goût
 » qu'il avoit reçu de la nature; & sa se-
 » conde manière, qui est la plus connue,
 » regorgea d'esprit & d'ennui. »

« HASSE le Saxon, & *Galluppi*, qui est
 » de Venise, ont porté dans la musique
 » deux grands caractères. *Galluppi* est
 » sans doute moins spirituel & moins grand
 » Artiste; mais il est plus varié, plus abon-
 » dant, plus homme de génie que son

« émule... Un chant doux, agréable, éner-
 « gique, élégant, naturel, une harmonie
 « expressive, aisée, nombreuse & coulan-
 « te, est ce qui le distingue toujours. Aussi
 « jamais Compositeur n'a-t-il eu un succès
 « plus brillant, plus soutenu, plus étendu.
 « *Hassé*, qui est si supérieur au Cheva-
 « lier *Gluk* par la chaleur des sentimens,
 « la douceur de la mélodie, & la fécon-
 « dité de l'imagination, semble trouver
 « dans l'Auteur d'*Alceste* & d'*Orphée* un
 « émule, qui offre un genre de beauté
 « plus énergique. *Gluk* cependant a moins
 « d'images que de pensées, & moins de
 « pensées que de simples idées. Son or-
 « questre a plus de force que d'harmo-
 « nie; & son pinceau, nerveux jusqu'à
 « l'aspérité, ne peint bien que des objets
 « terribles. Il est devenu Compositeur,
 « comme *Boileau* peut être devenu Poète*;
 « en substituant sans cesse le secours des
 « règles & les ressources de l'Art, au don
 « lumineux, à l'impulsion secrète de la
 « nature, qui lui manquoit. C'est *Iomeli*
 « li qu'il semble avoir choisi pour Maî-
 « tre; il a tiré, comme lui, tous ses ef-

* Il m'est impossible d'être ici de l'avis de M.
 le Prince Bélofelski, & je crois que l'Auteur du
Lutrin étoit né Poète, & l'Auteur d'*Orphée*, né
 Musicien.

» fets du concours des instrumens ; mais
 » ce que celui-ci a fait par défaut de goût ,
 » *Gluk* l'a fait par défaut de *Verve*. (L'Au-
 » teur entend sans doute ici par *Verve*, ce
 » feu d'imagination qui fait produire de
 » beaux chants.) Il n'y a pas néanmoins
 » d'air Italien qu'on sache aussi générale-
 » ment par cœur que le rondeau qui peint
 » le désespoir d'*Orphée* : on l'appelle à Na-
 » ples , *il rè dei rondo*.

» *Piccini* est comme une source qui se
 » répand sans cesse en nouvelles nappes d'ar-
 » gent , & qui ne s'épuise jamais. On dit
 » qu'il a fait près de cent cinquante opéra.
 » Lui seul a paru être aussi à son aise dans
 » le genre sérieux que dans le genre bouf-
 » fon. Il a mis deux fois en musique l'*A-*
 » *lexandre de Metastase*. L'un des deux est
 » son Chef-d'œuvre : on ne fait lequel.
 » C'est le même génie qui les a produits ,
 » mais avec une variété & une vigueur qui
 » étonnent les juges les plus hardis. Savant
 » dans la partie instrumentale , doux &
 » profond dans la mélodie , admirable sur-
 » tout à exprimer avec justesse le sens des
 » paroles , *Piccini* passe pour le plus par-
 » fait des Musiciens actuels.

L'opinion du Prince *Belofelski* sur ces
 deux Artistes , peut ne pas plaire à tout le
 monde. On lui reprochera sans doute de
 n'avoir pas assez consulté en Italie les vrais

juges de l'Art, & particulièrement le savant Père *Martini*, qu'on nous a cité tant de fois comme l'admirateur passionné de la musique de M. *Gluck*, & le censeur impitoyable de la musique Italienne.

L'équité nous oblige à faire voir en quoi & jusqu'à quel point différent & s'accordent le jugement du Père *Martini* & l'opinion du jeune Russe. Voici l'extrait fidèle d'une lettre du Pere *Martini*. De *Bologne*, le 13 Mai 1777.

« M. *Gluck* a plus de talent pour le
 » tragique & le fort, que pour le délicat
 » & le tendre ; tandis que M. *Piccini*
 » se distingue davantage dans le genre pas-
 » toral & dans le genre comique. La mu-
 » sique de celui-ci est toujours moëlleu-
 » se, ornée de traits piquants, & pleine
 » d'une expression gracieuse, & sur-tout
 » d'un si grand naturel & d'une si grande
 » clarté, qu'on la saisit & qu'on l'apprend
 » sans peine, & que le peuple même ré-
 » pète ses chants, ce qui est un des plus
 » grands mérites de la musique, au juge-
 » ment des Italiens & des nations les plus
 » civilisées de l'Europe.... Il ne faut pas
 » conclure que *Gluck* & *Piccinni* n'aient
 » réussi chacun que dans l'un des deux
 » genres ; puisqu'on trouve dans l'*Alceste*
 » & dans le *Triomphe de Clélie* de *Gluck*,
 » des airs très-agréables, & que *Piccini*,

» dans ses Drames sérieux, nous a fait en-
» tendre des airs d'un style sublime & d'un
» grand caractère.... Ce que les partisans
» de *Gluck* ont prétendu, que, dans le
» *Triomphe de Clélie*, ce Maître l'a em-
» porté à Naples, à Rome, à Florence,
» à Parme & à Bologne sur tous les Com-
»positeurs Italiens, est fort loin de la
» vérité. Je me rappelle fort bien qu'aux
» représentations du *Triomphe de Clélie*
» dans notre Ville, le sentiment des com-
» noisseurs étoit partagé parmi nous, les
» uns goûtant son style, & les autres le
» désapprouvant; & que si *Orphée* eut
» plus de succès que le *Triomphe de Clélie*,
» cela fut dû en grande partie, & peut-être
» plus qu'à toute autre cause, à la beauté
» des décorations.... Je suis fort scanda-
» lisé d'entendre dire qu'on veut bannir
» du théâtre lyrique la musique des *Io-*
» *melli*, des *Buranelli*, des *Piccini*, des
» *Bertoni*, des *Sacchini*, &c: comme ma-
» niérée & d'un mauvais genre, & que des
» hommes qui se piquent de goût veuillent
» y substituer, sur nos théâtre, la musique de
» *Gluck*. Je ne comprends pas sur quel fon-
» dement on peut appuyer de pareilles af-
» fertions. Je vois les Ouvrages de ces
» Compositeurs se soutenir constamment
» dans toutes les Villes d'Italie. Dans les
» *pastiches* même on ne rassemble que leurs

» airs ; & jamais , que je sache , on n'y a
 » fait entrer ceux de M. *Gluck*. Je soup-
 » çonne , je vous l'avoue , que ces préten-
 » tions font un stratagème employé pour
 » introduire la musique Allemande à la
 » faveur des querelles élevées entre la mu-
 » sique Italienne & la musique Française ;
 » & dans le dessein formé de détruire ces
 » deux dernières. Mais il n'y a pas d'ap-
 » parence que ce projet réussisse. Il ne me
 » semble pas possible que les Italiens &
 » les François adoptent le goût Allemand ,
 » qui réussit en effet dans la musique inf-
 » trumentale , mais qui ne sauroit s'appli-
 » quer avec succès à la musique vocale &
 » dramatique. . . . De tout cela je tirerai
 » une conséquence , c'est que d'après la
 » maxime , *qui prouve trop ne prouve rien* ,
 » les partisans de M. *Gluck* , à Paris , qui
 » ne veulent pas se contenter de louer en
 » lui ce qu'il a de louable , & ce qui n'est
 » pas peu de chose en effet , lui rendent
 » un mauvais service en le louant ainsi
 » sans mesure. »

On voit que l'estime du Père *Martini*
 pour M. *Gluck* , n'est rien moins qu'une
 admiration exclusive ; & que les Savants
 d'Italie pensent , à peu de chose près , comme
 le Prince *Belofelski*.

Nous lui avons demandé pourquoi , au
 nombre des grands Maîtres dont il a peint le

caractère, il n'avoit pas compris *Leo*, que les Italiens regardent comme un homme divin, & dont les compositions sont données pour modèles dans les écoles, & pourquoi il avoit oublié *Maïo*.

Au sujet de *Leo*, le Prince a répondu qu'il ne l'avoit point caractérisé, parce qu'il ne le connoissoit pas. Il seroit bien à souhaiter qu'en parlant des Arts, chacun se fît de même une loi de ne dire que ce qu'il fait. Pour *Maïo*, il a bien voulu réparer son oubli, en nous donnant ce nouvel article.

« Le goût, le talent & les graces semblent avoir présidé à la naissance de *Maïo*,
 » ainsi que l'afféterie à son instruction. Il
 » anima plusieurs tragédies de sa musique
 » harmonieuse & brillante. Différens morceaux de ses Opéras s'exécurent dans les
 » Concerts avec plus d'applaudissemens encore qu'au théâtre. Ceci semble un éloge,
 » & ce n'en est pas un. Si *Maïo* eût consulté
 » davantage le sens des paroles, s'il se fût
 » moins passionné pour les vrais airs de
 » bravoure; s'il eût mieux connu la coupe
 » & la marche des Poëmes; s'il eût fait
 » enfin une étude particulière du cœur humain, il seroit encore plus goûté au
 » théâtre que dans les Concerts. On peut
 » lui reprocher d'avoir été trop complaisant pour les Chanteurs, qui, commu-

» nément, sont pleins d'hérésies en fait de
 » goût. *Maio* a négligé souvent le beau
 » genre de l'expression pour courir après
 » les difficultés ; & en conséquence il peut
 » être regardé comme un de ceux qui ont
 » contribué à la décadence du plus naïf &
 » du plus impérieux de tous les Arts. On
 » l'a vu cependant quelquefois prendre un
 » ton mâle , & tirer de son orchestre les
 » effets d'un pathétique sombre. Ses motifs
 » en général sont brillans & limpides ; on
 » entend dans ses airs un trait de chant
 » que l'oreille saisit avec plaisir , & que la
 » mémoire conserve précieusement ; mais
 » on s'apperçoit bientôt qu'il n'a trouvé que
 » ce trait passager ; & il se hâte de le cou-
 » vrir sous les ombres du *contre-point*. Il
 » me semble voir le premier rayon d'un
 » jour de printemps poindre & se cacher
 » derrière un nuage bigarré des plus vives
 » couleurs. Cet aimable Compositeur est
 » né & mort à Rome, âgé de vingt-sept
 » ans. Si j'avois à lui assigner une place ,
 » ce ne seroit qu'au second rang , & aux
 » pieds de *Galupi* ».

Nous nous garderons bien de prononcer
 sur le fond de cet ouvrage ; mais du côté de
 la diction , nous observerons qu'il est bien
 surprenant qu'un Etranger écrive dans notre
 langue avec tant de facilité , de naturel &
 d'agrément ; & qu'on auroit mauvaise grace

à rechercher dans son style les légères incorrections qui peuvent lui être échappées.

Code des Loix des Gentoux, ou Réglemens des Brame, traduit de l'Anglois, d'après les versions faites de l'original écrit en Langue Samskrète. A Paris, de l'Imprimerie de Stoupe, rue de la Harpe, 1778; un vol. in-4°.

C'est au zèle & à l'activité de M. Hastings, Gouverneur - Général des Etablissmens Anglois dans l'Inde, que nous devons ce Code des Loix d'un Peuple qui semble avoir instruit tous les autres. Mais c'est la politique du Gouvernement Britannique qui a conçu le projet de rassembler en un corps les Coutumes & les Réglemens civils & religieux des Indiens, pour en faire la base, s'il est possible, du Système de Législation qu'il se propose d'établir en Asie, comme un des moyens les plus propres à donner de la stabilité à l'empire des Anglois dans cette belle partie du monde.

« Les hommes éclairés & raisonnables (disent les Brame compilateurs de cet Ouvrage) » savent que la diversité des Religions & des croyances, source de haine & de jalousie pour les ignorans, est une démonstration manifeste de la toute-

» puissance de l'Etre Suprême ; car puis-
 » qu'un Peintre , en esquissant une multi-
 » tude de figures , & en répandant sur des
 » tableaux une grande variété de couleurs ,
 » se fait une réputation ; puisqu'un Jardi-
 » nier qui plante différens arbustes , & qui
 » fait naître différentes fleurs , devient re-
 » commandable ; il faut être inconséquent
 » & avoir une intelligence bornée pour ne
 » pas considérer , sous le même point de
 » vue , celui qui a créé le Peintre & le Jar-
 » dinier. Les différences & les variétés des
 » choses créées , sont des rayons de l'es-
 » sence glorieuse du Créateur ; & la con-
 » trariété des institutions est un type de ses
 » merveilleux attributs : sa puissance infinie
 » a tiré des quatre élémens , du feu , de
 » l'eau , de l'air & de la terre , tous les êtres
 » du règne animal , du règne végétal & du
 » règne minéral , afin d'orner le monde ; &
 » sa bienveillance sans bornes , qui a choisi
 » l'homme pour être le centre des lumiè-
 » res , lui a confié le domaine & l'autorité :
 » après avoir accordé la raison & l'entende-
 » ment à cet être privilégié , elle a étendu
 » sa supériorité sur tous les coins du mon-
 » de. Dieu a assigné ensuite à chaque Tribu
 » sa croyance propre , & à chaque Sècte sa
 » Religion particulière ; comme il a intro-
 » duit un grand nombre de castes & une
 » multitude de coutumes diverses ; il aime

» dans chaque pays la forme de culte qui y
 » est observé ; il écoute dans la Mosquée
 » les dévots qui récitent des prières en
 » comprant des grains sacrés ; il est présent
 » aux Temples , à l'adoration des Idoles ;
 » il est l'intime du Musulman & l'ami de
 » l'Indou , le compagnon du Chrétien &
 » le confident du Juif ; & les hommes d'un
 » esprit & d'une ame élevés , qui n'ont vu
 » dans les contrariétés des Sectes & les dif-
 » férens cultes de Religion , que des effets
 » de la puissance du Très-Haut , ont gravé
 » leurs noms d'une manière immortelle sur
 » les pages de l'Histoire. »

Cette façon de justifier ou plutôt de consacrer les absurdités du Paganisme & de toutes les fausses Religions , en leur supposant une institution divine, nous a paru assez singulière pour être remarquée. Les Brames ne disent pas seulement que Dieu permet cette étrange bigarrure de sectes & de cultes religieux ; ils assurent qu'il a assigné à chaque Tribu sa croyance , & à chaque Secte sa Religion particulière , & que c'est un effet de la puissance du Très - Haut , un type de ses merveilleux attributs. Par-tout , & dans tous les tems , les hommes osent rendre la Divinité responsable de leur propre folie , pour se dispenser d'en rougir.

« Ces esprits tolérans & justes (continuent les Brames) » se trouvent particuliè-
 rement

„ rement dans l'Empire étendu de l'Indos-
 „ tan , contrée délicateuse qu'habitent des
 „ Turcs , des Persans , des Tartares , des
 „ Scythes , des Européens , des Arméniens
 „ & des Abyssins. Comme ce Royaume a
 „ été longtemps la résidence des Indoux , &
 „ gouverné par plusieurs Rois & Rajahs
 „ puissans , la Religion des Gentoux y est
 „ devenue dominante ; mais depuis que les
 „ armées des Musulmans ont ravagé ces
 „ Provinces , il est survenu une révolution ;
 „ des coutumes diverses se sont établies ;
 „ tout s'administre suivant la croyance du
 „ parti vainqueur : delà sont nées des con-
 „ tradictions infinies , & des vicissitudes con-
 „ tinuelles dans les Arrêts de la Justice. » Le
 Magistrat de chaque Canton décide toutes
 les causes conformément à sa propre Reli-
 gion , & des Indoux se voient soumis aux
 Loix de Mahomet. Le désordre & la ter-
 reur se sont répandus parmi le peuple , & la
 justice ne se rend plus avec équité ; c'est
 pour cela que le Gouverneur - Général des
 Etablissmens Anglois dans l'Inde , l'hono-
 rable Warren - Hastings , a conçu le projet
 « de remonter aux principes de la Religion
 „ des Gentoux , de rassembler les Coutu-
 „ mes des Indoux , de faire traduire les
 „ Réglemens religieux & civils en Langue
 „ Persane ; & , pour l'instruction de tout le
 „ peuple , de compiler un Code qui , pré-

25 Juillet 1778.

N

» venant à l'avenir toutes les décisions con-
 » tradictoires , fournisse aux Juges des
 » moyens d'administrer la justice d'une ma-
 » nière équitable , & sans blesser la Reli-
 » gion & la Croyance des Sectes particuliè-
 » res. Nous , Brames , savans dans le Shaf-
 » ter (dont les noms sont écrits plus bas) ,
 » nous avons été invités de nous rendre , de
 » toutes les parties du Royaume , au Fort
 » Williams de Calcutta , Capitale du Ben-
 » gale , & de la Province de Bahar : après
 » avoir rassemblé les Livres les plus authen-
 » tiques , tant anciens que modernes , le
 » Texte original , écrit en Langue Sam-
 » krète , a été traduit fidèlement par les
 » Interprètes en Persan. Nous avons com-
 » mencé ce travail au mois de Mai 1773
 » (ce qui répond au mois *Jeyt* , 1180 , style
 » du Bengale) , & nous l'avons fini à la fin
 » de Février 1775 (ce qui répond au mois
 » Phangoon , 1182 , style du Bengale.) »

Voilà en peu de mots l'Histoire de cette
 compilation , faite par les plus habiles
 Brames Jurisconsultes ; ils ont tiré cha-
 que sentence , chaque phrase , des dif-
 férens originaux écrits en Samskret , sans
 ajouter ou retrancher un seul mot de l'an-
 cien Texte. Ce Code ainsi rédigé , a été tra-
 duit littéralement en Persan sous leurs yeux.
 M. Halhed l'a rendu en Anglois sur cette
 version Persane , en prenant des précautions

extrêmes pour être fidèle , & un Anonyme l'a traduit de l'Anglois en François. Le Texte original a-t-il pu passer successivement par tant de Langues, sans souffrir aucune altération ? On n'ose l'affurer ; mais le mérite des Traducteurs Anglois & François ne nous permet pas aussi de douter que leurs Traductions ne soient aussi exactes , aussi fidelles qu'elles peuvent l'être. A-t-on droit d'exiger davantage ?

Ce Code annonce un peuple corrompu. En effet , les Loix ne commencent à devenir nécessaires que lorsque les mœurs se corrompent , & malheureusement elles suppléent mal aux mœurs. Les Loix des Brame s'écartent souvent de la pureté de la morale pour obéir à des préjugés choquans & bizarres , tels que la distinction odieuse des castes , une vénération ridicule pour les vaches , un acharnement barbare contre les femmes & d'autres semblables. Le Législateur ignore les grands principes du Droit naturel , & l'on voit qu'il parle à des hommes opprimés & malheureux , sans être enflammé de zèle pour leur bonheur. On y remarque pourtant des Loix sages ; mais en général elles manquent de suite , de proportion & de justesse. Ses décisions contraires sur des cas semblables , des peines atroces contre des actions innocentes , des châtimens in-

décens, des réglemens tyranniques contre tout un sexe, des préjugés bas & puérils consacrés solennellement, la propriété violée : voilà les vices de la Jurisprudence des Gentoux, vices mal rachetés par la sagesse qui éclate dans d'autres loix. Du reste ces Loix n'ont pas été faites dans le même temps ; elles portent l'empreinte de différens âges : elles sont éparées dans un grand nombre de Livres anciens & modernes. Les Brames, qui les ont compilées & rassemblées, ne distinguent point les institutions les plus anciennes de celles qui le sont moins, ni même de celles qui ont une origine récente. Ils ont révélé leurs secrets ; mais l'ont-ils fait sans réserve ? L'ont-ils fait avec toute la sagesse qui devoit présider à une telle opération ? Sommes-nous sûrs que toutes les Loix qu'on nous présente ici, aient toutes la même autorité, & soient toutes également en vigueur ; qu'on n'ait point confondu des institutions tombées en discredit, & comme abrogées par un long oubli, avec des Loix maintenues constamment par une observation rigoureuse ? La législation ne se perfectionne qu'avec le temps : elle passe par bien des incertitudes, des variations, des réformes avant d'acquiescer de la stabilité. Nous désirerions qu'on nous eût fait connoître les progrès & les changemens successifs de celle des Gentoux.

La confusion qui règne dans cette compilation , les contrariétés que l'on y remarque , le mélange des absurdités avec des traits de sagesse , n'empêchent pas M. Halhed de croire que , si l'on veut établir au Bengale un nouveau Systême d'administration & de jurisprudence , & y adoucir & tempérer les Loix de l'Angleterre suivant les préjugés particuliers des Indoux , ce Livre facilitera beaucoup ce grand projet. Quelques-uns des réglemens bizarres & singuliers qu'on y trouve , sont peut-être préférables à ceux qu'on voudroit mettre en leur place : ils sont liés à la Religion du pays , & par conséquent très révéérés ; & ils tiennent en tout aux distinctions du rang , sacrées parmi les naturels : une longue habitude a persuadé les Indoux de l'équité de ces institutions ; ils s'y soumettront toujours avec empressement dès qu'on le leur permettra , & ils souffriroient même avec peine qu'on voulût les en dispenser. Ainsi nous voyons que par-tout le Peuple tient à ses coutumes , à ses institutions , qu'elles quelles soient , & préfère souvent sa folie à la sagesse des étrangers.

Dans une savante Préface qu'on trouve à la tête de cette traduction , M. Halhed parle de la Langue Samskrete , & se propose d'expliquer les passages du Code les plus extraordinaires & les plus éloignés des opinions & des préjugés Européens.

Le Samskret est une Langue très-abondante & très-nerveuse , mais le style des bons Auteurs est singulièrement concis : elle surpasse de beaucoup le Grec & l'Arabe dans la régularité de ses étymologies ; & elle a de même un nombre prodigieux de termes qui dérivent de chaque racine primitive. Les règles de la Grammaire sont aussi étendues & aussi difficiles , quoiqu'il y ait moins d'anomalies ; pour en donner un exemple , on peut observer qu'il y a sept déclinaisons des noms , toutes employées au singulier , au duel & au pluriel ; qu'elles sont toutes diverses , suivant qu'elles se terminent par une consonne , par une voyelle longue ou breve , & qu'elles diffèrent encore suivant que les noms sont de différens genres. On ne peut former le nominatif d'aucun de ces noms , sans appliquer au moins quatre règles ; & outre les terminaisons particulières dont on vient de parler , il y en a alors une nouvelle. Tous les termes de la Langue sont susceptibles des sept déclinaisons. Voilà une preuve assez sensible de la difficulté de l'idiôme. Aussi les Grammaires sont fort multipliées , fort prolixes , fort abstraites , & quelques-unes même inintelligibles pour la plupart des Brames.

L'Alphabet Samskret renferme cinquante lettres , trente-quatre consonnes & seize

voyelles; mais des trente-quatre consonnes, près de la moitié expriment des sons combinés, & six des voyelles sont seulement des syllabes longues, correspondantes à un égal nombre de voyelles breves. Les caractères Samskrets qu'on emploie dans le haut Indostan, passent pour être les lettres primitives que Brama donna aux peuples, & qu'on appelle aujourd'hui la Langue des Anges; au lieu que les caractères dont se servent les Brame du Bengale ne sont pas à beaucoup près si anciens; & quoiqu'un peu différens, ils sont évidemment une corruption des premiers: on peut s'en convaincre en les comparant.

La Poésie Samskrete contient une très-grande variété de différens metres, dont les plus communs sont le vers de douze ou dix-neuf syllabes, qui est scandé par trois syllabes à chaque pied, & dont le pied le plus estimé est l'anapeste, le vers de douze syllabes, & le vers de huit syllabes. Les Poèmes sont ordinairement composés de stances de quatre vers, régulières ou irrégulières. La plus commune est la stance régulière de huit syllabes à chaque vers: la rime doit y être alternative. M. Halhed cite quelques stances en vers Samskrets pour donner une idée de la Poésie des anciens Bardes Indoux. Nous nous contenterons d'en copier une seule stance régulière de

N iv

huit syllabes à chaque vers. Les vers sont des dimetres iambiques réguliers.

Pēṣā chē rēñerrām shētrōōh

Mātā shētrōō rēshēēlēñēē

Bhāryā rōōpēwētēē shētrōōh

Pōōtrēh shētrōō rēpūndētēēh.

En voici la traduction.

Un père endetté est l'ennemi (de son fils),

Une mere d'une conduite scandaleuse est ennemie
(de son fils),

Une femme d'une belle figure est ennemie (de son
mari),

Un fils ignorant est ennemi (de ses parens.)

On a cru jusqu'ici que les quatre Bedas ou livres sacrés des Indoux, étoient écrits en vers ; M. Halhed a reconnu qu'ils étoient plutôt écrits en une espèce de prose mesurée, sans être asservie à aucun metre particulier. Du reste, le grand nombre de vieux termes qui se trouvent dans les Bedas ; l'obscurité du dialecte ; la modulation particulière sur laquelle on les récite, les rendent à peine intelligibles. Parmi les Brame les plus savans on en compte très-peu, & il n'y a que ceux qui se sont livrés uniquement à cette étude pendant plusieurs années, qui prétendent avoir quelque connoissance des originaux : ces originaux sont devenus d'ailleurs extrêmement rares ; mais

on en a fait des commentaires dès les temps les plus anciens.

Nous bornerons ici ce premier extrait. Dans un second nous analyserons le Code même , & nous expliquerons quelques endroits qui paroissent s'éloigner le plus des opinions des Européens.

(*Cet article est de M. Robinet.*)

P H Y S I Q U E.

Observations sur le froid de Russie.

ON n'admire pas assez cette puissance universelle que l'homme exerce sur toute la Nature. Il semble que ce soit de sa foiblesse même qu'il tire sa plus grande force : c'est lorsqu'il se trouve arrêté par les obstacles , assailli par les dangers , tourmenté par les besoins , que son industrie s'éveille , que son courage se déploie , que le principe intelligent & actif qui l'anime se montre dans toute son énergie. Il dompte la Nature lorsqu'elle semble l'opprimer ; il fait servir à sa conservation , à ses plaisirs , même à de simples amusemens , ce qui ne paroissoit destiné qu'à lui nuire.

Le froid excessif paroît le plus redoutable fléau de tous les êtres animés ; car la chaleur est le principe de la vie. Les animaux de la Zone Torride ne peuvent se transplanter sous les Pôles , ou si quelques-uns y traînent une vie languissante , ils perdent la faculté de la transmettre à leur espèce. Certains animaux , privés par le froid de l'exercice presque entier de leurs facultés vitales , ne subsistent , pendant la rigueur des hivers , que dans un état d'en-

N v

gourdissement peu différent de la mort. Ceux qui naissent dans les climats septentrionaux sont pourvus par la Nature d'armes défensives contre le froid. On a observé que la plupart des quadrupèdes & des oiseaux, ainsi que certains poissons, y ont toute leur graisse entre la chair & la peau; leur chair a une plus grande abondance de sang, ce qui entretient une plus grande chaleur à la surface du corps; la graisse qui enveloppe la chair, & la peau plus épaisse & plus serrée qui recouvre le tout, empêchent la chaleur de se dissiper au dehors. Mais l'homme n'a ni duvet ni fourrure; il n'a dans les climats du nord, ni plus de sang, ni une peau plus compacte que dans ceux du midi; & il a trouvé le moyen non-seulement de résister à l'excès du froid, mais encore d'en tirer des avantages & des plaisirs.

Nous en citerons plusieurs exemples tirés d'une brochure curieuse (1) qui vient de paroître à Londres, & dont l'Auteur est M. King, de la Société Royale, Auteur de quelques Ouvrages estimés, & qui a résidé plusieurs années à Pétersbourg en qualité de Chapelain de la Factorerie Angloise.

Pendant les mois de Décembre, de Janvier & de Février, le Thermomètre de Réaumur est ordinairement, à Pétersbourg, du 22 au 25^e degrés au-dessous du terme de la glace, & il est descendu en 1749 jusqu'à 30 degrés, quoiqu'il tombe encore beaucoup plus bas en d'autres endroits de la Russie; il nous est difficile de concevoir comment on peut supporter un tel degré de froid: Celui de 1709 n'étoit en France que de 15 degrés & demi au-dessous de la glace.

(1) *A Letter to the Lord Bishop of Durham, containing some Observations on the climate of Russia and the Northern Countries, &c.* From John Glen King. D. D. F. R. S. and A. S. London. Dodsley, 1778. in-4^o.

Pour en donner une idée à ceux de nos Lecteurs qui ne connoissent pas les observations déjà publiées sur ce sujet, il suffira de dire qu'en allant à l'air dans la rigueur du froid, les yeux pleurent, & l'eau qui en sort se forme en petits glaçons attachés aux cils des paupières.

Les paysans Russes portent leur barbe, & le froid, en congelant les vapeurs qui s'y attachent, en fait un morceau de glace solide. Il faut observer que la barbe sert à garantir utilement les glandes de la gorge; les soldats Russes qui n'en portent point sont obligés, pour-y suppléer, de s'envelopper le col d'un mouchoir.

On conçoit comment les parties du visage, qui sont découvertes, sont exposées à être gelées; ce qui est remarquable, c'est qu'on ne sent pas soi-même quand cet accident arrive; & l'on risque continuellement, en marchant dans les rues, de perdre sans retour son nez ou une de ses oreilles, si l'on n'en est averti par un passant charitable, qui s'en aperçoit à une certaine rougeur qui paroît sur la partie affectée. On sait que le remède est de la frotter sur le champ avec de la neige.

Il n'est pas rare de trouver dans les rues des ivrognes morts de froid, & des paysans dans les grands chemins entièrement gelés sur leurs charrettes.

De l'eau bouillante jetée pendant un grand froid de la fenêtre d'un second étage, est retombée en petits morceaux de glace; & une pinte d'eau commune, exposée à l'air, a été entièrement réduite en une masse de glace solide, au bout d'une heure & un quart.

M. King rapporte une expérience fort extraordinaire faite par le Prince Orloff, Grand-Maître de l'Artillerie de Sa Majesté Impériale. Cet Officier a rempli d'eau une bombe, dont il a ensuite fermé l'ouverture bien exactement avec un bouchon; dès

que la congélation a commencé, on a vu l'eau en se dilatant s'échapper par les côtés du bouchon en forme de petits jets d'eau. Il a fermé alors plus hermétiquement, au moyen d'un écrou, le trou de la bombe pleine d'eau: en vingt minutes l'eau, en se glaçant, a fait crever la bombe, avec un tel degré de violence, que les éclats en ont été lancés à 12 ou 15 pieds de distance.

Quelque effrayante que soit la rigueur des hivers en Russie, on ne s'y plaint point des calamités du froid. A l'exception de Pétersbourg, où comme dans toutes les grandes Capitales, le pauvre est exposé à une plus grande disette & trouve moins de secours, le peuple a des moyens si faciles de se garantir du froid, que peu de personnes en souffrent. Le bois est très-commun & peu cher. Les poëles y sont si industrieusement construits & ménagés, qu'avec un seul fagot, on entretient dans une chambre une chaleur douce & uniforme pendant vingt-quatre heures. Cette chaleur est telle, que les habitans se vêtissent assez légèrement dans l'intérieur de leurs maisons; les enfans y sont presque tous en chemise.

Quand les Russes sortent, ils sont chaudement vêtus. L'ours, le loup, le renard, l'écureuil & l'hermine leur prêtent leur fourrure; mais rien ne leur est plus utile que la peau de mouton & de lièvre. Les femmes du plus bas peuple ont leurs robes bordées de peau de lièvre, & les hommes ont presque tous des habits de peau de mouton, avec la laine tournée en dedans.

A propos des lièvres, M. King observe, en faveur des causes finales, que, pour mieux dérober cet animal foible & timide à la poursuite de ses ennemis, la Providence a sagement voulu que dans les pays septentrionaux, qui sont ordinairement couverts de neige, le poil de cet animal devint blanc en hiver;

tandis qu'en été il est brun, de la couleur de la terre. Les lièvres du nord ont aussi le poil plus long, & par conséquent plus chaud que ceux des climats plus tempérés.

Revenons au vêtement des Russes. Ils portent sur leur tête un bonnet de fourrure très-chaud, & ils ont un grand soin de garantir leurs jambes & leurs pieds, non-seulement avec de gros bas, mais encore avec des bottes fourrées, ou avec des bandes de flanelle dont ils les enveloppent. En même-temps on les voit, au cœur de l'hiver le plus âpre, aller dans les rues, le cou & la poitrine nuds & découverts. Est-ce instinct ? est-ce habitude ? On pourroit croire que les parties les plus voisines du cœur, où le sang reçoit sa première impulsion, sont moins sujettes à être endommagées par le froid que les extrémités du corps. D'un autre côté, on voit qu'en d'autres pays les hommes couvrent soigneusement leur poitrine, tandis que les femmes les plus délicates ont, dans les plus grands froids, la gorge presque entièrement découverte.

Les hivers sont fort longs en Russie, & la terre y est absolument couverte de neige pendant plus de la moitié de l'année. C'est un spectacle triste & ennuyeux pour ceux qui sont accoutumés à des climats plus doux ; mais les naturels trouvent dans cette circonstance même des avantages qui leur sont propres.

Le premier est la commodité qui en résulte pour voyager & pour transporter les marchandises d'un lieu à un autre. On sait que leurs voitures d'hiver sont des traîneaux garnis de pieds de fer, semblables à des patins. La résistance & le frottement qu'ils éprouvent sur la glace & sur la neige durcie, est si peu de chose, qu'un traîneau très-chargé se meut avec autant de facilité qu'un bateau dans l'eau tranquille. Un seul cheval tire une charge très-considé-

nable à raison de sa force ; & comme les traîneaux ne suivent point les grandes routes , mais passent indifféremment à travers les rivières & les marais glacés , les communications deviennent plus promptes & moins dispendieuses.

Près de la Capitale , où le Commerce a plus d'activité , les routes sont réparées en hiver avec le plus grand soin. Si le dégel a formé quelque creux , on le remplit de glace nouvelle , recouverte de neige , & l'on y jete de l'eau qui se gèle par-dessus.

Si la glace se fend sur la rivière par le gonflement des eaux ou autrement , on y fait aussitôt un pont de planches.

Ajoutez à cela que les aurores boréales qui sont très-fortes , & la réflexion de la neige donnent en général assez de lumière pour voyager la nuit , lors même qu'il n'y a point de lune.

On conçoit tout ce que la richesse & le luxe ont pu ajouter de commodités à cette manière de voyager. La feue Impératrice Elisabeth avoit un traîneau composé de deux chambres , assorties de tout , & dans l'une desquelles il y avoit un lit.

Un autre avantage particulier aux climats Septentrionaux , c'est la facilité de conserver les provisions par le moyen de la gelée , d'une manière plus agréable qu'on ne peut le faire avec les autres ingrédients ; car le vinaigre , le sucre , & le sel dont on se sert communément , communiquent trop fortement leur goût aux alimens ; au lieu que la gelée ne faisant que fixer & envelopper les parties & les sucs , leur laisse toute leur saveur naturelle.

M. Swalowe , Consul général d'Angleterre en Russie , voulant aller pendant l'hiver de Pétersbourg à Moscou , fit prendre des anguilles , qu'on laissa au sortir de l'eau sur la terre où elles se gelèrent bientôt , au point de n'être plus qu'un morceau de glace , sans aucun mouvement. Etant arrivé à Moscou au

bout de quatre jours , il fit mettre les anguilles dans de l'eau froide , où elles se dégelèrent peu-à-peu , & reprirent le mouvement & la vie.

Le meilleur veau qu'on mange à Pétersbourg est celui qu'on fait venir gelé d'Arcangel ; & il est impossible de le distinguer de celui qui vient d'être tué. On conserve de même les fruits & les légumes : aussi les marchés des Villes sont fournis en hiver de toutes sortes de provisions à un prix très-mo-
dique.

Tous les travaux de la terre étant suspendus en hiver , les habitans des Campagnes chassent & pêchent. Leur manière de jeter des filets sous la glace pour prendre le poisson est très-ingénieuse ; mais il seroit difficile d'en donner une idée bien nette. Pour chasser ils ont des souliers qui ne sont qu'un morceau de bois de cinq ou six pieds de long , sur environ quatre pouces de largeur & un demi pouce d'épaisseur , recourbés par le bout , & au moyen desquels ils courent ou plutôt ils glissent sur la neige , tenant un grand bâton à la main , plus vite que le gibier qu'ils poursuivent.

Après avoir parlé des avantages solides que les habitans du Nord tirent de ce qui paroît un inconvénient de leur climat , il faut dire quelque chose des moyens qu'ils emploient pour faire servir ces mêmes inconvéniens à leur plaisir.

Un des amusemens que les Russes aiment le plus pendant l'hiver , c'est de glisser du haut d'une montagne en bas. Ils frayent une petite route sur le côté de la montagne en applanissant les petites inégalités du terrain avec de la neige ou de la glace ; ils se laissent ensuite glisser , assis sur un petit siège , & descendent ainsi avec une rapidité surprenante.

M. King a voulu connoître par lui-même cette espèce de divertissement : la sensation , dit-il , en est plus extraordinaire qu'agréable. Le mouvement est

si rapide qu'il fait perdre la respiration. C'est un mélange de surprise & de crainte, assez semblable à ce qu'on éprouveroit en tombant du haut d'une maison sans se faire de mal.

Les Russes sont si amoureux de cet exercice, qu'à Pétersbourg, où il n'y a point de montagnes, ils élèvent des montagnes artificielles sur les glaces de la Neva, où ils vont glisser ainsi, sur-tout les jours de Fêtes. Les hommes de tout état, jeunes & vieux, riches & pauvres, prennent part à ce divertissement, moyennant une bagatelle qu'ils donnent chaque fois qu'ils descendent à celui qui a construit la montagne. Cela ressemble à la manière dont on descend du Mont-Cénis à Lanebourg en certains tems de l'année, & qu'on appelle *la Ramasse*.

La feue Impératrice Elisabeth, qui partageoit le goût général de son peuple, avoit fait construire pour le même objet, à son Palais de Zarsko-Zelo, des montagnes artificielles d'une forme singulière. Il y en avoit cinq de hauteur différente, fort près l'une de l'autre, & sur une même direction. La surface toute glacée en étoit fort unie, & l'on y avoit pratiqué des rainures dans lesquelles se dirigeoient des espèces de traîneaux où se plaçoient deux ou quatre personnes. La première montagne d'où l'on partoît avoit trente pieds de hauteur perpendiculaire. La force que le traîneau avoit acquise par l'accélération du mouvement, lorsqu'il étoit arrivé au bas, suffisoit pour le faire remonter jusqu'au-dessus de la seconde montagne, qui étoit de cinq ou six pieds plus basse, afin de compenser la quantité de mouvement perdue par la résistance & le frottement. C'est la même force qui produit les oscillations du pendule. On traversoit ainsi les cinq montagnes avec une vitesse singulière, & l'on alloit tomber par une inclination douce à une petite île formée au milieu d'une pièce d'eau. Plus

il y a de personnes dans les traîneaux , plus ils ont de vitesse. Il y avoit sous la montagne une machine mue par des chevaux, & qui servoit à faire remonter les voitures du bas en haut. Il y a une autre manière de se laisser glisser du haut d'une montagne en descendant par une ligne spirale ; mais cette manière est effrayante , & l'on court risque d'être jeté hors de son siège.

Nous ajouterons à ces détails, que M. King a rendus fort clairs au moyen d'une planche gravée , une anecdote que nous avons trouvée ailleurs.

Pendant l'hiver de 1740 , qui fut très-long & très-rigoureux , on construisit à Pétersbourg un Palais de glace de 52 p. $\frac{1}{2}$ de longueur sur 16 $\frac{1}{2}$ de largeur & 20 de hauteur. L'architecture en étoit élégante & régulière. On prenoit dans la Neva les blocs de glace qui avoient deux à trois pieds d'épaisseur ; on les taillait & l'on y sculptoit des ornemens ; & lorsqu'ils étoient en place , on les arrosoit en dehors d'eaux colorées qui se congeloient sur le champ , & formoient des espèces de stalactites très-variées. On fit aussi six canons & deux mortiers , avec leurs affûts entièrement de glace. Les canons étoient du calibre de ceux qui portent trois livres de balle ; mais on ne leur en donna qu'un quart de livre : on les chargea d'un boulet d'étoupes & d'un de fonte par-dessus. L'épreuve s'en fit en présence de toute la Cour : le boulet alla percer à 60 pas une planche de deux pouces d'épaisseur ; & le canon , qui n'avoit pas plus de quatre pouces d'épaisseur, n'éclata & ne se fondit point. Ce fait singulier pourroit donner quelque vraisemblance à ce que dit Olaus Magnus des fortifications de glaces dont quelques Peuples du Nord avoient fait usage en certaines occasions.

Un autre usage de la glace qui , au premier coup-d'œil , paroît encore plus extraordinaire ; c'est celui qu'imagina d'en faire un Physicien Anglois en

1763. Il tailla un morceau de glace en lentille de 9 pieds 9 pouces de diamètre, & 5 pouces d'épaisseur. Il l'exposa aux rayons du soleil, & il enflamma à 7 pieds de distance de la poudre, du papier & d'autres matières combustibles. Il est assez singulier d'imaginer qu'on pourroit mettre le feu à un magasin à poudre avec un morceau de glace.

(*Cet Article est de M. Suard.*)

G R A V U R E S.

Troisième livraison de douze Estampes, gravées sous la direction de M. le Brun, Peintre, d'après divers Tableaux des plus habiles Peintres des Écoles Flamande & Hollandoise, pour en former l'Œuvre choisi des plus célèbres.

L'ENLEVEMENT de Déjanire, par le Centaure Nessus, peint par *Rubens*, gravé par *Schultze*.

Une femme sortant du bain, peint par *Van Mool*, gravé par *Blot*.

Un enfant vu jusqu'aux genoux, & tenant un jeune cerf dans ses bras, peint par *C. Maës*, gravé par *Macret*.

Un jeune enfant en pied, vêtu en Arménien, la tête couverte d'un bonnet de poil, garni de plumes, peint par *Gas. Netscher*, gravé par *Hemery*.

L'intérieur d'une maison de paysans Hollandois, où l'on voit une femme assise, tenant un enfant sur ses genoux, peint par *C. Bega*, gravé par *Guttenberg*.

Un homme assis près d'une table, chantant & s'accompagnant avec son violon, peint par *Eglon Vander Neer*, gravé par *Lingée*.

Un Cordonnier à l'ouvrage, parlant à une femme qui est debout près de lui, peint par *Van Tool*, gravé par *Duflos le jeune*.

La vue d'une voûte souterraine, où l'on voit di-

vers animaux conduits par des paysans, peint par *Affelyn*, gravé par *Weisbrood*.

Une Cuisinière Hollandoise, vue à travers une fenêtre, au haut de laquelle règne un sèp de vigne, peint par *Gerard Dow*, gravé par *Romanet*.

Un paysage mêlé de ruines & d'animaux : on voit sur le devant un paysan se lavant les pieds dans un ruisseau, peint par *Karel du Jardin*, gravé par *Daudet*.

Autre paysage bordé d'un ruisseau au pied d'un vallon, & plusieurs animaux gardés par un berger qui est debout, peint par *le même*, gravé par *Dequevauviller*.

Deux Cavaliers arrêtés près d'une chaumière, & faisant l'aumône à des mendiants, peint par *Ad. Van Velde*, gravé par *Daudet*.

La quatrième suite suivra, ainsi que les précédentes, qu'on a eu l'honneur de présenter à la REINE.

Se vend à Paris, chez BASAN & POIGNANT, Marchands de Tableaux & d'Estampes, rue & hôtel Serpente.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LA seconde représentation de l'Opéra bouffon des deux Comtesses, n'a pas eu moins de succès que la première ; & si elle a été beaucoup moins nombreuse, il ne faut l'attribuer qu'à l'excessive chaleur, qui, pendant quelques jours, a fait désertter tous les spectacles. Cette raison les fit fermer en 1718 pendant une semaine. On en auroit pu faire autant cette année. L'in-

trigue des *deux Comtesses* ne vaut pas mieux que celle des *fausses Jumelles* ; & en général , il paroît que le fond de ces sortes de pièces se ressemble beaucoup , & qu'elles sont toutes jetées dans un même moule. Il y a toujours un personnage ridicule dont la folie prête à la musique bouffonne. Tel est le rôle du *Chevalier de la Plume* dans les *deux Comtesses*. C'est un voyageur veuf , qui , tout en pleurant sa femme de manière à faire rire , ne laisse pas de faire sa cour à une Comtesse de Belle-couleur , & même à sa femme de-Chambre Livietta , qui parvient à se faire passer pour sa maîtresse , & même à mettre le Chevalier au point de douter laquelle des deux est femme de condition ou chambrière. Il débite à toutes deux mille extravagances. Un certain Léandre , amoureux de la Comtesse , joue le personnage d'un jaloux , & il a raison de l'être. Car le *Chevalier de la Plume* , malgré sa folie & ses ridicules , finit par épouser la Comtesse , & Léandre , de dépit , épouse Livietta en disant qu'il espère trouver en elle *piu amor , piu senno , piu fedelta* , plus d'amour , de bon sens & de fidélité. On ne s'attendoit pas à trouver là le bon sens. Il y a pourtant dans ce mauvais cannevas , une scène assez gaye , c'est celle où le Chevalier fait l'éloge de toutes les qua-

lités aimables qu'avoit sa défunte femme, & où la Comtesse lui répond qu'elle n'en aura pas moins, & qu'elle saura faire tout ce que faisoit sa première épouse; &, en effet, sur chaque article, elle se met à l'imiter; & cette Pantomime dans le goût Italien, relevée par une musique charmante, forme une scène très-agréable. On a remis Ernelinde, Tragédie lyrique de feu Poinfinet, musique de M. Philidor. Nous en parlerons dans le n°. prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué les représentations des *Barmécides*, qui ont toujours été très-applaudies, quoiqu'elles n'ayent pas été très-nombreuses. Si l'affluence des spectateurs n'a pas été grande, les défauts de la Pièce peuvent sans doute en être cause; mais indépendamment du désavantage de la saison, il est difficile de se dissimuler qu'un concours de circonstances défavorables, telles qu'on n'en a jamais rassemblées contre aucun Ecrivain, tous les ressorts mis en œuvre pour aliéner le Public, & étouffer l'Ouvrage & l'Auteur, ont dû nuire beaucoup à ce premier effet, toujours si décisif pour une Pièce de Théâtre, & que j'ai été traité & jugé comme

nul autre ne l'aurait été. Je pourrai en parler ailleurs ; mais il faut ici m'oublier pour ne voir que mon Ouvrage. Il faut , pendant qu'on fait tout ce qu'il est possible pour m'ôter le courage , avoir celui de me juger. Il faut travailler tandis qu'on me persécute , & songer à faire mieux , sans attendre plus de justice.

Je ne donnerai point encore une analyse complète de ma Tragédie, parce que, dans ce moment-ci , je m'occupe à la corriger. Mais je rendrai compte de l'impression qu'elle m'a faite , & de tous les défauts qui m'ont frappé. J'ignore quelle disposition apportent les Auteurs Dramatiques à la représentation de leurs Ouvrages ; tout ce que je fais , c'est que quand j'ai vû le mien sur la Scène , je n'en ai guères vu que les fautes. Ce n'est pas que le rôle d'Aaron , le caractère de Barmécide , le développement de ses motifs au quatrième Acte , la Scène entre Amorassau & le Calife au second , & enfin le cinquième , ne m'eussent fait quelque plaisir dans la Pièce d'un autre ; mais je le répète , tout occupé de ce qui manque , je jouis fort peu de ce qui peut être louable ; & le rôle de Semire entièrement sacrifié , une Scène de Confidente qui ouvre très froidement le second Acte , la langueur du quatrième , fait , comme on l'a très-bien dit , *aux dépens du troisième* ;

l'action arrêtée dans cette grande Scène que les détails ont soutenue, & qui est trop longue de la moitié; toutes ces fautes graves, sans parler d'autres moins importantes : voilà tout ce que j'ai apperçu. A l'égard de ceux qui seroient tentés de me dire qu'il falloit l'appercevoir plutôt, je leur répondrai que le Théâtre est le seul miroir où l'Auteur Dramatique puisse se voir tel qu'il est. Les seules leçons vraiment utiles que l'on puisse recevoir dans cet art, c'est le public assemblé qui les donne, & l'on est joué une fois en dix ans ! Toutes ces fautes tiennent à une seule qui en a été le principe. J'espère y remédier, & peut-être à l'impression & à la reprise, aura-t-on moins de reproches à me faire, sur-tout si l'on daigne me savoir quelque gré de ma docilité & de mes efforts.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON continue toujours avec le même succès les représentations du Jugement de Midas.



LETTRE à M. PANCKOUCKE.

A Paris, ce 15 Juillet 1778.

MONSIEUR,

Un bruit accrédité par quelques papiers publics étrangers, s'étant répandu dans Paris, que le cœur de feu M. de Voltaire avoit été distrait de son corps, pour qu'il lui fût fait des obseques particulières; Nous, les neveux, plus proches parens mâles, par conséquent chargés du soin de ses funérailles, assurons, comme nous l'avons déjà fait dans une protestation publique déposée chez M^e Dutertre, Notaire, & signée de toutes les Parties intéressées, que le Testament de feu M. de Voltaire, ni aucun écrit émané de lui, n'indiquent qu'il ait jamais voulu que cette distraction fût faite en faveur de qui que ce soit, ni d'aucun Monastère ni d'aucune Eglise; que nous n'y avons point consenti, ni pu, ni dû y consentir; que le Procès-verbal d'ouverture & d'embaumement déposé chez le même Notaire, ne fait aucune mention de cette prétendue distraction, & qu'il ne paroît aucun acte qui en fasse foi; & que dans de pareilles circonstances, ce qui pourroit avoir été entrepris à cet égard seroit absolument illégal; que ce qui pourroit avoir été distrait du corps de M. de Voltaire sans aucune des formalités indispensables, ne seroit susceptible d'aucun honneur funèbre. Nous vous prions, Monsieur, pour l'intérêt de l'ordre public & de la vérité, d'insérer cette assertion dans le prochain Mercure; nous sommes très-parfaitement, Monsieur,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs, l'Abbé
MIGNOT, DE DAMPIERRE,
D'HORNOY.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 5 Juin.

LE Capitán-Bacha est encore dans le canal, avec la flotte destinée pour la mer Noire; les vents contraires l'ont d'abord retenu: on prétend aujourd'hui qu'il l'est par l'attente de ses derniers ordres. Le Gouvernement ne paroît pas encore décidé sur ceux qu'il lui donnera. Il est toujours partagé sur le parti à prendre relativement à la Crimée; on ne peut guère parvenir à y affoiblir les Russes qu'en leur déclarant la guerre, & il faudroit qu'elle fût heureuse; on doute & l'on craint. Dans cet état, on préféreroit un accommodement; mais l'orgueil Ottoman prêt à céder sur bien des points importants, & de la peine à se résoudre à reconnoître le Chan Sahim-Guéray. Ces discussions ont fait l'objet d'une assemblée des principaux Membres du Divan & de plusieurs gens de loi, qui se réunirent le 25 du mois dernier, à Kourou-Chiesmé, maison de plaisance du Mufti. Le Grand-Visir, le Reis-Effendi & Abdoulrésak-Effendi s'y trouvèrent; on ignore ce qui fut décidé, & on seroit tenté de croire qu'on n'y convint de rien, puisque la flotte est encore immobile. Cette inaction commence à devenir funeste aux équipages: la peste qui continue ses ravages, les a attaqués, & il meurt tous les jours quelques hommes sur nos vaisseaux, qui en sortant de nos

25 Juillet 1778. ○

eaux , iront probablement porter la contagion dans tous les lieux où ils aborderont.

Selon des lettres de Syrie , Ismaël-Bey contraint de sortir du Caire , a pris la route de Seyde , avec ses richesses & 4 à 5000 hommes pour les défendre : il espère beaucoup de Gedzar - Bacha ; mais on craint qu'il ne soit tôt ou tard la victime de sa confiance. Les mêmes lettres portent que les chemins entre Alep & Alexandrie sont tellement infestés de brigands , que les Européens ne peuvent plus faire transporter leurs marchandises par les caravanes ; cet inconvénient arrête le cours du commerce , retarde le départ des vaisseaux pour l'Europe , & occasionne des pertes considérables.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 10 Juin.

ON est encore dans l'incertitude sur la manière dont se termineront nos différends avec la Porte ; depuis quelque tems les nouvelles sont fort diverses & fort contradictoires : le bruit du jour annonce la rupture comme inévitable ; peut-être demain s'en répandra-t-il de plus favorables à la paix.

On s'attend à voir la guerre éclater incessamment en Allemagne ; les couriers de Vienne & de Berlin se succèdent sans interruption dans cette Capitale. Le 4 de ce mois le maître des postes de Grodno en Pologne arriva ici avec des dépêches de la première de ces Cours ; le courier qui les avoit portées de Vienne jusqu'à Grodno , avoit été frappé dans cette ville d'un coup d'apoplexie ; & le maître des postes se chargea de ses paquets qu'il a remis lui-même au Ministre Autrichien ici : il a été réexpédié peu de jours après son arrivée.

Selon des lettres de Czernowitz dans le district de Bukowine , nos troupes ont formé auprès de

Kaminieck un cordon qui s'étend jusqu'à Kunderize. Son objet est d'empêcher les ravages de la peste qui menacent de s'étendre de ces côtés , & de réprimer une multitude de Turcs qui infestent ces contrées par leurs brigandages , en pillant indistinctement les amis & les ennemis. Ce même cordon a ordre de veiller aussi sur les transports des bestiaux , parce qu'il règne dans plusieurs endroits des épizooties dont on craint les suites.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 27 Juin.

LES troupes qui composent le camp assemblé près de cette Capitale, se sont séparées le 25 pour rentrer dans leurs garnisons. Parmi les étrangers que la curiosité avoit amenés ici , on a reconnu le Roi de Suède, qui voulant s'épargner l'ennui des honneurs d'étiquette, a gardé *l'incognito*, sans se cacher à notre Souverain, avec lequel il dîna le 25 à Fridérichsberg, à une table de huit couverts, remplis par les deux Monarques, la Reine mère, le Prince Royal, le Prince Frédéric & la Princesse son épouse, le Duc Ferdinand de Brunswick, & le Prince de Bevern. Après le dîner, S. M. Suédoise prit congé du Roi & de la famille Royale, & partit à cheval. A quelque distance de Fridérichsberg, il trouva son Ministre résident ici, avec une voiture, dans laquelle il entra & se rendit à Elsfeneur, où il arriva le 24 à 3 heures du matin. Il s'arrêta devant la porte de son consul dans cette ville, & s'entretint avec lui pendant quelques momens sans descendre de carrosse. Il alla ensuite au port, où le Vice-Amiral Danois, M. Schindel, vint lui annoncer qu'il avoit préparé une chaloupe pour le conduire à Elsfingbourg. Ce Prince le remercia, en lui disant que S. M. Danoise lui avoit permis de traverser

le Sund dans sa propre barque. Il se mit en effet dans une barque de pêcheur, qui le transporta sur les côtes de Suède. Ce Monarque va faire la revue de ses troupes en Scanie, où il y aura un camp. On dit qu'il y a invité le Duc Ferdinand de Brunswick, & le Prince de Bevern, qui sont déjà partis pour s'y rendre. Il étoit accompagné du Comte de Loewenhaupt, & de cinq autres Officiers Suédois, qui sont repartis par un autre chemin.

On se propose de porter les forces de terre de Danemarck & de Norwege, à 78,695 hommes; on les complètera successivement jusqu'à ce qu'elles soient à ce nombre. Voici l'état qu'on en publie d'avance. Il y aura en Dannemarck 6337 hommes de cavalerie, 33,646 d'infanterie, & 1308 de milices. La cavalerie en Norwege, sera de 4495 hommes, l'infanterie de 29,122; le corps de l'artillerie & du génie, formera 3789 hommes.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 30 Juin.

L'OUVERTURE de la Diète est fixée au 5 Octobre prochain; les Diétines qui doivent la précéder s'assembleront le 17 Août. Les universaux nécessaires n'ont été expédiés que depuis quelques jours. Un des premiers objets qui sera mis sous les yeux de la République assemblée, est le Code de Loix, dont la rédaction avoit été confiée au Comte Zamoiscky, ci-devant Grand-Chancelier de la Couronne: il s'est occupé de cet important ouvrage, qui est achevé & divisé en trois volumes, dont le premier est consacré aux personnes, le second aux choses, & le troisième aux formes. Le premier est déjà sorti de dessous presse; il ne sera publié, que lorsqu'il aura eu la sanction de l'assemblée de la Nation.

Le projet d'employer aux besoins publics les revenus immenses de nos Abbayes, a fait beaucoup de bruit, & donné lieu à beaucoup de plaintes & à beaucoup de spéculations. Parmi les dernières, on doit distinguer un travail assez curieux, qu'on dit exact, & dont voici le résultat. On a évalué le nombre des villages dans le Royaume de Pologne, à 250,560. Le Roi & la Noblesse en possèdent 90,000; il en appartient 100,010 aux Evêques & aux Chanoines, & 60,550 aux Prêtres réguliers & aux Couvents. Selon ce calcul, à 19,440 villages près, le Clergé possède les deux tiers de ceux de ce Royaume; aussi y est-il puissamment riche. Quand il n'y auroit dans chaque village, abstraction faite des hommes libres, que 10 paysans, faisant partie de la propriété de leurs maîtres, & qu'on ne tireroit de chacun deux que 10 gros de Pologne, cela feroit la somme de 835,200 florins. Si dans les cas de nécessité chaque village fournissoit un homme, on formeroit une armée de 250,560 hommes. Avec une pareille population, si cet infortuné Royaume avoit suivi les principes d'une saine politique, & imité la sagesse du Gouvernement des autres Etats, il n'auroit pas vu arriver la révolution qu'il vient d'éprouver, & qui a étonné l'Europe, qui n'a fait aucun mouvement pour l'empêcher.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E, le 5 Juillet.

Le nombre des Couriers que l'on voit arriver ici depuis quelque temps; les ordres qui se donnent en conséquence, annoncent que la guerre est sur le point d'éclater. On a commencé à cuire 16,000 liv. de biscuit, dont la pâte est faite de façon qu'on peut le conserver plusieurs années, sans craindre qu'il ne se gâte. Il part journellement de cette Capitale des

chariots de transport, & des troupeaux de bœufs qu'on conduit à nos armées. On vient de faire imprimer & de distribuer dans toutes les Eglises, une prière particulière, pour demander au ciel de bénir les armes Impériales & la conservation de l'Empereur.

Selon les derniers avis de Bohême, on apprend que S. M. I. vient de créer un Ordre du mérite, qui sera la récompense des bas Officiers & soldats qui se distingueront; aux marques honorifiques de cet Ordre, on joindra une augmentation de paye, qui sera de 4 florins par mois pour les premiers, & de 2 pour les seconds.

On lit dans les mêmes lettres l'anecdote suivante. L'Empereur étant à Horschitz en Bohême, accompagné de l'Archiduc Maximilien & des Généraux de Loudohn & de Laszy, une femme se jeta à ses pieds & lui présenta un placet en pleurant. On lui avoit enlevé ses deux fils pour en faire des soldats, & les dangers qui menaçoient leurs jours en cas de guerre, étoient la cause de ses pleurs & de ses alarmes. Ce n'est que cela, lui dit l'Empereur en riant; mais ma bonne, songez-vous que j'ai aussi ma mère à Vienne? comme vous, elle a deux fils à l'armée. Il ne lui rendit pas les siens; mais il lui donna quelques ducats pour la consoler.

M. Collin, Conseiller de la Régence de la Basse-Autriche, Médecin ordinaire de l'Hopital Pazmanien, Membre de la Société de Harlem, vient de découvrir un remède qu'il a éprouvé avec succès sur plusieurs hydropiques. Son dessein étoit de le publier avec des observations; des occupations graves l'ont empêché de mettre en ordre ces dernières; en attendant qu'il le puisse, il s'empresse de l'annoncer dans les feuilles publiques. La plante qu'il emploie est la *Laitue sauvage*, en Allemand *Wilder Lattig*; en Latin *Lactuca virosa*. *Lactuca foliis horizontalibus carina aculeolatus dentatis*. *Caulis inferne aculeatus*. *Folia sagittata sessilia margine & in*

primis carina aculeolatis. LINN. *Sist. nat. Edit.* 13.
On prépare un extrait du jus exprimé, dépuré & clarifié de cette plante, dont la dose est différente selon les circonstances. Il évacue les eaux, donne de l'appétit, & ne cause aucun dérangement dans le corps.

De HAMBOURG, le 8 Juillet.

LA guerre, après six mois de négociations entreprises pour l'écarter, paroît à présent décidée, & peut-être dans ce moment a-t-elle déjà éclaté : toutes les lettres portent que la Cour de Vienne les avoit rompues dès le 24 du mois dernier, par la note qu'elle fit remettre alors à M. le Baron de Riedesel ; le Roi de Prusse les a continuées, dit-on, jusqu'au 3 de ce mois ; mais avant cette époque son parti paroissoit déjà pris. » Le 29 Juin, écrit-on de Berlin, il est arrivé au Prince Henri un courier envoyé par le Roi & suivi de plusieurs autres exprès qui sont arrivés successivement : le 30 avant midi le Prince donna ordre de fermer les portes de la ville : on en avoit expédié de pareils à Spandau, à Potsdam & ailleurs, où ils furent exécutés : on laissoit entrer tout le monde, mais personne n'avoit la liberté de sortir. Tous les Généraux s'assemblèrent chez S. A. R. On apprit le soir que les troupes avoient été averties qu'elles devoient se mettre en route le lendemain à 4 heures du matin. Elles partirent en effet, à l'exception du régiment de Hollhofel & de quelques escadrons de Lottum, dragons, destinés à escorter la caisse militaire & les équipages, avec lesquels ils suivirent l'armée la nuit suivante. Le corps aux ordres du Général de Mollendorf, cantonné aux environs de Besekow & de Storkau se mit en marche 24 heures avant le tems fixé, pour arriver le 3 auprès de Dresde, où le Prince Henri étoit attendu le 4 avec toute son armée qui a séjourné à Grossenhayer «.

Les mêmes lettres annoncent le départ du Comte de Cobenzel , Ministre de l'Empereur , à Berlin , & le rappel du Baron de Riedesel , Ministre de Prusse , à Vienne. Le premier avoit déjà averti tous ceux qui avoient quelque prétention à sa charge ou à celles de ses Officiers & autres domestiques , de se présenter à son Intendant avant le 8 de ce mois. Le 3 on lui avoit signifié que les négociations étoient rompues , & le 4 on fit la même déclaration aux Ministres étrangers , en leur notifiant le rappel du Baron de Riedesel : on leur remit aussi une copie du Manifeste du Roi de Prusse. Cette pièce importante doit trouver une place ici.

» Le Roi s'étoit flatté depuis la paix de Hubertzbourg de pouvoir vivre dans une harmonie constante avec la Cour de Vienne. S. M. a employé dans cette vue tous les moyens possibles pour cultiver l'amitié de l'Empereur des Romains & de S. M. l'Impératrice - Reine de Hongrie & de Bohême. C'est avec un regret d'autant plus sensible , qu'Elle voit cette bonne harmonie altérée par le démembrement inattendu de la Bavière , que la Cour de Vienne a entrepris après la mort du dernier Electeur de ce nom. S. M. ne pouvoit regarder ce démembrement que comme diamétralement opposé à la justice , aux droits reconnus des plus proches héritiers du fief & de l'alleu de Bavière , ainsi qu'à la sûreté , à la liberté & à toute la constitution de l'Empire Germanique. Elle a fait faire des représentations amicales & souvent réitérées à L. M. I. & R. pour les faire revenir de leurs desseins. Il en est résulté des explications , des discussions & des négociations de longue durée. Mais tout ayant été inutile ; les représentations du Roi n'ayant produit d'autre effet que celui d'un armement général , & les choses étant venues à la dernière extrémité , S. M. ne sauroit se dispenser plus long-tems d'exposer aux Puissances de l'Europe , aux Etats de l'Empire & au Public en général ,

les justes motifs qui l'engagent à s'opposer au démembrement de la Bavière , & à se porter au secours des opprimés , en faisant précéder cet Exposé du recit fidèle de ce qui s'est passé jusqu'ici dans cette affaire intéressante & en y joignant des pièces justificatives.

» Maximilien Joseph , Electeur & Duc de Bavière , étant mort le 30 Décembre 1777 , sans laisser des descendans , & la ligne Wilhelmine ou Ludovicienne de la Maison de Bavière ayant été éteinte , M. l'Electeur Palatin , comme le plus proche Agnat , prit le même jour possession de tous les Pays délaissés par ce Prince , au moyen d'une Patente , qui fut publiée en son nom. Personne ne pouvoit douter , d'après la qualité notoire de cette Succession , que l'Electeur Palatin en conserveroit la possession entière , à l'exception de ce que les Héritiers Allodiaux pouvoient en prétendre. Mais à la mi-Janvier 1778 on apprit de tous côtés , que S. M. l'Impératrice-Reine avoit fait occuper par ses troupes une grande partie de la Bavière , & qu'Elle avoit fait une convention là-dessus avec l'Electeur Palatin. Le Chancelier de la Cour , Prince de Kaunitz-Rietberg remit aussi le 20 Janvier , au Baron de Riedesel , Envoyé du Roi à la Cour Impériale , comme aux autres Ministres des Cours étrangères résidans à Vienne , une Note , dont la substance portoit : » Que S. M. » l'Impératrice-Reine avoit des droits sur la succes- » sion Bavaroise , qui dérhoient du chef de réversion » des fiefs de Bohême , d'une Expectative sur le » Comté de Mindelheim ou Suabe , & d'une Investiture effective donnée par l'Empereur Sigismond à la Maison d'Autriche ; que l'Electeur Palatin avoit reconnu ces droits ; que S. M. l'Impératrice-Reine avoit à la vérité fait marcher un corps suffisant de troupes vers la Bavière , parce que l'Electeur Palatin avoit pris possession de tous les Etats de Bavière , mais que peu après tout

» mal-entendu ayant été levé , on en avoit rappelé
 » la plus grande partie , & on n'y avoit laissé que
 » le nombre nécessaire pour la prise de possession «.

» Le Roi reçut cette communication avec recon-
 noissance ; mais d'après les notions générales , que
 S. M. avoit de la nature de la Succession de Baviè-
 re , Elle ne put s'empêcher de faire remettre à la
 Cour de Vienne par son Envoyé , le Baron de Riede-
 sel , le 7 de Février une Note (1) , pour lui com-
 muniquer amicalement quelques réflexions & dou-
 tes : » Sur ce que la Couronne de Bohême vouloit
 » regarder comme des Fiefs dévolus à elle des Dis-
 » tricts du Haut-Palatinat , dont le retour avoit été
 » sans exception quelconque assuré par la Paix de
 » Westphalie à la Maison Palatine , au défaut de
 » celle de Bavière ; comment une Expectative Impé-
 » riale , donnée sans le consentement de l'Empire ,
 » pouvoit-elle démembrer un Duché & Electorat
 » appartenant à toutes les Branches de la Maison
 » Palatine en vertu du Traité de Pavie , de la Bulle
 » d'Or & de la Paix de Westphalie ; comment l'E-
 » lecteur Palatin avoit-il pu transiger sur des objets
 » pareils , & céder à une Maison Etrangère une
 » partie si importante de l'ancien Patrimoine de
 » sa Maison , au préjudice des branches Palati-
 » nes collatérales & des héritiers allodiaux «. On
 ajouta , » Que comme S. M. l'Empereur avoit
 » fait saisir quelques Districts de la Bavière , qu'elle
 » regardoit comme fiefs vacans de l'Empire , on
 » espéroit que l'intention de S. M. I. ne seroit pas
 » de continuer à les occuper par des troupes de sa
 » Maison , ni d'en disposer autrement qu'avec la
 » concurrence de l'Empire , en conformité de l'Ar-
 » ticle 11 de sa Capitulation ; que le Roi , comme
 » Prince de l'Empire , ne pouvoit pas être indiffé-

(1) Nous avons donné successivement toutes ces notes dans le tems.

» rent à la vue d'arrangemens si singuliers , qui pa-
 » roissoient influer d'une manière si défavantageuse
 » sur la conservation du système de l'Empire ; que
 » S. M. attendoit de la justice & de la grandeur d'ame
 » de L. M. I. qu'Elles se prêteroient à des explica-
 » tions amicales , pour trouver les moyens d'arran-
 » ger la Succession de Bavière d'une manière con-
 » forme aux droits des différentes Parties intéressées
 » & aux constitutions du Corps Germanique «.

» Le Prince de Kaunitz donna pour réponse au Ba-
 ron de Riedesel , la Note du 16 Février , qui devoit
 servir à lever les doutes & les objections faites de
 la part du Roi.

» S. M. se trouva si peu convaincue par les raisons
 contenues dans cette réponse , qu'Elle se crut obli-
 gée de faire remettre à la Cour de Vienne , le 19
 Mars un nouveau Mémoire , dans lequel on a dé-
 montré en précis , mais d'une manière convaincante ,
 l'insuffisance des prétentions de S. M. l'Impératrice-
 Reine sur la Bavière , & où S. M. requiert à la fin
 instamment L. M. I. , » de remettre les choses dans
 » l'état où elles ont été à la mort de l'Electeur de
 » Bavière , & de se prêter à des voies de conciliation ,
 » par lesquelles on puisse arranger la Succession de
 » la Bavière d'une manière propre à conserver l'e-
 » quilibre de l'Empire , ainsi que ses Constitutions &
 » la Paix de Westphalie , & à assurer les droits & les
 » intérêts de l'Electeur de Saxe , des Princes Palatins
 » & des Ducs Mecklenbourg «. Tous ces Princes
 ayant pendant cette intervalle réclamé l'interven-
 tion du Roi , ce fut un motif de plus pour S. M.
 de réitérer ses représentations.

» La Cour Impériale jugea à propos de repliquer par
 la Note du 1er Avril » Qu'elle n'entreroit plus dans
 » aucune discussion de ses droits ; qu'elle ne se désis-
 » teroit pas de ses possessions légalement acquises ;
 » que justice seroit rendue à ceux qui auroient à
 » prétendre , mais que S. M. l'Impératrice - Reine

» n'admettroit pas , qu'un Prince de l'Empire s'ar-
 » roge de s'établir en *Juge* ou *Tuteur* de ses co-
 » *Etats* & de contester ses droits ; qu'elle sauroit se
 » défendre & même *attaquer celui , qui se mettroit*
 » *dans le cas* ; que cependant elle adopteroit tout
 » moyen admissible , que l'on pourroit juger propre
 » à maintenir la tranquillité générale «.

» Quoique cette réponse fût aussi extraordinaire que
 peu fondée , & qu'elle ressemblât à une déclaration
 de guerre , le Roi voulant pourtant observer toute la
 modération possible , S. M. fit remettre le 22 Avril
 à la Cour de Vienne une nouvelle Note , par la-
 quelle on prouva & déclara : » Que S. M. ne méri-
 » toit pas les reproches qu'on lui faisoit ; qu'elle ne
 » prétendoit pas s'ériger en *Juge* ni *Tuteur* de ses
 » co-Etats , mais qu'Elle se croyoit aussi autorisée &
 » même obligée à réclamer contre le démembre-
 » ment arbitraire & ouvertement injuste de la Suc-
 » cession de Bavière ; que le maintien de la tranquit-
 » lité générale & de la bonne intelligence entre les
 » deux Cours ne lui tenoit pas moins à cœur qu'à
 » L. M. I. ; mais qu'Elle croyoit devoir attendre ,
 » que la Cour de Vienne , qui s'étoit mise en pos-
 » session des objets en litige , s'expliquât sur les
 » moyens , qu'elle regardoit comme admissibles pour
 » régler la Succession de Bavière «.

Le Prince de Kaunitz a répondu à cette Note , par
 un Mémoire du 7 de Mai , à la suite duquel se trouve
 une analyse ou réfutation des deux Notes de la Cour
 de Berlin du 9 Mars & du 28 Avril. Dans le Mé-
 moire du 7 Mai même on s'efforce d'établir ; » Que
 » S. M. l'Empereur n'avoit rien fait d'illégal dans
 » l'affaire de Bavière ; que l'Electeur Palatin ne ré-
 » clamait point contre sa transaction ; que S. M.
 » l'Impératrice-Reine ne s'opposoit pas aux préten-
 » tions de l'Electeur de Saxe & des Ducs de Mec-
 » klenbourg , & que le Duc de Deux-Ponts ne pou-
 » vant avoir un droit d'agir que lorsque la ligne de

» Sulzbach seroit éteinte , on l'invitoit néanmoins de
 » produire ses griefs , afin que les droits fussent exa-
 » minés conjointement avec les prétentions de l'Im-
 » pératrice-Reine , & qu'une décision légale pût met-
 » tre fin à la contestation qu'il avoit jugé à propos
 » d'élever «.

» Le Public impartial reconnoîtra aisément , que ces
 généralités & la provocation apparente à une déci-
 sion légale , ne prouvent rien en faveur de la Cour
 de Vienne , aussi long-tems qu'elle se maintient dans
 la possession de l'objet litigieux qu'elle a usurpé d'au-
 torité privée , & aussi long-tems qu'on n'a pas ré-
 glé d'une manière légale , par quelque Tribunal
 compétant & impartial , la contestation entre elle &
 le Duc de Deux-Ponts , ainsi que l'Electeur de Saxe ,
 qui doit être discutée & décidée , S. M. l'Empereur
 ne pouvant pas être Juge dans sa propre cause.

» Le Roi ayant aussi fait requérir les Etats de l'Em-
 pire par son Ministre à la Diète , le Baron de Schwartz-
 zenau , de se joindre à S. M. pour faire des repré-
 sentations convenables à L. M. I. sur la tournure
 singulière de l'affaire de Bavière , afin de le porter
 à la faire régler d'une manière conforme à la justi-
 ce , le Ministre d'Autriche en a pris occasion d'y
 répondre le 10 Avril par une Déclaration verbale ,
 mais imprimée en même-tems , & dans laquelle , au-
 lieu de toucher le fond de l'affaire & de justifier les
 prétentions de sa Cour , il n'a fait que lancer des
 sarcasmes peu relevans , & établir , pour état de
 question , des principes généraux , tels que ceux-ci :
 » Que chaque Etat de l'Empire étoit en droit de
 » faire valoir ses prétentions ; qu'on ne sauroit le
 » faire que par une décision légale ou par une tran-
 » saction avec les parties intéressées ; que l'Impéra-
 » trice-Reine avoit choisi la dernière voie en tran-
 » sigeant avec l'Electeur Palatin ; qu'elle ne man-
 » queroit pas au Duc de Deux-Ponts & à l'Electeur
 » de Saxe dans la voie de la justice ou de la compo-

» sition ; mais qu'elle ne pouvoit pas reconnoître le
 » Tribunal & les décisions du Roi de Prusse , ni per-
 » mettre qu'un troisième Etat de l'Empire s'élève
 » contre une convention & dans une affaire qui ne
 » le regardoit pas «.

L'abondance des matières nous force à remettre la suite de ce Manifeste , qui est très-étendu , à l'ordinaire prochain. Il a fait évanouir toutes les espérances de paix , & selon plusieurs avis les troupes des deux Puissances sont en mouvement , & peut-être ont-elles déjà commencé les hostilités. Quelques lettres portent que dès le 4 de ce mois le Roi de Prusse a marché à la tête de son armée ; les unes lui font prendre la route de la Bohême , les autres de la Moravie : le Prince Henri de Prusse a passé l'Elbe le 7. Les événemens ne peuvent manquer d'être intéressans & prochains : on remarque dans cette circonstance que le vœu général de l'Empire ne paroît pas être pour son chef , dont l'entreprise sur la Bavière excite ses inquiétudes , & que la plupart des Membres du Corps Germanique ont envain essayé de l'engager à conserver la paix , en évacuant les parties de ce pays qu'il a occupés. Plusieurs avis qui ne sont peut-être pas fondés , parce qu'ils partent de lieux où l'on a intérêt de ne pas voir la situation de la Maison d'Autriche telle qu'elle est , ou de la présenter sous le jour le moins favorable , annoncent qu'en commençant la guerre , elle manque d'argent ; on l'infère des négociations qu'elle a fait faire à Bruxelles , à Gênes , à Amsterdam , Berne , & dans cette ville pour des emprunts , qui n'ont réussi qu'en partie , & qui ont été faits à des conditions onéreuses : ce qui a nui à leur succès , c'est qu'elle a payé déjà en papier les livraisons pour son armée ; & les hommes à argent ont serré le leur de peur de le recouvrer difficilement à la fin d'une guerre qui ne peut pas rétablir les finances.

Dans ce moment , prévu depuis si long-tems ,

on s'attend à un embrâsement général : on croit que plusieurs Puissances prendront part à la guerre d'Allemagne. Les préparatifs qui se font dans la Hesse font prévoir que les troupes de cette Principauté y seront employées ; tous les régimens y sont mis sur le pied des troupes Prussiennes : tous les ponts sur la Fulde , la Nidda & la Werra , ceux même qui sont dans la Vétéravie sont réparés. On assure que 30,000 Russes sont en marche pour joindre les armées Prussiennes ; cela supposeroit que la paix de cette Puissance avec la Porte est décidée : on présume que si elle envoie des troupes en Allemagne , les autres Etats du nord ne resteront pas spectateurs indifférens des événemens. Les préparatifs que l'on fait dans l'Electorat de Hanovre , où l'on rassemble 3000 hommes , & un train proportionné d'artillerie , ne paroissent pas destinés pour l'Amérique. Dans la circonstance présente , l'Angleterre hors d'état de faire face aux François sur mer , cherche sans doute à les engager dans une guerre étrangère pour diviser leurs efforts , & les redouter moins. Si elle y prend part , même en renonçant à toutes ses espérances sur l'Amérique , ce ne sera que pour forcer ses ennemis à l'imiter , & leur intérêt sera toujours de la laisser s'y embarquer seule.

De R A T I S B O N N E , le 9 Juillet.

LA rupture des négociations entre les Cours de Vienne & de Berlin , fait attendre chaque jour la nouvelle de quelque hostilités entre les armées des deux Puissances ; on dit que la dernière proposition que l'Empereur avoit faite , étoit celle-ci : » Sa Maison resteroit en possession de la partie de la Bavière qu'il avoit fait occuper , tant que l'Electeur Palatin vivroit. A la mort de ce Prince , s'il ne laissoit point d'enfans mâles , pour ne porter aucun préjudice aux droits du Duc des Deux-Ponts , son héritier , on

soumettroit les prétentions réciproques à la décision de l'Empire. Le Roi de Prusse a répondu, dit-on, qu'il étoit plus simple & plus convenable, de faire aujourd'hui ce que l'on se proposoit de faire plus tard.

On assure que l'Electeur Palatin, qui est retourné à Manheim, se propose de revenir incessamment à Munich, & d'y faire sa résidence. Cette nouvelle a fort affligé les habitans de son ancienne résidence, qui ne peuvent que perdre beaucoup en effet par l'éloignement de leur Souverain.

On apprend de Berlin, que le Prince Belofelski, Ministre de la Cour de Russie à celle de Dresde, ayant passé dans cette Capitale pour se rendre à Spa, y a été surpris peu de jours après son arrivée, d'une attaque d'apoplexie dont il n'est point encore rétabli.

Les mêmes lettres donnent les détails suivans de la mort de Mylord Marfchal. Il est mort âgé de 93 ans, après quarante jours de fièvre continue. Pendant les 8 derniers de sa maladie, il a beaucoup souffert, mais le mal ne lui fit rien perdre de sa tranquillité & de sa gaîté. Il fit prier l'Envoyé d'Angleterre, M. Ellen, de le venir voir; & dès qu'il entra, il lui demanda ses ordres pour le Comte de Chatham, qu'il ne tarderoit pas à aller voir. Il a fait lui-même l'arrangement de ses obsèques, pour lesquelles il a fixé la somme de quatre louis. Je ne veux pas, disoit-il, employer à cette misère, un argent qui peut servir aux pauvres. C'est dans le cimetière qu'il a voulu être enterré.

I T A L I E.

De NAPLES, le 20 Juin.

Il manquoit à cette Capitale une belle promenade, qui devoit être en même temps un objet de

décoration pour la ville & un de commodité pour les habitans ; elle va la devoir à la magnificence du Roi , qui a ordonné d'en construire une le long de la plage de Chiaja ; elle sera ornée de plusieurs allées d'arbres , & rafraîchie par des fontaines placées de distance en distance ; le soir elle sera éclairée par des réverbères. On a déjà commencé les travaux nécessaires , & on se flatte d'en jouir bientôt.

Les galères Pontificales , commandées par le Chevalier Ranieri , dans leurs courses contre les Barbaresques , se sont approchées de Pouzzoles ; dès que le Roi en a été instruit , il a voulu les aller visiter ; il s'est embarqué pour cet effet sur un pinque , escorté de deux galiotes. Le Chevalier Ranieri a rendu à S. M. tous les honneurs dus à son rang ; après l'avoir reçu à son bord , il lui a offert de l'accompagner avec les galères jusques dans le port de Naples , où il est arrivé , annoncé par le bruit continuel de son artillerie ; le peuple s'est porté en foule sur le port , pour jouir du spectacle de ces galères superbement décorées. Ce spectacle étoit en effet nouveau , puisqu'il y a 50 ans que les galères de S. S. n'avoient pas paru dans ce port , où elles mouillent actuellement ; on y attend incessamment celles de Malthe.

De LIVOURNE , le 25 Juin.

SUR la nouvelle qu'on a reçu ici qu'il y avoit dans les parages de Corse une goëlette corsaire de Barbarie , on fit partir vendredi dernier la demi galère le *Faucon* , pour lui donner la chasse & s'en emparer ; cette demi galère est rentrée hier sans avoir pu la rencontrer.

Le système bizarre du Professeur de Pavie , qui conseilloit à ses compatriotes de se mettre sur quatre pattes , ne méritoit pas une réfutation ; il vient d'en paroître deux. L'Auteur de l'une prend la qualité de Religieux , & celui de l'autre s'annonce comme un

Physicien. Le premier ne fait que commenter ces vers :

*Hos homini sublime dedit , cœlumque videre
Jussit , & erectos ad sidera tollere vultus.*

Ce qu'il y a de singulier , c'est que le Théologien cite Ovide , & le Physicien prend ses autorités dans les livres sacrés.

» Notre Ambassadeur en Toscane , écrit-on de Salé , a donné avis au Gouvernement qu'il a frété une frégate Russe qui se trouvoit à Livourne , pour transporter les 64 esclaves Marocains , que le Grand-Duc a rachetés , & qu'il envoie en présent au Roi. Il a engagé divers Négocians établis à Livourne , à rédiger pour les deux Etats un Traité de commerce qui puisse leur être réciproquement avantageux. L'état continuel de guerre où nous étions ci-devant avec les Puissances Chrétiennes qui bordent la Méditerranée , ne semble plus être du goût de notre Gouvernement ; l'existence d'une Puissance maritime , toujours prépondérante en Europe , & dont nous recherchions évidemment la protection , s'affoiblit actuellement ; nous ressentons déjà les avantages que l'égalité de pouvoir ramenera dans le commerce de toutes les Nations. Cependant on nous assure que l'Angleterre se dispose à se dédommager en Afrique de ce qu'elle vient de perdre en Amérique ; tant cette Puissance est affectée de la perte de ses richesses ; mais si elles n'ont pu la garantir d'un affoiblissement extrême , pourquoi veut elle faire connoître encore à notre continent le prix de la liberté , en ajoutant le poids d'un nouvel esclavage à celui auquel nous sommes déjà accoutumés «.

» Le Juge de Tétuan , écrit-on de Tanger , a apporté ici 100,000 piastres fortes. Samuel Zumbel , Secrétaire du Roi , qui avoit accompagné jusqu'ici l'Ambassadeur de Hollande est retourné à la Cour. Cet Ambassadeur attend 50,000 piastres fortes qu'une

frégate de la Nation doit lui apporter, & que le Roi de Maroc a demandée. S. M. étoit d'abord convenue que la République lui fourniroit cette somme en canons, fusils, boulets &c. Elle les reçut en effet, mais après les avoir fait serrer, elle dit à l'Ambassadeur : *Mes arsenaux sont actuellement remplis de toutes sortes de munitions, écrivez qu'on me donne en argent les 50,000 piastras ; & on a consenti à les donner.* Deux frégates Russes, ajoute-t-on, sont venues mouiller dans ce port, où elles ont été saluées par le canon de la place. Lorsque les Capitaines sont descendus à terre, la garnison a pris les armes pour les recevoir ; on leur a donné gratuitement tous les secours & tous les rafraîchissemens possibles, & le Gouverneur a dépêché un Courier au Roi de Maroc, pour lui porter la nouvelle de leur arrivée, & la lettre que l'Impératrice de Russie lui écrit «.

A N G L E T T E R R E.

De L O N D R E S , le 10 Juillet.

ON ne s'occupe, depuis le retour de l'Amiral Keppel, que de sa dernière expédition. Le public qui en a vu les relations publiées en France & en Angleterre, cherche avec beaucoup de curiosité quel a été l'agresseur ; cette affaire, dit-on, est un des plus ténébreux mystères dont les annales politiques d'aucun pays aient jamais fait mention ; c'est au moins un problème, dont on ne peut avoir la solution que de l'Amiral, ou du Ministère qui lui a donné des ordres. On trouve très singulier que le premier ait laissé passer plusieurs vaisseaux marchands François à travers sa flotte, sans leur rien dire, parce qu'il n'a pas cru devoir interrompre leur commerce ; & qu'il ait traité différemment les frégates Françaises, qui suivant ses lettres ne traversoient point sa flotte, & se bernoient à examiner ses mouvemens. Aussi-tôt il quitte sa station, & le *Fox* s'empare de deux vaisseaux mar-

chands qu'il amène à Portsmouth. Pourquoi le *Fox* a-t-il pris des marchands ? & pourquoi l'Amiral les ménageoit-il ? Cette question a donné lieu à une multitude de sarcasmes & de mauvaises plaisanteries sur la manière dont les Ministres donnent leurs instructions ; ils ne s'entendent pas , dit-on , il n'est pas étonnant que les Officiers qu'ils font agir , en reçoivent de contradictoires. » Tout le service de terre & de mer , lit-on dans un de nos papiers , semble être gouverné par l'influence secrète , qui depuis plusieurs années conduit toutes nos affaires. Autrefois , lorsqu'un Général étoit destiné à quelque service particulier , on lui laissoit le choix de ses Officiers ; ce système avoit pour but le maintien de la bonne intelligence dans les corps ; on pensoit que le chef emploieroit les hommes qu'il croiroit les plus capables de remplir ses vues. On avoit la même attention pour la marine ; l'Amiral dispoisoit absolument de la flotte , tant pour les stations que pour le service actuel ; maintenant tout s'arrange , tout se fait dans le Conseil. C'est de lui qu'émanent pour l'armée les ordres qui règlent la conduite des Officiers particuliers , employés sous les Généraux. Dans la marine c'est encore le Conseil qui ordonne les détachemens , les stations , ou le départ de toute la flotte ; c'est ainsi que tout le monde , depuis l'Amiral jusqu'au dernier mousse , depuis le Général jusqu'au simple soldat , reçoit presque journellement des ordres particuliers. Quelquefois ces ordres ne sont rédigés que par le Ministre du département , qui en laisse encore le soin à ses commis. Un fait singulier en fournit la preuve. Tous les canons de la *Victoire* étoient dans le plus mauvais état ; l'Amiral Keppel s'en est plaint à son retour en présence du Roi. S. M. s'est tournée aussi-tôt du côté du Lord Sandwich , qui a dit que *cela n'étoit pas de son département* , & il a rejeté la faute sur le Lord Amherst , qui a répondu que *la chose ne le regardoit pas non plus*.

Ainsi c'est à-peu-près comme au jeu d'enfans : *ce n'est la faute de personne* «.

La conduite de l'Amiral Keppel , relativement aux frégates Françaises , a été successivement approuvée & censurée dans tous nos papiers ; on le justifie surtout d'une manière curieuse dans un des derniers. » Quand une Puissance est en guerre avec une autre , écrit un marin , les Puissances belligérantes , en vertu du droit des gens , sont autorisées à questionner tous les vaisseaux neutres , relativement à leur destination , leur chargement &c. , & cela par une raison toute simple ; ces vaisseaux qui paroissent neutres , peuvent ne l'être que par leurs pavillons , les ennemis en ayant de toutes les Nations à leur bord pour mieux cacher leurs desseins. Si le Capitaine du vaisseau qui arrête ce vaisseau neutre , ne se contente pas de ce qu'il peut découvrir par le rapport du Capitaine arrêté & de l'équipage , il a le droit d'insister pour voir ses dépêches , & c'est ce qui a été pratiqué par plusieurs Commandans Anglois. Or , voilà le cas de l'Amiral Keppel , il n'a fait qu'insister pour que le Capitaine le satisfît sur ces détails. Celui-ci n'a pas voulu être conduit à la flotte , pour répondre à ces questions ; en conséquence on a tiré un coup de canon pour l'y obliger. Le Capitaine François a regardé cela comme une insulte , ce qui n'étoit pourtant qu'une chose d'usage , & il a riposté par une bordée. Ainsi ce sont les François qui ont commencé la guerre , & l'Amiral Keppel n'a fait que ce qui lui étoit ordonné par la prudence & par le droit des gens «.

Il s'agit de savoir si les frégates Françaises qui étoient dans leurs eaux , qui faisoient partie de l'escadre de Brest , & qui étoient à la vue de ce port , pouvoient être méconnues & interrogées ? On sent ici que nos vaisseaux n'avoient pas d'autre droit que celui du plus fort , & l'exercice de ce droit que nous prétendons avoir sur nos parages , est fait pour ré-

volter toutes les Nations, qui n'y céderont que lorsqu'elles ne pourront pas faire autrement. Notre position ne nous permet pas de nous flatter de l'exercer long-temps. Nous ne pouvons nous dissimuler que notre flotte n'est rentrée que parce qu'elle étoit inférieure à celle de Brest; nous perdons l'empire de la mer; nous n'avons plus rien en Amérique, & cette révolution est arrivée tout-à-coup; nous n'osons plus répéter, comme nous le faisons, avec plus de vanité que de persuasion, *un Anglois peut battre trois François*. Nos patriotes ne manquent pas de se permettre à cette occasion bien des réflexions contre le Ministère, qu'il accuse de l'abaissement de la Nation. A l'avenir, disent-ils, on n'enverra plus d'Amiral à la mer, à moins qu'il ne sache & qu'il ne veuille faire une révérence humble & polie, si le cas l'exige. Il y en a d'autres que ces humiliations n'abbattent pas, & qui cherchent à relever le courage. *Le vent est bon, & l'Amiral Keppel a ordre de mettre à la voile*. Voilà, disent ceux-ci, la réponse de la Cour à la demande que la France a faite d'une satisfaction. Mais si cet ordre a été donné à l'Amiral, on ne sait pas encore s'il l'a exécuté. Il étoit venu pour prendre des renforts, & ceux qui lui sont nécessaires pour rendre son escadre égale à celle de France, ne peuvent pas être encore prêts. Selon les états de l'Amirauté, il ne manquoit à cet Amiral que 150 hommes pour avoir ses équipages complets, lorsqu'il appareilla de Spithead; mais ils avoient été formés aux dépens de tous les autres vaisseaux qui étoient alors dans ce port; & ces vaisseaux, par cette raison, se trouvent hors d'état de se joindre à lui. On continue cependant les armemens; tous les vaisseaux en réparation dans la Tamise & dans le Medway, ont reçu ordre de se rendre le plutôt possible à Spithead, il n'y a d'exceptés que ceux qui sont destinés pour des stations particulières.

-- Ce qui a fait annoncer le départ de l'Amiral Keppel,

c'est qu'on sentoît qu'on avoit besoin de ses forces pour protéger la flotte de la Jamaïque qui étoit attendue incessamment , & pour laquelle on craignoit. Mais comme elle vient de rentrer heureusement , on croit que l'Amiral n'aura pas besoin de mettre à la voile avant d'avoir reçu tous les renforts qu'il est venu chercher ; & s'il n'est point parti , il est vraisemblable qu'il attendra encore , à moins qu'on ne veuille qu'il aille au-devant de la flotte de Brest qui est sortie , & qu'il lui seroit peut-être imprudent de rencontrer , avant qu'il soit en état de la combattre avec plus d'égalité.

Le retour du Général Howe , arrivé à Spithead le premier de ce mois , a détourné pour un moment l'attention générale fixée jusqu'alors entièrement sur le combat de la *Belle Poule* & de l'*Aréthuse* ; on attendoit de lui des lumières sur l'état de nos affaires en Amérique ; il a apporté la nouvelle de l'évacuation de Philadelphie par les troupes Royales , & de leur retour à New-Yorck. Il y a eu de fréquens Conseils à la Cour depuis son arrivée , & s'il faut en croire les bruits publics , les Ministres , revenus de l'idée de réduire les Américains par la force , ne songent plus qu'à s'accommoder avec eux. Pour y réussir , ils consentent à reconnoître leur indépendance , puisqu'il n'y a plus moyen de les remettre sous le joug. Les Colonies étant reconnues former un peuple libre , on pourra traiter avec elles à titre d'égaux , & sans restriction. On présume que les renseignemens donnés par le Général Howe sur la position des Américains , ont engagé le Ministère à se départir de leur système favori. On assure que l'*Andromède* , qui a ramené le Général Howe , va repartir incessamment pour porter à New-Yorck de nouvelles instructions aux Commissaires de S. M. , & on espère que la réconciliation pourra s'effectuer avant la fin de cet été. Il y a déjà quelque temps que la Cour songeoit à reconnoître l'indépendance de l'Amérique ; elle ne

comptoit que foiblement sur le succès de ses efforts ; l'expérience lui avoit appris à se défier de ses espérances ; il est vraisemblable que le traité de la France l'a déterminée à faire ce grand pas , plutôt qu'elle ne se le proposoit. Le Ministère aura toujours à se reprocher d'avoir provoqué la séparation ; il juge bien que la Nation ne l'épargnera pas ; il s'attache à la consoler , en répandant toutes sortes de bruits , pour faire croire qu'il s'occupe des moyens de réparer la perte des Colonies. Le Lord North disoit dernièrement à un Membre du Parlement , que l'on travailloit à réunir les autres parties de l'Empire Britannique , de manière que la puissance seroit plus formidable que jamais. On ignore comment on y parviendra ; en accordant à l'Irlande le libre exercice de tous les avantages naturels , on feroit un pas vers ce but salutaire ; mais ce ne seroit encore qu'un pas. Et en attendant , il se prépare des événemens qui peuvent achever notre ruine. Personne n'ignore que notre dette monte à présent à 170 millions sterling ; il n'y a pas d'apparence qu'elle diminue de long-temps ; si la guerre avec la France a lieu , elle ne peut qu'augmenter , les fonds baissant en raison de l'augmentation de la dette. On ne doit pas s'attendre à une dépense moindre de 35 millions pour la guerre , si elle dure cinq ans ; la dette nationale se trouvera alors à 205 millions sterling , & elle ne peut que jeter les finances dans l'état le plus déplorable. Notre commerce languit depuis long-temps , c'est lui seul cependant qui peut nous offrir des ressources ; s'il ne nous en fournit pas , comment soutenir la guerre ? « Nos Ministres , dit un de nos spéculateurs , n'envisagent jamais ces sortes de suites ; ils n'ouvrent les yeux que lorsque les gens à argent ferment leurs bourses. C'est ce manque de prévoyance qui a fait qu'on n'a pas pu se procurer de l'argent cette année à moins de 6 pour cent ; & si les choses ne vont pas mieux , on n'en trouvera pas à 8 pour cent l'année prochaine ». Les

Les camps sont toujours assemblés ; les fermiers se plaignent par-tout du tort qu'ils font à leurs champs, & prétendent qu'il ne pourra pas se réparer d'ici à dix ans. Les milices assemblées dans celui de Coxheat, se sont plaints à leur tour du mauvais pain qu'on leur a donné. Un particulier a fait mettre dans nos papiers publics les questions suivantes , avec prière aux personnes instruites d'y répondre. » 1°. Le pain refusé par les troupes à Coxheat, étoit-il de froment Anglois ? 2°. N'étoit-il pas fait de froment étranger & de la plus mauvaise qualité , appelé communément froment rouge , de forme conique ? 3°. Etoit-il bien fait avec du levain & bien cuit ? 4°. Enfin n'a-t-on pas donné en sous-ferme les divers camps à des particuliers qui connoissent très-peu cette matière , comme à des marchands de houblon , à des épiciers , à des boutiquiers , à des fermiers &c. en se réservant un bon profit « ?

» Le froment rouge de farine conique est de telle nature , qu'on ne peut faire usage de la farine qu'il produit , qu'en mêlant une très-petite quantité de ce grain avec d'autre froment avant de le moudre. C'est pour cette raison qu'il se vend à beaucoup meilleur marché. Lorsqu'il est moulu seul , la farine est d'une qualité grossière & rude , qui prend beaucoup plus d'eau que celle du meilleur froment , & le pain en est mauvais. Nous sommes persuadés que les Commandans , le Commissaire Général &c. , ne voudront point souffrir que les soldats Anglois , qui pour la plus grande partie sont des miliciens arrachés des bras de leurs femmes & de leur famille pour défendre leur pays , soient trompés par un entrepreneur Ecoissois , qui ne consulte que ses propres intérêts , mais qu'ils feront faire du pain suivant le marché de l'entreprise , & convenable pour la nourriture d'un Anglois. On retient au soldat pour son pain 5. farthings par jour sur la pauvre paye de 6 deniers par jour. «

25 Juillet 1778.

On s'est empressé dans plusieurs papiers de répondre à une partie de ces questions par les détails suivans , qu'on donne pour authentiques. » Le Gouvernement a donné l'entreprise du pain pour différens camps , à un des descendans de Simon Lord Lovat , bien connu à Londres. Suivant son marché , il devoit fournir à chaque homme un pain de 6 livres pour 5 deniers st. , & le distribuer deux fois par semaine. Lorsque les milices d'Hampshire , de Berckshire & de quelque autres sont arrivées au camp , on leur donna de ce pain , qui à peine étoit bon pour des porcs , n'étant qu'un mélange d'ordure , de morceaux de savon , d'araignées mortes &c. , avec ce que les Ecoffois appellent farine. Les milices refusèrent de recevoir leur ration «.

» Les Officiers , convaincus de la justice des plaintes des soldats s'adressèrent au Général Keppel , qui fut du sentiment des Officiers , & qui dit qu'il alloit écrire au Bureau de la Guerre pour qu'on y remédiât. Quelques jours après il reçut une réponse qui fut communiquée au camp , elle portoit que *l'Entrepreneur avoit une grande quantité de farine , qu'on devoit la consommer , & qu'ensuite ils seroient mieux servis* «.

» Cette réponse produisit un mécontentement général dans le camp ; un Officier de la milice du Hampshire , Membre du Parlement , parlant trop librement sur cette indigne affaire , reçut ordre de se rendre aux arrêts ; mais en ayant été informé à temps , il jugea qu'il étoit prudent de quitter le camp. Ce qui mérite d'être remarqué , c'est que les paysans offrent de fournir de bon pain au prix accordé à l'Entrepreneur «.

» Ce seroit un crime de supposer qu'un Officier Général mérite d'être blâmé pour cette affaire de pain. Au contraire , c'est par douceur de caractère , & par considération pour le *pauvre Entrepreneur Ecoffois* qu'il punit ces soldats , *hommes du commun* ,

qui, à ce que nous savons, n'ont point le sens commun.

Le Général Burgoyne est toujours ici. On avoit dit il y a quelques jours, qu'il avoit reçu ordre de rejoindre en Amérique son armée captive; mais cette nouvelle vague ne s'est pas confirmée; un pareil ordre en effet eût été bien cruel pour ce Général malheureux. » Tout ce qu'on auroit pu faire, dit un de nos papiers, ç'auroit été de le prier de partir; le Roi n'a aucun pouvoir sur lui dans ce moment, pour le renvoyer, ou le faire rester; le Congrès peut le réclamer, & alors il doit obéir, parce que ce n'est qu'à cette condition qu'il lui a été permis de venir ici; mais tant qu'il n'est point réclamé, son honneur contre toute autre obligation morale, civile, politique & militaire, lui fait un devoir de continuer son séjour en Angleterre, jusqu'à ce qu'on ait examiné sa conduite, & décidé si elle a été conforme ou non, dans tous les points, aux ordres qu'il a reçus. Il est bien singulier que cet examen ne soit pas encore commencé. Lorsqu'on demanda un conseil d'information sur l'affaire de Saratoga, les Ministres s'y opposèrent, en alléguant l'absence du Général Burgoyne. Lorsqu'il est revenu & qu'il a mis tout en œuvre pour obtenir cette information, les Ministres ont motivé leur refus sur l'absence du Général Howe que cette affaire devoit nécessairement intéresser. Aujourd'hui que le Général Howe est à Londres, quelle excuse apporteront-ils pour rejeter la demande de M. Burgoyne? peut-être allégueront-ils encore l'absence de quelqu'autre Amiral ou Général; peut-être attendront-ils que toute l'armée du Général Howe soit de retour, & pendant ce temps-là, ils feront tout ce qu'ils pourront pour l'empêcher de revenir. De cette manière, aucun des Ministres ne sera responsable devant la Nation d'un événement qui a été si funeste & si deshonorant pour l'Angleterre.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE - SEPTENT.

Yorck-Town , du 6 Mai. Le Traité d'amitié , de commerce & d'alliance , conclu entre la France & les Etats-Unis , signé à Paris le 6 Février dernier , vient d'être ratifié par le Congrès qui en a unanimement confirmé tous les articles ; il a fait lire publiquement ceux qui regardent le commerce & la navigation des sujets des deux Etats , ainsi que les secours qu'ils doivent se prêter mutuellement. Ces articles sont les 6 , 7 , 14 , 15 , 16 , 17 , 20 , 21 , 25 , 26 , 27 & 29. Le Congrès , pour qu'il soit dûment & fidèlement exécuté & observé de la part & en faveur des Etats-Unis , a résolu » que tous les Capitaines , Commandans , & autres Officiers & gens de mer appartenant soit aux vaisseaux de guerre des Etats-Unis , ou d'aucun d'eux , soit à aucun navire armé pour le compte d'un particulier pourvu d'une commission du Congrès , & en général tous les sujets de ces Etats Unis , se conformeront strictement & à tous les égards dans leur conduite auxdits articles , qu'ils donneront aux personnes , au commerce & à la propriété des sujets de S. M. T. C. les mêmes secours & la même protection qu'ils doivent aux personnes , au commerce , & à la propriété des habitans de ces Etats - Unis. Il est de plus recommandé aux habitans de ces Etats de regarder les sujets de S. M. T. C. comme leurs freres & alliés , de se conduire à leur égard avec l'amitié & les égards dus aux sujets d'un grand Roi , qui , avec la sagesse & la magnanimité la plus sublime , a traité avec ces Etats-Unis sur le pied de l'égalité la plus parfaite , en stipulant de la manière la plus équitable & la plus franche , les avantages mutuels des deux nations , & s'est rendu par une conduite aussi désintéressée le protecteur des droits du genre humain «.

Il s'est fait enfin un échange définitif des princi-

paux Officiers prisonniers, entre les Généraux Howe & Washington ; dans ce nombre sont le Général Lee & le Colonel Etan-Allen : le premier est arrivé ici de Philadelphie ; & après y avoir passé quelques jours, il ira joindre l'armée à Walleyforge.

Valleyforge , du 8 Mai. On a fait ici le 6 de ce mois de grandes réjouissances à l'occasion du Traité de la France avec l'Amérique. L'ordre du Général Washington à cet effet , en date du 5 , étoit conçu ainsi : » Le Maître tout-puissant de l'univers ayant bien voulu dans sa bonté propice défendre la cause des Etats-Unis , en nous procurant un ami puissant parmi les Princes de la terre , & établir finalement notre liberté & notre indépendance sur un fondement durable , il est de notre devoir de consacrer un jour particulier pour le remercier de ce bienfait , & célébrer l'évènement important dont nous sommes redevables à la bonté divine. Les brigades diverses s'assembleront en conséquence demain à 9 heures du matin : leurs Chapelains respectifs leur feront la lecture des nouvelles consignées dans la Gazette d'York-Town du 2 de ce mois (1) ; ils rendront ensuite des actions de grâces au ciel , & prononceront un discours relatif à la circonstance. A 10 heures & demie on tirera un coup de canon qui servira de signal aux troupes pour se mettre sous les armes. L'Inspecteur de chaque brigade fera l'inspection des vêtemens & des armes ; il formera ensuite les bataillons conformément aux instructions qu'il aura reçues , & il avertira les Officiers-Commandans aussitôt qu'ils seront formés. Les Brigadiers & les Commandans nommeront alors les Officiers de l'Etat-Major de chaque bataillon , qui recevra ensuite l'ordre de charger ses armes & de les mettre à terre. A 11 heures & demie on tirera un autre coup de canon qui sera le signal pour marcher. Les brigades

(1) Voyez le Mercure du 5 Juillet, page 100.

diverses commenceront aussi-tôt à se porter par pelotons vers la droite , en prenant le chemin le plus court pour gagner la gauche de leur terrain dans la position nouvelle qui leur sera marquée par leur Inspecteur. Le troisième signal sera de 13 coups de canon ; lorsque le 13^e sera tiré la décharge de la mousqueterie commencera à la droite de Woodford , & se continuera dans toute l'étendue de la ligne de front ; elle reprendra ensuite à la gauche de la seconde ligne , & continuera jusqu'à l'extrémité de la droite. Alors à un certain signal toute l'armée fera une acclamation unanime de *vive long-tems le Roi de France*. L'artillerie recommencera dans le moment , & fera treize salves , auxquelles succèdera un déchargement de toute la mousqueterie en feu courant ; & la seconde acclamation sera : *Vivent long-tems les Puissances Européennes qui sont nos amis*. Alors on tirera pour la troisième fois 13 coups de canon , qui seront suivis d'un feu courant général , & la troisième acclamation sera pour *les Etats Américains* «.

Cet ordre fut exécuté le 6 en présence du Général Washington , de son épouse & de sa suite. Le Lord Sterling , la Comtesse de Sterling , & plusieurs Officiers-Généraux avec leurs épouses se trouvèrent à cette fête , qui fut terminée par un repas donné par le Général ; on y porta les santés patriotiques suivies des trois acclamations générales qui furent répétées , & auxquelles on joignit celle de *vive long-tems le Général Washington*.

Boston , du 13 Mai. Une escadre de vaisseaux de guerre du Congrès , après avoir été absente de ce port pendant 3 semaines , y est rentrée avec 6 vaisseaux de transport & 3 vaisseaux armés qu'elle a enlevés à la flotte du Lord Howe. Chaque vaisseau de l'escadre Américaine en rentrant à Boston a salué la ville de 16 coups de canon qui lui ont été rendus par ceux de la place. L'ordre du Congrès est d'al-

sembler ici une flotte ; tous les différens ports du Continent doivent envoyer leurs plus forts vaisseaux de guerre dans celui-ci. Cet armement fait la plus vive sensation : un grand nombre de troupes a ordre de se tenir prêt à s'embarquer , & on ignore quelle est leur destination.

Plusieurs bâtimens arrivés ici des Indes Occidentales ont apporté des lettres , entre autres une de Saint-Eustache & une du Mole S. Nicolas dans l'isle de S. Domingue. Elles portent que la nouvelle que la France avoit reconnu l'indépendance des 13 États-Unis , avoit causé une joie très-vive dans toutes les isles , & sur-tout dans celles de la domination Françoisé , parce qu'on y est convaincu par l'expérience , du grand avantage qui résulte d'un commerce libre avec l'Amérique-Septentrionale , & qu'on se flatte que plus les autres nations de l'Europe tarderont à y prendre part , plus le commerce s'affermira en faveur de celle qui en a su profiter la première.

Charles-Town , du 29 Mai. Le 18 de ce mois , écrit-on de Philadelphie , quelques Officiers de l'armée du Général Howe lui donnèrent avant son départ une fête champêtre. Il y eut des joûtes , des tournois , & une marche sous des arcs de triomphe ornés d'attributs militaires & de devises. A ces amusemens succédèrent un feu d'artifice & un bal : le tout fut terminé par un splendide festin préparé pour 400 personnes dans une salle de 180 pieds de long , ornée de lustres & éclairée par 700 bougies. La compagnie fut servie par des muets en habit oriental. Les billets d'invitation étoient ornés d'emblèmes. On y distinguoit un soleil couchant avec ce vers :

Luceo descendens , aucto splendore resurgam.

Au haut des billets étoient ces mots : *vive , vale.* Toutes les classes du peuple s'efforcèrent de témoi-

gner les plus grandes marques de respect au Général Howe. La petite faction de Mylord Germaine n'osoit se montrer ; mais elle crevoit de jalousie & de rage «.

L'armée, ajoutent ces lettres, après avoir quitté Philadelphie a commencé sa marche par le Jersey pour New-Yorck. Les commissaires n'étoient point encore arrivés lorsque Philadelphie a été évacuée. L'Amiral Gambier ne l'étoit pas non plus (sur l'*Ardent* de 64), quoiqu'il fût parti d'Angleterre 3 semaines avant eux.

On ne doute pas que le Général Clinton ne se trouve bientôt à New-Yorck dans une position très-désagréable : l'armée du Roi étant réunie dans le même lieu, toutes les forces Américaines se tourneront vers ce point ; & on est persuadé qu'elles la forceront de l'évacuer comme elle vient de sortir de Philadelphie, ou comme elle sortit en Mars 1776 de Boston, sans attendre l'aveu de la Cour. Elle ne peut que s'affoiblir par les détachemens qu'elle sera obligée d'envoyer à Hallifax & à Québec pour défendre ces places. On dit que le Général Clinton a déjà détaché 5000 hommes sous les ordres du Lord Cornwallis pour protéger la Jamaïque. Si ce détachement a réellement lieu, il ne doit pas lui rester beaucoup de monde.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 20 Juillet.

LE Marquis d'Almodovar, Ambassadeur de S. M. C. à Londres, eut l'honneur d'être présenté le 3 de ce mois au Roi, par le Ministre des affaires étrangères. Le 5, la Marquise de la Meth fut présentée au Roi & à la famille Royale, par la Comtesse de la Meth. Le 11, M. De Pons, ci-devant Intendant du Bourbonnois, qui à son retour ici avoit été nommé à l'Intendance de Rouen, & qui vient de

l'être à celle de Méz , fut présenté au Roi par le Ministre de la Guerre , pour faire ses remerciemens à S. M. , & prendre congé d'elle. M. Joly de Fleury , Avocat-Général du Parlement de Paris , fut présenté le 12 au Roi par M. le Garde des Sceaux , pour lui faire ses remerciemens de la survivance de la charge de Procureur-Général du même Parlement , que S. M. lui a accordé.

Le 5 , LL. MM. & la Famille Royale , signèrent le contrat de mariage de M. Gravier de Vergennes , avec Demoiselle Bastard.

Le même jour , le Comte de Gerecourt présenta à LL. MM. & à Monsieur , un ouvrage de sa composition intitulé : *Essai sur l'Histoire de la Maison d'Autriche* , dont la Reine avoit accepté la dédicace. M. de Bordenave , de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Chirurgie , Professeur Royal , Membre des Académies de Rouen , de Lyon & de celle de Florence , présenta le même jour au Roi un *Essai* en deux volumes *sur la Physiologie ou Physique du Corps Humain*. M. Moreau présenta le 9 & le 11 à LL. MM. & à la Famille Royale , les tomes V & VI des *Principes de Morale , de Politique & de Droit Public , puisés dans l'Histoire de la Monarchie* , ou *Discours sur l'Histoire de France , dédiés au Roi*. Le 12 , M. Navier , Médecin de la Faculté de Paris , présenta à LL. MM. , un ouvrage de son pere , Médecin à Châlon-sur-Marne , sur les contre-poisons de l'Arsenic , du Sublimé-Corrosif , du Verd-de-Gris & du plomb.

De PARIS , le 20 Juillet.

LA flotte de Brest a appareillé le 8 de ce mois ; on peut juger des dispositions des équipages , par cette lettre en date du 6 de ce mois , qu'elle étoit encore dans la rade. » La flotte appareillera au premier bon vent , & toutes les disposi-

P 5

tions sont faites en conséquence; les vents d'Ouest qui soufflent depuis quelques jours, ne répondent pas à l'empressement que nous avons de voir la pleine mer, & nous faisons des vœux bien sincères pour qu'ils changent. Le Vicomte d'Escars, commandant la *Prudente*, mouilla hier ici. Le 26 du mois passé, il a vu 22 vaisseaux & quelques frégates, relâchant à Portsmouth; c'est sans doute l'Amiral Keppel, & l'Amiral Byron sera allé en Amérique. Un paquebot Américain venant du Connecticut, relâcha ici le 3; le Capitaine chargé de paquets pour la Cour, doit les y avoir portés. Il a dit que les Anglois étoient au moment d'évacuer Philadelphie, qu'il y avoit une grande désertion dans leur armée; que les Américains attendoient avec impatience l'escadre de M. le Comte d'Estaing, & que ce Général leur avoit été annoncé par deux frégates Françaises «.

Ces nouvelles contredisent pleinement celles que les Anglois avoient répandues de la défaite du Général Washington par le Général Clinton. Cette nouvelle au reste n'avoit pas fait grande fortune; puisqu'au moment de sa publication, on avoit fait des paris de 500 louis, que l'armée de Philadelphie subiroit le sort de celle du Général Burgoyne.

» Le Comte d'Orvilliers, Lieutenant-Général, commande en chef l'armée divisée en trois escadres. L'escadre blanche est sous le pavillon du Général; la blanche & bleue, sous celui du Comte Duchafault, Lieutenant-Général; & l'escadre bleue, sous celui du Duc de Chartres, Lieutenant-Général. Les Commandans de la seconde & de la troisième division de chaque escadre, sont, de la blanche, le Comte de Guichen, chef d'escadre, & M. Hector, Capitaine de vaisseau; de la blanche & bleue, le Comte de Rochechouart, chef d'escadre, & le Chevalier de Bauffet, Capitaine de vaisseau; & de la bleue, le Comte de Grasse, chef d'escadre, & le

Chevalier de Monteil, Capitaine de vaisseau. Les Capitaines de Pavillon des trois Commandans d'escadre, sont, du Général, M. Duplessis-Parfaut; du Comte Duchaffault, M. Huon de Kermadec; & du Duc de Chartres, M. de la Mothe-Piquet, chef d'escadre, & sous cet Officier-Général, M. de Montpérourx, Capitaine de vaisseau «.

» Le 9, l'armée étant sur Ouessant, la corvette la *Curieuse*, de 10 canons de 4, commandée par le Chevalier du Romain, qui chassoit en avant, a poursuivi un bâtiment dont elle avoit fait la découverte. Etant arrivée à portée de voix, elle lui a crié de mettre en panne; le bâtiment que son pavillon annonçoit être Anglois, n'a point exécuté la manœuvre à laquelle il étoit invité. La frégate l'*Iphigénie*, commandée par M. de Kersaint, qui chassoit pareillement en avant de l'armée, a joint le bâtiment à cet instant, & l'a hélé, en lui disant qu'il falloit qu'il vint parler au Général. Sur le refus formel qu'en a fait ce Capitaine, M. de Kersaint a ordonné qu'on fit feu. Le bâtiment a amené son pavillon; c'est le *Lively*, frégate Angloise de 22 canons de 9, & de 150 hommes d'équipage, commandée par M. Biggs, Capitaine de vaisseau; la frégate du Roi l'ayant amené au Général, le Comte d'Orvilliers a pensé qu'il devoit la faire conduire à Brest, où elle est arrivée le 10, sous l'escorte de l'*Iphigénie* «.

Aux détails que nous avons donnés du combat de la *Belle Poule* & de ses suites, nous joindrons ceux-ci que nous avons reçus de Brest. » Le Chevalier de Capellis, qui commandoit la batterie pendant le combat, a tiré 850 coups de canons, & l'activité de ce brave Officier, a servi d'exemple à tout l'équipage. Aussi à son arrivée dans le port, la Marquise d'Aubeterre, épouse du Commandant de Bretagne, a été à la tête des Dames de la Ville, lui porter une cocarde. La valeur ne peut ambitionner un prix plus agréable; elle en a cependant reçu

un autre bien cher à l'honneur François. Le Chevalier de Capellis a reçu une lettre très-flatteuse du Ministre, qui lui marque que le Roi lui fait bon gré de ses services, & qu'il ne l'oubliera pas. On raconte qu'un des soldats de la frégate, qui avoit été auparavant garde-chasse, ajustoit si bien son homme, que de les quatre premiers coups de fusil, il tua quatre Anglois sur l'*Arétuse*. Ses camarades, témoins de son adresse, & regrettant le tems qu'il perdoit à charger son fusil, lui proposèrent de lui en fournir de tous chargés; ce qu'il accepta. L'intrépide soldat, sans quitter son poste, tua 29 Anglois de suite; il fut lui-même renversé d'un coup, au moment qu'il visoit le trentième «.

En parlant de la bravoure & de l'adresse de nos soldats, nous ne devons pas négliger de parler des soins que l'humanité prépare à ceux qui exposent leurs jours; elle a produit une découverte intéressante. M. Grossier, Licentié en Médecine, ancien Professeur & Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie au régiment du Roi infanterie, & Chirurgien-Major du vaisseau du Roi le *Roland*, commandé par M. de Larchantel, vient d'imaginer une machine, dont l'usage deviendra utile aux blessés à bord des vaisseaux de guerre, principalement dans le cas de combat. Elle peut être aussi employée avec avantage dans les hopitaux, sur-tout dans ceux établis à la suite des armées. Elle procure aux Chirurgiens toute l'aïssance dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette machine, dont l'Auteur doit publier la description, a été mise en jeu le 20 Juin, à bord du vaisseau le *Roland*, en présence de M. le Duc de Chartres, des Officiers Généraux de l'armée navale, & des premiers Médecins & Chirurgiens de la marine au département de Brest. L'effet a répondu à l'attente. M. le Comte d'Orvilliers en a fait prendre le modèle, & a ordonné d'en établir de semblables

sur tous les vaisseaux. MM. les premiers Médecins & Chirurgiens, en ont dressé procès-verbal, & ont arrêté qu'elle seroit employée dans les hopitaux de leur département.

Depuis le combat des deux frégates, plusieurs corps de troupes ont été prévenus par le Ministre de la Guerre, de se tenir prêts à marcher. Celles qui s'assembleront en Bretagne & en Normandie, seront très-considérables. Le Duc de Croy, Commandant en chef en Picardie, Boulonnois & Calaisis, a fait l'inspection de toutes les places qui sont à ses ordres, depuis la Normandie jusqu'à la Flandre; il les a trouvées dans le meilleur état possible pour la défense des côtes. On assure qu'il se formera aussi un camp nombreux du côté de la Flandre, & il y a, dit-on, plusieurs régimens en route pour joindre ceux qui s'y trouvent déjà.

Le village de Saint-Ouen de Tardonne, Paroisse du Diocèse & à une lieue de Beauvais en Picardie, composé des hameaux de Wagicourt & de Tardonne, dont le premier essuya le 3 Avril 1768, un incendie qui réduisit en cendres 45 maisons avec leurs dépendances, ainsi que tout ce qu'elles renfermoient, a éprouvé encore le 6 de ce mois, un incendie qui a consumé vingt-deux maisons à Tardonne; le feu étoit si vif & si actif, que les incendiés n'ont eu que le tems de sortir de leurs habitations; ils ont perdu généralement tous leurs meubles, grains, fourrages & autres provisions: sans le prompt secours des Citoyens de Beauvais, qui s'y sont portés en foule, précédés de plusieurs Magistrats & de nombre de notables de la ville, tout le hameau auroit été la proie des flammes. Parmi les derniers incendiés, il y en a plusieurs qui avoient essuyé ce malheur en 1760. Ces infortunés se recommandent à la bienfaisance des âmes charitables. Les secours peuvent être adressés à M. le Curé de la Paroisse.

La Ville de Saint-Venant en Artois, ne produi-

fant que des eaux mal-saines, & dont l'usage étoit dangereux, le Pere Croquison, ci-devant Supérieur de la maison des Bons-Fils de cette Ville, après un travail qui a duré quatre mois sans relâche, a découvert une source d'eau abondante de la meilleure qualité; les Médecins & Chirurgiens des environs, en ordonnent l'usage aux malades avec succès. Cette fontaine, qui a sa source à 264 pieds de profondeur, donne 120 bouteilles par minute; son jet s'élève à 15 pieds au-dessus de la surface de la terre. Le Pere Croquison ayant instruit le Gouvernement du succès de ses recherches, M. le Prince de Montbarrey, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, a donné ordre au Directeur du Génie, de faire conduire un fil de cette eau pour la Ville & la garnison. L'ouvrage a été exécuté sous les ordres de M. de Lisle, Ingénieur en chef. Les habitans, reconnoissans du bien que cette fontaine procure à la Ville, en ont marqué leur joie par des fêtes & divertissemens. Ils n'oublieront jamais la découverte du Pere Croquison, & le bienfait du Roi, qui leur en a procuré la jouissance.

On a beaucoup parlé de la production monstrueuse du canard-chat. On l'a d'abord regardée comme un effet singulier des émanations du chat sur les œufs qu'il a couvés; on a prétendu ensuite, d'après des observations de Réaumur, qu'il ne falloit attribuer cette singularité, qu'à la manière dont le chat dans l'incubation, avoit remplacé la canne, qui ne lui avoit pas appris son secret; il se pourroit que ce ne fût qu'un jeu de la nature, qui auroit été le même, quand l'œuf auroit éclos par toute autre chaleur que celle du chat, qui s'est couché dessus; quoiqu'il en soit, ce fait ou cette fable n'est pas une nouveauté. On trouve une historiette semblable dans une histoire des chats, qui parut en Allemand en 1772. (1).

(1) *Versuch einer Katzen geschichte.* Essai d'une histoire des Chats. A Francfort, & à Leipfick 1774. in-8.

On ne sera peut-être pas fâché de la voir rapprochée de celle que vient de publier M. Vimont. » Une canne avoit choisi un coin dans un moulin, où elle avoit pondu neuf œufs qu'elle couvoit. Un chat qui rôdoit aux environs, s'appropriâ le lieu, déposséda la canne, & se plaça sur les œufs, qu'il couva jour & nuit, jusqu'à ce qu'il en sortit 9 jolis cannetons, qui tenoient du naturel du chat. Dès qu'ils purent courir, ils allèrent à la chasse des souris, & quand ils les attrapotent, ils les dévoroient. Devenus grands, ils employèrent toutes les ruses du chat contre les souris, & sur-tout contre les souris aquatiques. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce chat conduisoit tous les matins sa couvée à la campagne, comme la canne auroit pu faire, la précédoit, & quand elle se jettoit à l'eau, il couroit autour du bord, comme une poule qui mene des canetons; si on attaquoit les petits, il les défendoit avec fureur, & le soir il les ramenoit au gîte. Il est inutile d'observer que l'Auteur Allemand, qui a consulté quelquefois de bonnes sources, n'a pas puisé dans celles-là le trait que nous venons de rapporter.

» Depuis 4 jours, écrit-on de Nantes en date du 6 de ce mois, il est arrivé ici 15 navires, presque tous de St-Domingue. L'un d'eux, le Marquis de Lévi, a rencontré le 23 Juin l'Amiral Byron à 200 lieues dans l'Ouest. Il étoit précédé par une frégate Françoisse, qui avoit 4 heures d'avance, & qui sans doute alloit avertir M. le Comte d'Estaing. Un petit bâtiment Américain, parti de Baltimore le 9 Juin, rapporte qu'à son départ les Anglois s'embarquoient sur la Delaware. La corvette Américaine qui a rapporté la ratification du Traité entre la France & les Etats-Unis par le Congrès, étoit parti de New-London, & est arrivée à Brest en 23 jours. On assure que les Etats-Unis ont ajouté une fleur de lys à leurs armes.

Selon quelques lettres, 2 frégates Angloises ont été encore prises par les nôtres, & conduites dans nos ports. Selon d'autres, de Nantes, le commerce de cette

ville vient d'ouvrir une souscription pour armer en course deux frégates de 26 canons de 12 liv. ; les actions sont de 1000 liv. ; elle a été ouverte aussi-tôt après l'arrivée d'une lettre de M. de Sartine, à la Chambre de Commerce de cette ville ; elle est conçue ainsi. » Le Roi se propose M^M. de faire publier incessamment une Déclaration , par laquelle S. M. fixera les encouragemens qu'elle est dans l'intention d'accorder en cas de guerre pour les armemens en course. La même loi déterminera d'une manière précise les engagements réciproques de ceux qui seront chargés du détail des armemens & des capitalistes qui en fourniront les fonds ; & elle pourvoira à l'accélération des procédures des prises , au jugement des ventes & des liquidations , de manière à assurer la plus juste , comme la plus prompte répartition du profit. Pour mettre les Armateurs en état de régler dès-à-présent leurs spéculations , & de préparer leurs entreprises , S. M. m'autorise à vous marquer qu'entr'autres avantages qu'elle destine à la course , elle fera fournir de ses arsenaux les canons de 12 & de 8 de balle , pour les corsaires de 95 pieds de quille coupée & au-dessus , sans se réserver aucune portion dans le produit des prises , & sous la seule condition que les canons qui se trouveront au débarquement , seront remis aux Commissaires des ports & arsenaux de la marine. Comme les besoins du service ne permettent pas de fournir ces canons en nature pour les Corsaires qui pourront être expédiés dans le courant de cette année , S. M. fera payer aux Armateurs , dans un mois du jour de l'expédition du rôle d'équipage , la somme de 800 liv. pour tenir lieu de chaque canon de 12 , & celle de 600 , pour chaque canon de 8. Je ne doute pas , au surplus , que les Armateurs ne donnent , s'il y a lieu , des preuves de leur zèle pour concourir aux vues de S. M. ; vous voudrez bien leur faire part de ce que je vous marque , & me rendre compte de leurs dispositions ».

La Déclaration annoncée dans cette lettre est du 24 Juin, & a été enregistrée au Parlement le 14 de ce mois. Outre les dispositions, relativement aux canons que le Roi fournira, S. M. exempte des droits de traite pour les vivres, munitions, artillerie & ustensiles de construction, avitaillement, & armement de navires, tous les Armateurs en course, à compter du jour de l'enregistrement & publication de la présente; elle donnera des marques particulières & honorables de satisfaction à ceux qui se distingueront. Les Corsaires, requis de se joindre aux vaisseaux du Roi, auront part aux prises faites par ces derniers; ils obtiendront des gratifications pour les prises particulières qu'ils feront, & qui seront payées des deniers de la marine pour chaque canon & chaque prisonnier des vaisseaux qu'ils auront pris. Ces gratifications appartiendront en entier aux Officiers & aux équipages des Corsaires vainqueurs. Les Officiers & matelots blessés & hors d'état de servir, auront la demi-solde; leurs veuves auront des pensions; les Capitaines & Officiers qui se distingueront, auront des récompenses & même des emplois dans la marine Royale. La Déclaration règle les conditions des sociétés qui se formeront pour armer, leurs droits, leurs parts, les ventes &c. On prélèvera 6 deniers pour livre pour les Invalides de la marine, mais sur le produit net de la part des Armateurs seulement, tous frais défalqués.

On a publié en même temps l'Ordonnance du Roi, concernant les prises faites par les vaisseaux, frégates & autres bâtimens de S. M. Elle attribue aux Officiers & équipages la valeur entière des vaisseaux de guerre & Corsaires pris sur les ennemis; les deux tiers leur seront partagés, & l'autre tiers mis dans la caisse des Invalides de la marine. Cette caisse payera aux Officiers & équipages des vaisseaux preneurs, les vaisseaux & frégates de guerre y compris celles de 20 canons, que le Roi jugera pouvoir être employés pour

son service sur le pied suivant , 5,000 liv. pour chaque canon monté sur affut des vaisseaux de 90 canons & au-dessus ; 4,000 pour ceux de 80 , 74 , 70 & 68 canons , 3,500 pour ceux de 64 , 60 & 50 canons , & 3,000 liv. pour ceux des frégates. Les bâtimens de guerre , autres que les vaisseaux & frégates , ainsi que les Corsaires & les navires marchands retenus pour le service du Roi , seront estimés par experts , & payés par S. M. On vendra tout le reste. Le Roi accordera des gratifications plus ou moins fortes , selon le nombre des canons pour les vaisseaux ennemis brûlés ou coulés bas. L'Ordonnance fixe les parts des Officiers & équipages , accorde des gratifications & demi-soldes aux Officiers & matelots blessés , des pensions à leurs veuves & à leurs enfans.

Le 10 de ce mois S. M. a écrit la lettre suivante à M. le Duc de Penthièvre , Amiral de France , pour faire délivrer des commissions en courtes.

« Mon cousin , l'insulte faite à mon pavillon par une frégate du Roi d'Angleterre envers ma frégate la *Belle - Poule* ; la saisie faite par une escadre Angloise , au mépris du droit des gens , de mes frégates la *Licorne* & la *Pallas* , & de mon lougre le *Coureur* ; la saisie en mer & la confiscation des navires appartenant à mes sujets , faites par l'Angleterre contre la foi des Traités ; le trouble continu & le dommage que cette Puissance apporte au commerce maritime de mon Royaume & de mes Colonies de l'Amérique , soit par ses bâtimens de guerre , soit par ses Corsaires dont elle autorise & excite les déprédations : tous ces procédés injurieux , & principalement l'insulte faite à mon pavillon , m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étois proposée , & ne me permettent pas de suspendre plus long-temps les effets de mon ressentiment : la dignité de ma Couronne & la protection que je dois à mes sujets , exigent que j'use enfin de représailles , que j'agisse hostilement contre l'Angle-

terre , & que mes vaisseaux attaquent & tâchent de s'emparer ou de détruire tous les vaisseaux , frégates , ou autres bâtimens appartenans au Roi d'Angleterre , & qu'ils arrêtent & se saisissent pareillement de tous navires marchands Anglois dont ils pourront avoir occasion de s'emparer. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire , qu'ayant ordonné en conséquence aux Commandans de mes escadres & de mes ports , de prescrire aux Capitaines de mes vaisseaux de courre-sus à ceux du Roi d'Angleterre , ainsi qu'aux navires appartenant à mes sujets , de s'en emparer , & de les conduire dans les ports de mon Royaume ; mon intention est qu'en reprësailles des prises faites sur mes sujets par les corsaires Anglois , vous fassiez délivrer des commissions , sur-tout à ceux de mesdits sujets qui en demanderont , & qui seront dans le cas d'en obtenir , en proposant d'armer des navires en guerre avec des forces assez considérables pour ne pas compromettre les équipages qui seront employés sur ces bâtimens ; je suis assuré de trouver dans la justice de ma cause , dans la valeur de mes Officiers , & des équipages de mes vaisseaux , dans l'amour de tous mes sujets , les ressources que j'ai toujours éprouvé de leur part , & je compte principalement sur la protection du Dieu des armées ; & la présente n'étant à autre fin , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 10 Juillet 1778. Signé , L O U I S , & plus bas , *De Sartine* «.

Le 2 de ce mois , dans l'après-midi , J. J. Rouffeau est mort à Ermenonville , près de Montmorency. On s'aperçut le matin , qu'il étoit fort abattu , on lui conseilla de ne pas sortir. Je vais toujours , répondit-il , quoiqu'il n'y eût rien d'étonnant , si l'on me trouvoit mort dans une heure. Entre 9 & 10 , il fut saisi d'une violente colique , dont il mourut. On ouvrit son corps le 3 , & on l'enterra dans une petite île en face du château ; il étoit né en 1706.

On lit dans le Journal de Paris , l'extrait d'un Mémoire écrit en entier de sa main , & daté du mois de Février 1777 ; on sera peut être bien-aîsé de le trouver ici.

» Ma femme est malade depuis long-tems , & le progrès de son mal qui la met hors d'état de soigner son petit ménage , lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même , quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée & soignée dans toutes les maladies ; la vieillesse ne me permet plus le même service. D'ailleurs le ménage , tout petit qu'il est , ne se fait plus tout seul ; il faut se pourvoir au-dehors des choses nécessaires à la subsistance & les préparer ; il faut maintenir la propreté (1) dans la maison. Ne pouvant remplir seul tous ces soins , j'ai été forcé , pour y pourvoir , d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance & les inconvéniens inévitables & intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls , & néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui , il ne nous reste dans l'infirmité & l'abandon qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours : c'est de trouver quelque asyle où nous puissions subsister à nos frais , mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces , & des détails & des soins dont nous ne sommes plus capables. Du reste , de quelque façon qu'on me traite , qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté ; dans un hospital ou dans un désert , avec des gens doux ou durs , faux ou francs , (si de ceux-ci il en est encore) , je consens à tout , pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige , & qu'on me donne le couvert , le vêtement le plus simple & la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin

(1) Il est écrit en note en cet endroit : » Mon inconcevable situation , dont personne n'a d'idée , pas même ceux qui m'y ont réduit , me force d'entrer dans ces détails «.

de mes jours , sans que je ne sois plus obligé de m'en mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets & de rentes , & j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des Provinces où les denrées sont à bon marché , & dans des maisons destinées à cet usage où les ressources de l'économie sont connues & pratiquées , sur-tout en me soumettant , comme je fais de bon cœur , à un régime proportionné à mes moyens ».

Les numéros sortis au tirage de la loterie Royale de France , sont : 18 , 12 , 71 , 52 & 38.

Les lots au-dessus de 100 liv. sortis au tirage du 3 de ce mois, de la loterie Royale créée par Arrêt du 7 Décembre 1777 , sont les suivans :

Nos.	Lots.	Nos.	Lots.	Nos.	Lots.
	liv.		liv.		liv.
835	1200	8823	1200	18073	1200
1684	1200	8826	1200	18253	1200
1991	1200	8828	1200	19002	1200
2187	1200	9064	1200	19971	1200
3291	1200	9346	1200	19976	1200
3533	1200	10351	1200	20073	1200
3783	1200	10582	1200	28282	1200
3786	1500	10771	1200	20778	1200
4760	1200	11025	3000	21202	1200
5468	1200	12612	1200	21234	1200
5710	3000	12860	1200	21559	1200
5925	1200	13390	1200	21793	1200
6024	1200	14231	1200	22276	1200
6051	1200	14768	1200	23023	1200
6540	1200	14909	1200	23423	1200
6889	1200	14944	1200	23998	1200
7174	1500	16281	1200	24258	1200
7368	1200	17127	3000	24391	1200
7861	1200	17286	1200	24763	1200
8512	1200	17391	1200	24816	1200
8688	1200	17623	1200		

De BRUXELLES , le 20 Juillet.

SELON toutes les lettres d'Allemagne nous devons attendre par les premiers couriers les nouvelles les plus intéressantes de ces contrées. Tout annonce que les hostilités ont dû commencer ; & selon divers bruits , vagues encore , & qui n'ont peut-être aucun fondement , il y a eu déjà une action. Le Roi de Prusse en remettant son Manifeste le 3 de ce mois , a fait croire qu'il avoit retardé jusqu'au 5 le départ du Prince Henri qui est parti le premier. Il a fait des marches rapides dont il a dérobé deux. Un corps d'Autrichiens le croyant encore éloigné , s'étant avancé pour reconnoître sa position , s'est engagé , dit-on , dans un endroit aux deux côtés duquel défilent deux colonnes Prussiennes qui l'ont enfermé , & dont il n'a pu sortir qu'en se faisant jour à travers. On prétend que cette action a été très-vive , & que les Autrichiens ont perdu beaucoup de monde : on ajoute plusieurs autres circonstances , entre autres la mort d'un de nos meilleurs Généraux ; mais elles paroissent trop vagues pour être répétées , & elles font attendre avec impatience l'arrivée du premier courier.

Les lettres de Londres portent que l'Amiral Keppel a appareillé le 9 de ce mois de la baie de Sainte-Hélène avec 26 vaisseaux de ligne ; 2 autres l'ont suivi le 11 avec la frégate l'*Aréthuse* , & on croyoit que 3 autres étoient partis le 12 , ce qui devoit porter l'escadre à 31 vaisseaux de ligne , 6 frégates , 2 brûlots & un sloop. Des 6 frégates , la *Lively* & deux autres ont été prises par la flotte Française. S'il faut en croire quelques lettres , elle croise à l'entrée de la Manche , de manière que rien n'y peut entrer & en sortir. On dit même qu'on voit une lettre où l'on lit , que depuis quelques heures on croyoit entendre dans l'éloignement un bruit sourd

qui faisoit penser qu'il y avoit un combat entre les deux flottes. Un pareil combat qui peut faire un tort irréparable, du moins pour long-tems, à la marine Britannique, ne laisse pas les Anglois sans inquiétudes sur ses suites. » Nous ne pouvons nous dissimuler, écrit-on de Londres, que l'escadre de Brest est la plus formidable qui soit sortie de France; la marine de cette Nation, que nous croyions anéantie & hors d'état de se relever jamais, s'est ressuscitée tout-à-coup, & se montre avec une consistence qui annonce le génie du Ministre chargé de ce département. Il a eu l'art de faire tous ses préparatifs en silence, & de nous empêcher de les pénétrer. Depuis long-tems, les étrangers ne pouvoient approcher des ports François, on travailloit dans les arsenaux, on exerçoit les matelots à la manœuvre; chaque vaisseau de guerre sera, dit-on, accompagné d'une frégate, pour empêcher qu'il ne manque d'hommes, de munitions ou de tout autre secours. Il en résultera un feu plus grand, plus continu, & une nouvelle manière de combattre qui pourroit déconcerter nos escadres..... Je vous ferai part d'une chose qui mérite d'être remarquée : l'Amiral Keppel a trouvé à bord de chacune des frégates qu'il a prises, des ordres écrits & signés du Ministre de la Marine de France, portant défense de molester en aucune manière le sieur Cook, navigateur utile & précieux, dont les voyages & les découvertes intéressent la navigation & la géographie, & lui méritent les égards & la reconnoissance de tous les peuples ».

On ne peut encore savoir rien de certain sur les dispositions de l'Espagne. L'Angleterre a toujours affecté de croire à sa neutralité, & dans le tems qu'elle l'annonçoit de la manière la plus positive, elle ne paroissoit pas sans inquiétude; le retard de l'arrivée du Marquis d'Almodovar, étoit fait pour lui en inspirer, & on a observé que plusieurs envois qui devoient se faire de la Grande-Bretagne en Es-

pagne , avoient été contre-mandés. Ils ne le sont point encore; cependant le Marquis d'Almodovar est actuellement à Londres; il y a conduit la Marquise son épouse & ses enfans , & cela fait présumer qu'il s'attend à y faire un séjour plus long qu'il ne le feroit , s'il étoit chargé de la commission qu'on lui supposoit dans plusieurs Papiers Publics , de déclarer l'accession de cette Cour au traité conclu entre la France & l'Amérique. Le champ des conjectures semble s'embarraffer tous les jours davantage; mais peut-être les nuages sont-ils à la veille de se dissiper. La riche flotte du Mexique , qu'on a cru jusqu'à présent avoir eu la plus grande influence sur le mystère de la conduite de la Cour de Madrid , est enfin entrée heureusement à Cadix le 29. du mois dernier , & la flotte formidable assemblée dans ce port , est toujours mouillée sur une seule ancre , qui peut être levée d'un moment à l'autre.

Suite du Traité entre l'Espagne & le Portugal.

7°. Il fut stipulé dans l'article XVII du traité d'Utrecht du 6 Février 1715 , que les deux Nations jouiroient respectivement dans leurs Domaines , des avantages de commerce , privilèges & franchises dont jouissoit alors & pourroit jouir la Nation la plus favorisée; on ajouta dans un article séparé , que lorsque le commerce interrompu entre les deux Nations se rétablirait sur le pied qu'il étoit avant la guerre qui précéda le traité , il continueroit sur le même pied jusqu'à ce que les deux Cours convinssent ensemble des changemens qu'on devoit y faire. L. M. C. & T. F. promettent de tenir & d'observer exactement, & en due forme , le contenu dudit article XVII & du séparé.

La suite à l'ordinaire prochain.





